Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

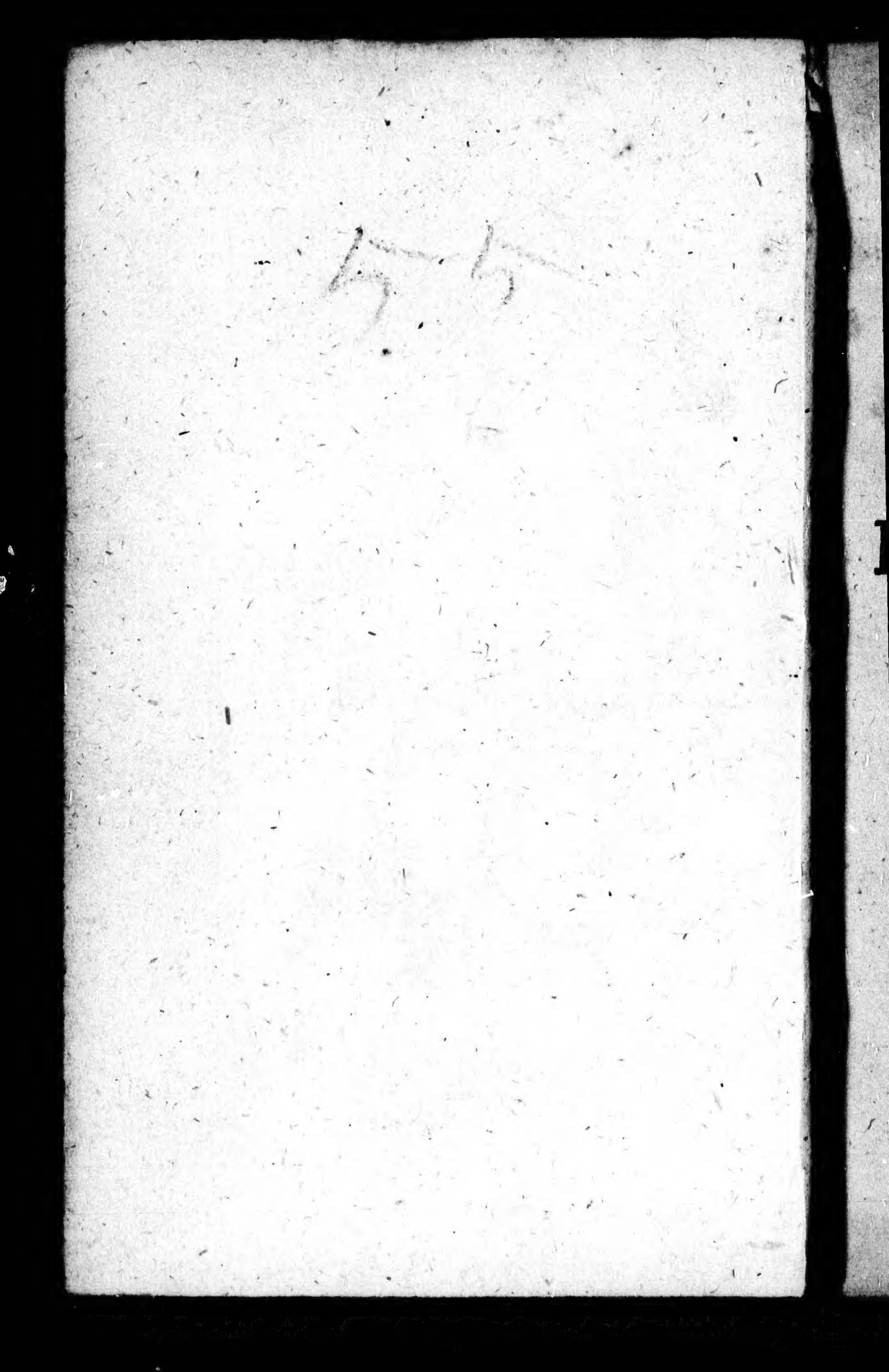
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		12X		14X		16X		18X		20X		22X		24X		26X		28X		30X		32X
							✓															



HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.

TOME NEUVIEME.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

PAR

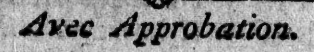
M. l'Abbé DE *BERAULT-BERCASTEL,*
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME NEUVIÈME.

Depuis le commencement du schisme des Grecs en 858, jusqu'à son renouvellement en 995.



A MAESTRICHT,
De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.
M. DCC. LXXXI.



Avec Approbation.

SOMMAIRES
DU NEUVIÈME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

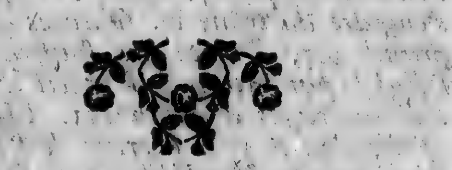
tentatives pour introduire le schisme dans l'Empire François 33. *Affaire de Lothaire & de Valdrade* 36. *Ecrit d'Hincmar sur ce sujet* 43. *S. Adon archevêque de Vienne* 44. *Affaires de Rothade de Soissons* 46. *Chicanes suscitées à Hincmar* 54. *Trouble calmé dans l'Eglise de Clermont* 55. *Vengeance impie des archevêques déposés, Theutgaud de Trèves & Gonthier de Cologne* 57. *S. Rembert succède à S. Anscaire* 58. *Conversion de Bogoris roi de Bulgarie* 60. *Réponse de Nicolas I aux consultations des Bulgares* 62. *Légats missionnaires en Bulgarie* 69. *Constantin apôtre des Chazares & des Moraves* 71. *Dernière lettre du Pape Nicolas à l'Empereur Michel* 73. *Assassinat du César Bardas. Basile le Macédonien associé à l'Empire* 75. *L'Empereur Michel est tué dans une ivresse* 78. *Basile chasse Photius, & rétablit S. Ignace* ib. *Mort du Pape Nicolas I. Sa sainteté* 81. *Adrien est forcé d'accepter le pontificat* 82. *Il est soupçonné d'avoir des vues contraires à celles de son prédécesseur* 83. *Fourberie sacrilège de l'Empereur Lothaire* 86. *Mort funeste de ce prince* 93. *Le pape Adrien s'ingere dans le gouvernement politique* 94. *Remontrances d'Hincmar à ce Pape* 95. *Convocation du huitième concile œcuménique* 97. *Réception des Légats du Pape à C. P.* 98.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

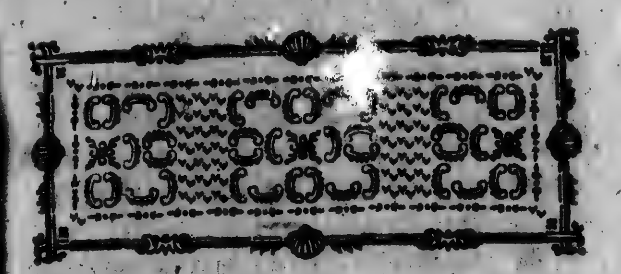
LIVRE VINGT-HUITIÈME.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

tribue une grande puissance aux évêques, afin de soumettre les seigneurs 360. Origine de la domination Germanique en Italie 361. Conduite imprudente & scandaleuse de Jean XII 362. Sa déposition 368. Election de Léon VIII 369. Vertus politiques & religieuses de S. Brunon de Cologne 370. Sa mort 372. Schisme dans l'Eglise de Rheims ib. Habileté de Hugues le Grand 374. S. Mayeul de Cluny 375. S. Luc le jeune 380. S. Paul de Latre 384. Suaire d'Edesse 391. Siméon Métaphraste 393. Constantin-Porphyrogenète fait refleurir les sciences & les arts 394. Il est empoisonné par son fils Romain le jeune, qui meurt lui-même peu après 396. Nicéphore Phocas Empereur ib. Ambassade de Luitprand à C. P. 397. Etat d'avilissement des évêques Grecs 404. Entreprises de Nicéphore sur les droits de l'Eglise 405. Ses avantages sur les Musulmans 406. Jean Zimisquès fait tuer Nicéphore & s'empare du trône ib. Œuvres de Luitprand 407. Traité des souffrances de l'Eglise par Atton de Verceil 408. Autres ouvrages d'Atton 411. Chronique de Frodoard 413. Vertus de l'Impératrice Sainte Mathilde 414. Coadjutorerie d'Adalbéron neveu de S. Udalric 419. Mort d'Otton I, & de S. Udalric d'Augsbourg 420 & seq. Succession de Papes & de désordres dans l'Eglise



HISTOIRE



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

Depuis le commencement du schisme de Photius en 858, jusqu'au huitième concile général en 869.

C'Étoit sans doute dans l'âge des ténèbres que devoit se tramer le tissu des noirceurs, des artifices & de tous les attentats, qui étoient nécessaires pour séparer une partie de l'Eglise, du centre de son unité. Il falloit que cette funeste catastrophe fût préparée de longue main, par l'oubli des saines maximes, par l'obscurcissement de tous les principes : fruit malheureux de l'abus des graces, & d'une jalousie damnable contre des frères qui se

montroient plus fidèles. L'Eglise d'Orient formée la première, & toujours fière de ce droit d'aînesse, après avoir néanmoins donné depuis peu les témoignages les moins équivoques de sa catholicité dans un concile œcuménique, se trouvoit dans ces dispositions pernicieuses, au temps que nous avons à décrire. Le germe de la dépravation étoit caché dans son sein, la fermentation ne se faisoit que sourdement : mais le mal pour éclater, & faire la plus funeste éruption, n'avoit besoin que d'une main téméraire qui levât l'appareil.

Nicet. pag. 1198 &c. L'Eunuque Photius avoit toutes les qualités nécessaires pour cela. C'étoit le plus bel esprit, & la plus méchante ame de son siècle, le génie le plus vaste & le plus cultivé, le plus entreprenant & le plus artificieux, illustre par sa naissance & par l'alliance de sa maison avec les Empereurs, illustré par les deux grandes charges de premier écuyer & de premier secrétaire, puissant par ses richesses, par son crédit, par son habileté à se faire des partisans & des créatures, à rendre ses coupables desseins plausibles, à surprendre jusqu'aux gens de bien. La religion qui ne parut jamais qu'un jeu pour lui, avoit tout à craindre d'un impie de ce caractère ; pour peu qu'il trouvât de fa-

cilité dans la puissance politique & coactive, seule capable de faire impression sur lui.

Mais l'Empereur Michel, fils de Théophile, avec autant d'impiété que Photius, n'avoit aucun sentiment de retenue, nulle idée de dignité ni de décence. Ce jeune Prince noyé dans la débauche, comme un nouveau Néron, ne connoissoit point d'occupation plus sérieuse, que de conduire un char dans les jeux publics. Il avoit continuellement autour de lui une troupe de vils débauchés, à qui il faisoit porter des ornemens pontificaux en dérision de la religion, & contrefaire nos plus augustes cérémonies. Il nommoit patriarche leur chef Gryllus, donnoit aux autres les noms des onze premiers prélats de la dépendance de C. P. & prenoit lui-même le titre de métropolitain de Colonie qui faisoit le douzième. Ils contrefaisoient tous ensemble les chants de l'Eglise, avec des instrumens de musique; & avec des vases d'or ornés de pierreries, qu'ils remplissoient de vinaigre & de moutarde, ils se jouoient sacrilègement de la communion.

Post. Theoph. IV. n. 21. 36, &c.

Comme ils faisoient leur procession, Gryllus avançant monté sur un âne à la tête de son cortège impie, ils se rencon-

trerent avec la procession patriarchale. Ravi de l'occasion, Gryllus sonna de la guitarre, en agitant sa chasuble. Tous ses bouffons l'imiterent, avec de grandes clameurs, & des huées mêlées d'injures obscènes contre le S. Patriarche Ignace & son clergé. Quelque temps après, l'Empereur fit inviter l'Impératrice Théodore sa mère dont il connoissoit la piété, à venir recevoir la bénédiction patriarchale. Elle s'approcha avec un respect religieux; & comme Gryllus habillé en patriarche détournoit le visage, elle se prosterna sur le pavé. Il fit une incongruité de la dernière insolence, en proférant quelques paroles infames, & ajouta aussi-tôt après: Princesse, nous vous donnons ce que nous avons. C'étoient les plus doux amusemens de l'Empereur Michel III, d'outrager tout ensemble la nature & la religion. Après avoir ainsi traité quelques années cette triste & respectable mère, il la contraignit enfin à se faire couper les cheveux, pour embrasser la vie religieuse, avec ses filles. Il vouloit que le Patriarche Ignace leur donnât l'habit; mais ce digne Pasteur répondit avec autant de sagesse que de magnanimité: Prince, quand j'ai pris le gouvernement de cette Eglise, j'ai juré de ne rien faire

Sim. Mag. c. 20.

contre votre gloire. Si vous la voulez flétrir vous-même, en manquant à votre propre ſang, je ne dois pas prêter mon miniſtère à cette indignité. Et qu'ont fait ces Princeſſes, pour être ainſi traitées? Après ce peu de paroles, il ſe retira. Auſſi-tôt l'Empereur fit enfermer ſa mère & ſes ſœurs, dans le château de Carien.

Il donna cependant toute ſa confiance, & le titre de Céſar, au Patrice Bardas ſon oncle, & frère de l'Impératrice, mais de mœurs bien différentes. Il avoit beaucoup d'habileté pour les affaires, il aimoit les ſciences & les ſavans, il rétablit les études preſque anéanties par une longue ſuite d'Empereurs ignorans, il inſtitua des écoles nouvelles & floriſſantes, où les mathématiques & la philoſophie reprirent un grand luſtre, ſous la direction de Léon autrefois archevêque de Theſſalonique, & beaucoup plus connu ſous le nom de Léon le Philoſophe. Mais Bardas avoit une ambition ſans bornes & ſans nulle délicateſſe: tous les moyens de conſerver la faveur lui étoient indifférens, & la gloire ou le déshonneur du Souverain lui ſembloient pour le moins égaux. Il ne s'étudioit qu'à profiter du peu de mérite & des vices de ſon neveu. Il s'abandonnoit lui-même aux paſſions les

plus dissolues, avec si peu de ménagement & d'attention à sa propre gloire, qu'il chassa sa femme pour vivre publiquement avec sa bru. Il paroit même avoir manqué des premiers principes de la religion, puisque dans cet état de désordre & de scandale, il se présenta un jour de solemnité pour participer aux saints mystères.

Nicet. vit. Ignat. t.viij.Con. p.1191.

Le Patriarche Ignace qui l'avoit souvent exhorté, & toujours en vain, à sortir du crime, l'exclut de la communion. Bardas en furie vouloit lui passer son épée au travers du corps. Mais Ignace, sans témoigner la moindre frayeur, le menaça de la colère de Dieu, d'une manière si terrible, qu'il le fit trembler lui-même. Ce mouvement de crainte ne fit qu'émouvoir son cœur, sans changer ses dispositions. Bien-tôt il usa de tout l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur, pour le porter aux dernières violences contre le S. Patriarche. Sa déposition fut résolue. Mais comme les méchans princes ont des raisons toutes particulières de craindre les troubles & les schismes, on entreprit de réduire Ignace par les mauvais traitemens à donner sa démission. On commença par le chasser du palais patriarchal, pour le reléguer dans l'isle

de Térébinthe. Après quelques jours, on lui envoya des grands & des évêques, pour l'engager à donner un acte de renonciation à son siège. On lui allégua des raisons spécieuses de céder au temps, on le plaignit, on le pria, on le menaça, sans pouvoir jamais l'ébranler. Cependant plusieurs évêques crioient à l'injustice, & menaçoient de ne point reconnoître le successeur qu'on donneroit à Ignace. Pour éviter le Ibid. pag.
tumulte & fermer la bouche aux prélats 1193.
qui faisoient le plus de bruit, l'artificieux César les prit en particulier, & promit à chacun d'eux la dépouille d'ignace, s'ils vouloient l'abandonner. A cette éblouissante promesse, leur indignation & leur zèle s'évanouirent. L'Empereur vous tiendra la parole que je vous donne en son nom, dit encore Bardas à chacun d'eux en particulier : mais quand il vous offrira le siège patriarchal, ne manquez pas au devoir de la modestie ; faites semblant de refuser. Ils le lui promirent. L'Empereur les manda chacun séparément, il leur fit l'offre, ils refuserent ; mais ils furent pris au mot.

Le choix étoit déjà fait. Pour remplir les vues de la Cour impie, il falloit un homme tel que Photius, encore laïc, & déjà schismatique, engagé dans le parti

d'Asbestas de Syracuse, qui avoit été déposé pour ses crimes par le patriarche de C. P. dont la Sicile dépendoit encore. Il ne resta aux évêques qui venoient de se laisser corrompre, que la honte d'une ambition stérile, & le dépit de servir un rival par leur lâche prévarication. Il se trouva néanmoins encore assez d'évêques amorcés par l'intérêt, pour soutenir une élection si criante, en exigeant de l'élu quelques promesses & quelques sermens qui ne pouvoient faire illusion qu'à une ignorance honteuse, ou plutôt à des consciences qui vouloient bien être trompées. L'Evêque schismatique de Syracuse ordonna l'auteur futur d'un schisme infiniment plus funeste. D'un laïc, occupé toute sa vie de la guerre ou des négociations politiques, il en fit en six jours un patriarche. Le premier jour, il le fit moine; le second, lecteur; le troisième, soudiacre; le quatrième, diacre; le cinquième, prêtre, & le sixième enfin, évêque du siège le plus illustre de l'Orient.

Deux mois n'étoient pas écoulés depuis cette ordination, que l'intrus donna carrière à toute sa méchanceté & à toute sa noirceur. Il persécuta sans ménagement les ecclésiastiques attachés au légitime

patriarche; il les fit flageller & déchirer de coups. Enſuite il les flattoit, leur offroit des richeſſes ou des dignités, les preſſoit par toutes les voies poſſibles de flétrir Ignace par des dépoſitions déshonorantes. Il entreprit même de le charger de crimes d'Etat. Toutes ſes manœuvres furent inutiles. Mais ayant Bardas pour lui, il ne laiſſa pas de faire arrêter le S. Patriarche, de le traîner de priſon en priſon, enchaîné comme un ſcélérat convaincu, & de le reléguer enfin dans l'iſle de Lesbos. Un officier s'emporta juſqu'à le ſouffleter avec tant de brutalité, qu'il lui fit tomber deux groſſes dents. On bannit, avec le S. Evêque, & après des traitemens auſſi indignes, les perſonnes que l'on croyoit dans ſes ſentimens. Toutes ces manœuvres tendoient à extorquer un acte de renonciation au ſiège patriarchal. Mais Ignace réſiſta ſi conſtamment, & mit tant de prélats dans ſes intérêts, que Photius fut dépoſé dans un concile, avec anathême, tant au ſchiſmatique qu'à quiconque le reconnoîtroit pour paſteur. L'intrus, de ſon côté, aſſembla un conciliabule par l'autorité impériale, & prononça contre Ignace quoiqu'abſent, une ſentence de dépoſition & d'anathême. Comme les évêques fidè-

les aux canons lui reprochoient en face un procédé si scandaleux, il les déposa eux-mêmes, & les fit emprisonner.

Nicet. p. Après un pareil éclat, l'imposteur eut
1203. le front d'envoyer des légats à Rome, & de mander au Pape, qu'Ignace avoit quitté de son propre mouvement l'Eglise de C. P. à cause de ses infirmités & de sa vieillesse, & qu'il s'étoit retiré dans un monastère, où on lui rendoit tous les honneurs & les devoirs convenables. Peu après, il récrivit en ces termes au Souve-
Ap. Ba- rain Pontife: Quand je pense au poids
ron. an. de l'épiscopat, à la foiblesse humaine,
859. & à la mienne en particulier, je ne puis exprimer quelle est ma douleur, de me voir engagé sous ce joug terrible. Mais l'Empereur, humain envers tout le monde & cruel pour moi seul, les métropolitains assemblés & tout le clergé, poussés je ne sais par quelle impression, vinrent à moi, si-tôt que mon prédécesseur eut renoncé à sa dignité. Sans écouter mes excuses, & sans me donner de relâche, ils m'ont déclaré qu'il falloit absolument me charger de l'épiscopat, ils m'ont fait violence, ils ont exécuté leur volonté, malgré mes larmes & mon désespoir. Ces protestations perfides sont suivies d'une profession de foi très-exacte. L'Empereur

envoya aussi une ambassade honorable, avec quatre évêques & de riches présens, pour appuyer l'imposture.

C'étoit Nicolas I qui occupoit la chaire de S. Pierre, où il avoit succédé à Benoît III, dès le 24 avril de l'année précédente; c'est-à-dire quinze jours seulement après la mort de son prédécesseur; parce qu'il ne fallut point attendre la confirmation de l'Empereur Louis, qui s'étoit trouvé à l'élection. On fut obligé de faire violence à la modestie de Nicolas, & de l'arracher de l'église de S. Pierre, où il s'étoit réfugié. Il ne tarda point à se montrer d'autant plus digne du pontificat, qu'il avoit paru en concevoir plus vivement les obligations & les périls. Les ambassadeurs de Michel, pour mieux surprendre le Pontife, étoient chargés de lui demander des légats, afin d'éteindre les restes de l'hérésie des Iconoclastes. Le Pape qui n'avoit rien appris des violences commises contre le S. Patriarche Ignace, fut cependant fort étonné de ne voir personne de sa part, au moins quant à ce qui concernoit la démission du patriarchat. Il usa de la haute prudence dont il étoit doué, assembla son concile, & députa enfin deux légats, Rodoalde évêque de Porto & Zacharie évêque d'A-

nagnie. Mais en les autorisant à l'effet de prononcer contre les Iconoclastes, il les chargea précisément, quant à l'affaire d'Ignace, d'en faire les informations juridiques, afin d'en juger ensuite lui-même sur leur rapport. Il écrivit en même temps à l'Empereur Michel & à Photius.

Il paroît par la lettre adressée à cet habile imposteur, que Nicolas commençoit à concevoir des soupçons contre lui, non-obstant sa profession de foi. Il ne blâme pas seulement l'irrégularité de son ordination; mais il déclare expressément qu'il n'y consent en aucune sorte, jusqu'à ce que les légats Romains étant de retour, il puisse connoître par eux sa conduite & son affection pour la religion. Dans la lettre à l'Empereur, il se plaint qu'Ignace ait été déposé, sans qu'on eût consulté le S. Siège, & sans des raisons canoniques, prouvées, ou juridiquement, ou par l'aveu de ce Patriarche. C'est pourquoi, poursuit-il, nous voulons suivant l'ordre établi, qu'Ignace comparoisse en concile devant nos légats; qu'on lui demande pourquoi il a quitté son peuple, & qu'on examine si sa déposition a été canonique. Qand le tout nous aura été référé, nous déciderons ce qu'il faudra faire pour le bien & la tranquillité de

Nic. Ep. 5. 6. 10.

votre Egliſe. Nicolas ſe plaint encore, [ſuppoſé le beſoin de donner un évêque à C. P.] qu'on ait pris pour cela un laïc, contre les canons des conciles & les décrétales des Papes. Il profita de la même occaſion, pour demander le rétabliſſement de la juriſdiction qu'on avoit enfin enlevée au S. Siège ſur l'Illyrie, l'Epire, la Macédoine, la Theſſalie, l'Achaïe, la Dardanie, la Méſie & la Dacie. Comme il prévoyoit les conſéquences de cette fatale négociation, il fit faire trois copies de ſa lettre, en garda une pardevers lui, deſtina la ſeconde à l'Empereur, & voulut que les légats conſervaſſent la troiſième, tant pour leur ſervir d'inſtruction, que pour la lire dans le concile qui ſe devoit tenir à C. P. en cas que le Prince n'y laiſsât point lire la ſienne.

Les appréhenſions du Pontife ne pouvoient être mieux fondées. Quand les légats arriverent à C. P. le premier ſoin du coupable fut d'empêcher qu'ils puſſent rien apprendre du changement dont ils venoient faire les informations. Pendant trois mois entiers, on ne les laiſſa parler à perſonne qu'à leurs gens. Après quoi, on leur déclara qu'il étoit temps de confirmer la dépoſition d'Ignace. Ils ſe récrierent ſur cette marche

Ep. Metroph. p. 1388.

étrange: mais on leur dit impérieusement qu'il n'étoit pas question de délibérer, que l'Empereur avoit pris sa résolution, que s'ils n'obéissoient, on les enverroit en exil, & qu'on les réduiroit à une telle misère, que la faim leur feroit rechercher ce qui fait le plus d'horreur. Ils succomberent, après huit mois de résistance.

Nicet. p. 1203. Cependant le Patriarche Ignace fut rappelé de Lesbos, mais toujours traité avec la même barbarie, sur-tout par un des principaux officiers de la flotte impériale, nommé Nicétas, qui ne rougit pas de prêter sa propre main à flageller les gens du Prélat. On vouloit donner un air canonique à sa déposition, en le condamnant dans un concile extrêmement nombreux, mais qui ne ressembla que par ce seul endroit aux conciles généraux, parmi lesquels les schismatiques ne manquerent pas de le compter. Il fut composé de cent dix-huit évêques, entre lesquels étoient les légats du Pape. L'Empereur s'y trouvoit avec les grands de la Cour, tous les magistrats & les principaux du peuple. Le concile étant assemblé, on fit citer Ignace par le Prevôt Baanès, au mépris du S. Patriarche & des canons qui ordonnoient qu'un évêque ne fût cité que par des évêques. Il

s'achemina vers l'églife des SS. Apôtres où fe tenoit l'affemblée, revêtu de fes habits pontificaux, accompagné de plusieurs évêques qui lui reftoient attachés, de quantité de prêtres & de moines, & d'une grande affluence de peuple. L'Empereur lui fit défendre fous peine de la vie, de paroître autrement qu'avec l'habit monaftique. Il obéit; mais pour ne pas préjudicier à fes droits, il dit en même temps d'une voix fort élevée, qu'il en appeloit au Souverain Pontife comme à fon juge légitime. On le traîna feul dans l'affemblée, & on le préfenta à l'Empereur, qui auffi-tôt le chargea d'injures. Il répondit avec tant de douceur & de modeftie, que ce prince violent en parut un peu touché, & lui permit, comme il le demandoit, de traiter d'abord avec les légats en particulier. On efpéroit que ces miniftres corrompus dont on s'étoit affuré, pourroient l'engager à donner fa démiffion. Ils s'y employerent en effet de tout leur pouvoir, fecondés par les évêques & les premiers courtifans, qui ne cefferent de le vifiter & de le folliciter pendant plufieurs jours confécutifs. Toute la perfévérance & les artifices de la féduction demeurerent inutiles. Il demanda d'être rétabli par provifion dans fon fiège,

& qu'on dépossédât, suivant les canons de Sardique, celui qu'on avoit mis en sa place avant que le Pape eût prononcé. A ce sujet, il cita la lettre d'Innocent Premier en faveur de S. Jean Chrysostome.

On étoit bien éloigné d'entendre à ces propositions. On le traina derechef au concile. Plus de soixante témoins subornés déposerent contre la canonicité de son élection au patriarchat, & contre sa conduite depuis qu'il étoit patriarche. Enfin après une assez longue contestation de la part de quelques évêques, & des légats même qui appréhendoient les suites de leur prévarication, on prononça la sentence de déposition contre Ignace. On le revêtit de l'habit patriarchal, pour l'en dépouiller avec ignominie. Les lâches légats avec la plûpart des évêques, pendant qu'on lui ôtoit les marques de sa dignité, crioient selon la coutume: Il en est indigne. Ainsi finit la première session de ce concile, ou plutôt de ce complot de brigands, aussi justement diffamé que celui d'Ephèse. On en tint une seconde, pour la forme, contre les Iconoclastes qui n'existoient plus; & l'on dressa quelques canons de discipline, où Photius inséra furtivement, & en vrai faussaire,

ce qui tendoit le plus ouvertement à la consommation de ses attentats. Il joua de même ce qu'il pouvoit y avoir d'évêques bien intentionnés, en falsifiant les lettres du Pape, qu'on lut selon la coutume, mais en supprimant ce qu'elles contenoient de contraire à la déposition d'Ignace.

Il sentit bien cependant qu'il ne seroit point en assurance, à moins de tirer une démission du Patriarche même. Pour le réduire à la donner, il le mit entre les mains de quelques officiers impitoyables, qui le renfermerent dans le tombeau de Constantin-Copronyme. Ils le tinrent quinze jours en cet endroit, lui firent passer une semaine entière sans manger, sans dormir, & toujours debout. Ils lui meurtrirent le visage de soufflets & de coups de poing, le mirent en chemise par un froid rigoureux, & l'attacherent étendu en croix le visage sur le pavé. Enfin ils le monterent sur l'arche du tombeau, qui étoit de marbre taillé en arrête, & lui attacherent de grosses pierres aux pieds; ajoutant à ces tourmens les injures, les dérisions, & les outrages de toute espèce. Après qu'il eut passé toute la nuit dans cette torture, ils le renverserent si rudement sur le pavé, qu'il en eut le corps

Thean. Post. Theoph. iv. n. 31.

tout froissé, & perdit beaucoup de sang. Comme il respiroit à peine, un de ces satellites lui prit la main, & lui fit marquer de force une croix sur un papier qu'on porta à Photius. Le faussaire écrivit au dessus la démission d'Ignace, & la confession des crimes qu'on lui supposoit; puis on le mit en liberté, comme s'il se fût démis volontairement. Mais quand le vertige de l'emportement eut fait place à la réflexion. Photius conçut qu'un acte de cette nature ne pourroit jamais lui servir. Pour se mettre une bonne fois l'esprit en repos du côté de ce concurrent inébranlable, il prit la résolution de lui faire crever les yeux & couper les mains, afin de lui fermer tout retour à une dignité dont il ne pourroit plus remplir les fonctions.

Déjà le palais de Pose; c'est-à-dire la maison de la mère d'Ignace qu'on y avoit laissé depuis sa dernière prison, étoit investi de gens armés, quand il s'évada, revêtu de l'habit de l'un de ses esclaves, & l'épaule chargée d'un bâton d'où pendoient deux paniers. A la faveur de la nuit & de ce déguisement, il fut pris pour un portefaix, gagna le rivage les larmes aux yeux, & passa aux isles de la Propontide. Là, il alloit souvent de l'une

à l'autre, se cachoit dans les antres & dans les halliers, avec des alarmes continuelles & toutes les incommodités imaginables: il osoit à peine, quand la faim le pressoit, venir à la dérobée demander quelque morceau de pain; réduit à porter envie aux mendians de profession, lui fils d'Empereur, & chef de la hiérarchie de l'Empire.

Celui qui prend soin d'honorer ses serviteurs quand les puissances du siècle les couvrent d'opprobre, défendit la gloire d'Ignace, d'une manière aussi éclatante qu'il s'étoit autrefois déclaré pour Chrysostome, son prédécesseur & son modèle. En même temps que ce bon pasteur; Nicet. p.
pour n'avoir point abandonné son trou- 1210.
peau, étoit recherché de tous côtés par des troupes de meurtriers, un horrible tremblement de terre ébranla la ville de C. P. & menaça pendant quarante jours de la renverser de fond en comble. Le peuple se mit à crier, que c'étoit pour venger leur saint Evêque que la colère divine alloit les ensevelir avec ses persécuteurs sous les ruines de leur ingrate patrie. L'Empereur Michel & le César Bardas craignant tout de la multitude au désespoir, jurerent publiquement qu'on ne feroit aucun mal à Ignace, ni à ceux

qui l'avoient caché, & qu'il pouvoit reparoître en assurance. Il revint en effet, sur cette promesse: Bardas le reçut honorablement, & lui demanda d'un air étonné, pourquoi il avoit erré comme un fugitif. Ignace qui n'étoit pas la dupe de cette dissimulation, répondit avec une noble candeur, qu'il avoit suivi ce que dit l'Evangile, quand on étoit persécuté dans un endroit, de fuir dans un autre. On lui assigna son monastère pour demeure: il y fut mis en pleine liberté; & le tremblement de terre cessa aussi-tôt.

Cependant les légats du Pape retournerent à Rome. L'Empereur Michel les fit suivre de près par un ambassadeur: chargé des actes de son concile, & de lettres fort pressantes qui en demandoient la confirmation. Photius, de son côté, écrivit une lettre, où la rhétorique & les supercheries Grecques n'étoient pas épargnées. La charité, dit-il, qui resserre les nœuds de l'amitié, & qui dissout les trames de la discorde, doit écarter à plus forte raison tout ce qui pourroit diviser le père & les enfans. Je vous écris pour me justifier, & non pas pour vous contredire. Votre Sainteté m'a fait des reproches, qui sans doute me sont fort sensibles: mais je ne les attribue qu'à son af-

Ep. Phot. ex cod. Golum.

ſection paternelle pour moi, & à ſon zèle pour la diſcipline de l'Egliſe. Il n'en eſt pas moins vrai, que je ſuis beaucoup plus digne de compaſſion que de blâme. On m'a élu, malgré moi; je pleurois, je réclamois, je me déſolois, tout le monde en a été témoin; on m'a donné des gardes, on m'a mis en priſon, comme un criminel. J'ai perdu la paix & la douceur de la vie, que je goûtois au milieu d'une troupe d'amis vertueux, dans l'étude de la ſageſſe & la recherche de la vérité. Vous ſavez les embarras de la place où je ſuis à préſent, l'indocilité du peuple, ſon humeur ſéditieuſe, ſon averſion de tout ce qu'on nomme ſupérieurs. Il murmure, ſi on lui refuſe ce qu'il demande, ſi vous le lui accordez, il s'en prévaut pour exiger davantage, & ſouvent pour vous mépriſer. Il faut continuellement ſe contraindre, paroître gai quand on eſt dans l'affliction, ſévère en exerçant la bienfaiſance, reprendre ſes amis, ſe roidir contre ſes proches, réprimer tous les pécheurs, s'attirer la haine de la multitude.

Mais, dira-t-on, vous deviez réſiſter à la violence. Mais eſt-ce à celui qui la ſouffre ou à ceux qui la font, qu'il s'en aut prendre. J'ai peut-être réſiſté plus

qu'il n'etoit expédient. Hélas! ſi je n'euſſe craint des ſuites plus dangereuſes, j'aurois réſiſté juſqu'à la mort. Mais il s'agiſſoit de violer les canons qui défendent d'élever un laïc à l'épiſcopat. Je pourrois encore ici me contenter de répondre, que je n'ai jamais déſiré & que je ne conſerve que malgré moi la place, où l'on m'a forcé de paſſer de la fange du ſiècle. Toutefois il faut juſtifier nos pères Nicéphore & Taraiſe, qu'on blâme à mon occaſion. Pour cela il ſuffit d'obſerver, que les règles & les coutumes ſont différentes dans les différentes Egliſes, qu'elles n'obligent que dans les lieux où elles ſont reçues. Or l'Egliſe de C. P. n'avoit pas reçu les canons qu'on dit avoir été violés. Dans l'Occident même, les Latins oſeroient-ils condamner Ambroiſe, la gloire de leur pays? Ils ne condamneront pas non plus Nectaire, s'ils ne veulent condamner le concile œcuménique qui confirma ſon ordination. Je ne le dis pas par un eſprit de diſpute & de contrariété; puiſque j'ai opiné en plein concile à ce qu'aucun ſujet par la ſuite ne ſoit élevé à l'épiſcopat, ſans avoir paſſé par tous les degrés ordinaires de la cléricature. Ce ſeroit faire injure à nos pères, de donner un effet rétroactif à la

règle que vous obſervez : mais comme nous ſommes toujours prêts à écarter les ſujets de ſcandale, nous en avons fait une loi pour la ſuite. Et plût à Dieu qu'elle eût été de tout temps en vigueur à C. P. j'aurois évité les embarras dont je ſuis accablé ! Daignez au moins nous délivrer des plus fâcheux de tous ; c'eſt-à-dire de ces vagabonds inquiets qui courent ſans ceſſe d'ici à Rome. Nous nous réjouiſſons ſans doute, qu'on vous aille baiſer les pieds : mais ſous prétexte de ce ſaint pélerinage, il eſt bien des pécheurs qui ne conſultent que leur lâcheté, & ne cherchent qu'à ſe ſouſtraire à la pénitence qu'ils méritent. Vous ne pouvez mieux déconcerter leur oblique deſſein, qu'en renvoyant ceux qui ne ſeront pas munis de nos lettres. On voit dans ces dernières paroles de Photius, avec quelle adreſſe il cherche à inſpirer des préventions contre les Orientaux, qui demeurant fidèles à Ignace, alloient à Rome implorer le ſecours du Pape.

Les légats qui s'étoient concertés avec ce fourbe, ne firent pas leur rapport avec moins d'artifice que lui. Ils ap- Nicet.
puyerent principalement ſur la ſageſſe du Ep. 10.
dernier concile de C. P. qu'ils traitoient d'œcuménique ; ſur le mérite de Photius,

le plus rare & le plus éclatant, disoient-ils, qui eût illustré l'Orient depuis bien des siècles, & qui seul l'avoit fait choisir, malgré toutes les répugnances de sa modestie. On n'avoit pas cru, ajoutent-ils, que son état de simple laïc qu'il avoit opposé lui-même, dût plutôt l'écarter de l'épiscopat, que d'autres sujets fort inférieurs en mérite à ses qualités transcendantes. Tous ces artifices ne purent surprendre un Pontife aussi attentif & aussi pénétrant que Nicolas. D'ailleurs Ignace avoit trouvé moyen d'instruire le Pape, de tout ce qui s'étoit passé au faux concile de C. P. de la prévarication de ses légats, & des horribles violences qu'on lui avoit faites, pour arracher de lui une démission. Nicolas répondit à l'Empereur, qu'il reconnoîtroit toujours Ignace pour patriarche, à moins qu'après avoir connu juridiquement de cette affaire, il ne le trouvât coupable, & qu'alors on verroit si Photius pouvoit être élu canoniquement. Il écrivit en même temps aux patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, & à tous les métropolitains d'Orient, de continuer à communiquer avec Ignace, & de ne regarder Photius que comme un laïc.

L'année suivante, étant encore mieux informé,

informé, & sensiblement affligé de la tache que la prévarication de ses légats avoit imprimée à l'Eglise Romaine, il voulut l'effacer de la manière la plus prompte & la plus éclatante. Il assembla pendant l'hiver de l'an 863 un concile à Rome, où, après avoir examiné la cause dans toutes les formes, sur les relations des deux parties, le Légat Zacharie fut convaincu par sa propre confession, puis excommunié & déposé de l'épiscopat. Rodoalde son collègue qui étoit absent, fut cité pour être jugé avec la même rigueur. On annulla solemnellement le faux Nicol.
concile de Photius, on le traita de brigan- ep. 8.
dage semblable à celui de Dioscore à Ephèse, & l'on prononça le jugement en ces termes:

Photius qui a tenu le parti des schismatiques, & quitté l'état militaire pour être immédiatement après ordonné par Grégoire de Syracuse condamné lui-même depuis long-temps; qui du vivant de notre confrère Ignace patriarche de C. P. a usurpé son siège, & s'est emparé de la bergerie comme un voleur; qui en concile a osé déposer & anathématiser Ignace; qui a violé le droit des gens, pour corrompre les légats du S. Siège, & les a obligés, non seulement d'enfreindre, mais de combattre nos or-

dres; qui a chaſſé les paſteurs fidèles, & en a mis d'autres à leur place; qui continue de perſécuter l'Egliſe, & ne ceſſe d'exercer des traitemens barbares contre notre frère Ignace: que Photius coupable de tant de crimes, ſoit privé de tout honneur ſacerdotal, & de toute fonction eccléſiaſtique, par l'autorité de Dieu tout-puiſſant, des Apôtres S. Pierre & S. Paul & de tous les ſaints, des ſix conciles généraux & du jugement que le S. Eſprit rend par notre organe. Si après avoir eu connoiſſance de ce décret, il s'efforce de retenir le ſiège de C. P. & empêche Ignace de gouverner paiſiblement ſon Egliſe; ou s'il oſe s'ingérer en quelque manière que ce ſoit dans le ſaint miniſtère; qu'il ſoit exclus de toute eſpérance de rentrer dans la communion, & demeure anathématiſé, ſans pouvoir participer au corps & au ſang de J. C. ſinon à l'article de la mort. Que Grégoire de Syracuſe, qui a conſacré Photius, & que tous ceux que Photius a ordonnés, ſoient auſſi exclus de toutes les fonctions cléricales. Quant à notre frère Ignace, chaſſé de ſon ſiège par la violence de l'Empereur & la prévarication de nos légats, nous déclarons de l'autorité de J. C. qu'il n'a jamais encouru la dépoſi-

tion ni l'anathême, n'ayant été condamné que par ceux qui n'en avoient aucun pouvoir. C'eſt pourquoi nous le rétabliſſons dans ſa dignité & ſes fonctions. Quiconque à l'avenir lui cauſera quelque empêchement ou quelque trouble ſans l'aveu du S. Siège, ſera déposé s'il eſt clerc, & anathématiſé s'il eſt laïc, de quelque rang qu'il ſoit. Nous ordonnons auſſi ſous peine d'anathême, que les évêques & les clercs déposés depuis l'injuſte expulſion d'Ignace, ſoient rétablis dans leurs Egliſes & leurs fonctions, nonobſtant les crimes dont on les accuſeroit: ſur quoi néanmoins ils doivent être jugés, mais ſeulement par le S. Siège. Enfin le concile de Rome confirme la tradition touchant la vénération des images, qui étoit le ſeul objet pour lequel le Souverain Pontife avoit autoriſé ſes légats.

A la nouvelle de ce jugement, l'Empereur Michel, le plus violent des hommes lorſqu'on oſoit le contredire, entra dans une horrible fureur. Ce n'eſt pas que ce Prince, dépourvu de tout ſentiment de religion, ſe ſouciât de l'Egliſe de C. P. ni de ſon patriarche. Tandis qu'il pouſſoit cette affaire avec tant d'ardeur, par l'impulſion de Bardas qui lui imprimoit tous ſes mouvemens, il choiſit

le plus diſſolu de ſes compagnons de débauche, nommé Théophile, & l'ayant fait revêtir des habits pontificaux parmi ſes farceurs habillés en prêtres, on lui entendit dire qu'au lieu d'un patriarche, il y en avoit trois à C. P. que Théophile étoit le ſien, Photius celui de Bardas, & Ignace celui des Chrétiens. Photius qui pour les fauteurs de ſon ambition, avoit toute la complaiſance des gens qui ne tiennent à aucuns principes, appeloit ces extravagances & ces ſacrilèges, les jeux d'eſprit & les ſaillies amuſantes d'un jeune Prince. Mais il voyoit bien mieux que l'inconſidéré Michel, les effets que le jugement apoſtolique ne manqueroit pas de produire juſqu'en Orient, ſur une bonne partie des Fidèles.

Pour donner le change aux Orientaux touchant les vraies diſpoſitions du Pape, déjà il avoit uſé d'une ſupercherie, la plus inſigne peut-être qu'ait jamais employée ce déterminé fauſſaire. Entre les lettres que le vigilant Pontife écrivit en grand nombre au ſujet du ſchiſme de C. P. il y en eut une où il défendit par l'autorité apoſtolique aux trois patriarches & à tous les prélats de l'Orient, de participer en aucune ſorte à l'intruſion de Photius, & leur commanda de publier

Nicol. ep. 4.

cette lettre dans leurs diocèses, de manière qu'elle parvînt à la connoissance de tout le monde. Photius eut l'impudence d'en supposer une toute contraire ; & pour faciliter au moins la première surprise, il usa de ce stratagême. Il engagea un aventurier, nommé Eustrate, & revêtu d'un habit de moine, à se présenter au palais patriarchal, à l'heure où il s'y rencontroit le plus de monde, & à lui dire publiquement, qu'il arrivoit de Rome où il avoit été porter les plaintes d'Ignace, mais que ce voyage avoit dissipé ses préventions. Le Pape, ajouta Eustrate, n'a pas seulement daigné regarder la lettre d'Ignace ; & je me suis cru obligé de vous la rapporter. Il lui remit à l'instant cette lettre supposée, & lui en présenta une seconde également contrefaite, qui s'adressant à Photius de la part du Pontife, lui faisoit des excuses sur la mésintelligence qui avoit été entr'eux, le recevoit à sa communion, & lui promettoit une amitié inviolable. Photius, au gré de qui sans doute le gouvernement n'en faisoit pas encore assez contre Ignace, porta aussi-tôt ces lettres à l'Empereur & au César Bardas qu'il jouoit les premiers, afin de réveiller leur animosité contre le S. Evêque. Ignace fut en effet

Nicet. vit. Ign. p. 1215.

resserré de nouveau. On l'interrogea, on interrogea ses gens, on demanda à Eustrate qui lui avoit remis la lettre d'Ignace au Pape. Il répondit que c'étoit Cyprien, l'un des disciples les plus affidés d'Ignace. Mais dans la confrontation, il se trouva que le calomniateur ne connoissoit, ni Cyprien, ni personne de la maison d'Ignace. Dans le premier mouvement de l'indignation, Bardas fit rudement fustiger Eustrate: mais Photius, pour le dédommager, lui procura une charge distinguée parmi les ministres de la justice. Telle étoit son habileté dans l'art de l'imposture, capable de surprendre Bardas lui-même, & de faire succéder à la plus vive indignation de ce César les applaudissemens & les récompenses.

Ce n'étoit pas sans raison que Photius avoit pris tant de soin de cacher à C. P. les véritables dispositions du Chef de l'Eglise. Aussi-tôt qu'on y eut appris la condamnation de cet usurpateur sacrilège, il se fit une révolution soudaine dans tous les esprits, & plusieurs se séparerent de lui ouvertement, comme d'un schismatique. Ainsi tous les artifices lui devenant inutiles, il usa des moyens les plus violens pour se faire obéir par la crainte. Il fit punir, comme des rebelles & des

séditieux, tous ceux qui faisoient difficulté de le reconnoître. En même temps, pour éviter le blâme de ces cruautés, & s'acquérir la réputation de bon pasteur, il écrivit à Bardas avec qui il s'entendoit parfaitement, les lettres les plus remplies en apparence de la douceur évangélique & de la tendresse pastorale. Il le conjuroit de pardonner à des infortunés qui l'étoient à son occasion, quelque coupables qu'on les trouvât; parce que les peines d'une multitude de malheureux qu'il ressentoit toutes lui seul comme les siennes propres, lui devenoient insupportables & le mettoient au désespoir.

Phot. ep. ad Bard. ex cod. Sfort.

Pour comble d'attentats, il convoqua une assemblée d'évêques assez peu nombreuse, qu'à force d'impostures & de suppositions il travestit en concile œcuménique. Il y faisoit présider l'Empereur avec les légats des trois grands sièges de l'Orient, traçant ainsi le plan du schisme aux Grecs, & à tant d'autres sectaires imitateurs fidèles de ces adulations politiques. On y supposoit aussi, avec des lamentations affectées, des crimes de toute espèce imputés au Pape Nicolas, les dépositions d'une multitude de témoins qui attestoient la vérité de ces accusations, & des réclamations ani-

Anast. præf. in 8. Synod.

mées pour en demander justice au concile. Cependant, comme il n'étoit pas dans les règles de condamner un absent, les Pères rejetoient ces représentations; & Photius se rendant comme malgré lui, recevoit les accusations, & examinoit la cause. Enfin, sans égard aux hommages éclatans & réitérés qu'il avoit rendus à la primauté du S. Siège, il condamnoit le Souverain Pontife, prononçoit contre lui la déposition, & l'excommunication contre ceux qui communiqueroient avec lui. Après avoir dressé lui seul tous ces actes supposés, il les fit souscrire par vingt-un évêques, & ajouta des souscriptions fausses jusqu'au nombre de mille. Telles furent aussi celles des Empereurs Michel & Basile associé depuis peu à Michel, de tous les sénateurs, des trois légats d'Orient, d'une infinité d'abbés & de clercs. Il prit encore le titre de Patriarche Œcuménique, mais dans un sens bien plus mauvais que ne l'avoit pris en premier lieu Jean le Jeûneur. C'est Photius qui mit en avant, qu'au moment où les Empereurs avoient passé de l'Italie dans la Grèce, la primauté de l'Eglise Romaine avoit aussi passé de l'ancienne Rome à la nouvelle: source intarissable d'illusions pour les Grecs, & le vrai principe de leur entière défection.

Il écrivit enſuite une lettre circulaire aux trois patriarches, & leur repréſenta les Latins, non ſeulement comme les corrupteurs de la diſcipline, mais comme des hérétiques qui anéantiſſoient la foi des premiers myſtères. Sans craindre la honte de l'inconſéquence & de la contradiction, il leur fit un crime du jeûne du ſamedi & du célibat de leurs prêtres, les traduiſant comme des Manichéens qui condamnoient le mariage, après avoir expreſſément approuvé dans ſes lettres précédentes ces diverſités de coutume, dans les diverſes Egliſes. Ce fut alors auſſi qu'il induiſit les Orientaux à traiter d'héréſie la doctrine des Latins, qui depuis tant de ſiècles rapportoient la proceſſion du S. Eſprit aux deux autres perſonnes de la Trinité, ſans que les Orientaux, dans tous les conciles œcuméniques qu'on avoit célébrés chez eux, s'y fuſſent jamais oppoſés.

Portant ſes vues encore plus loin, & ne ſe propoſant rien de moins que la ruine totale de l'Egliſe Romaine, il entreprit de ſéparer du Pape toutes les régions ſoumiſes à la domination Françoiſe, & qui faiſoient dans l'Occident une portion ſi conſidérable de l'Egliſe, qu'on les appeloit communément l'Empire ou le

royaume des Chrétiens. Pour gagner l'Empereur Louis fils de Lothaire, il lui avoit donné dans son concile supposé le titre d'Empereur, sans égard aux prétentions jalouses des Empereurs Grecs, & l'Impératrice Ingelberge qui avoit un grand pouvoir sur l'esprit de son époux, y avoit été qualifiée d'Auguste, & de nouvelle Pulquérie. Avec les actes de ce concile, il leur envoya des présens & des lettres pleines d'adulations, où il prioit Ingelberge de persuader à l'Empereur de chasser de Rome le Pape Nicolas, comme déposé par un concile œcuménique.

L'entreprise inouie de quelques prélats François avoit donné lieu à l'espoir de Photius, du côté des Occidentaux. Gonthier de Cologne & archi-chapelain, Teutgaud de Trèves qui étoit en faveur auprès du Roi Lothaire frère de l'Empereur Louis, ayant été déposés par le Pape comme fauteurs de la vie déréglée & scandaleuse de leur souverain, avoient porté leur ressentiment impie jusqu'à traiter de réunion avec les schismatiques de C. P. Ils avoient adressé à Photius, en forme de lettre, un libelle des plus outrageans qui eussent encore été publiés contre le Chef de l'Eglise. Ils y chargerent Nicolas de mille forfaits,

le traitoient d'excommunié, se contentoient, disoient ils d'un ton de sectaires, de la communion des vrais Fidèles, & demandoient celle de la Grèce, qu'ils traitoient, toute révoltée qu'elle étoit contre l'Eglise, comme si elle en eût été la partie la plus saine & la plus illustre. Ils prioient en même temps le faux Patiarche de C. P. de communiquer ce violent manifeste à toutes les Eglises patriarchales. C'est ce que nous apprend, Annal. Bertin. entre plusieurs monumens divers, la lettre circulaire de Photius aux grands sièges, auprès desquels il ne manqua pas de se prévaloir d'une acquisition si précieuse à tous les sectaires, toujours prêts à s'unir ensemble contre le Siège Apostolique, quelque antiphatie qu'il y ait d'ailleurs entr'eux.

Mais pour connoître toute l'indignité de cette manœuvre, il faut la reprendre dès son principe. Lothaire, fils de l'Empereur de même nom & roi de Lorraine, s'étoit abandonné à une malheureuse passion qui troubla tout le repos de sa vie, & qui fut enfin la cause de sa perte. Après une année de mariage avec Theutberge fille de Boson comte d'une partie de la Bourgogne, il se dégoûta de cette Princesse; & pour rompre ses engage-

de divorc. Loth & Th. t. 1. Hincm. p. 557 &c.

mens, il l'accuſa d'inceſte avec ſon propre frère. L'épreuve de l'eau bouillante, ordonnée par les ſeigneurs du conſentement du Roi, juſtifia Theutberge ſans lui conférer le don de plaire à ſon époux. Une jeune perſonne, nommée Valdrade, avoit pris la place de la Reine dans le cœur de Lothaire, & le tenoit tellement engagé par ſes attraits & ſes artifices, que dans les préjugés du temps ſur le pouvoir de la magie, elle paſſa pour l'avoir enſorcelé. Après une longue ſuite de fourberies indignes de la majeſté royale, & plus encore de quelques prélats qui en furent les exécuteurs; on força la Reine par la crainte de la mort à s'avouer coupable. Son mariage fut diſſous par un concile de huit évêques tenu à Aix-la-Chapelle en 862, la Princeſſe renfermée dans un monaſtère, & Lothaire épouſa Valdrade.

Mais l'infortunée Theutberge craignant des effets plus terribles encore de la violente paſſion du Roi ſon mari, s'échappa de ſa priſon, & ſe retira dans les Etats du Roi Charle. Elle avoit pris la précaution d'envoyer implorer le ſecours du Souverain Pontife, contre une oppreſſion ſi ſcandaleuſe pour le Monde Chrétien. Elle l'avoit même prévenu ſur

l'affreuſe alternative à laquelle on la réduiſoit, ou de ſe diffamer elle-même, ou de s'expoſer aux plus funeſtes extrémités; ajoutant que s'il venoit à apprendre qu'elle eût fait l'aveu qu'on exigeoit d'elle, ce ſeroit la ſeule violence qui l'auroit arraché à une Reine, traitée plus mal que la dernière des eſclaves.

Lothaire fut réduit par le Roi Charle à demander lui-même un concile à ce ſujet, & le Pape voulut qu'avec deux évêques du royaume de Germanie, il s'y en trouvât deux autres du royaume de Neuſtrie, & deux encore du royaume de Provence. La ville de Metz fut marquée pour le lieu de l'aſſemblée, où le Pape envoya deux légats, Jean évêque de Ficolo, & Rodoald de Porto, le même qui avoit prévariqué à C. P. mais dont le crime n'étoit pas encore connu. Les légats auſſi bien que le concile, avoient l'ordre de référer de leur jugement au Pontife, afin qu'il le confirmât ou l'annulât, ſelon les règles de la prudence & de l'équité. Ayant appris depuis, que Lothaire avoit déjà épouſé Valdrade, il écrivit une lettre circulaire aux évêques de Gaule & de Germanie, pour leur enjoindre de ſe rendre inceſſamment à Metz avec ſes légats, d'y citer Lo-

Annal. Metenſ. an. 865. Nicol. Ep. 58.

thaire, & après l'avoir entendu, de prononcer un jugement canonique. Le Prince, par un nouvel artifice, prétendoit avoir été marié à Valdrade avant d'époufer Theutberge, & du confentement même de l'Empereur Lothaire. Le Pape, dans une inftruction donnée à fes légats, les avertit d'examiner fi ce prétendu mariage s'étoit fait publiquement en préfence de témoins, & quelle caufe l'avoit fait caffer pour contracter enfuite avec Theutberge.

La fageffe & les attentions du Pontife ne pouvoient pas aller plus loin: mais la foibleffe de fes légats & d'une multitude d'évêques rendit toutes fes précautions inutiles. Après la prévarication de Rodoald à C. P. il lui en coûta peu de trahir une feconde fois l'honneur du S. Siège. Jean de Ficolo ne fut pas plus fidèle. Lothaire, par la profufion des largeffes & des honneurs, avoit difpofé les principaux prélats, efclaves de la Cour & de la fortune, d'une manière bien plus favorable que ne le pouvoient faire tous les moyens du droit & de l'éloquence. Il fe contenta de repréfenter qu'en époufant Valdrade, il n'avoit rien fait que par l'autorité des évêques. Ils en tomberent d'accord, & foutinrent leur fentiment, comme la première fois, par

quelques témoignages de l'antiquité. Ils se fondoient sur un commentaire de S. Paul attribué faussement à Saint Ambroise, où il est dit que la nécessité de garder la continence, après la séparation pour cause d'adultère, ne regarde que la femme: doctrine constamment démentie par l'enseignement de l'Eglise Latine, & qu'on croit même avoit été insérée dans ce commentaire par une autre main que celle de l'auteur, quel qu'il soit. Les légats, corrompus par argent, ne laissèrent pas de ratifier tout ce qui avoit été résolu. Ainsi l'adultère triompha, l'an 863, au nombreux concile de Metz, comme il avoit triomphé l'année précédente a celui d'Aix-la-chapelle.

Conc. Trid. sess. 24. c. 7. V. not. edit. Ben.

Nicolas I, le plus inaccessible peut être de tous les Papes aux craintes & aux respects humains, avoit autant de sagacité pour percer les voiles de l'artifice, que de courage pour venger l'innocence. Insensés, dit à ce sujet un annaliste du pays, en parlant des Archevêques Gonthier & Theutgaud qui se chargerent des actes du concile de Metz, pour les aller faire approuver de ce Pape; insensés d'imaginer que leurs vaines subtilités pourroient former des nuages impénétrables au flambeau du Siège Apostolique. En

Ann. Met.

effet, quand ces deux prélats arriverent à Rome, le Pape Nicolas informé du scandale de Metz, avoit déjà assemblé les évêques d'Itali, pour le réparer. On n'avoit pas laissé ignorer au Pontife, que les Archevêques de Trèves & de Cologne étoient les principaux artisans de cette trame d'iniquité. On les fit entrer au milieu des Pères. Le Pape les reçut avec dignité, & avec une froideur imposante. Ils lui présenterent, d'un air mal assuré, le jugement de leur concile, signé de leur main, & le prierent d'y souscrire. Le Pape ayant fait lire cet écrit, leur demanda s'il contenoit leur sentiment. Ils répondirent que leurs souscriptions en faisoient foi, & qu'ils n'avoient point de raison de les rétracter. Retirez-vous à vos logis, leur dit séchement le Pontife, jusqu'à ce qu'on vous rappelle au concile. On les manda quelques jours après; & en leur présence, on anathématisa leur écrit, d'un consentement unanime, puis on les déposa de l'épiscopat. Ensuite le Pape envoya les actes de son concile à tous les évêques des Gaules, d'Italie & de Germanie; c'est-à-dire à toutes les Eglises de l'Empire François.

Tom. 3. Conc. Gall.

Ces actes qui ne contiennent guère que la sentence de condamnation, étoient

conçus en ces termes : Par le jugement du S. Esprit & l'autorité du Prince des Apôtres, nous cassons & annullons aujourd'hui & pour toujours le concile tenu à Metz par des évêques qui ont prévenu notre jugement, & ont osé violer les réglemens du S. Siège ; nous privons de toutes fonctions épiscopales Theutgaud de Trèves primat de la Belgique, & Gonthier de Cologne, convaincus tant par leur confession que par leur écrits. Pour les autres évêques leurs complices, nous les frappons de la même sentence que leurs séducteurs, s'ils les suivent dans leur égarement. Que s'ils s'en détachent, & demandent pardon au S. Siège, ils ne perdront pas leur rang.

On réitéra aussi dans ces actes l'anathême déjà lancé contre Engeltrude, qui erroit dans un libertinage effronté, loin du Comte Boson son époux, aussi malheureux en femme que sa fille Theutberge l'étoit en mari. On crut pouvoir arrêter les effets du scandale, en excommuniant Engeltrude : mais elle trouva une retraite & un accueil favorable à la Cour de Lothaire. Baudouin, depuis Comte de Flandres, y vint chercher en même temps l'impunité contre un attentat de même genre, & qui annonçoit encore

plus d'impudence. Il avoit outragé la famille royale, en enlevant Judith fille de Charle le Chauve & cousine-germaine de Lothaire, & il se réfugioit avec elle chez ce Prince, trop licencieux lui-même pour user de sévérité contre la débauche. Cependant Lothaire, en faisant ainsi de sa Cour l'asyle de l'incontinence, n'encourut pas seulement l'indignation du Roi son oncle; mais il se rendit odieux à ses propres sujets. Telle fut la cause de ses alarmes & de ses chagrins perpétuels, de tant de vils personnages qu'on lui vit remplir, de ses basses justifications, de sa duplicité & de son hypocrisie jusques sur le trône. Le Roi Charle étant outré de la protection que Lothaire accordoit au ravisseur de Judith, il fallut que Louis de Germanie se fit médiateur entre ces deux princes. Lothaire fut obligé de promettre satisfaction pour Judith, & pour Theutberge, il entreprit sérieusement de se justifier.

Il n'avoit rien épargné, pour avoir dans son inconduite l'approbation d'Hincmar, l'une des principales lumières de son siècle. Ce savant Prélat avoit été invité au concile d'Aix-la-Chapelle, & Adventius de Metz avoit fait le voyage de Rheims, pour le presser d'y venir. Mais

l'Archevêque éventant la manœuvre s'excusa sur ses infirmités. Il réfusa même, sous différens prétextes, d'envoyer en sa place un évêque de sa province. On ne laissa point de publier après ce concile qu'Hincmar en approuvoit la décision. Comme ces bruits injurieux commençoient à prendre dans l'esprit de plusieurs personnes distinguées parmi les ecclésiastiques & les grands, il ne tarda point à confondre l'imposture. A ce sujet, il composa un ouvrage assez long, où l'on voit que ce grand homme [tant il est difficile de surmonter les préjugés communs] ne désaprouvoit pas l'épreuve du feu, & attribuoit un grand pouvoir aux maléficiers. Il commence son ouvrage par établir l'autorité du S. Siège, dont on devoit attendre la décision dans une affaire si importante. Dans tous les doutes, dit-il, qui on trait à la foi, il faut consulter l'Eglise Romaine, la mère & la maîtresse de toutes les autres, & suivre ses avis salutaires. C'est à quoi sont particulièrement obligés ceux qui habitent l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile & les isles adjacentes, où il est constant que la foi a été portée par des ouvriers évangéliques qui avoient reçu leur mission de S. Pierre, ou de ses successeurs.

Sur le point précis de la queſtion, il décide que ſelon l'évangile l'adultère eſt le ſeul motif de ſéparation entre les perſonnes mariées: encore faut-il qu'elle ſoit ordonnée par la puiſſance eccléſiaſtique, & après cette ſéparation, les parties n'ont pas la liberté de ſe remarier. Fondé ſur ce principe, il prend hautement la défenſe de Theutberge, & condamne ſans aucun reſpect humain tout ce qui s'étoit fait contre elle.

Ces diſputes agitant alors toutes les Gaules, & les évêques ſur-tout ſe croyant obligés d'y prendre part, S. Adon, élevé depuis peu ſur le ſiège de Vienne, conſulta le Souverain Pontife. Nicolas lui répondit, ſuivant les mêmes principes qu'Hincmar, qu'un mari, de quelque crime qu'il accuſât ſa femme, ne pouvoit en ſa place ni en épouſer ſolemnellement une autre, ni prendre une concubine; que quand même une perſonne fiancée auroit péché avec un autre homme que ſon époux futur, & que cet époux après la conſommation du mariage, viendroit à connoître cette faute, il ne pourroit pas pour cela faire divorce.

Act. SS. Bened. t. 6. p. 261. Adon étoit très-verſé lui-même dans les ſciences eccléſiaſtiques, qu'il étoit allé étudier à Rome, comme à la meil-

leure ſource. Ses parens diſtingués par leur nobleſſe l'avoient offert dès l'enfance à l'abbaye de Ferrières. Son mérite qui ne tarda point à percer, le fit demander par l'abbé de Prum: mais la jalouſie de quelques moines contre un étranger qui les effaçoit, l'obligea d'en ſortir. Ce fut alors qu'il entreprit le voyage de Rome, où il demeura cinq ans, appliqué à l'étude la plus ſérieuſe. A ſon retour, il fit à Ravenne la découverte d'un martyrologe, qu'on croit être l'ancien martyrologe Romain. En arrivant à Lyon, il trouva pluſieurs ſavans eccléſiaſtiques, dont le commerce intéreſſant pour un homme du goût d'Adon, l'y fixa, avec la permiſſion de ſon abbé. Il y fit ſon martyrologe, dont celui qu'il avoit copié à Ravenne fut le fonds principal, & qui eſt un des plus eſtimables pour la critique. L'archevêché de Vienne étant venu enſuite à vaquer, Adon fut trouvé digne de ce beau ſiège. Il y eut des contradicteurs, & on voulut le faire paſſer pour moine vagabond. Mais Loup de Ferrières juſtifia ſon religieux, rendit témoignage à ſes mœurs, à ſon érudition & à ſa naiſſance; après quoi, Adon fut ordonné, & gouverna paiſiblement ſon Egliſe. Outre ſon martyrologe, il fit en-

core une Chronique, qui commence à la création du monde, & finit au regne des fils de l'Empereur Lothaire.

Quant à Hincmar, on lui suscita des affaires désagréables, ou plutôt on saisit les occasions que fournissoit son humeur dure & quelquefois hautaine, pour le punir de ce qui ne méritoit que des éloges dans sa conduite par rapport au Roi
T. 8. Conc. p. 787. Lothaire. Il y avoit depuis quelque temps un démêlé fort vif entre cet Archevêque & Rothade de Soissons l'un de ses suffragans. Celui-ci ayant déposé un curé scandaleux, Hincmar qui n'aimoit pas cet Evêque, & qui cherchoit depuis huit ans les moyens de le chagriner, rétablit le prêtre coupable dans un concile, excommunia le prêtre qu'on lui avoit substitué & qui ne vouloit pas se désister, le fit enlever de force & mettre en prison. Rothade ayant refusé d'acquiescer à ce jugement, l'Archevêque impatient de la contradiction, assembla de nouveau le concile de la province, & priva l'Evêque de la communion épiscopale, jusqu'à ce qu'il se fût soumis. Quelque temps après, il assembla encore un concile où il eut soin, pour plus grand appareil, que le Roi Charle se trouvât; il excommunia & déposa Ro-

thade qui avoit appelé au S. Siège, le fit emprisonner, & mit un autre évêque à Soissons. Les évêques du royaume de Lothaire qui n'aimoient pas Hincmar, profiterent de toutes ces fausses démarches, accompagnées d'ailleurs de manœuvres & de chicanes peu dignes de l'épiscopat, pour prévenir par leurs lettres les Italiens contre lui.

Quand le Pape Nicolas fut instruit de Ib. p. 791
ce qui s'étoit passé au dernier concile tenu à Soissons, il écrivit à Hincmar, & lui ordonna, sous peine de suspense encourue par le seul fait, de rétablir Rothade dans l'espace de trente jours à compter depuis l'ordre reçu. Il décerna la même peine contre tous les prélats q avoient consenti à la déposition de Rothade, & chargea Hincmar lui-même de le leur notifier. Par une seconde lettre adressée aux évêques du concile qui avoit déposé Rothade, il cassa la procédure faite contre ce Prélat.

Cependant Hincmar, rompu dans les formes de la procédure, ne voulut pas lire la lettre du Pape, dont il avoit appris d'ailleurs le contenu. Nicolas lui en écrivit une seconde, il y réitéra les mêmes ordres, & sous les mêmes peines. Pendant quatre mois, Hincmar à qui cette

marche ne fait pas honneur, tint cette lettre cachée, sans la montrer à personne. Le Pape lui écrivit pour la troisième fois, & avec une modération qui montre à quel point ce Pontife savoit allier la sagesse avec la fermeté. Comme l'Archevêque lui avoit demandé la confirmation des privilèges de son Eglise; comment ces privilèges, lui dit le Pape après plusieurs éloges propres à tempérer l'amertume des reproches qu'il avoit à lui faire, comment ces privilèges subsisteront-ils, si l'on anéantit ceux sur lesquels ils sont fondés? Il lui fait sentir ensuite la grandeur de sa faute & tous les désordres qu'elle peut causer dans la hiérarchie. En finissant, il le conjure de ne pas le mettre dans la nécessité de sévir.

Soit sensibilité à la condescendance du Pontife, soit crainte de sa sévérité après qu'il auroit épuisé toutes les voies de la douceur, Hincmar tira enfin Rothade de prison, comme pour l'envoyer à Rome: mais on ne lui rendit pas encore une entière liberté. L'Archevêque en donna aussitôt avis au Pape par le Diacre Lindon qu'il lui envoya, & qu'il chargea néanmoins encore de détourner la révision de cette cause. Le Pontife inébranlable récrivit des lettres plus pressantes

ſantes que toutes celles qui avoient précédé. C'eſt pourquoi on prit enfin le parti d'envoyer Rothade à Rome, avec des députés des évêques qui l'avoient dépoſé. Hincmar écrivit alors au Pape, pour juſtifier ſa conduite précédente.

Il faut obſerver, que ce prélat dans ſes délais & ſes ſubterfuges, ne violoit pas ouvertement le droit de recours au S. Siège : mais au moyen de quelques ſubtilités de légiſte, il prétendoit que Rothade, par ſa conduite, s'étoit déſiſté de l'appel qu'il avoit d'abord interjetté à Rome. Très-Saint Père & très-révérend Seigneur, dit-il dans ſa lettre, nous vous envoyons nos députés avec Rothade, afin de nous juſtifier en faiſant connoître à Votre Sainteté nos procédés & nos intentions. Nous n'avons pas jugé cet Evêque au mépris du S. Siège, & comme appelant ſelon les canons de Sardique : mais nous l'avons jugé ſuivant les canons d'Afrique & les décrets de S. Grégoire ; parce qu'il avoit demandé que ſa cauſe fût terminée par des juges choiſis. Nous portons trop de reſpect au premier ſiège, au ſiège ſuprême de l'Egliſe de Rome, pour fatiguer ſon Pontife des diſputes que les canons des conciles & les décrets des Papes autoriſent les métropoli-

Flod. l. III. c. 22. Hincm. opuſc. 17.

tains à terminer dans les conciles provinciaux. Mais dans toutes les causes des évêques, pour la décision desquelles nous n'aurions pas de règles certaines dans les canons, & qui par conséquent ne pourroient se terminer dans un concile de la province ou de plusieurs provinces; nous savons qu'alors il faut recourir à l'oracle divin; c'est-à-dire au Siège de Pierre. De même dans les causes majeures, si un évêque de la province n'a pas demandé à être jugé par des juges choisis, & si ayant été déposé dans le concile de sa province, il croit sa cause bonne & appelle au S. Siège; ceux qui ont examiné l'affaire, doivent après le jugement épiscopal, en référer au Pape, & selon ce qu'il ordonnera, il faut examiner de nouveau cette cause, suivant le septième canon de Sardique. Pour les métropolitains, qui selon l'ancienne coutume reçoivent le pallium du S. Siège, on doit, ainsi que l'insinue le concile de Nicée, que Saint Léon l'écrit à Anastase, & que l'ont marqué les autres Papes dans leurs décrétales; on doit attendre la sentence du Pape, avant de les juger. Celui qui exige de ses inférieurs le respect & l'obéissance, doit rendre sans peine les mêmes hommages à son supérieur.

A cette manière de procéder dans les cauſes eccléſiaſtiques, Hincmar ajoute, que quand un évêque dépoſé appelle à Rome, le Pape ne le rétablit pas d'abord; mais qu'il le renvoie dans ſa province, où, ſelon les canons de Carthage & les loix Romaines, il eſt plus aiſé d'approfondir l'affaire; & qu'alors le Souverain Pontife écrit aux évêques voiſins, ou envoie des légats, qui par ſon autorité jugent la cauſe ſur les lieux. Il expoſe dans la même lettre les griefs dont il chargeoit Rothade, & pour leſquels ce Prélat avoit été dépoſé. Il s'agiſſoit d'un calice d'or enrichi de pierreries, qu'on accuſoit l'Evêque de Soiſſons d'avoir mis en gage, & de quelques autres biens ou ornemens de l'égliſe vendus, diſoit-on, ſans le conſentement de ſon métropolitain, des évêques de ſa province, de ſon économe & de ſon clergé. Hincmar ajoutoit néanmoins, que ſi Sa Sainteté, par compaſſion pour Rothade, jugeoit à propos de le rétablir, les prélats qui l'avoient dépoſé ne prendroient pas ce coup d'autorité pour une injure; parce qu'ils ſavoient très-bien qu'ils étoient ſoumis au Pontife Romain, en vertu de la primauté de S. Pierre.

Les députés chargés de cette lettre, &

Rothade qui les accompagnoit, furent arrêtés à l'entrée de l'Italie; parce que l'Empereur Louis leur refusa le passage sur ses terres. Après avoir attendu quelque temps, les députés retournerent en France. Rothade plus intéressé qu'eux au voyage de Rome, eut plus de constance, & trouva le moyen de parvenir à son terme. Il présenta aussi-tôt sa requête, il ne manqua pas de s'étendre sur les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés. Le Pape attendit néanmoins près de dix mois qu'il vînt quelques agens de la partie adverse; après quoi personne ne paroissant, il ordonna le rétablissement de Rothade, & le fit revêtir des habits épiscopaux, toutefois sous promesse par écrit de répondre à ses accusateurs, quand ils se présenteroient. Rothade qui avoit jusques-là gardé ponctuellement la suspense qu'il croyoit injuste, & qui fut en effet jugée telle, alla aussi-tôt après ce jugement décisif célébrer la messe dans l'église de S. Constance, près celle de S. Agnès où le Pape officioit. Nicolas fit ensuite repartir Rothade pour la France, avec un légat chargé de le présenter au Roi Charle, & de le faire rétablir. Il écrivit en même temps à ce Prince, à Hincmar, aux évêques de France, au clergé & au

peuple de Soissons qui étoient fort attachés à leur évêque. Il dit à Hincmar, qu'il lui est libre de poursuivre à Rome l'accusation de Rothade, s'il le juge à propos; mais qu'en attendant, il lui est défendu de s'opposer au rétablissement. Il le menace de l'excommunier, & de le déposer lui-même, s'il ose contrevenir à ces ordres. Dans la lettre aux évêques, il insiste beaucoup sur l'autorité des décrétales; & l'on voit que dès lors on en prenoit quelques-unes de fausses, pour authentiques.

Mais quoique les évêques de France ne sussent pas faire tout le discernement convenable de ces pièces, ils ne suivoient pas cependant le nouveau droit que ce défaut de critique commençoit à établir. Ils s'en tenoient aux règles anciennes, particulièrement aux canons de Sardique qui permettoient l'appel au Pape après le jugement du concile provincial, & aux canons d'Afrique qui privoient du droit d'appel ceux qui avoient élu leurs juges; comme on prétendoit que Rothade l'avoit fait. On crut avoir au moins lieu de se plaindre, que le Pape n'eût pas fait revoir la cause sur les lieux, avant de prononcer définitivement. Ainsi quoique Rothade eût été rétabli sans op-

position, on ne laissa pas de murmurer en France, comme d'un trait d'autorité contraire aux règles, ainsi que s'en exprime un auteur contemporain.

Annal. Bertin. Les évêques du royaume de Lothaire chercherent encore d'autres occasions de chagriner Hincmar. Ils le citerent à leur concile, afin de répondre sur l'affaire surannée de Gothescalc : mais ce prélat instruit à fond des usages canoniques, & qui savoit parfaitement se prévaloir du droit quand il l'avoit de son côté, n'eut que du mépris pour cette citation, faite d'ailleurs par un laïc quatre jours seulement avant l'assemblée, & de la part des prélats d'un autre royaume qui n'avoient sur lui aucune jurisdiction. Ils le citerent encore au sujet d'Hilduin, nommé par le Roi Lothaire à l'évêché de Cambrai, & digne par la licence de ses mœurs de la protection de ce Prince débauché. L'Archevêque de Rheims n'avoit pas seulement refusé de l'ordonner; mais il avoit eu le courage de présenter un mémoire contre cet indigne sujet au Roi son protecteur, dans une assemblée des princes François. Loin de déférer aux prélats fauteurs des crimes de Lothaire, il porta ses plaintes au Pape, qui dans cette occasion soutint vivement les intérêts d'Hinc-

mar, inséparables de ceux de l'Eglise. Hilduin fut obligé de quitter le siège de Cambrai.

Nicolas qui veilloit au bien de toutes les Eglises, délivra en même temps celle de Clermont, d'un usurpateur nommé Adon, qu'Etienne comte d'Auvergne avoit mis à la place du vertueux Sigon, digne successeur de Saint Stable, & honoré comme lui d'un culte public. Le Comte qui n'étoit pas irréprochable d'ailleurs, n'osa résister; & Sigon fut rétabli. C'est ce même Etienne qui avoit refusé de consommer le mariage, qu'il avoit contracté avec la fille d'un autre comte nommé Régimond ou Raimond. Il fut cité par ce Seigneur au concile de Tousi, près de Toul, & il y comparut. Ces conciles étant des assemblées tout à la fois épiscopales & nationales, les deux puissances s'y trouvoient réunies; & les peines temporelles suivoient le jugement ecclésiastique. Le Comte d'Auvergne marqua beaucoup de déférence pour les évêques, il protesta qu'il étoit prêt à suivre les avis qu'ils daigneroient lui donner, pour le salut de son ame, pour la satisfaction de Raimond, & pour l'honneur de la fille de ce Comte: mais il ajouta; qu'il ne l'avoit épousée que pour éviter

de périr, ne pouvant habiter avec elle sans blesser sa conscience. Ayant demandé de parler aux évêques en particulier; autrefois, leur dit-il, j'ai eu le malheur de pécher avec une parente de la fille de Raimond. Après m'être fiancé avec elle, j'ai consulté mon confesseur, il m'a répondu que, tant qu'on peut compter la parenté, c'est un inceste d'avoir commerce avec deux parentes, & que la pénitence sans la réparation est illusoire. On fut d'avis d'obliger Etienne à nommer la personne avec laquelle il disoit avoir péché avant son mariage, afin qu'on pût s'assurer de la vérité; que si le fait étoit constant, & qu'elle fût parente de la fille de Raimond, il falloit rompre le mariage, en laissant à l'épouse la dot qu'elle avoit reçue, & qui tiendroit lieu des dédommagemens qu'Etienne auroit dû donner, s'il avoit rompu les fiançailles comme il y étoit obligé. Ce Comte d'Auvergne fut tué dans la suite, en combattant contre les Normands.

Hilduin, chassé du siège de Cambrai, & le même, selon toute apparence, qu'Hilduin frère de Gonthier de Cologne, suivit à Rome les députés du Concile de Metz. Il servit aussi sa propre haine, en secondant celle de ce schisma-

tique & violent Archevêque; & il le fit avec toute la fureur d'un intrus diffamé. Digne ſuppôt du ſchiſme, il entra à main armée dans l'égliſe de Saint Pierre, & dépoſa ſur le Tombeau du Prince des Apôtres, un acte exprès de révolte contre le Chef de l'Egliſe. Ce manifeſte impie avoit été dreſſé par Gonthier de Cologne & Theutgaud de Trèves, à la Cour de l'Empereur Louis où ils avoient paſſé après leur condamnation, & qu'ils trouverent moyen de mettre dans leurs intérêts. Le Prince prit la route de Rome. Le Pape fut obligé de s'enfuir, paſſa deux jours ſans boire ni manger; & il eût été la victime de l'oppreſſion, ſi Louis attaqué ſubitement d'une fièvre violente n'eût craint des coups encore plus terribles de la céleſte vengeance. Il rentra en lui-même, envoya l'Impératrice vers le Pape Nicolas pour l'aſſurer de ſa bienveillance, l'entendit enſuite avec docilité, & chaſſa de chez lui Gonthier & Theutgaud. Celui-ci paroît avoir profité de ſon humiliation, & garda exactement ſa ſuſpenſe pour l'arrogant Archevêque de Cologne, il continua d'exercer ſes fonctions, au mépris de la ſentence du Pape, juſqu'à ce que Lothaire preſſé par ſes propres évêques, le chaſſa de ſon égli-

Annal. Bertin. & Fuld.

ſe, pour calmer les murmures qu'excitoit un mépris ſi révoltant de l'autorité pontificale.

Nicolas reçut vers le même temps un autre conſolation, qui ne fut pas moins ſenſible à ſa vertu & à ſon ardeur pour l'augmentation du royaume de Jeſus-Chriſt. La foi s'étendoit de jour en jour juſqu'aux extrémités de l'Occident & du Nord, par les travaux continuels de Saint Rembert, le digne ſucceſſeur de l'Apôtre du Danemarck & de la Suède. Saint Anſcaire avoit conçu toutes ces eſpérances, à la première vue de ce diſciple qu'il s'attacha dès l'enfance. Comme il étoit en Flandre à ſon monaſtère de Turholt, il vit un jour entrer dans l'égliſe une troupe d'enfans, tous fort légers & fort diſſipés, à l'exception d'un des plus petits, qui fit le ſigne de la croix en entrant, & pria quelques momens avec beaucoup de reſpect. Le Saint Evêque crut reconnoître dans la pieuſe maturité de cet enfant, les deſſeins que le ciel avoit ſur lui. Il fit venir ſes parens, & de concert avec eux, il lui donna la tonſure, avec l'habit eccléſiaſtique, le mit dans le monaſtère pour y être inſtruit, & l'y recommanda très-affectueuſement. Il l'emmena par la ſuite dans ſes

Act. SS. Bened. t. 6. p. 473.

courses apostoliques, & ce fut le plus affidé de ses disciples. Il n'y eut que la mort, qui les sépara. A ce dernier moment, comme on consultoit le Saint Evêque sur le choix de son successeur, & qu'on lui proposoit Rembert en particulier; quant à mon successeur, répondit-il, ce n'est pas à moi de le nommer; quant à Rembert, il est plus digne d'être évêque, que moi d'être clerc. Trois jours avant sa mort, il dit d'un ton assuré à ce Disciple fidèle, qu'il lui succéderoit. Le jour même de cette mort, Rembert fut élu d'une voix unanime. Il fut présenté, avec le décret de son élection à Louis le Germanique, par l'évêque de Minden & l'abbé de la nouvelle Corbie. Le Roi le reçut avec de grandes marques de bienveillance, & le mit en possession de l'évêché, en lui donnant le bâton pastoral, selon la coutume. Rome avoit laissé au Roi le soin de faire ordonner les archevêques de Hambourg, jusqu'à ce que cette métropole eût un nombre suffisant de suffragans: en conséquence, le Prince envoya Rembert à l'archevêque de Mayence, qui fit la cérémonie de l'ordination, assisté de l'évêque de Paderbon son suffragant, & de l'Evêque de Minden suffragant de Co-

logne : choix fait exprès, parmi les prélats de différentes métropoles, afin qu'aucune ne s'attribuât sur Hambourg le droit de l'ordination.

Ann. Fuld. c. 12.

Rembert cependant étoit occupé d'un tout autre soin que celui de sa grandeur. Loin de penser à l'épiscopat, quand on l'y éleva si promptement, il ne songeoit qu'aux moyens d'accomplir le vœu qu'il avoit fait depuis long-temps d'embrasser la vie monastique après la mort de St Anscaire. Son ordination ne le fit point changer de sentimens. Il alla aussi-tôt à la nouvelle Corbie, y prit l'habit monastique, & promit d'observer la règle, autant que les fonctions épiscopales le lui permettroient. Il pratiqua en effet les vertus essentielles du cloître, aussi parfaitement que s'il y eût été borné ; & il ne remplit pas avec moins de ponctualité les devoirs de l'épiscopat, pendant vingt-trois ans qu'il vécut encore.

De l'autre extrémité de l'Europe, aux confins de l'Empire d'Orient, il arriva au Pape Nicolas, des nouvelles non moins satisfaisantes, avec des ambassadeurs de Bogoris roi des Bulgares. Ce prince avoit embrassé depuis peu la religion chrétienne, à l'occasion d'une famine qui désoloit ses Etats, & dont il obtint la délivrance en

Anast. in Nicol. pag. 265.

invoquant le Dieu des Chrétiens. On dit qu'il y fut encore excité par un tableau terrible du jugement dernier, fait par le moine Méthode que fon talent pour la peinture lui rendoit cher. Il envoya demander à l'Empereur de C. P. un évêque, qui le baptifa, & le nomma Michel, comme cet Empereur. Ses fujets animés depuis long-temps d'une haine fi féroce contre le nom Chrétien, n'avoient pas pris les nouveaux fentimens de leur Roi. Ils vinrent, pleins de fureur, l'affiéger dans fon chateau, où il n'avoit que quarante-huit hommes fur lefquels il pût compter. Il ne laiffa pas de fortir contre eux avec une affurance que lui donnoit, encore plus que fa valeur ordinaire, la croix qu'il portoit dans fon fein. Les rebelles virent ou crurent voir devant lui fept clercs revêtus de tuniques d'une blancheur éblouiffante, & tenant en main des cierges allumés. Le feu prit à l'inftant aux édifices, les débris enflammés tomberent fur eux de toute part, les chevaux de la petite troupe du Roi s'élançant enfuite, & fe cabrant avec furie, les rompirent & les écraferent fous leurs pieds. Ainfi loin de charger, les rebelles ne purent foutenir la charge: ils demeurerent étendus par terre, fans fonger feu-

lement à fuir, ni à se défendre. Le Roi fit mourir cinquante-deux Seigneurs des plus séditieux, & pardonna à la multitude, après quoi, il les exhorta tous à se faire Chrétiens, & en persuada un grand nombre.

Les ambassadeurs qu'il envoya aussitôt à Rome, avoient son propre fils à leur tête, & portoient des offrandes à Saint Pierre, avec les armes qu'avoit le Roi quand il triompha de la rébellion. Ils étoient chargés de demander des ministres évangéliques au Chef de l'Eglise, & de le consulter sur plusieurs questions de la religion & des mœurs. Le Pape Nicolas vit avec attendrissement ces Chrétiens simples qui n'avoient que leur conscience & l'Esprit-Saint pour guides, venir de si loin rechercher les instructions du Siège Apostolique. Après les avoir accueillis avec une affection toute paternelle, il les renvoya pleins de consolation, accompagnés de Paul évêque de Populanie en Toscane & de Formose évêque de Porto, l'un & l'autre d'une grande sagesse & d'une grande vertu : il leur donna les Divines Ecritures, quelques autres livres les plus nécessaires, & sa réponse à leurs consultations.

Nic. ep. 70. Vous nous apprenez, porte-t-elle au

adreſſant la parole au Roi, que votre peuple s'étant révolté contre vous à cauſe de votre converſion au Chriſtianiſme, & que le ſecours du Dieu des Chrétiens vous en ayant rendu vainqueur, vous avez fait mourir, avec leurs enfans, tous les grands qui avoient excité la ſédition; & vous demandez, ſi en cela vous avez péché. Il eſt certain que vous êtes coupable, au regard des enfans innocens & incapables de participer à la révolte de leurs pères. Vous deviez même ſauver la vie à ceux-ci, après les avoir vaincus, & à tous ceux que vous pouviez épargner dans le combat. Mais en faiſant pénitence, vous obtiendrez pardon d'un péché que vous avez moins commis par malice que par ignorance & par un zèle aveugle de religion. Il ne faut uſer d'aucune violence, pour convertir ceux qui demeurent dans l'idolâtrie. Contentez-vous de les exhorter, de leur faire ſentir la vanité des idoles, de n'avoir aucune communication avec eux, & de leur cauſer par-là une confuſion qui leur devienne ſalutaire. Pour ceux qui renoncent au Chriſtianiſme après l'avoir embraſſé, leurs parrains commenceront par les reprendre; enſuite on les dénoncera à l'Egliſe: & s'ils continuent à s'obſti-

ner, ils seront réprimés par la puissance séculière. Vous avez encore péché, en traitant de la manière dont vous me le dites, le Grec qui a baptisé plusieurs personnes chez vous, en se donnant faussement pour prêtre. Le baptême ne dépendant point de la vertu du ministre, s'il l'a donné au nom de la Sainte-Trinité, ceux qui l'ont reçu sont baptisés validement. Cet homme étoit sans doute blâmable, de se dire ce qu'il n'étoit pas: mais il suffisoit de le chasser; & votre zèle n'a pas été selon la science & la modération évangélique, en le flagellant cruellement, en lui coupant le nez & es oreilles. Les jours solemnels du baptême sont ceux de pâque & de la pentecôte: mais pour vous, il n'y a point de temps à observer, non plus que pour les personnes qui sont en péril de mort.

Le Pape continue: Il faut fêter le dimanche, mais non le samedi. Outre le dimanche, vous devez vous abstenir du travail, les fêtes de la Sainte-Vierge, des Apôtres, des Evangélistes, de Saint Jean-Baptiste, de Saint Etienne premier martyr, & des Saints dont la mémoire est célèbre chez vous. Ni ces jours-là, ni pendant le carême, on ne doit point rendre la justice publiquement. Il faut

s'abstenir de viande tous les jours de jeûne ; c'est-à-dire le carême qui précède pâque, ceux d'après la pentecôte, d'avant l'assomption de la Mère de Dieu, & d'avant noël. Il étoit d'usage de jeû- Capitul. l. vj n. 187
ner dans ces temps pendant quarante jours ; mais les autres carêmes n'étoient pas de la même obligation que le carême proprement dit. C'est aussi la loi, reprend le Pape, de jeûner tous les vendredis & toutes les veilles de grandes fêtes ; quoique nous ne vous y obligions point dans ces commencemens. Pour le mercredi, vous pouvez user de viande, comme aux jours ordinaires. Outre le jeûne du carême, on ne doit point en ce saint temps aller à la chasse, au jeu, ou s'entretenir de bouffonneries, pas même faire de noces ; & les personnes mariées doivent vivre en continence, ainsi qu'aux jours de dimanches, & tant que la femme allaite son enfant. La coutume de l'Eglise est de ne pas manger avant neuf heures du matin. Touchant les mariages, l'usage de l'Eglise Romaine, est qu'après les fiançailles & le réglement des conventions, les parties fassent leur offrande par les mains du prêtre, puis reçoivent la bénédiction nuptiale & le voile, qui ne se donnent point aux secondes

noces. Au sortir du lieu saint, elles portent sur la tête des couronnes, que l'on garde dans l'église. Mais il n'y a d'essentiel dans ces cérémonies, que le consentement donné selon les loix.

Vous demandez, ajoute-t-il, si l'on peut ordonner chez vous un patriarche. Sur quoi nous ne pouvons rien décider, jusqu'à ce que nos légats nous rapportent quelle est dans vos Etats la quantité des Fidèles. Nous allons vous donner un évêque, à qui nous conférerons les privilèges d'archevêque, lorsque le peuple Chrétien sera augmenté: alors il établira des évêques, qui auront recours à lui dans les grandes affaires. Avant de faire ces consécrations, il faudra qu'il reçoive le pallium du S. Siège, comme font tous les archevêques des Gaules, de la Germanie & des autres régions. Les Eglises vraiment patriarchales sont celles qui ont été fondées avec cette prééminence par les Apôtres; c'est-à-dire les Eglises de Rome d'Alexandrie la première après Rome, & d'Antioche. Jérusalem & C. P. portent bien ce nom; mais elles n'ont pas cette autorité. L'Eglise de C. P. n'a pas même été instituée par aucun des Apôtres; & le concile de Nicée n'en fait pas mention. Mais parce que C. P. a été nom-

mée la nouvelle Rome, son évêque a été nommé Patriarche, par la faveur des Princes, plutôt que pour aucune bonne raison. L'Evêque de Jérusalem plus honoré par le concile de Nicée, suivant une ancienne coutume, n'est cependant qu'appelé Evêque-Patriarche par cet auguste concile, qui réserve tous les droits de métropole au siège de Césarée. Quant aux Grecs, aux Arméniens & aux autres étrangers venus chez vous de différens pays, & que vous nous dites parler avec quelque diversité sur plusieurs articles de la religion, les dispositions de notre charité sans réserve sont telles, que pourvu qu'on vous enseigne la vérité, il ne nous importe pas de qui elle vienne. Sachez néanmoins que la foi de l'Eglise Romaine a toujours été irréprochable & sans tache. Pour vous y former; nous vous envoyons dès ce moment nos légats & nos instructions. Les évêques que nous vous enverrons ensuite vous porteront les règles de la pénitence, que les laïcs ne doivent pas avoir entre les mains, non plus que le sacramentaire. Jamais nous ne cesserons de prendre soin de vous, avec tout l'intérêt qu'on marque à cultiver les plantes les plus précieuses.

Les Bulgares avoient aussi consulté le

Pape, fur plufieurs chofes purement temporelles, & jufques fur des détails minutieux & rifibles, qui marquent bien la fimplicité de ce peuple; comme, fi leur Roi pouvoit manger feul, & fi leurs femmes pouvoient porter des caleçons. Le Pontife les renvoie aux loix Romaines, pour les chofes qui méritent attention. Au lieu de la queue de cheval qu'ils portoient pour enfeigne militaire, ainfi que font encore les Turcs, il les engage à prendre la croix; & dans les traités qu'il leur recommande de garder fidèlement, il veut qu'ils jurent fur l'évangile, au lieu de jurer fur l'épée, comme ils avoient fait jufques là. Nicolas cependant femble toucher à la puiffance temporelle, dans certaines décifions; en ordonnant, par exemple, de pardonner aux guerriers négligens qui ne font pas armés ou montés fuivant les règles de leur état, & même à des gens coupables de crimes capitaux; de même en défendant d'appliquer perfonne à la torture. Mais on voit qu'il ne fe propofoit que d'adoucir les mœurs farouches de ces Barbares, par la pratique & les fentimens de la charité chrétienne.

Telle eft en fubftance la longue réponfe du Pape Nicolas aux Bulgares, compre-

nant, auſſi bien que leur conſultation, cent ſix articles que nous avons reſſerrés autant qu'il étoit poſſible. Les lecteurs qui ſavent apprécier ce qui touche les mœurs & la diſcipline, nous auroient ſu mauvais gré de n'en avoir pas au moins indiqué de ſi précieux veſtiges.

Le Pape qui ne perdoit pas de vue l'état de l'Egliſe de C. P. profita de la bonne diſpoſition des Bulgares, pour envoyer par leur pays de nouveaux légats à l'Empereur Michel. Il les joignit à ceux du Roi, qui les reçut les uns & les autres de la manière la plus honorable. Ceux qui devoient s'arrêter en Bulgarie; ſavoir, Paul & Formoſe, y prêcherent auſſi-tôt l'évangile avec de grands ſuccès. Mais Donat, Léon & Marin deſtinés pour C. P. & qui s'étoient flattés d'y parvenir ſûrement par cette nouvelle route, ſe tromperent dans leur eſpérance. Ils furent arrêtés par un officier, qui gardoit cette frontière de l'Empire. L'Empereur n'a que faire de vous, leur dit-il avec mépris; & frappant la tête de leurs chevaux, il les repouſſa brutalement. A cette nouvelle, l'Empereur dit lui-même aux ambaſſadeurs que le Roi des Bulgares avoit à C. P. que ſi ces légats n'étoient venus par la Bulgarie, ils n'euſſent

jamais revu Rome. Après avoir attendu en Bulgarie jusqu'à ce qu'ils fussent assurés qu'on les traitoit ainsi par ordre de l'Empereur; comme ils ne voyoient nul jour à réussir, ni à pénétrer, ils reprirent la route d'Italie. Les succès évangéliques des légats Paul & Formose parmi les Bulgares, consolerent le Pontife de l'endurcissement de l'Empereur. Il envoya de nouveaux ouvriers, pour les aider à recueillir l'abondante moisson, à laquelle ils ne pouvoient plus suffire; & pour donner enfin la forme convenable à cette Chrétienté qui devenoit de jour en jour plus nombreuse, il manda d'y élire un archevêque, & de le lui envoyer pour être consacré.

La foi qui s'affoiblissoit si visiblement parmi les Grecs, ne laissa point de se communiquer aux Chazares, qui faisoient partie de la nombreuse nation des Sclaves, & en habitoient la contrée la plus orientale, dans le voisinage de Chersone. Ce bon peuple n'ayant goûté ni les Juifs ni les Sarasins qui s'efforçoient tour à tour de l'attirer à leur religion, avoit demandé à l'Empereur Michel quelque homme vertueux qui pût leur apprendre à servir dignement le Dieu des Chrétiens. Ce choix dirigé par le Patriarche [apparemment

Boll. 9. Mart. t. VII. p. 19.

S. Ignace avant ses revers] tomba sur un saint & savant prêtre, natif de Thessalonique, nommé Constantin, & surnommé le Philosophe à cause de son habileté dans les sciences, que les Grecs comprenoient toutes sous le nom de philosophie. Le Missionnaire étant arrivé à Chersone, y demeura quelque temps, pour apprendre la langue des Sclaves. Il traduisit en cet idiôme les livres sacrés, & comme ces peuples n'avoient point encore l'usage des lettres, il leur en donna, dont ceux qui parlent aujourd'hui la langue Sclavone se servent encore. Il instruisit parfaitement cette nation, desabusa tous ceux que les Sarasins ou les Juifs avoient surpris, puis revint à C. P. rendre compte de ses travaux & des besoins de ces nouveaux Fidèles. A son départ, ils s'efforcerent de lui témoigner leur reconnoissance, en lui offrant de grands présens: mais il les refusa tous, & demanda seulement la liberté des captifs.

De retour à C. P. le bruit de ce qu'il avoit fait chez les Chazares, parvint aux oreilles du Prince des Moraves. Bartilas, c'étoit son nom, fit prier à son tour l'Empereur Michel de lui procurer les moyens d'instruire son peuple, qui reconnoissoit la vanité de l'idolâtrie, & vouloit em- Boll. ibid.

braſſer la religion chrétienne. On renvoya Conſtantin, avec ſon frère Methode. Les Moraves eurent d'autant plus de joie de cette nouvelle, que les prédicateurs apportoient avec eux l'Evangile traduit en Sclavon, & des reliques du Pape S. Clément, que Conſtantin avoit trouvées pendant qu'il étoit à Cherſone. On vint avec empreſſement au devant d'eux, & on les reçut avec tout l'honneur & l'appareil qui étoit au pouvoir de ce pauvre peuple. Les deux frères prenant auſſi-tôt la nation par l'endroit qui lui paroiſſoit ſi ſenſible, montrerent aux enfans les lettres qu'ils avoient inventées, leur apprirent les offices de l'Egliſe, & déſabuſerent les parens du reſte de leurs ſuperſtitions, pendant quatre ans & demi qu'ils demeurerent parmi eux. Au bout de ce temps, & après les avoir munis des livres convenables pour le ſervice de la religion, ils ſe rendirent aux invitations du Pape Nicolas, qui les manda auprès de lui, tant pour honorer & encourager leur zèle, que pour les confirmer avec cette nouvelle Egliſe, dans les principes de la foi & de l'unité catholique. Ils menerent avec eux quelques-uns de leurs diſciples, qu'ils jugeoient dignes de l'épiſcopat.

Nicolas

Nicolas revenoit toujours aux senti- Nic. ep. 9.
mens de commisération que lui inspiroient les malheurs de l'Eglise de C. P. Toutes les violences de l'Empereur ne pouvoient éteindre la charité du Pontife: mais elles n'ébranloient pas non plus la fermeté de son courage. Ce Prince lui ayant écrit d'une manière plus injurieuse que jamais, le menaçant d'aller le chasser de Rome & ruiner l'église de S. Pierre; que vos expressions, lui répondit le Pape, sont différentes de la manière dont les plus puissans Empereurs parloient autrefois aux Pontifes Romains! Pensez-vous nous épouvanter, à force de menaces ou d'injures? Nous nous confions dans la protection du Tout-Puissant: nous ferons notre devoir, tant que nous respirerons; & si vous ne nous écoutez pas, nous vous regarderons, comme l'Evangile apprend à regarder ceux qui n'ecoutent pas l'Eglise. Notre puissance nous a été donné de la propre bouche de J. C. ce ne sont pas les conciles qui l'ont instituée; ils l'ont seulement honorée & maintenue. Les privilèges en sont perpétuels: on peut les attaquer, mais non pas les abolir. Ils ont commencé avant votre regne; ils subsisteront après vous, & aussi longtemps que subsistera le nom Chrétien. Au

reſte, le Seigneur a ſéparé les deux puiſſances. Il a voulu que l'Empire n'entreprît pas ſur les droits de l'Egliſe, & que l'Egliſe n'entreprît pas ſur ceux de l'Empire; que les Empereurs euſſent beſoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes euſſent beſoin des Empereurs pour les choſes de ce monde. Ecoutez enfin la voix du devoir & de l'équité, jugez-vous vous-même pour votre honneur, & condamnez aux flammes la lettre ſcandaleuſe que vous nous avez écrite avec une plume trempée dans le fiel de l'aſpic. Autrement, ſachez que tout l'Occident l'anathématiſera en plein concile; après quoi, nous nous verrons obligés de l'attacher à un poteau, ſous lequel on allumera un grand feu, pour la brûler aux yeux de toutes les nations de l'Univers, qui accourent ſans ceſſe au tombeau du Prince des Apôtres.

Peu après cette lettre, qu'il faut regarder comme un dernier remède qu'on eſſayoit ſur un mal preſque déſeſpéré, la face des affaires changea totalement à C. P. L'Empereur étoit enfin devenu jaloux de la trop grande autorité qu'il avoit laiſſé prendre au Céſar Bardas. Après un ſonge aſſez effrayant pour porter le trouble dans l'ame de ce fier Céſar, qui verſa

des pleurs en le racontant à un de ses amis, il fut massacré par les ordres & sous les yeux de l'Empereur son neveu. Mais Michel qui n'avoit de vigueur que pour le crime, céda, au bout de quelques semaines, l'autorité qu'il venoit de recouvrer. Le vingt-sixième de mai 866, il associa à l'Empire Basile, dit le Macédonien du pays de sa naissance.

Tout autre fourbe que Photius auroit été déconcerté, en voyant tomber si inopinément, avec Bardas, le principal appui de sa perversité. Mais jamais scélérat ne fut moins sujet à s'abandonner lui-même. Il prit aussi-tôt une voie toute opposée à celle qu'il avoit tenue jusqu'alors; & quoique révoltante pour un homme tant soit peu délicat, elle lui réussit auprès de Michel, qui n'avoit pas plus de génie que de générosité. Au lieu qu'un moment auparavant il adoroit Bardas, & ne rendoit pas à beaucoup près les mêmes hommages à son foible neveu, il fut le premier à déchirer la mémoire de son bienfaiteur, comme du plus odieux des humains, & à louer sur-tout l'Empereur d'avoir su prevenir, ainsi s'en exprimoit-il, par sa prudence & sa juste sévérité, le dernier attentat d'un tyran, tout prêt à se faire par le parricide un chemin à la

Nicet. vit. Ignat.

puiſſance abſolue. Michel fut ravi de ce qui ne devoit exciter que ſon indignation & ſes défiances. Il regarda comme un grand avantage, d'avoir pour lui ſon Patriarche, qui paſſoit pour le plus habile homme de l'Empire, & qui devant mieux que perſonne connoître Bardas, juſtifioit ſi bien par-là ſa proſcription. D'un autre côté, l'adulateur perfide s'efforça auſſi de gagner la bienveillance de Baſile; ſur-tout quand il vit la méſintelligence ſe mettre entre cet Empereur & ſon bizarre collègue, qui ne tarda point à ſe repentir de la gêne où il s'étoit réduit. Lorſqu'il ſe trouvoit ſeul avec Michel, il le plaignoit d'avoir élevé un ingrat, & s'emportoit ſans ménagement contre Baſile; & quand il traitoit en particulier avec ce nouvel Empereur, il ſe montroit paſſionné pour la conſervation & le plein contentement d'un Prince ſi néceſſaire à l'Empire, qui ſans lui, diſoit-il, ſe trouveroit à la merci du plus fougueux & du plus inſenſé des Tyrans.

Baſile, né à la campagne, d'une famille obſcure, d'où il étoit parvenu à la faveur par la grandeur de ſa taille & ſa force extraordinaire, avoit conſervé ce ſens droit, qui prévaut ſouvent ſur la duplicité & tout le manège de la Cour.

Il se défia d'un homme, qui prenoit trop de formes différentes, pour en avoir une sur laquelle on pût compter. Basile avoit d'ailleurs une religion simple, comme ses mœurs, & ne pouvoit goûter les altérations téméraires qu'y faisoit Photius: toutes les subtilités de l'habile schismatique n'empêchoient pas le Prince de méconnoître le Christianisme de ses pères dans ces innovations. Il cacha néanmoins ses pensées, & craignit de précipiter la catastrophe à laquelle tout se disposoit: mais la brutalité de Michel rendit les ménagemens inutiles.

Un jour au mépris de Basile dont il réduisoit tout le mérite à la figure, il prit par la main un rameur de la galère impériale, homme bien fait, de grande taille & de bonne mine, & le présentant au Sénat, après l'avoir revêtu de tous les ornemens impériaux; je me repens, dit-il d'avoir associé Basile à l'Empire, & voici l'Empereur qui mérite de lui être préféré. Cette extravagance indigna tout le monde: on regarda comme le comble de la tyrannie, de faire un jeu du titre auguste qui donnoit droit de commander aux Romains. On se rappela avec exécration une multitude de cruautés bizarres que le Tyran dissolu avoit ordonnées

Post. Theoph. iv. n. 43. 44. Constant. in Basil. n. 25 &c.

dans l'ivresse, comme de couper les oreilles à l'un, le nez à l'autre, & même de trancher la tête par pure caprice. Les esprits se trouvoient dans cette fermentation, quand enfin il ordonna de tuer Basile à la chasse. Le coup ayant manqué, Basile le fit tuer lui-même comme il étoit ivre, le vingt-quatrième jour de septembre de l'année 867. Il avoit regné près de vingt-six ans, dont quinze mois avec son collègue. Sa mère, l'Impératrice Théodore, si différente de son fils, & honorée comme sainte dans l'Eglise Grecque, venoit de mourir dans une espèce d'exil, où il la tenoit dans l'opprobre, parce qu'elle n'applaudissoit ni à ses vices, ni à son schisme.

Dès le lendemain que Basile fut reconnu seul Empereur, il chassa Photius du siège Patriarchal, & le relégua dans un monastère. Le jour suivant, il envoya le commandant en chef de la flotte, avec la galère impériale, pour ramener honorablement Ignace, qui fut rétabli sur son siège le 23 novembre, avec tout l'appareil convenable, & les applaudissemens de toute la ville. L'Empereur avoit mandé auparavant à Photius, de lui renvoyer sur le champ les papiers qu'il avoit emportés du palais patriarchal. Le faussaire

jura sans hésiter, qu'il n'en avoit point: mais ses gens, moins naturalisés au parjure, montrerent un air embarrassé qui fit tout découvrir. Ce fut alors qu'on trouva les actes du Concile supposé contre Ignace, avec la lettre Synodique pleine des plus atroces calomnies contre le Pape. On dévoila ce mystère d'iniquité au milieu du Sénat, puis dans l'Eglise, où tout le monde fut saisi d'étonnement & d'horreur, à la vue d'une fourberie qui passoit à ce point la sphère commune de l'esprit humain. C'est ainsi que les auteurs contemporains racontent l'expulsion de Photius. Ce ne fut que plus de cent-cinquante ans après que le schismatique Zonaras, érigeant l'auteur du schisme de sa nation en un autre Ambroise, imagina que Basile avoit chassé cet intrus, parce qu'il en avoit été repoussé publiquement de l'autel, à cause du meurtre de son bienfaiteur.

Nicet. & Cons. in Basil. Cedren.

Quand S. Ignace fut rétabli, il interdit les fonctions sacrées, non seulement à Photius & aux Ecclésiastiques qu'il avoit ordonnés, mais à tous ceux qui avoient communiqué avec lui. Ensuite, il proposa à l'Empereur de faire célébrer un concile œcuménique, pour remédier aux derniers scandales. Basile fit aussi-tôt

8. Syn act. 3. Anast. in Adrian.



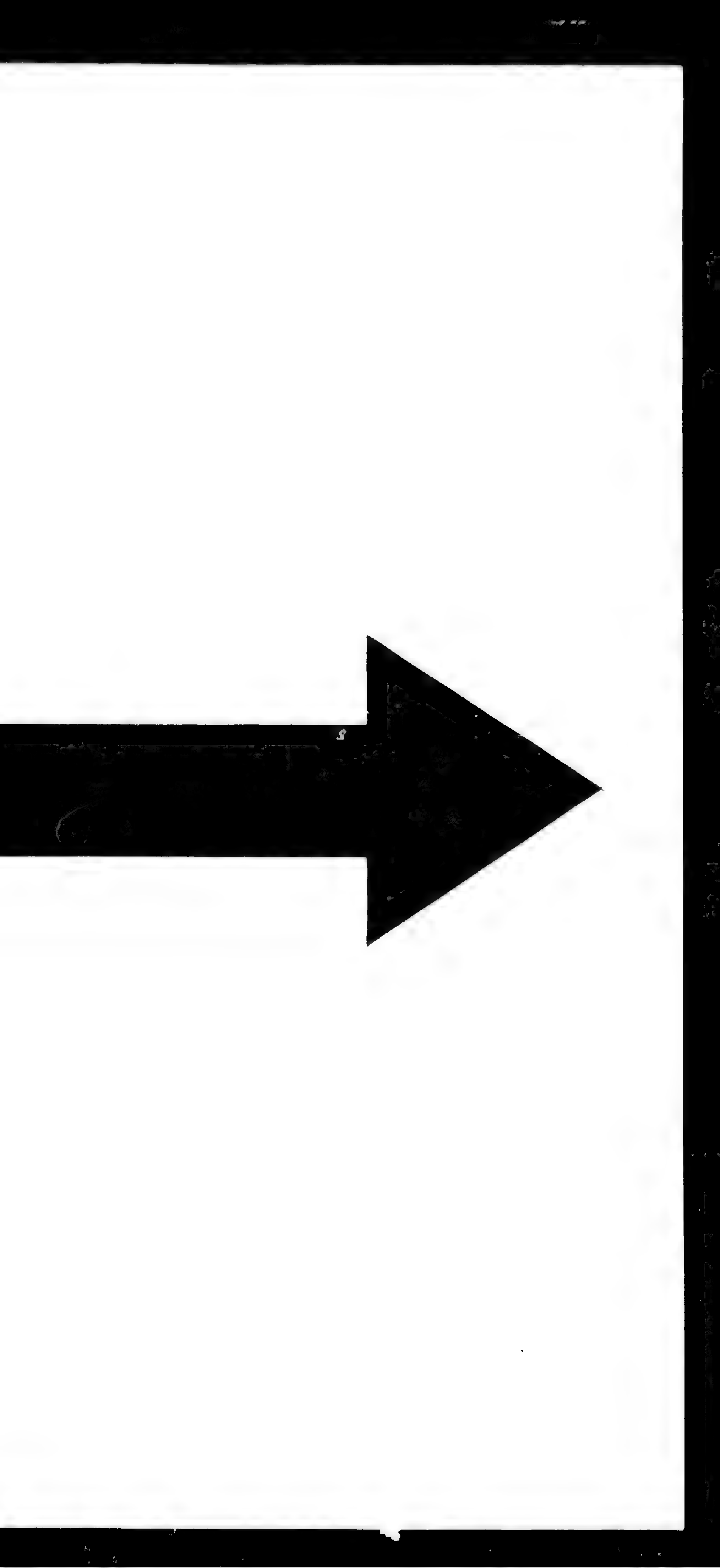
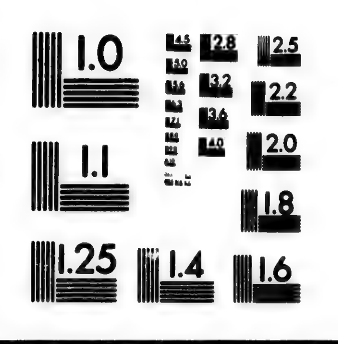


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



partir un ambassadeur pour Rome, afin d'obtenir le consentement du Pape, avec des légats. Il envoya aussi en Orient, fit tenir des lettres & de riches présens aux officiers Sarasins qui y commandoient, afin de ménager aux trois Patriarches la liberté de venir au concile, ou d'y envoyer leurs représentans. Photius ne s'abandonna point encore lui-même, dans un revers si capable de le déconcerter. Après avoir eu l'audace de rompre publiquement avec le Pape, & de lancer deux fois l'anathême contre lui, il envoya secrètement à Rome Pierre de Sardes, l'un de ses plus déterminés & de ses plus habiles partisans. Connoissant Nicolas pour un père aussi indulgent envers les enfans soumis, qu'inflexible à l'égard des superbes & des indociles, il se promettoit de le gagner par un acte si authentique de soumission, de lui prouver ensuite l'irrégularité de l'élection d'Ignace, & la validité de la sienne. C'est ainsi que le plus grand ennemi de la primauté de l'Eglise Romaine la constata lui-même, en reconnoissant le Pape pour son juge & son supérieur. Le vaisseau que montoit l'Evêque de Sardes, fit naufrage en route; & de tous les fourbes qui l'accompagnoient, il n'échappa que le moine

Anast. præt. in 8 Synod.

Méthode, dont la perfidie fut clairement découverte à Rome, anathématisée avec horreur, & déconcertée pour toujours.

Le Pape Nicolas n'eut pas le plaisir de voir l'heureuse conclusion d'une affaire, qui lui avoit couté tant de travaux & d'inquiétudes. Il mourut le 13 novembre de l'année 867, après un glorieux pontificat de plus de neuf ans & demi. L'Eglise l'a mis solemnellement au nombre des Saints, dans les derniers tems. Ce fut en effet un des plus vertueux & des plus grands pontifes qui soient montés sur le siège de Saint Pierre. On le pleura long-temps à Rome, où il nourrissoit habituellement & sans exception tous les pauvres hors d'état de se procurer leur subsistance. Par-tout le monde chrétien, il laissa de lui l'idée d'un Pape que la providence avoit suscité dans un temps malheureux, pour l'opposer comme un mur d'airain, tant au scandale des princes incontinens, qu'aux attentats du schisme & de l'intrusion. Il nous reste de ce Pontife environ cent lettres ou instructions, d'un bien plus grand nombre qu'il avoit composées. Car on le consulta, de toutes les parties du monde, beaucoup plus même qu'aucun de ses prédécesseurs dont on eût

mémoire: ses réponses, pleines de cette clarté & de cette précision que les plus grands ennemis de l'Eglise n'ont pû s'empêcher d'admirer dans les Pontifes Romains, passerent pour autant d'oracles. Nous trouvons, dans une de ces lettres à Saint Rodolfe archevêque de Bourges, que cette Eglise avoit droit sur celle de Narbonne, pour juger en cas d'appel: espèce de patriarchat, dont on ne voit point de vestige antérieur, & fondé apparemment sur ce que la ville de Bourges étoit la capitale du royaume d'Aquitaine. On lit au même endroit, que les chorevêques, successeurs des soixante-douze disciples, ayant les fonctions épiscopales, on doit tenir pour valides les ordinations qu'ils peuvent faire de prêtres ou d'évêques. On a vu ailleurs la décision contraire: c'est que l'usage n'étoit pas uniforme, & que ces chorevêques, revêtus du caractère épiscopal en c[illegible] endroits, ne recevoient en d'autres que l'ordination sacerdotale.

Vit. t. 8. Conc. p. 882.

Adrien Romain de naissance, prêtre du titre de S. Marc, & distingué par une charité dont on racontoit des prodiges, fut élu avec empressement pour succéder à Nicolas. On l'avoit déja choisi pour remplacer Léon IV, puis Benoît

IV. Dans ces deux rencontres, la sage modestie avoit trouvé moyen de se soustraire à cette haute & terrible dignité: mais après la mort de Nicolas I, les instances du clergé, du sénat, de tous les ordres du peuple, furent si pressantes; on publia tant de révélation & de signes merveilleux de la volonté divine, qu'il fut impossible au modeste Adrien, quoiqu'âgé de soixante-seize ans, de se défendre une troisième fois. Le peuple ne vouloit pas attendre la confirmation impériale: le Sénat la fit solliciter en grande hâte; l'Empereur applaudit à un si bon choix, & Adrien, II du nom, fut consacré solemnellement le 13 décembre de cette année 867. Sur quelques traits de l'extrême douceur qui lui étoit naturelle, & qui lui fit admettre à la communion ecclésiastique des coupables assez fameux, tels que Theutgaud de Trèves, & le légat infidèle de Nicolas, Zacharie d'Anagnie; le bruit courut jusqu'en France, qu'il vouloit casser les actes de son illustre prédécesseur. A Rome, il se trouva quelques moines orientaux, qui porterent le respect pour la mémoire de Nicolas, jusqu'à s'abstenir de la communion du nouveau Pape.

La vraie vertu s'empresse toujours à

dissiper les soupçons qui peuvent rejaillir sur la foi. Le vendredi de la septuagésime, vingtième février, Adrien, suivant la coutume, donnant à dîner à ces religieux, dont quelques-uns étoient députés par différens princes, il leur présenta lui-même à laver, leur servit à boire & à manger; & ce qui les prévint encore plus favorablement, parce qu'ils n'avoient connoissance d'aucun Pape qui l'eut fait avant lui, il se mit à table avec eux. Après le repas, il se prosterna à leurs pieds, & leur dit: Je vous conjure, mes frères, de prier pour l'Eglise, pour l'Empire, & pour moi qui ne puis que traîner le fardeau redoutable qu'on m'a imposé. Comme ils répondoient à son humilité par des éloges; oubliez-moi, poursuivit-il en versant beaucoup de larmes: mais pour ceux qui ont fourni leur carrière d'une manière très-sainte, rendons à Dieu des actions de graces, ce sont les prières qui leur conviennent; bénissez avec moi le Tout-Puissant, de ce qu'il a donné à son Eglise, mon Seigneur & mon père le très-saint & très-orthodoxe Pape Nicolas, qui l'a défendue avec le courage d'un nouveau Josué. Alors, ces Orientaux ne purent plus se contenir: Grecs, Syriens, Egyptiens, tous s'écrie-

Adr. vit. a. 8. Con.

rent d'une voix unanime: Dieu soit beni, Dieu soit à jamais glorifié, d'avoir fait retrouver à son Eglise un aussi digne pasteur, un successeur si digne du grand Nicolas! Que les bruits injurieux se dissipent, que l'envie soit confondue! Vive Adrien, notre père & notre Seigneur! Vive Adrien établi de Dieu souverain Pontife & Pape universel! Ils répéterent trois fois ces acclamations; & le Pape imposant silence en étendant la main, dit lui-même: Au très-saint & très-orthodoxe Seigneur Nicolas, établi de Dieu souverain Pontife & Pape universel, éternelle mémoire! Vie & gloire éternelle au nouvel Elie! Au nouveau Phinées, digne à jamais du sacerdoce, salut éternel! Paix & abondance de grace à ses fidèles enfans! On répéta encore trois fois chacune de ces acclamations.

Ce Pape, comme on le voit par plusieurs de ses lettres, n'eut pas moins de soin de se justifier auprès des évêques de France, où le bruit s'étoit pareillement répandu qu'il improuvoit les procédés du pape Nicolas. Quoique nous ne soyons pas inflexibles, dit-il, envers les pécheurs qui implorent la miséricorde du S. Siège, nous ne l'exercerons qu'en faveur de ceux qui auront fait une satisfaction raisonnable,

Adr. ep. 6.

& ne prétendront pas se justifier en accusant le grand Pape qui est à présent devant Dieu, & que personne n'a osé reprendre devant les hommes. Et qui des pasteurs peut compter que ses ordonnances subsistent, si l'on rejette un Pape, ou ses décrets! Qu'on tienne pour certain, que je défendrai ceux de Nicolas, comme les miens propres. S'il a usé de sévérité, & que j'en agisse autrement, c'est la différence des temps & des conjonctures qui fait résulter des effets différens du même esprit & des mêmes principes.

Le Roi Lothaire ne laissa pas de se persuader, qu'il auroit meilleure composition d'Adrien que de Nicolas. Il lui écrivit, si-tôt qu'il le fut placé sur le siège de Saint Pierre. Il le félicitoit sur son élévation : mais pour le surprendre plus facilement, il témoignoit aussi regretter le Pape Nicolas ; à qui, disoit-il, il s'étoit toujours soumis, comme au Prince des Apôtres, au préjudice même de sa dignité, & au delà de tout ce qu'avoient fait les Rois ses prédécesseurs. Il demandoit enfin qu'il lui fût permis d'aller se justifier à Rome, & qu'on ne lui refusât point la grace de visiter les Saints Apôtres, laquelle étoit accordée aux Bulga-

T. 8. Conc. p. 909.

res & à tous les Barbares les plus sauvages. Adrien lui répondit, que le Saint Siège étoit toujours prêt à exercer la miséricorde, aussi bien que la justice ; que s'il se croyoit innocent, il pouvoit venir à Rome avec confiance ; & que quand il seroit coupable, s'il reconnoissoit sa faute, il ne laissât pas de venir, pour recevoir le remède de la pénitence. Regin. an. 868.

Lothaire ne s'occupa que des moyens propres à faire réussir ce voyage au gré de sa passion, & se promit un grand effet de la manœuvre suivante. La Reine Theutberge, lassée des mauvais traitemens qu'elle ne cessoit d'éprouver, & souhaitant d'elle-même son divorce ; il l'envoya devant lui, pour applanir les difficultés. Le Pape la reçut avec de grands honneurs, & n'épargna rien pour lui faire sentir la différence d'une Cour où triomphoient le libertinage & l'adulation, & de celle de Rome toujours prête à faire triompher la vérité, à protéger la foiblesse & à venger l'innocence. L'infortunée Princesse demanda cependant la dissolution de son mariage, tant pour certaines infirmités, que par le désir ardent qu'elle avoit de renoncer aux vanités du siécle, & de se consacrer entièrement à Dieu. Elle ajouta qu'elle reconnoissoit son ma-

riage pour illégitimement contracté. Adrien qui soupçonnoit avec raison cette épouse au désespoir, de vouloir terminer ses chagrins aux dépens de son honneur, lui déclara qu'il ne pouvoit consentir à ce qu'elle demandoit; que tout ce qu'il pouvoit lui promettre, c'étoit d'assembler un concile, pour délibérer avec maturité sur une affaire si épineuse. Il lui dit de retourner en attendant auprès de Lothaire, & il écrivit à ce Prince de traiter Theutberge comme sa légitime épouse, & de lui donner les abbayes qu'il lui avoit promises, afin qu'elle ne manquât pas du nécessaire. Telle étoit la dureté de l'oppression à l'égard de Theutberge, qu'un saint Pape qui ne pouvoit que blâmer la coutume abusive d'abandonner les bénéfices aux laïcs, étoit réduit à faciliter cette espèce d'aumône, en faveur d'une Reine.

Valdrade, de son côté, demanda au Pape l'absolution de l'anathême lancé contre elle par le Pape Nicolas. Elle employa pour cela l'Empereur Louis, qui assura le Pape Adrien, que cette femme étoit sincèrement pénitente. Sur ce témoignage, le Pontife écrivit à Valdrade, qu'il lui rendoit le pouvoir d'entrer dans l'Eglise, de prier & de manger avec les

Adr. epist. 14.

Fidèles ; mais il lui donnoit en même temps plusieurs avis salutaires, & lui défendoit absolument de se trouver jamais avec Lothaire.

Après que ce Prince eut ainsi disposé les choses, & après plusieurs autres démarches également basses, où l'engageant tant l'intérêt de sa passion, que celui de sa couronne qu'elle faisoit continuellement chanceller, il partit enfin pour l'Italie, & alla d'abord à Bénévent pour s'aboucher avec l'Empereur Louis son frère, qui étoit occupé à faire la guerre aux Sarasins. De là, il se rendit au Mont-Cassin, accompagné de l'Impératrice Engilberge qu'il avoit gagnée par prières & par présens, après avoir fait ordonner au Pape par l'Empereur de se trouver au lieu de l'entrevue. L'artificieux Lothaire fit toutes les soumissions propres à gagner le Pontife. L'Impératrice y joignit ces sortes de sollicitations qui tiennent lieu d'un commandement absolu dans les personnes de son rang. Lothaire, pour ne pas courir plus long-temps les périls de l'excommunication, souhaitoit sur toute chose que le Pape le réconciliât solemnellement, en célébrant les saints mystères en sa présence, & en lui donnant la communion de sa main. Adrien y consentit,

pourvu néanmoins que le Roi n'eût eu aucun commerce, même de parole, avec Valdrade, depuis que le Pape Nicolas l'avoit excommunié.

Les choses étant ainsi arrêtées, Engilberge fort satisfaite retourna auprès de l'Empereur son époux. L'aveugle Lothaire s'applaudissoit de son côté, à la veille de fournir dans sa personne un des plus terribles exemples de la punition des communions indignes, & du châtiment spécial que S. Paul annexe à ce crime, en disant aux Corinthiens que telle étoit la cause des morts inopinées qui en surprenoient plusieurs parmi eux. Au jour &
Annal. M. 809. au lieu convenus, le Pape célébra en présence de Lothaire. A la fin de la messe, le Pontife prenant en main le corps de J. C. & se tournant vers le Roi: Prince, lui dit-il d'une voix haute & distincte, si vous n'êtes pas coupable de l'adultère depuis que vous avez été averti par le Pape Nicolas, & si vous avez fait une ferme résolution de n'avoir plus de commerce avec votre concubine Valdrade, approchez avec confiance, & recevez le Sacrement de la vie éternelle: mais si votre pénitence n'est pas sincère, n'ayez pas la témérité de recevoir le corps & le sang de votre Seigneur, & de vous incor-

porer, en les profanant, votre propre condamnation. Lothaire frémit sans doute, à ces mots; mais l'excès du crime étoit résolu: il le consomma, il ajouta le parjure au sacrilège, & plutôt que de reculer, il se précipita dans l'abîme qu'on lui montroit ouvert à ses pieds. Le Pape s'adressant ensuite aux grands qui communioient avec le Roi, il dit à chacun d'eux: Si vous n'avez ni contribué, ni consenti aux adultères de votre Maître avec Valdrade, & si vous n'avez pas communiqué avec les autres personnes anathématisées par le S. Siège, que le corps du Seigneur vous soit un gage du salut éternel. L'horreur du sacrilège en fit retirer quelques-uns, mais la plûpart communierent, à l'exemple du Roi. Gonthier de Cologne, qui étoit du nombre & demeuroit déposé de l'épiscopat, reçut la communion parmi ces laïcs: encore fallut-il qu'il donnât auparavant par écrit sa soumission au jugement du Pape Nicolas, avec promesse de ne plus exciter de scandale à l'avenir contre l'Eglise Romaine, ni contre ses Pontifes.

Après cette fatale communion, Lothaire dîna avec le Pape, & lui fit des présens magnifiques en vases d'or & d'argent. Adrien de son côté lui donna un

manteau, une férule & une palme. Le manteau qu'on a mal à propos confondu avec une lionne, à cause de la ressemblance du nom Latin, *Lœna* ou *Leena*, n'étoit dans l'idée du Pape, comme dans la réalité, qu'un manteau royal. La férule qui est une plante ferme & légère, propre à corriger sans blesser, figuroit le sceptre. La palme étoit le signe ordinaire de la victoire. Mais les adulateurs du Roi trouvoient bien d'autres Mystères sous ces symboles. Le manteau, comme le dit en termes exprès un ancien annaliste, signifioit suivant eux, que le Roi seroit revêtu de Valdrade; c'est-à-dire que Valdrade lui seroit inséparablement unie. La férule leur représentoit l'autorité absolue, avec laquelle il soumettroit les évêques opposés à sa passion. La palme présageoit le succès de toutes ses entreprises.

Annal. Ber.

Enivré de ces flateries superstitieuses & puériles, le Prince partit fort content de l'église de S. Pierre de Rome, où il étoit allé faire sa prière. Mais à peine fut-il arrivé à Luques, que lui-même & presque tout son cortège furent attaqués d'une fievre maligne, qui produisoit les effets les plus étranges & les plus effrayans. Les cheveux, les ongles, la

Annal. Bertin.

peau même leur tomboient, tandis qu'un ſeu interne les dévoroit. La plûpart moururent, ſous les yeux du Roi. Il ne laiſſa pas de continuer ſa route, uniquement occupé de l'objet de ſon aveugle paſſion, qu'il lui tardoit de rejoindre. Il ſe fit porter juſqu'à Plaiſance, où il perdit la connoiſſance avec la parole, & mourut ſans donner aucun ſigne de repentir. On obſerva que ceux de ſes gens qui avoient profané avec lui le corps du Seigneur, moururent de la même manière. Ceux qui s'étoient retirés de la ſainte table, furent les ſeuls que la mort épargna; en ſorte qu'on ne put méconnoître la vengeance du Ciel. La Reine Theutberge pleura cet époux infidèle, comme ſi elle en eût été aimée. Valdrade prit le voile dans l'abbaye de Remiremont, moins par eſprit de pénitence, (à ce qu'on dit alors) que par crainte des traitemens qu'elle méritoit.

Dès que Charle le Chauve eut apprit la mort de ſon neveu, il marcha en Lorraine, & s'en fit proclamer Roi, au préjudice de l'Empereur Louis frère de Lothaire. Tout le royaume applaudit à ce nouveau Maître; & Hincmar de Rheims le ſacra en cette qualité. Le Pape travailloit cependant à conſerver à l'Em-

pereur l'héritage de son frère. Il envoya pour cela des légats en France, & les chargea de plusieurs lettres, où il représentoit fortement les droits de l'Empereur Louis, & l'indignité de dépouiller un Prince Chrétien, tandis qu'il étoit occupé à combattre les Arabes qui s'efforçoient de ruiner l'Eglise Romaine, & d'envahir l'Italie. Rien de plus convenable sans doute au Père commun de tous les fidèles, que d'épouser les intérêts du principal défenseur du nom Chrétien. Ep. 19. 20. 21. Mais Adrien II poussant le zèle beaucoup plus loin que n'avoient fait ses prédécesseurs dans les premiers temps, voulut s'ériger en juge absolu du droit public & des affaires temporelles de Ep. 22. l'Empire. Dans la lettre qu'il écrivit en particulier à Hincmar de Rheims, comme au prélat le plus accrédité de la France, il alla jusqu'à lui enjoindre de se séparer de la communion du Roi Charle, si après les avis convenables ce Prince persistoit à détenir les Etats de Lothaire. Il le chargeoit en même temps de notifier au seigneurs laïcs, aussi bien qu'aux évêques, son intention touchant la succession au royaume de Lorraine, & nommément d'intimer aux prélats, que s'ils ne s'opposoient à l'invasion du Roi Charle,

il les regarderoit comme des mercenaires, & non plus comme des pasteurs. Les menaces de déposition contre eux, & d'excommunication contre le Roi même, n'étoient pas épargnées.

Hincmar qui avoit sacré ce Prince, se trouva dans une alternative fort embarrassante. Il étoit versé dans les antiquités ecclésiastiques, autant qu'aucun homme de son siècle, où les prétentions temporelles des Papes étoient encore nouvelles. On se rappeloit la reserve extrême des anciens Papes les plus saints & les plus éclairés, & comment en particulier S. Grégoire-le-Grand s'étoit comporté à l'égard de Phocas, qui avoit encore les mains toutes fumantes du sang de son maître dont il venoit d'envahir le trône. Mais Hincmar, en craignant de s'ériger en juge du droit des couronnes, ne vouloit pas non plus se brouiller avec le Souverain Pontife. Il lui répondit néanmoins avec beaucoup de force: mais sans se charger lui-même de toute cette discussion délicate, il mit dans la bouche de la multitude ce qui auroit pu choquer Adrien. Une foule de personnes, tant ecclésiastiques que laïques, lui dit-il, publient que jamais aucun de vos prédécesseurs n'a donné de pareils ordres: il

Hincm. oper. t. 2. p. 689, &c.

eſt conſtant que dans l'affaire même de Lothaire accuſé ſi grièvement, le Pape Nicolas, de glorieuſe mémoire, n'a pas procédé de la ſorte. Quand nous repréſentons aux grands le pouvoir de lier & de délier qui a été donné à Saint Pierre & à ſes collègues, ils diſent que les royaumes s'acquierent par les combats & les victoires, non par les excommunications du Pape ou des évêques. Si vous voulez ainſi diſpoſer de l'Etat, ajoutent-ils, ſoutenez-le contre les attaques des Normands, & ne nous demandez pas de vous défendre vous-même. Puiſque le Pape ne peut être évêque & roi, puiſque ſes prédéceſſeurs ſe ſont contentés du gouvernement de l'Egliſe, & n'ont point entrepris ſur l'Etat qui appartient aux Princes, qu'il ne nous ordonne pas de reconnoître pour roi, celui qui ſe tenant éloigné de nous, ne peut nous ſecourir contre les Barbares. Qu'il ne prétende pas nous aſſujettir à un joug que ſes prédéceſſeurs n'ont pas impoſé à nos ancêtres nous autres François, nous ne pouvons ni ne devons le porter. Le Pape fut très-mal ſatisfait de cette réponſe: cependant les choſes ne furent pas pouſſées plus loin, des affaires plus convenables au Chef de l'Egliſe, fournirent

fournirent en Orient un autre aliment à son zèle.

Les Ambassadeurs de l'Empereur Basile n'ayant plus trouvé le Pape Nicolas en vie, en arrivant à Rome, avoient remis leurs lettres à son successeur. Adrien fit partir pour C. P. ses légats, au nombre de trois, deux évêques, Donat d'Ostie & Etienne de Népi, le troisième l'un des sept diacres de l'Eglise Romaine, nommé Marin. Ils étoient chargés de lettres pour l'Empereur & pour le Patriarche Ignace. Moi & toute l'Eglise d'Occident, disoit Adrien à l'Empereur, Vit. Adr. p. 980, &c.
avons eu pour très-agreable ce que vous avoit fait à l'égard d'Ignace & de Photius. Pour ce qui reste à faire par rapport au traitement des schismatiques, qui plus ou moins coupables doivent être jugés avec plus ou moins de rigueur, nous en remettons la connoissance à nos légats, de concert avec notre frère Ignace. Nous sommes très-disposés à user d'indulgence envers eux, excepté Photius, dont l'ordination doit être absolument rejetée. Nous approuvons que vous fassiez célébrer un concile nombreux, où président nos légats, où l'on examine la différence des fautes & des personnes, où l'on brûle publiquement les exem-

plaires du faux concile tenu contre le S. Siège, & dont il sera défendu de rien garder, sous peine de déposition & d'anathême. Nous demandons aussi que les décrets du concile Romain contre ceux de Photius, soient souscrits de tout le monde dans le concile qu'on célébrera chez vous, & qu'ils soient gardés dans les archives de toutes les Eglises: La lettre au Patriarche exprime les mêmes dispositions, & appuie beaucoup sur la conduite & les décrets du Pape Nicolas, qu'Adrien déclare vouloir suivre en tout, principalement contre Photius, & contre Grégoire de Syracuse qui l'avoit ordonné.

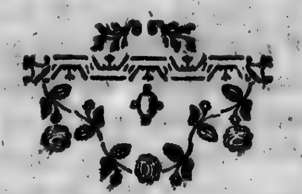
L'Empereur & tout C. P. attendoient les légats avec impatience. Dès que le Prince les sut en route, il envoya un seigneur au devant d'eux, jusqu'à Thessalonique. Quand ils furent à Sélimbrie; c'est-à-dire à seize lieues de C. P. il ordonna une députation encore plus honorable. Le grand écuyer, chef de la députation, leur donna quarante chevaux de l'écurie impériale un magnifique service d'argent pour leur table, & des officiers à leurs ordres. Ils partirent avec toute cette suite, arriverent à la vue de C. P. un samedi, vingt-quatre de septembre, & logerent hors de la ville,

Ibid.

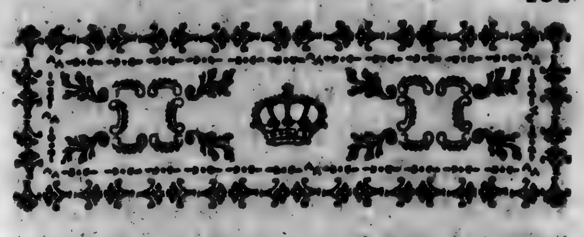
dans les édifices magnifiques d'une église dédiée à S. Jean l'Evangeliste. Le lendemain, ils firent leur entrée en cette manière. Chacun d'eux étoit monté sur autant de chevaux de l'Empereur, superbement enharnachés, ils se rendirent ainsi à la porte de la ville, où ils trouverent toutes les compagnies des officiers du palais, avec le corps du clergé en habits sacerdotaux. De là, ils s'avancerent majestueusement, entourés des Syncelles ou assistans du Patriarche, & des officiers les plus considérables de l'Eglise, que suivoit le reste du clergé; après quoi, marchoit un peuple immense, avec des cierges & des flambeaux. Ils arriverent en cet ordre au palais d'Irène, où ils furent reçus par deux seigneurs qui les complimenterent de la part du Prince.

Le surlendemain, jour marqué pour l'audience, l'Empereur leur envoya de nouveau toutes les compagnies du palais, & les reçut dans la salle dorée. Sitôt qu'il les vit, il se leva, prit de leurs mains les lettres du Souverain Pontife, & les baisa respectueusement. Il embrassa aussi les légats avec de grandes marques d'affection, & demanda des nouvelles, tant du Pape Adrien, que du clergé de Rome. L'Eglise de C. P. di-

visée par l'ambition de Photius, dit-il ensuite, a déjà reçu des secours du Pape Nicolas. Depuis sa mort, nous attendons, avec tous les patriarches d'Orient, les métropolitains & les évêques, le jugement de l'Eglise Romaine notre mère: c'est pourquoi nous vous prions de rétablir incessamment l'ordre & l'union parmi nous. Les légats témoignerent leur ardeur à séconder un zèle si louable; & l'ouverture du concile fut indiquée pour le mercredi, cinquième jour d'octobre de cette année 869.







HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

Depuis le huitième concile général en 869, jusqu'à l'expulsion de Photius en 886.

LE temple consacré par le grand Constantin à la Sagesse Eternelle, & rétabli par Justinien dans un état de splendeur qu'il ne craignit pas de mettre en parallèle avec celui de Salomon, fut l'asyle auguste où la Primauté Romaine, au centre même de la Grèce, trouva sa défense & son plus glorieux triomphe. Au jour marqué, les Pères du concile se rassemblerent avec empressement, & se ran- T. 8. Conc. p. 978, &c.

gerent, du côté droit, dans les galeries supérieures. On exposa d'abord la croix & l'évangile, à la manière accoutumée. Les trois légats du Souverain Pontife prirent ensuite la première place. Après eux, siégea Ignace patriarche de C. P. puis les légats des patriarches d'Antioche & de Jérusalem; savoir Thomas archevêque de Tyr premier siège dépendant de celui d'Antioche qui étoit vacant, & Elie prêtre Syncelle de Théodose de Jérusalem. Le légat d'Alexandrie n'étoit pas encore arrivé. Il y avoit aussi onze des principaux officiers de la Cour, préposés pour maintenir l'ordre nécessaire. Les légats & les patriarches ainsi assemblés ordonnerent qu'on fit entrer tous les évêques qui avoient eu le courage de souffrir persécution pour l'unité de l'Eglise. Il n'y en avoit malheureusement que douze; la violence ou la séduction ayant entraîné presque tous les autres dans le schisme. De ce petit nombre si mémorable, étoient cinq métropolitains, Nicéphore d'Amasée, Jean de Sylée, Nicetas d'Athènes, Michel de Rhodes, & le savant Métrophane de Smyrne. Les simples évêques étoient George d'Iliopole, Pierre de Troade, Nicetas de Céphaludie en Sicile, Anastase de Magnésie, Ni-

céphore de Crotone, Antoine d'Alise & Michel de Corcyre. Au moment que ces confesseurs parurent, les légats Romains leur exprimerent leur vénération en ces termes: Que ces incomparables évêques dont nous envions le sort, prennent séance selon leur rang. Ce juste tribut d'honneur fut applaudi de toute l'assemblée, avec de grandes acclamations.

Quand tous les Pères furent assis, le Patrice Bahanes qui étoit à la tête des grands envoyés par l'Empereur, fit lire de la part de ce Prince une exhortation adressée au concile, pour l'engager à procurer une union solide, & à traiter les choses avec douceur. Ensuite il se leva, & dit aux légats du Pape: Les évêques & le sénat demandent à voir présentement vos pouvoirs. Les légats se récrierent sur ce procédé, inusité, disoient-ils, dans les autres conciles. Mais Bahanes ajouta qu'on ne prétendoit rien diminuer de l'honneur dû au S. Siège, qu'on n'usoit de cette circonspection que pour n'être plus trompé, comme on l'avoit été par les légats du Pape Nicolas. Alors & sans nulle difficulté, les légats d'Adrien présenterent ses lettres, qui furent lues en Latin, puis rendues en Grec par l'interprète de l'Empereur. On

lut de même les lettres de créance des légats d'Orient, où l'on observe que le patriarche de Jérusalem, en adressant l'autorisation de son représentant à S. Ignace, lui donne le titre de Patriarche Universel.

Ensuite, les légats du Pape demandèrent qu'on lût une formule qu'ils avoient apportée de Rome pour être souscrite par tous les évêques, les ecclésiastiques & les moines, sous peine d'être exclus de la communion du S. Siège. On trouva d'abord étrange que le Pape envoyât une décision toute dressée à un concile œcuménique, comme s'il eût voulu s'ériger en juge absolu des controverses de la religion. Mais Adrien n'avoit pas prétendu déroger, & ne dérogeoit nullement au pouvoir ni à la liberté du concile. Le formulaire qu'il proposoit, ne contenoit que des choses déjà décidées; comme les Pères en jugerent eux-mêmes, à la première lecture. Il portoit, que le Seigneur ayant dit au premier Pontife, *Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*, l'effet en avoit montré constamment la vérité, qu'ainsi pour n'être point séparé de la religion catholique, & se conformer aux ordonnances des Pères, principalement

de ceux qui avoient rempli le ſiège de Pierre, on condamnoit toutes les héréſies, nommément celle des Iconoclaſtes; qu'on anathématiſoit Photius qui s'étoit emparé du ſiège de C. P. du vivant de l'évêque légitime, & qui s'étoit fait ordonner par des évêques excommuniés & dépoſés; qu'on recevoit les conciles tenus à Rome par les Papes Nicolas & Adrien, & que l'on condamnoit tous ceux qu'ils avoient condamnés, particulièrement Photius & Grégoire de Syracuſe; qu'on anathématiſoit tous leurs conciliabules; qu'on reconnoiſſoit Ignace pour vrai patriarche de C. P. ſelon la ſentence rendue par le Siège Apoſtolique; qu'on renonçoit à la communion, tant de Photius que de ſes adhérans, juſqu'à ce qu'ils euſſent pleinement ſatisfait à l'Égliſe; enfin qu'on vouloit conſerver en tout la communion du S. Siége, ſans lequel la Religion chrétienne ne peut avoir ſon entière ſolidité. Les Pères ayant jugé que ce décret ne contenoit rien que de conforme à la foi & aux ſaines maximes, s'écrierent unanimement, qu'il étoit très-ſage & qu'ils l'admettoient.

Le Patrice Bahanès prit enſuite la parole au nom du ſénat, & ſoit pour obvier aux difficultés à venir, ſoit par une

ſecrète affection qu'on lui verra bientôt manifeſter pour Photius, il demanda aux légats du Pape & plus particulièrement encore à ceux d'Orient, comment ils pouvoient condamner Photius ſans l'avoir jamais entendu. Il n'étoit pas difficile de répondre à cette objection; puiſque la ſentence du Pape Nicolas, qui dirigeoit celle de C. P. avoit été rendue contradictoirement, ſur les lettres de Photius & les défenſes des légats qu'il avoit envoyés à Rome. Les Orientaux ajoutèrent, que depuis qu'ils étoient en Grèce, ils s'étoient parfaitement inſtruits des moyens frivoles de l'intrus, par les fréquens entretiens qu'ils avoient eus avec les gens de ſon parti; que d'ailleurs n'ayant jamais été reconnu pour évêque par le premier ſiège, qui eſt celui de l'ancienne Rome, ni par les trois grands ſièges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, quoique l'impoſteur ſe ſoit efforcé de perſuader tout le contraire; la juſtice de ſa condamnation étoit manifeſte, ſans qu'il fût néceſſaire de l'entendre ou de le juger tout de nouveau. Le ſénat témoigna être ſatisfait de cet éclairciſſement, & Bahanes ne jugea point à propos de pouſſer plus loin. Comme il étoit tard, on termina cette première ſeſ-

ſion, par les acclamations ordinaires en ces aſſemblées.

La ſeconde ſe tint deux jours après, & fut tout entière employée à la réconciliation des eccléſiaſtiques ordonnés légitimement, mais ſéduits depuis par les ſchiſmatiques. On fit d'abord entrer les évêques, qui étoient au nombre de dix. Ils ſe proſternerent devant le concile, préſenterent par écrit la confeſſion de leur faute, & demanderent pénitence. Cette pièce ne s'adreſſoit qu'aux légats du Pape, qui prirent l'avis de ceux d'Orient & du concile; puis on la lut, du conſentement de toute l'aſſemblée. Ce ſeul écrit, indépendamment des témoignages d'Anaſtaſe le Bibliothécaire & de Nicétas le Paphlagonien, auteurs contemporains & témoins oculaires, eſt bien capable de confondre quelques écrivains Proteſtans, peu d'accord avec les gens éclairés de leur propre communion, & qui ne conſultant que leur animoſité contre l'Egliſe Romaine, repréſentent Photius comme un homme ſage, modéré & flétri calomnieuſement.

Cette confeſſion publique étoit conçue en ces termes: Si les maux que Photius a faits à l'Egliſe étoient inconnus à Rome, nous aurions beſoin d'un fort long diſ- Conc. 8. p. 999.

cours, pour les repréſenter : mais on n'ignore point ce qu'il a fait contre le Pape Nicolas ; cet homme incomparable, qu'il a chargé de tant d'atroces calomnies. On ſait auſſi qu'il a fait venir d'Orient de faux témoins, pour condamner cet illuſtre Pontife. Non, Photius n'a jamais eu ſon ſemblable, dans l'art de fourber & de mentir. Il a traité de la même manière notre Patriarche Ignace. Il a inventé contre lui toutes ſortes d'impoſtures, l'a tourmenté cruellement, pour avoir ſa renonciation ; & ſans ſe contenter de l'exil, il lui a fait ſouffrir les priſons, les chaînes, la faim, la ſoif, les coups les plus meurtriers & les plus outrageans. S'il a traité de la ſorte un prélat fils & petit-fils d'Empereur, & plus vénérable encore par ſa vertu que par ſa naiſſance, vous pouvez inférer de quelles méchancetés il aura uſé envers nous. Pluſieurs ont été enfermés avec des malfaiteurs publics & des idolâtres, dans la priſon du prétoire, où ils ont éprouvé toutes les horreurs de la faim & de la ſoif. D'autres ont été condamnés aux plus rudes travaux des forçats, & frappés barbarement, non pas à coups de bâton, mais à coups d'épée : nous ne parlons pas des coups de pieds, qui n'é-

toient comptés pour rien. On nous chargeoit de chaînes & de colliers de fer, au mépris de l'humanité ainſi que de la religion, & l'on nous jetoit du foin pour nourriture. Ce n'eſt-là qu'une partie des excès de nos perſécuteurs, à qui nous devions néanmoins réſiſter juſqu'à la mort. Nous confeſſons en gémiſſant, que nous avons eu la foibleſſe de ſuccomber. C'eſt avec un cœur humilié & contrit que nous avons recours à votre miſéricorde, en nous ſoumettant à telle pénitence qu'il plaira à notre patriarche de nous impoſer. On leur fit ſigner la formule de Rome, puis on leur donna à chacun un pallium, & ſéance au concile. On rétablit enſuite onze prêtres, neuf diacres & ſept ſoudiacres. Après quoi, le patriarche fit lire les pénitences qu'il leur impoſoit, & qui conſiſtoient en jeûnes & en prières pour un temps fixe.

On n'uſa pas de la même indulgence, dans la troiſième ſeſſion qui ſe tint quatre jours après la ſeconde; ſavoir le onzième d'octobre, & qui étoit augmentée de douze évêques; c'eſt-à-dire des dix pénitens rétablis, & de deux prélats nouvellement arrivés. On ne voulut pas recevoir les autres évêques qui avoient été ordonnés légitimement, mais qui refu-

ſoient de ſouſcrire le libelle ou formulaire de Rome. On leur envoya des députés, & on leur offrit leur grace, ſous la même condition qu'à ceux qu'on avoit reçus quelques jours auparavant. Par l'organe de deux métropolitains, Théodule d'Ancyre & Nicéphore de Nicée les plus diſtingués d'entr'eux, ils répondirent avec autant d'artifice que d'arrogance, qu'ils étoient fatigués de tant de ſouſcriptions bonnes ou mauvaiſes qu'on avoit faites juſques-là, qu'ils étoient réſolus à n'en plus faire aucune, & qu'ils prioient le concile de ſe contenter de la profeſſion de foi qu'ils avoient faite à leur ordination.

Le treizième d'octobre, qui fut le jour de la quatrième ſeſſion, les évêques Théophile & Zacharie, attachés à Photius, mais ordonnés par le Patriarche Méthode prédéceſſeur d'Ignace, furent admis à ſe juſtifier, comme Bahanes l'avoit demandé au nom du Sénat. Ils s'efforcerent de perſuader que le Pape Nicolas les avoit reçus à ſa communion, avec Photius leur chef qui les avoit députés à Rome. Leur grande preuve conſiſtoit en ce que ce Pontiſe avoit approuvé leur profeſſion de foi. Mais on démontra que, nonobſtant cette profeſſion catholique,

& par conſéquent irrépréhenſible, Nicolas n'avoit jamais voulu ſouffrir qu'ils communicaſſent avec les Romains, parce qu'ils ſuivoient le ſchiſme d'un intrus conſacré par des évêques excommuniés & depoſés canoniquement. Ils furent donc rejetés avec honte, comme des impoſteurs qui avoient oſé mentir au ſaint concile.

Les ſchiſmatiques eſſuyerent une confuſion bien plus grande encore, à la ſeſſion ſuivante du dix-neuvième d'octobre, où l'on convainquit publiquement d'impoſture & d'hypocriſie Photius lui-même. Il avoit fait tous ſes efforts pour décliner un jugement, où il prévoyoit que toute ſon habileté dans l'art d'en impoſer ſe trouveroit inſuffiſante. Mais l'Empereur, P. 1042.
par des ordres formels & abſolus, l'obligea de comparoître. Les légats ne voulurent point qu'il fût cité par des évêques, mais ſeulement par des laïcs; afin de mieux faire ſentir que ſon ordination illicite n'empêchoit pas qu'on ne le regardât comme un homme du ſiècle. Il refuſa d'obéir à la monition, on le fit entrer malgré lui, & il comparut debout à la dernière place du concile. Les légats du Pape l'interrogerent, à pluſieurs repriſes: mais ſentant que toute ſon élo-

quence ne pouvoit plus lui faire éviter sa condamnation, il poussa l'hypocrisie à son comble, joua le personnage d'un Saint persécuté pour la justice, & contrefit même le Saint des Saints, en ne disant pas un mot pour sa défense. Tout ce qu'on put tirer de sa bouche; c'est que Dieu l'entendoit sans le secours des paroles. Les légats de l'Orient, après ceux du Pape, eurent beau le presser, & le convaincre d'imposture, par rapport aux lettres de communion qu'il feignoit d'y avoir envoyées, & d'en avoir reçues. Aussi vainement l'exhorterent-ils à reconnoître son péché, & lui offrirent-ils de l'admettre du moins au nombre des Fidèles, s'il se repentoit sincèrement. Il fut inébranlable, & ne proféra pas une syllabe. Il n'y eut que le Patrice Bahanes, qui eut un peu plus d'ascendant sur son esprit. L'hypocrite contrefaisant encore le Sauveur livré à ses ennemis, répondit en ces termes laconiques: Mes justifications ne sont pas pour ce monde; si elles y étoient manifestées, vous auriez d'autres lumières. La crainte & la confusion, reprit Bahanes, peuvent vous troubler l'esprit. Prenez le temps de vous consulter, ensuite on vous rappelera. Photius repliqua: Je ne demande point

de temps : pour ce qui eſt de me renvoyer & de me faire revenir, la choſe eſt en votre puiſſance. Le concile dit : Qu'il ſe retire, & qu'il aviſe à ce qui lui importe.

Ce délai ne lui fit pas changer de réſolution, non plus qu'aux évêques de ſon parti, qui ſe réſolurent cependant à mettre tout en uſage pour ſa défenſe, & à plaider ſa cauſe en plein concile. C'eſt ce qu'ils eurent l'audace de faire dans la ſixième ſeſſion, qui ſe tint le vingt-quatrième jour du même mois d'octobre. L'Empereur Baſile s'y trouva ; & dans l'eſpérance de réduire les partiſans de Photius, il leur donna la liberté de dire tout ce qu'ils jugeroient à propos pour ſa défenſe. On commença par lire les premiers actes de ſa condamnation, approuvés par les Orientaux, & par tout le concile. Après quoi, Elie vicaire ou légat de Jéruſalem, qui paroît avoir eu de la doctrine & de l'éloquence, ſoutint que la démiſſion d'Ignace, ſur laquelle les défenſeurs de Photius faiſoient grand fond, devoit être réputée nulle, comme extorquée par violence, ſuppoſé qu'elle eût jamais été faite. Il ajouta d'autres moyens également perſuaſifs, & ſolidement appuyés ſur les anciens uſages. Puis

il présenta d'une manière engageante, l'indulgence dont usoit l'Eglise envers les Prélats que la contrainte & l'autorité avoient entraînés dans le schisme. Ce discours ne fut pas sans fruit. Plusieurs partisans de Photius se soumirent au concile, & obtinrent leur pardon. Les autres opposerent le serment qu'ils avoient fait à leur chef. Les légats leur dirent tous ensemble : On vous a contraints à le faire, & nous vous en dispensons au nom de J. C. qui nous a donné tout pouvoir de lier & de délier. L'Empereur joignant ses instances à celle des légats, pressa ces évêques de se rendre aux invitations des Pères. Mais le lien du serment n'étoit qu'un vain prétexte dans leur bouche. Ils se déclarerent ouvertement, & ne pouvant nier que Photius condamné par le Pape, ne fût aussi rejeté par les patriarches, ils prétendirent montrer qu'on l'avoit traité avec injustice & contre les canons : qu'au reste l'Eglise Grecque ayant assez souvent justifié ceux que les Papes avoient condamnés, & condamné ceux qu'ils avoient justifiés, on ne pouvoit se prévaloir du jugement rendu à Rome.

Métrophanes de Smyrne montra sur le champ avec autant d'érudition que d'é-

loquence, que ces jugemens divers de l'Eglise Romaine & de l'Eglise Grecque n'étoient provenus que de la diversité des conjonctures, & du changement de dispositions dans les personnes qui s'étoient, ou perverties, ou converties. Prenant ensuite ces apologistes inconséquens par eux-mêmes, il leur rappela qu'ils avoient eu recours à Rome, avec Photius, & reconnu le Pape pour leur juge; qu'ils ne refusoient de se soumettre à sa sentence que parce qu'elle les condamnoit; que c'étoit rendre tous les jugemens vains & illusoires, de protester de leur nullité, sous pretexte qu'ils sont rendus contre les loix; & qu'il n'étoit point de coupables, qui ne pussent par ce moyen éluder leur condamnation.

Un de ces prélats schismatiques voulut encore répliquer : mais les légats apostoliques représenterent à l'Empereur, qu'il étoit peu convenable d'entendre si longtemps des hommes obstinés, & condamnés par le Pape dans un concile: que le Saint Siège n'avoit pas envoyé ses légats, pour soumettre son jugement à l'examen des coupables, mais pour le leur notifier; que le saint concile jugeoit de même; qu'ainsi les partisans de Photius n'avoient plus qu'un parti à prendre, qui étoit de

se confesser coupables, de demander grace & de se disposer à l'obtenir par leur soumission. Les vicaires d'Orient témoignerent la même chose, en assurant de nouveau, que jamais leurs Eglises n'avoient communiqué avec cet intrus, rejeté par le S. Siège.

On n'insista pas davantage, & il ne fut plus question que d'obéir. L'Empereur y avoit exhorté plusieurs fois les schismatiques, & avoit même composé un discours pour les y engager. On le lut de la tribune, au nom de ce Prince. Nous sommes à la dernière heure, mes frères, leur disoit-il; le Juge suprême est à la porte: craignons qu'il ne nous surprenne hors de son Eglise. N'ayons pas honte de découvrir nos plaies, afin qu'on y applique le remède. Si vous craignez tant cette salutaire confusion, je m'humilierai le premier, pour vous donner l'exemple. Tout ignorant & pécheur que je suis, je vous instruirai, vous qui êtes si versés dans les sciences & l'exercice des vertus. J'oublierai ma pourpre & mon diadême, je me prosternerai sous vos pieds: passez sur le ventre de votre Empereur, foulez ses entrailles paternelles, sa tête & son visage. Je suis prêt à tout faire & à tout souffrir, pourvu que je

procure la réunion de l'Eglise, & que je sauve vos ames avec la mienne. Que puis-je faire de plus? parlez, & vous serez satisfaits. Mais si vous persistez dans l'esprit d'animosité & de contention, si vous ne passez du bon côté, & ne vous réunissez à votre chef légitime; pensez à vous désormais, je suis innocent de votre perte. Ne vous mettez point en peine des choses de cette vie: nous avons bien des moyens de vous consoler & de vous soutenir. Nous intercéderons de tout notre pouvoir, auprès de vos patriarches & de tous les pères, pour les engager à user d'indulgence. Seulement ne vous obstinez point à vous perdre vous-mêmes, & ne négligez pas une occasion si favorable, après laquelle vos tardives soumissions ne pourroient plus vous servir. Afin que cette invitation pût produire son effet, l'Empereur fit encore accorder sept jours aux schismatiques, pour prendre leur résolution.

Les Pères s'étant assemblés pour la septième fois, au terme donné; c'est-à-dire le 29 d'octobre, les partisans de Photius qui n'avoient employé le sursis qu'à se concerter avec ce suborneur, reparurent plus fiers & plus déterminés que jamais. Photius lui-même, que l'Em-

pereur, encore préſent à cette ſeſſion, fit comparoître pour la ſeconde fois, marqua ſon ambition & ſa fourberie juſques dans les démarches les plus indifférentes de leur nature. Sous prétexte de ſoulager ſa foibleſſe, il avoit à la main un long bâton recourbé, & aſſez raſſemblant à la croſſe dont les évêques ſe ſervoient en Orient. Mais le Légat Marin pénétrant, ſoit les vues ſérieuſes, ſoit le jeu inſolent du coupable, lui fit ôter cette eſpèce de croſſe paſtorale, en ſe récriant ſur l'inſulte faite à une ſi auguſte aſſemblée. Enſuite le Patrice Bahanes, de la part du concile, demanda au ſchiſmatique, s'il avoit penſé à ſa conſcience, & s'il reconnoiſſoit ſa faute. Comme ce factieux ſectaire venoit de s'aſſurer tout récemment de ſes complices, & avoit lié tout de nouveau ſa partie, il quitta le perſonnage qu'il avoit fait dans la ſeſſion précédente, rompit le ſilence qu'il s'y étoit impoſé; & répondit avec hauteur, qu'il n'avoit point de compte à rendre à des gens qui uſurpoient le droit de le juger; que s'étoit à eux tout au contraire à faire pénitence des attentats qu'ils avoient à ſe reprocher contre les canons. Les évêques de ſon parti, plus inſolens encore, s'emporterent juſqu'à dire anathême à ſes juges.

L'Empereur indigné de cette audace, leur fit demander par le Patriarche, qui ils étoient pour tenir contre les décisions des Eglises patriarchales, & de tout un concile. Quand il s'est élevé quelque schisme ou quelque herésie, poursuivit Bahanes, personne a-t-il trouvé la vérité du salut, sans se ranger du côté des Patriarches? Aujourd'hui que les quatre & mêmes les cinq grands sièges vous condamnent, quelle autorité peut-il y avoir en votre faveur? Celle des canons, repliquerent-ils; c'est là notre règle, ce sont-là nos juges. Nous ne connoissons, ni Rome, ni Antioche, ni tous les autres sièges; quand ils jugent, comme ils le font ici, contre les loix canoniques & l'équité naturelle. Après cet excès, on relut les actes de la condamnation de Photius & de ses partisans, & l'on prononça de nouveau anathême contre eux.

Pour la pleine exécution du jugement de cette septième session, dans la huitième qui se tint le cinq novembre, on brûla, tant les écrits schismatiques de Photius, que les signatures extorquées en sa faveur par violence ou par séduction. Il y en avoit une quantité prodigieuse, tirées non seulement des ecclésiastiques, mais des laïcs de tout étage,

depuis les sénateurs jusqu'aux derniers artisans. On apporta tous ces écrits dans un sac; on les livra aux gens des légats Romains, qui, au milieu du concile & sous les yeux de l'Empereur, les jeterent dans un grand brasier d'airain, où ils furent consumés. Pour justifier cette exécution aux yeux du public, & couvrir Photius de toute la honte qu'il méritoit, on mit en évidence la manœuvre incroyable, avec laquelle ce faussaire sans égal avoit supposé des légats de l'Orient contre le Pape Nicolas. Il y en avoit trois, un moine nommé Pierre, & deux marchands, Basile & Léonce. Ils n'avoient point assisté au concile de Photius, ils ignoroient même s'il avoit été assemblé, ils n'avoient aucune connoissance des discours qu'on leur attribuoit, ni de leur prétendu libelle, qu'on leur montra enregistré & signé dans les actes de ce faux concile. Ils le désavouerent avec indignation, dirent anathême à ce livre, & à celui qui l'avoit écrit. On interrogea pareillement plusieurs métropolitains, dont les noms se trouvoient dans le livre clandestin : ils réclamerent contre la supercherie, avec le même étonnement & la même horreur. On relut incontinent le dernier canon du concile qui avoit été tenu

tenu à Rome ſous le Pape S. Martin, & qui n'admet les fauſſaires à la pénitence qu'à l'article de la mort. Comme le peu d'Iconoclaſtes qui reſtoient à C. P. étoient encore un des objets qu'on avoit à traiter, on renouvella les décrets & les anathêmes contre les ennemis des ſaintes images, & l'on remit la concluſion de tant d'affaires à l'arrivée des légats d'Alexandrie, en conſidération deſquels on prorogea le concile.

Ce ne fut que le 12 de février de l'année 870, qu'on tint la neuvième ſeſſion où aſſiſta Joſeph archidiacre de l'Egliſe d'Alexandrie, député par le Patriarche Michel. L'Empereur n'y étoit pas: mais le Patrice Bahanes préſenta aux Pères le nouveau légat. On lut ſes lettres de créance, on les reconnut pour authentiques, & on lui fit prendre ſa place parmi les repréſentans des chaires patriarchales. Les ſénateurs lui dirent: Mon Père, on a tenu huit ſeſſions, avant que vous fuſſiez arrivé chez nous: êtes-vous ſuffiſamment inſtruit de ce qu'on y a traité? Joſeph répondit: Je m'en ſuis informé très-ſoigneuſement, & je n'ignore rien de tout ce qui s'eſt fait. Etes vous ſatisfait; reprirent les ſénateurs, de ce qu'ont jugé les légats de Rome & d'Orient? J'en ſuis très-

content, répondit Joſeph; & voici par écrit mon avis, qu'on peu lire. Les légats du Pape requirent cette lecture. Joſeph ſe leva, appliqua quelques momens l'écrit ſur la croix & ſur l'évangile : après quoi le Diacre Thomas, notaire ou ſecrétaire du concile, le lut à haute voix. C'étoit une approbation circonſtanciée de tout ce qu'avoient décidé les Pères, tant contre le ſchiſme de Photius, que ſur les images.

P. 1121. Quoiqu'on eût déjà confondu les impoſtures de Photius, au ſujet des faux légats des chaires patriarchales, on crut qu'il étoit encore à propos de faire au moins comparoître pardevant le vrai légat d'Alexandrie, le légat ſuppoſé, qui confirma tout ce qu'il avoit dit dans la huitième ſeſſion. Nous apprenons de plus dans celle-ci, que cet aventurier traveſti en légat avoit ſuivi les envoyés de Photius à Rome, pour faire tout ce qu'ils lui conſeilleroient. J'y allai, pourſuivit-il, comme un être dépourvu de raiſon, ſans ſavoir ce qu'on prétendoit. On fit encore entrer deux nouveaux aventuriers, donnés pour légats, gens ruſtiques & miſérables, qui n'étoient venus d'Orient à C. P. que pour y chercher des aumônes, & que Photius avoit envoyés à Rome,

comme des machines ſous la main de ſes émiſſaires. Sur quoi, les légats du Pape dirent à celui d'Alexandrie : Vous voyez, notre très-cher frère, les impoſtures & les noirceurs de Photius. Adorons celui qui a dit, qu'il n'y a rien de caché qui ne ſe découvre. Le légat de Jérúſalem ajouta : Nous ne pouvons aſſez le bénir, de ce qu'après tant de temps il a raſſemblé les Patriarches, pour le triomphe de la vérité & le ſalut de l'Egliſe.

On mit dans la même évidence les trames de Photius contre S. Ignace. On examina ſéparément juſqu'à treize faux temoins qui avoient dépoſé contre ce S. Patriarche, la plûpart officiers de l'Empereur Michel, & ſubornés par violence ou par menaces. Théodore premier écuyer qui étoit du nombre confeſſa qu'il avoit juré contre l'élection d'Ignace, ſans l'avoir vue, & que c'étoit par cette raiſon-là même que Michel l'avoit engagé à faire ſon ferment. Tu étois de ſervice, lui dit-il, le jour qu'Ignace devint Patriarche, & tu n'a pas vu ſon élection : va donc à l'égliſe, & jure. Ta démarche eſt ſans conſéquence ; tu n'es ni métropolitain, ni évêque. Le greffier Léonce ſe confeſſa coupable de la même iniquité. Le con-

cile imposa quatre ans de pénitence à ces pécheurs répentans, & à un bien plus grand nombre d'absens, qu'on commit au zèle du patriarche Ignace, avec pouvoir de diminuer ou d'augmenter la pénitence, selon l'exigence des cas & la disposition des sujets.

Enfin la dixième & dernière session se tint le dernier jour de février, avec beaucoup plus d'éclat que toutes les précédentes. Les Empereurs Basile & Constantin son fils y parurent sur leur trône, environnés de vingt patrices. On voyoit à droite les ambassadeurs de Louis Empereur d'Occident, & de Bogoris, surnommé Michel, Roi de Bulgarie. Les ambassadeurs de Louis allié de Basile, venoient demander du secours contre les Sarasins, & traiter du mariage de la fille de leur maître avec le jeune Empereur Constantin. Ils étoient au nombre de trois, tous personnages des plus considérables de l'Occident; savoir, Anastase revêtu du titre fort honorable de Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, & différent du premier, Anastase alors disgracié & excommunié; Suppon parent de l'Impératrice Engilberge, & Evrard l'un des premiers officiers du Palais. Les ambassadeurs du Roi des Bulgares occupoient

la gauche, & venoient pour faire décider si la Bulgarie devoit être du patriarchat de Rome, ou de celui de C. P. question délicate, qu'on verra bientôt troubler l'harmonie qui se rétablissoit si heureusement entre ces deux Eglises. Le nombre des évêques placés à l'ordinaire, mais fort accrus depuis les premières sessions, montoit dans celle-ci à plus de cent. C'étoit encore bien peu, vu la multitude des prélats qui dépendoient du patriarche de C. P. mais il faut se souvenir qu'on ne voulut admettre au concile, ni ceux que Photius avoit ordonnés, & qui étoient réduits à l'état de laïc, ni ceux qui n'avoient pas voulu signer la sentence de sa condamnation. Pour les autres Orientaux, soumis à la domination des Musulmans qui leur faisoient des crimes d'Etat de leurs rapports avec les Empereurs, ils étoient représentés, autant qu'il étoit possible, par les légats de leurs patriarches. Les légats du Pape représentoient les Occidentaux, selon la méthode usitée en mille rencontres. C'est pourquoi tous les vrais Fidèles n'ont jamais fait difficulté de recevoir ce concile de C. P. comme le huitième œcuménique. Ce fut même en conséquence de ces décisions, que ceux des François qui, sans

rejeter les ſaintes images, n'étoient pas diſpoſés d'une manière favorable au ſecond concile de Nicée, le regarderent enfin comme le ſeptième général.

On lut dans cette dernière ſeſſion un précis, où tout ce qui s'étoit fait dans les précédentes ſe trouvoit rédigé en vingt-ſept canons, que le concile devoit confirmer. Outre les déciſions portées contre Photius & ſes partiſans, il y avoit quelques réglemens fort ſages, tant pour la liberté des élections & des conciles, que pour le rétabliſſement de la dignité épiſcopale, extrêmement avilie dans l'Empire Grec, par une longue ſucceſſion d'hérétiques, de ſchiſmatiques, de princes impies & violens, qui ſembloient s'être propoſé de bouleverſer toute la hiérarchie. On reçut de nouveau les ſept autres conciles œcuméniques. On condamna toutes les héréſies qu'ils avoient condamnées. On y ajouta celle qui donnoit deux ames à un ſeul homme, & qu'on attribue à Photius, contre qui on prononça de nouveau l'anathême. On n'oublia point les dériſions ſacrilèges qui s'étoient faites des cérémonies de l'Egliſe, ſous le dernier Empereur, & par la connivence du perſécuteur d'Ignace. Enfin, l'Empereur Baſile demanda ſi tous les évêques étoient

d'accord ſur ce qui avoit été défini. Tout le concile répondit par de vives acclamations, & par de grandes louanges de l'Empereur, des Papes Adrien & Nicolas, & des Patriarches.

Le Prince, non content de cette première approbation, en voulut une plus méditée ; & procédant avec le ſang froid & la dignité convenable dans une matière ſi ſérieuſe, il fit prononcer d'une voix haute le diſcours ſuivant. Quiconque a quelque choſe à dire contre ce S. Concile, ſes canons, ou ſa définition, qu'il ſe préſente, & le faſſe en ce moment. Nous en donnons toute liberté, non ſeulement aux évêques, mais aux clercs & aux laïcs ; quoique les derniers n'aient pas droit de parler ſur ces ſortes d'affaires. Que tout le monde ouvre la bouche, tandis que les légats de Rome ſe trouvent aſſemblés, avec ceux des ſièges d'Orient ; ce que nous n'avons pu faire qu'avec des peines infinies, & inſurmontables à tant d'Empereurs avant nous. Quand le concile ſera ſéparé, il ne ſera plus temps de contredire, & nous ne pardonnerons à perſonne, de quelque rang qu'il ſoit, s'il refuſe de ſe ſoumettre. Miniſtres du Seigneur, évêques prépoſés chacun ſur votre troupeau

ayez ſoin de le repaître aſſiduement de la doctrine du ſalut, de ramener les brebis égarées, & de conſerver l'union que vous venez d'établir. Quant à vous, laïcs conſtitués en dignité, ou ſimples particuliers, ſachez qu'il ne vous appartient pas de diſcuter les affaires de la religion. N'ayez pas la témérité d'attenter au droit des évêques. Quelque médiocre que ſoit le mérite d'un prélat, il eſt toujours paſteur, tant qu'il enſeigne la vérité. Gardez-vous donc bien de juger vos juges, & de vouloir conduire ceux que le Seigeur vous a donnés pour guides.

Ce diſcours confirma tous les aſſiſtans dans leurs heureuſes diſpoſitions: il ne fut plus queſtion que de les manifeſter en ſouſcrivant. Les légats du Pape vouloient que les Empereurs ſignaſſent les premiers. Baſile répondit, que ſes plus illuſtres prédéceſſeurs Conſtantin & Théodoſe n'ayant voulu le faire qu'après les évêques, il croyoit devoir imiter de ſi grands exemples de l'humilité Chrétienne; mais que pour condeſcendre en quelque choſe aux vœux des repréſentans du Pontife Romain, il ſigneroit après les patriarches. Ainſi les trois légats qui avoient préſidé de la part du Souverain Pontife, ſignerent d'abord, avec cette clauſe: juſqu'à

la volonté du Pape; c'est-à-dire sa ratification. Le patriarche Ignace souscrivit ensuite, puis Joseph, Thomas & Elie, légats d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. Alors les deux Empereurs souscrivirent, & Constantin signa même pour le troisième; savoir Léon son frère, associé depuis peu à l'Empire. Après ces princes, Basile archevêque d'Ephèse, & tous les autres évêques souscrivirent, au nombre de cent deux. Nicétas rapporte sur la foi d'autres Grecs qui le lui avoient raconté, qu'on signa avec un roseau trempé dans le sang du Sauveur: mais on ne trouve pas le moindre indice d'une singularité si extraordinaire, dans les actes du concile, qui nous ont néanmoins transmis jusqu'aux moindres particularités de tout ce qui se passa. Il est vrai qu'on a déjà dit la même chose de la condamnation que le Pape Théodose fit de Pirrhus, patriarche monothélite de C. P. Tous ces faits étranges & surprenans, ceux même dont on place la scène à Rome, ne sont constatés par aucun historien Latin: ils portent uniquement sur la foi des Grecs, qui, à cette époque de la décadence marquée de leurs mœurs & de leur goût, est si justement suspecte dans ce qui tient du merveilleux

& de la nouveauté. Comme on vit les Empereurs de C. P. tracer une croix en ſignant, avec l'encre rouge dont ils ſe ſervoient par diſtinction, peut être n'en fallut-il pas davantage, pour donner lieu à la crédulité du vulgaire, puis à la mépriſe de l'hiſtorien.

Le concile, avant de ſe ſéparer, écrivit ſelon la coutume une lettre ſynodique au Pape Adrien, pour lui demander de le confirmer, de le publier & de le faire recevoir dans toutes les Egliſes. On donnoit de grandes louanges à ſes légats, & au Pape Nicolas, dont on s'applaudiſſoit d'avoir ſuivi le jugement. Peu après néanmoins, quelques Grecs légers ou brouillons, introduits ſecrètement chez l'Empereur & chez le Patriarche Ignace, ſe plaignirent amérement, que par le moyen du formulaire que les légats du Pape avoient apporté de Rome & fait ſouſcrire aux évêques, l'Egliſe de C. P. ſe trouvoit honteuſement aſſervie ſous le joug des Romains. Ils firent un autre crime aux légats, de ce qu'ils n'avoient ſouſcrit aux déciſions des Pères que ſous le bon plaiſir du Pape; comme s'ils euſſent prétendu ſe ménager un ſubterfuge, pour revenir contre l'autorité du concile. Après quelques traits d'artifice peu honorables

à Basile, qui se laissa surprendre par ces mécontens, & qui tenta de retirer furtivement les libelles de ses évêques; c'est-à-dire leur adhésion au formulaire Romain, ce différend s'appaisa, & le danger de la division parut dissipé.

Il s'en éleva aussi-tôt un autre, à l'occasion des ambassadeurs Bulgares qui avoient assisté au concile. Le Roi de Bulgarie s'étoit d'abord montré uniquement attaché aux Latins; ne voulant même recevoir dans ses états aucun missionnaire de Grèce. Il avoit désiré ardemment d'avoir pour archevêque, le diacre Marin, homme de rare mérite, que le Pape Adrien jugea plus à propos d'instituer légat pour le concile général. Le Pontife désigna aux Bulgares, un autre archevêque, qui ne fut pas de leur goût. Toutes ces contrariétés aliénerent insensiblement leur Roi, qui commença à tourner ses inclinations du côté de C. P. & y fit mettre en délibération, auquel des patriarchats l'Eglise de Bulgarie devoit appartenir.

Quelques jours après la conclusion du concile, l'Empereur fit assembler les légats du Pape avec le patriarche Ignace & les vicaires de l'Orient, pour entendre les ambassadeurs des Bulgares. Le chef

de l'ambaſſade, nommé Pierre, s'exprima ainſi : Comme nous avons reçu nouvellement la grace du Chriſtianiſme, nous craignons de nous tromper ; & nous vous demandons, à vous qui repréſentez les Patriarches, ſi c'eſt de l'Egliſe de Rome, ou de celle de C. P. que nous devons dépendre immédiatement. Les légats du Pape répondirent ; Nous avons terminé les affaires pour leſquelles nous étions autoriſés par le Siège Apoſtolique ; quant à ce qui vous concerne, nous n'avons point de pouvoirs particuliers : mais puiſque votre Roi s'eſt ſoumis avec tout ſon peuple à l'Egliſe Romaine, & que votre pays eſt encore plein de nos prêtres, nous décidons, autant qu'il eſt en nous, que vous ne devez appartenir qu'à cette Egliſe. Les légats d'Orient dirent au contraire, que la Bulgarie faiſant autrefois partie de l'Empire Grec, ſous le nom de Dardanie, & que les Bulgares en la conquérant y ayant trouvé des prêtres Grecs, & non des Latins, ce pays devoit être réputé de la juriſdiction de C. P. Il ne s'agit pas ici, repartirent les légats Romains, de la diviſion des Empires, mais uniquement de l'ordre hiérarchique. On ne doit pas ignorer, que la Dardanie, auſſi bien que toute l'Illyrie,

a été sous le gouvernement de l'Eglise Romaine. Ainsi Rome n'a rien enlevé à C. P. elle est précisément rentrée, par l'invitation même des Bulgares, dans les droits dont leur irruption & leur paganisme avoient interrompu l'exercice.

Ces raisons ne persuaderent point les légats d'Orient, qui avoient été prévenus par l'Empereur. Ils allerent toujours en avant, commencerent même une sorte d'interrogatoire, & prirent le ton sur les Romains, comme des juges sur des parties de leur dépendance. Ceux-ci crurent la dignité du siège apostolique violée. On s'échauffa, on se piqua de part & d'autre, on en vint à des paroles de hauteur assez offensantes. Le siège de Pierre, dirent les Romains aux Orientaux, ce siège que vous devez reconnoître pour supérieur & qui seul a droit de juger dans toute l'Eglise, ne vous prend pas pour arbitres de ses intérêts. Au reste, il condamnera votre jugement, avec autant de facilité, que vous aurez marqué de précipitation en le portant. Alors les légats des patriarches ne ménageant plus rien, dirent avec aigreur: Il est bien étrange, que vous autres Romains, qui avez secoué le joug des Empereurs légitimes pour vous donner à des Francs,

Vit. Adrian. sub. fin.

vous prétendiez encore à quelque jurifdiction dans les Etats de nos maîtres. Nous jugeons donc & nous déclarons folémnellement, que le pays des Bulgares, qui a été autrefois fous la puiffance de la Grèce, & qui a eu des prêtres Grecs, doit revenir par le Chriftianifme à l'Eglife de C. P. dont il avoit été féparé par l'idolâtrie. Et nous, reprirent les légats du Pape, nous caffons & déclarons nulle, jufqu'au jugement du S. Siège, cette fentence inconfidérée, qu'a dictée la préfomption ou la flatterie, qui du moins & très-certainement eft rendue, fans que vous ayez été choifis ni reconnus pour juges. Puis s'adreffant au Patriarche Ignace, ils le conjurerent de refpecter les droits de l'Eglife Romaine fa protectrice, & de n'exercer aucun acte de jurifdiction dans la Bulgarie; fauf à lui de recourir dans les formes à la chaire apoftolique, s'il croyoit avoir quelque jufte fujet de plainte. Ignace répondit avec la modeftie & la modération qu'on devoit attendre d'un Saint; toutefois fans s'engager à rien de précis. Pour l'Empereur, quoiqu'il fût naturellement modéré, & qu'il diffimulât alors fon chagrin, il fit bientôt connoître qu'il étoit fort irrité contre les Romains.

Après les avoir invités à sa table, & comblés de présens, quand il fallut partir, il ne leur donna qu'un simple officier pour les conduire à Duras, où ils devoient s'embarquer. Il n'y avoit aucun ordre pour la commodité, ni pour la sûreté de leur voyage. Ils furent reduits à se mettre au hasard dans le premier vaisseau qu'ils rencontrerent; & ils tomberent entre les mains des Sclaves, qui les traiterent, sur les côtes de la Grèce, d'une manière à faire soupçonner qu'ils agissoient par un ordre secret de Basile. Ils leur prirent l'original des actes du concile, où étoient les souscriptions des évêques. Mais les Grecs n'acquirent pas pour cela les souscriptions du formulaire, qui leur tenoient sur-tout au cœur. Les légats instruits par la première tentative à se tenir en garde, les avoient remises aux Ambassadeurs de l'Empereur Louis, qui, fort mécontens de ce qu'on disputoit à leur Maître les prérogatives & le titre d'Empereur, avoient rompu leur négociation, & pris les devants par une autre route. Les actes mêmes du concile furent conservés par Anastase, l'un de ces ambassadeurs, qui en a fait en latin une traduction très-fidèle. Il y proteste que tout ce qu'on trouve de contraire

Anast. præf. in 8. Conc.

dans les exemplaires Grecs, est de l'invention d'un peuple peu délicat sur la foi publique, & qui, après avoir ajouté aux actes des six derniers conciles généraux pour exalter son Eglise, a de même inséré dans le huitième, comme un de ses décrets, le jugement que les légats Orientaux n'avoient rendu touchant la Bulgarie qu'après la conclusion de ce concile. Quant aux légats d'Adrien, à la demande de ce Pape & de l'Empereur Louis, ils furent relâchés par les pirates, & arriverent à Rome sur la fin de cette année seulement. Le Souverain Pontife confirma le concile, à la réserve de l'article des Bulgares, qui n'y avoit pas été véritablement décidé, & qui n'en fut pas moins suivi de l'exécution. Telle étoit, malgré l'état pitoyable de leur Empire, la rivalité des Grecs, non moins jaloux de la puissance politique des Occidentaux, que de la grandeur de l'Eglise Romaine.

Le vertueux patriarche Ignace ne tint pas contre toutes les raisons divines & humaines, qui lui furent bien ou mal alléguées, pour l'engager à défendre l'honneur de l'Eglise Grecque, & à ne rien abandonner de ses droits. Nonobstant les remontrances & les menaces de Rome,

il s'en tint aux décisions des patriarches d'Orient & des docteurs de sa nation, fit sortir les missionnaires Romains de la Bulgarie; lui donna un archevêque, y fit ordonner quantité d'évêques, & se maintint jusqu'à la mort dans la jurisdiction de ces Eglises.

Bibl. PP. t. 1. G.L. p. 369.

Entre les évêques qui avoient assisté au huitième concile, Théodose Aboucara; c'est à dire père ou métropolitain de Carie, qui avoit abandonné le parti de Photius pour se réunir à Ignace, ne se signala pas seulement par sa persévérance, mais par son zèle pour la conversion des Nestoriens, des Eutychiens & des Musulmans. On y voit que ceux-ci n'étoient pas alors aussi intraitables, qu'ils le sont devenus à l'égard des Chrétiens qui leur parlent de religion. Théodose eut avec eux plusieurs conférences, où il la prouve principalement par la manière dont elle s'est établie, & par les miracles. Il y parle de l'Eucharistie même, d'une manière à constater bien clairement l'uniformité perpétuelle de la foi, dans toutes les régions, sur cet adorable mystère. Comme l'un de ces Infidèles en plaisantoit, ainsi que d'une chose absurde & impossible; n'accordez-vous pas, lui dit-il, que l'esprit de Dieu est tout-puissant?

Or c'eſt par cette puiſſance que notre myſtère s'accomplit. Le prêtre met ſur la ſainte table le pain & le vin. Il invoque enſuite le S. Eſprit, qui deſcend ſur l'offrande, & par la vertu de ſa divinité, change le pain & le vin au corps & au ſang de J. C. Si les Infidèles écoutoient aſſez paiſiblement ces diſcours, qui diminuerent leurs préventions & parurent quelquefois les toucher; nous ne voyons pas cependant que ces germes de ſalut aient produit aucun fruit ſolide dans ces légers & voluptueux auditeurs.

Les Barbares du Nord ne perdoient rien de leur férocité. Ces Normands ou Danois continuoient à porter leur fureur ſur toutes les mers, & ſur toutes les côtes de l'Océan. Les Anglois, dans leur iſle, ne purent enfin ſe ſouſtraire aux plus funeſtes invaſions. Dès le temps du Roi Ethélulfe, ces formidables pirates avoient fait ſur ſes Etats quelques tentatives qui eurent peu de ſuccès. Sous les regnes foibles de ſes trois fils Ethelbalde, Ethelbert & Ethelred, ils traiterent les Anglois, comme les ſujets de la foible poſtérité de Charlemagne. Deſcendus dans le royaume d'Eſtangle, ils pénétrerent juſqu'au Northumbre, où ils prirent la ville d'Yorck, & devaſterent toute la con-

Vuill. Malmesb p. 41. Ingulf. p. 865. Matth. Vuſtm. an. 870.

trée ; exerçant ſur-tout leurs cruautés contre les perſonnes conſacrées à Dieu. Ils détruiſirent le monaſtère de Bardeney, & maſſacrerent tous les moines au milieu de l'égliſe. Celui de Lindisfarne où il y avoit un ſiège épiſcopal, celui de Tynemouth, ceux de Viremouth & de Jarou que Bède avoit rendus ſi célèbres, en un mot tous les monaſtères les plus fameux ſubirent le plus triſte ſort. Les communautés de filles ne furent pas plus épargnées. Ces dignes épouſes de J. C. comptoient pour rien la mort & les tourmens, pourvu qu'elles miſſent leur pudeur en aſſurance. Comme les Barbares approchoient du monaſtère de Collinham, la courageuſe Ebba qui en étoit abbeſſe, aſſembla ſes filles en chapitre, & leur dit en tirant un raſoir : Voici un moyen sûr, pour nous mettre à couvert de l'inſolence des Idolâtres. Auſſi-tôt elle ſe coupa le nez & la lèvre ſupérieure juſqu'aux dents : toutes les religieuſes firent la même choſe. Les Normands les voyant ainſi défigurées, ſe retirerent avec horreur : mais ils brûlerent l'abbaye, avec toutes ces chaſtes héroïnes. Edmond, roi d'Eſtangle, endura auſſi une mort précieuſe aux yeux du Seigneur. Il fut attaché à un arbre, percé de flèches, & décapité le vingtième

novembre de l'an 870, jour auquel l'Eglise l'honore comme martyr.

Dans le royaume de Mercie, dont les troupes avoient été défaites par les Barbares, l'abbé de Croyland, Théodore vieillard vénérable qui gouvernoit saintement ce monastère depuis soixante-deux ans, espéra que les vainqueurs auroient au moins quelque pitié des moines les plus âgés, & des enfans qu'on élevoit parmi eux. Il retint avec lui tous ceux à qui la foiblesse de l'âge rendoit la fuite presque impraticable, & fit retirer les plus vigoureux, au nombre de trente, dans les marais & les bois, avec les reliques, les titres du monastère & les effets les plus précieux. A peine étoient-ils partis, que les Barbares arriverent. Cependant le S. Abbé & les religieux qui restoient avec lui, s'étoient revêtus des habits sacrés. Ils allerent au chœur, chanterent l'office, & Theodore célébra la grand'messe. Quand il eut communié avec ceux qui le servoient à l'autel, les Barbares le jeterent dans l'église. Leur Roi Osketul égorgea de sa main l'Abbé sur l'autel; d'autres chefs couperent la tête à ses assistans. Les vieillards & les enfans se mirent à fuir hors du chœurs. Ils furent pris & tourmentés cruellement, afin qu'ils découvrissent les

trésors de l'église. Le Souprieur fut tué dans le réfectoire sous les yeux de Tugar, qui n'étoit âgé que de dix ans, & qui, loin de s'abandonner à l'effroi, pria instamment qu'on le fît mourir avec son supérieur. Mais un Comte Normand, nommé Sidroc, eut pitié de cet enfant qui étoit très-bien fait, lui ôta sa cuculle, lui fit prendre un manteau Danois, & le préserva seul de ce massacre. Les Barbares ayant tué tout le monde, sans rien découvrir des trésors, les chercherent jusques dans les tombeaux. De dépit de ne les avoir point trouvés, ils mirent en un monceau tous les corps saints que l'on gardoit en ce lieu, sans épargner celui de S. Guthalc extraordinairement révéré dans tout le pays; & ils les brûlerent, avec les livres sacrés. L'église & tous les bâtimens du monastère devinrent aussi la proie des flammes.

Toute cette affreuse expédition ne dura que trois jours, au bout desquels ces Barbares marcherent au monastère de Medesgamsted. On s'y étoit mis en devoir de le défendre, & le frère du Comte Hubba y fut dangereusement blessé. L'ardeur des Normands en devint plus terrible. Tout fut forcé, malgré la vigueur avec laquelle on résista aux deux pre-

miers assauts. Le féroce Hubba voulut tuer de sa main tous ceux qui portoient l'habit monastique, & les égorgea en effet au nombre de quatre-vingt-quatre. Après quoi, les autels furent renversés, les sépulcres mis en pièces, les reliques foulées aux pieds, les titres déchirés, la riche bibliothèque brûlée, avec l'église & tous les lieux réguliers. Le feu dura quinze jours.

Cependant le jeune Tutgar, qui avoit trouvé le moyen de s'échapper, revint au monastère de Croyland. Les trente moines qui s'étoient enfuis, y étoient aussi revenus, & s'occupoient à éteindre les restes de l'incendie qui fumoit encore sous les ruines. Il leur raconta comment l'abbé & toutes les personnes du monastère avoient peri. Après avoir fouillé pendant huit jours, on trouva près de l'autel le corps de l'abbé, sans tête, dépouillé de tous ses vêtemens, à demi-brûlé, écrasé par les débris & enfoncé dans la terre. On rechercha de même tous les autres, pour leur donner une honorable sépulture : on en retrouva plusieurs loin des lieux où ils avoient été tués, & d'où on les avoit traînés honteusement après leur mort. C'est ainsi que les historiens du plus grand poids en cette matière ont

Matth. Vuest. an. 870 Ingulf. p. 886.

décrit ce trait de la fureur des Normands, d'après lequel on peut se figurer ce qui se passa dans leurs autres irruptions.

Ces dangers attachés sur-tout à la profession de la perfection chrétienne, n'empêchoient pas les grandes vertus d'éclater dans l'Angleterre, toujours digne du nom glorieux de la terre des saints. C'est alors que florissoit, dans le Royaume d'Ouëssex, l'Abbé Néot, encore plus illustre par sa sainteté, que par sa naissance qui le rendoit proche parent des rois. Instruit dès l'enfance dans la piété ainsi que dans les lettres, il ne fut pas plutôt en âge de paroître avec distinction dans le monde, qu'il le quitta pour embrasser la vie réligieuse à Glastemburi. Mais son mérite étoit d'un ordre à se signaler dans tous les états. Son évêque en ayant ouï parler, le fit venir, & l'ordonna diacre. Peu de temps après, on le fit prêtre, malgré toute sa résistance. Ses vertus, ses rares talens, & sur tout le don particulier qu'il avoit de toucher les cœurs, le don même des miracles, lui acquirent la plus haute réputation. Enfin il se vit tellement honoré, que son humilité, encore plus remarquable que ses autres vertus, lui inspira le dessein de quitter Gla-

Act. SS. Ben: t. 6. p. 324.

ſtemburi. Il paſſa dans le pays de Cornouaille, avec un ſeul compagnon nommé Barri, erra quelque temps par les bois & les montagnes, puis s'habitua dans un lieu, appelé de ſon nom Néoteſton, où il demeura ſept ans. De là, il alla à Rome. Le Pape, en lui donnant ſa bénédiction, lui ordonna de faire uſage du talent que le Seigneur lui avoit confié. Néot réſolut dès lors de ſacrifier l'amour de l'obſcurité au ſalut de ſes frères. De retour au lieu de ſa retraite, où la vie monaſtique commençoit à ſe relâcher de ſa première ferveur, il bâtit un monaſtère qui la fit refleurir dans tout ſon luſtre. La renommée du ſaint fondateur, lui attira, de tous côtés, grand nombre de diſciples. Les plus grands ſeigneurs venoient lui offrir leurs enfans, & pluſieurs ſe ſoumirent eux-mêmes à ſa conduite. L'âge ne lui fit rien relâcher de ſes auſtérités. On raconte de lui, que bravant le froid des années & des ſaiſons, il s'enfonçoit quelquefois dans une fontaine, & y demeuroit aſſez long-temps pour réciter tout le pſeautier. Il mourut le trente-unième de juillet de l'an 877. S. Néot étoit d'une très-petite taille : pour dire la meſſe, il lui falloit monter ſur un eſcabeau, que l'on garda depuis comme une relique.

Les

Les irruptions des Barbares, encore plus fréquentes en France qu'en Angleterre n'y avoient pas éteint non plus le zèle de la diſcipline. Une affaire plus particulière qui ne touchoit directement que l'évêque de Laon, nommé Hincmar, comme l'archevêque de Rheims, ſon oncle maternel, nous en a tranſmis pluſieurs veſtiges précieux. Hincmar de Laon devoit tout à ſon oncle, qui le tira du Boulonnois où il étoit né, ſe chargea de ſon éducation, le mit dans ſon clergé, & le fit élever à l'épiſcopat. Mais le jeune Hincmar n'avoit pas encore la maturité convenable à cet auguſte caractère, Bientôt cette place éminente fit appercevoir en lui toute la hauteur de ſon oncle, ſans aucun trait de ſa prudence: une fierté bizarre faiſoit ſeule la règle de ſa conduite. Il vexa indignement les vaſſaux du Roi Charle, manqua au ſouverain même avec l'inſolence d'un rebelle, ne fut pas plus reſpectueux envers les évêques, & pouſſa principalement ſes odieux procédés contre l'Archevêque ſon oncle, ſon métropolitain, ſon bienfaiteur inſigne, & dont il étoit autant la créature que le parent. Hincmar de Rheims eſſaya d'abord de rappeler ſon neveu, de ſes écarts. Il prit même efficacement

T. 8. Conc. p. 1660. epiſt. & opuſc. Hincm. Annal. Bertin.

sa défense, dans une assemblée où le Roi vouloit faire prononcer contre lui, à Pitres sur Seine. Mais la légéreté ayant fait prendre à ce jeune évêque une conduite encore plus irrégulière & plus violente, l'Archevêque se déclara contre lui, sans nul égard aux liens du sang, & ne pensa plus qu'à user de l'autorité des canons.

On tint en effet plusieurs conciles, contre l'évêque de Laon. Il fut cité à celui de Verberie, l'an 869. Comme le Roi poussoit l'affaire, l'évêque fut obligé de comparoître, nonobstant toute son arrogance. Mais voyant bientôt qu'il ne pouvoit éviter sa juste condamnation, il appela au Pape, comme il avoit déjà fait dans l'assemblée de Pitres. Le Roi l'obligea au contraire de se rendre à la maison royale de Sylvac ou Servais, dans le territoire de Laon, de peur qu'il n'allât brouiller à Rome. Alors ce prélat imprudent fit dénoncer généralement aux prêtres de son diocèse, une interdiction de toutes les fonctions du ministère: censure jusques-là sans exemple quant à sa généralité, quoiqu'il y en eût déjà beaucoup de particulières. Elle fut néanmoins gardée si scrupuleusement, que le lendemain qui étoit un dimanche, il n'y eut

point de meſſes dans la ville, ni dans toutes les autres égliſes du diocèſe où l'ordre avoit pu parvenir. Mais elle ne le fut que cinq jours; c'eſt-à-dire pendant le temps néceſſaire pour conſulter le ſavant métropolitain, qui défendit d'obſerver un interdit auſſi contraire à la raiſon qu'à l'édification publique.

L'année ſuivante, l'Evêque de Laon fut encore obligé de comparoître au concile d'Attigni, maiſon de plaiſance de nos Rois ſur la rivière d'Aîne où aſſiſterent les prélats de dix provinces. Pour prévenir les eſprits contre ſon oncle, devenu la plus vive de ſes parties, il publia quelques mémoires qui n'ont de remarquable que l'autorité attribuée dès lors aux fauſſes décrétales. Hincmar de Rheims, prélat le plus érudit de ſon ſiècle, ne s'éleva point contre le long recueil de ces défenſes compilées par ſon neveu: mais avec la même diffuſion, il montra que l'Egliſe, invariable dans le dogme, change quelquefois les règles de ſa diſcipline: inſiſtant néanmoins avec une érudition & un diſcernement dignes de lui, ſur la déférence due aux canons reçus par l'Egliſe, & conſacrés par l'uſage de tous les temps & de tous les lieux.

Mais prenant enſuite un ton de hau-

teur, tout propre à rendre inefficaces les leçons d'humilité qu'il vouloit donner au coupable; vous avez, lui dit-il, plus d'arrogance que de pouvoir: car vous n'êtes pas mon supérieur, & je suis le vôtre. Puis s'étendant sur les droits des métropolitains; c'est à moi, poursuit-il, de vous appeler aux conciles, & de statuer contre vous, si vous n'y venez pas. C'est encore à moi, de marquer le lieu du concile. Si quelqu'un vous accuse, ce doit être à mon tribunal. C'est à moi de vous donner des juges, ou d'approuver ceux que vous aurez choisis; & vous n'avez aucun droit de m'en donner, ni de vous ingérer à me juger. C'est à moi de nommer des visiteurs pour les Eglises vacantes, d'y faire élire un pasteur, d'examiner celui qui a été élu, ou, si les suffrages ne s'accordent pas, de décider. Vous n'avez en ceci d'autre droit que de m'assister dans l'ordination que j'en fais, & de souscrire aux lettres qu'on en donne à l'évêque ordonné. Vous ne devez rien souscrire sans moi, excepté ce qui regarde votre diocèse. Vous êtes même obligé de me consulter touchant l'aliénation des biens de votre Eglise. On peut appeler à moi, avant ou après votre jugement.

Fût-ce une sentence d'excommunication, je la peux réformer malgré vous, avec l'avis des évêques de la province. Tous ceux qui y ont des affaires ecclésiastiques, doivent s'adresser à moi. Si vous avez un différend avec quelque évêque, vous ne pouvez demander des juges d'une autre province; & j'en puis donner, s'il y a partage dans la mienne. C'est à moi, avec mes suffragans, à decider les questions difficiles, sur lesquelles nous n'avons point de règles certaines. Vous devez me consulter sur ces objets, sans vous adresser à d'autres, pas même au S. Siège, que je dois alors consulter moi-même, s'il en est besoin. Si vous êtes obligé de sortir de la province, vous devez prendre mes lettres. Vous ne pouvez pas même aller ou envoyer à la Cour, sans ma permission; à moins que vous n'ayez quelque affaire contre moi. Enfin, dans ce qui est expressément porté par les canons, je puis vous corriger aussi-tôt, & sans attendre un concile. Hincmar de Rheims, en faisant dans cet écrit le dénombrement des conciles généraux, n'en compte que six, & parle encore fort désavantageusement du septième, qu'il ne paroît connoître que par les Livres Carolins: particularité surprenante, de la

part d'un prélat de ce mérite, & près d'un ſiècle après la célébration du ſecond concile de Nicée.

L'Evêque de Laon ne manqua point de répondre à ce mémoire, que ſon oncle lui avoit remis lui-même au concile d'Attigni. Ces combats épiſtolaires n'avançoient nullement la réconciliation. La crainte du Roi toujours très-ardent dans ce démêlé, fut plus efficace ſur Hincmar de Laon, dont l'opiniâtreté céda enfin aux remontrances de ſes amis. On l'accuſoit de violence, de contumace, de rebellion; & ces reproches n'étoient que trop fondés. Pour conjurer ou du moins écarter l'orage qui grondoit ſur ſa tête, il ſe détermina à faire une ſoumiſſion à ſon roi & à ſon métropolitain: mais il publia bientôt après, qu'on la lui avoit extorquée. Ainſi on fut contraint de revenir encore à cette affaire, dans un nouveau concile qui ſe tint l'année ſuivante à Douzi, au diocèſe de Rheims. L'Evêque de Laon épuiſa toutes les reſſources de la chicane, & pour ſe diſpenſer de comparoître, &, quand il y eut été réduit, pour éluder le jugement. Il récuſa celui de ſon archevêque, & renouvella ſon appel au S. Siège, avec une mauvaiſe foi qui ſe montroit à dé-

couvert. Il n'étoit plus question d'appel, quand on ne le troubloit pas dans sa conduite irrégulière; & si-tôt qu'on prenoit des mesures pour la réprimer, il ne parloit plus que des prérogatives du Siège Apostolique, & du droit qu'avoient les évêques d'y recourir.

Hincmar de Rheims répondit ainsi à ces défaites: Je ne vous ai porté aucun préjudice; rien ne vous autorise à rejeter mon jugement. Quant à votre appel, il est manifestement irrégulier, puisque vous n'avez pas encore été jugé dans le concile. Vous y êtes dénoncé selon les règles, & vous y serez jugé de même selon les règles, sauf en tout le privilège & le jugement du Pape, comme l'ordonnent les canons de Sardique. Ainsi quand nous aurons prononcé, si vous voulez appeler au S. Siège, il vous sera libre d'aller à ce tribunal. Je ne répondrai point ici aux accusations, reprit le jeune Hincmar: que mes accusateurs viennent avec moi au tribunal du Souverain Pontife. Il n'y a personne, répliqua le concile en corps, qui ne sache combien cette marche est contraire aux canons. Il est clairement statué, qu'on ne doit pas accuser hors de la province, & qu'il faut juger là où les délits ont

été commis. Sur quoi on cita les canons de Carthage, adoptés depuis long-temps & conſtamment révérés en France.

Le coupable s'opiniâtrant à ne pas répondre, on le convainquit par témoins & par ſes écrits, on alla aux voix ; puis Hincmar de Rheims, comme métropolitain du reſſort, prononça la ſentence en ces termes: Au nom de J. C. par le jugement du S. Eſprit, je juge Hincmar de Laon déchu de toute dignité épiſcopale, & j'ordonne qu'il ſoit privé de toute fonction du ſacerdoce, ſauf en tout le juſte privilège de notre Père & Seigneur Adrien, Pape du premier ſiège, ainſi que les canons de Sardique l'ont réglé, & après eux, les Papes Innocent, Boniface & Léon. Cette ſentence fut ſouſcrite par huit archevêques, par autant d'évêques, par les députés de huit autres évêques, par un chorévêque & quelques autres perſonnes du clergé. Ici, comme dans les anciens conciles, ceux qui n'étoient pas revêtus du caractère épiſcopal, mirent ſimplement *j'ai ſouſcrit ;* & les prélats du premier ordre, *j'ai jugé & ſouſcrit.*

Les Pères de Douzi écrivirent enſuite au Pape, pour faire confirmer leur ſentence ; & en cas qu'il ne le voulut point,

pour qu'il ne fît au moins rien de contraire aux usages de l'Eglise Gallicane. Si contre notre attente, lui disent-ils, il vous paroît nécessaire de faire recommencer le jugement, selon les décrets de Sardique; nommez des juges, nous y consentons, & donnez commission aux évêques voisins de prononcer, après avoir informé. Que si vous l'aimez mieux, envoyez des légats qui jugent avec les évêques, sans que l'accusé ait été auparavant rétabli. Nous demandons au moins, qu'il ne soit pas rétabli avant que la cause ait été de nouveau examinée dans la province. Jusqu'ici, on n'a jamais dérogé à cet usage, dans les causes épiscopales de la Gaule & de la Belgique. Comme nous voulons, autant qu'il est en nous, conserver les prérogatives du Premier Siège, Votre Sainteté doit aussi maintenir les nôtres; en quoi vous & nous suivrons également les traces de nos prédécesseurs.

Le Pape Adrien étoit piqué contre l'Archevêque de Rheims, & plus encore contre le Roi Charle, pour la succession de Lothaire, dont Charle s'étoit emparé au préjudice de l'Empereur Louis, nonobstant la médiation du Pontife. Il désapprouva qu'on eût porté la sentence de déposition contre Hincmar de Laon, ap-

pelant au Saint Siège, & ordonna d'envoyer cet Evêque à Rome, avec des accusateurs qu'il ne pût recuser. Il écrivit au Roi même, d'un style amer & très-offensant. Il lui donnoit à la vérité de grands & vagues éloges; mais il le réprimandoit ensuite avec une aigreur hautaine, sur de prétendus murmures contre le S. Siège. Quant à l'Evêque de Laon; tant que nous vivrons, dit-il du ton le plus décidé, nous ne consentirons jamais à sa déposition, à moins qu'il ne vienne à Rome, & que sa cause ne soit examinée en notre présence.

Hincm. Oper. t. 2. p. 701. Le Roi répondit avec beaucoup de force, & à cette occasion rappela une première lettre de reproches, qu'il avoit déjà reçue d'Adrien par rapport à l'invasion de la Lorraine. Nous avions bien voulu croire, lui dit-il, que cette première épitre n'étoit pas de vous: mais la seconde ne nous permet plus de la méconnoître. Dans celle-là, vous nous traitiez de parjure, de tyran, d'usurpateur des biens sacrés de l'Eglise: vous nous accusez dans celle-ci, de plaintes injurieuses & de scandaleux murmures. Après des préliminaires si honnêtes & si prévenans, vous nous exhortez à recevoir avec soumission & avec jubilation tout ce qu'on nous écrit de

votre part. Vous prétendez donc que je vous rende des actions de graces, pour les qualifications que vous me donnez de parjure, de traître, de sacrilège. Par mon seul silence, je passerois condamnation. Si vous exigez des marques de reconnoissance & de dévouement, écrivez-nous comme les Papes vos prédécesseurs ont écrit aux Rois nos ancêtres; écrivez-nous d'un style qui convienne à votre Sainteté & à notre Majesté. Où a-t-on trouvé que le souverain chargé de punir les coupables selon les loix, soit obligé de faire conduire à Rome un homme condamné selon toutes les loix, & convaincu dans trois conciles d'être le perturbateur du repos public? Vous confiez, comme par grace, les biens de l'Eglise de Laon à notre garde, jusqu'au retour de son évêque: apprenez que les monarques François sont les maîtres de l'Etat, & non les vidames des évêques. Ne nous envoyez point d'ordres, & encore moins de menaces, contraires à l'écriture, à la tradition & aux canons. Vous savez, & nous ne l'ignorons pas, que tout ce qui est contraire à ces règles, est sans force. Le privilège de Pierre subsiste, dit Léon votre illustre & saint prédécesseur, quand ce jugement est selon l'équité, il ne sub-

ſiſte donc plus, quand ce jugement eſt injuſte. Enfin nous vous conjurons au nom du Seigneur & des SS. Apôtres, de changer de ſtyle, tant à notre égard qu'à l'égard de nos évêques, & de ne pas nous réduire à recevoir avec mépris vos lettres & vos envoyés.

Ce fut Hincmar de Rheims qui dicta cette lettre; & comme la vigueur en convenoit beaucoup mieux à un roi qu'à un évêque, elle fut envoyée ſous le nom du Roi Charle, & produiſit l'effet que déſiroit l'habile Prélat. Le Pape récrivit d'une manière auſſi affectueuſe & auſſi honorable que ſes lettres précédentes avoient été dures. Il alla juſqu'à les déſavouer, au moins équivalemment, en diſant qu'elles lui avoient été extorquées tandis qu'il étoit malade. Puis ajoutant ce qui étoit bien plus capable d'appaiſer le Roi; votre ſageſſe, lui dit-il, votre amour de la juſtice, votre zèle pour la gloire de Dieu, m'inſpirent tant de vénération, que ſi l'Empereur vient à mourir avant vous, je ne reconnoîtrai jamais que vous pour Empereur, quand on m'offriroit des muids d'or. Au ſujet de l'Evêque appelant, il engage le Prince à le laiſſer partir pour Rome: mais il promet qu'après l'avoir ouï, il le renverra dans ſa province ſans

Adrian. ep. 34.

le rétablir ; afin que la cause soit terminée sur les lieux par des juges choisis & des légats envoyés de Rome. C'est ainsi qu'Adrien II, un des premiers Papes qui ait contredit les usages de France, souscrivit enfin à la réclamation constante & si bien motivé du Roi & des évêques de ce royaume.

Cette lettre est la dernière que nous ayons d'Adrien, qui mourut au mois de novembre de la même année 872. Le 14 du mois suivant; on lui donna pour successeur, Jean VIII, archidiacre de l'Eglise Romaine. En cette même année, mourut S. Athanase, évêque de Naples, après vingt-un mois d'une cruelle persécution, de la part de son propre neveu, gouverneur de la ville : jeune homme léger, violent, intéressé, qui ne put souffrir les avis salutaires du S. Prélat, & se porta aux derniers excès, par les conseils de sa femme, encore plus méchante ou plus impérieuse que lui. Athanase courut plusieurs fois risque de la vie, & fut enfin chassé de son église, tout cher qu'il étoit aux différens peuples de cette grande ville, dès-lors une des plus considérables de l'Italie. Les Grecs, ainsi que les Latins, s'y trouvoient en si grand nombre, qu'on y célébroit l'office divin

Vit. Auc. Petr. Cass.

dans les deux langues ; & quelquefois il y avoit deux évêques, pour les deux nations. On n'eut aucun égard à leurs vœux, ni à leurs plaintes : le S. Prélat mourut dans son bannissement, à peu de distance du Mont-Cassin. Il avoit été vingt-deux ans évêque, quoiqu'il ne fût âgé que de quarante.

L'Empereur Louis, indigné contre son persécuteur, marchoit pour le rétablir, quand le Seigneur trouvant son serviteur mûr pour le Ciel, l'enleva au milieu de sa carrière, & lui épargna de plus longs travaux. Trois ans après, l'Empereur peu âgé lui-même mourut le treizième jour d'août de l'année 875. Il eut pour successeur à l'Empire & au royaume d'Italie, le Roi Charle son oncle, que le Pape Jean VIII invita aussi-tôt à venir à Rome & couronna Empereur le jour de noël, dans l'église de S. Pierre. Ce Prince qui connoissoit les justes prétentions de son frère aîné Louis le Germanique, suppléa au droit de la naissance, par son activité & son attention à gagner les cœurs des grands & des peuples. Il leur témoigna une tendre affection, leur promit de les protéger puissamment contre les Sarasins qui infestoient toute l'Italie, sans épargner les domaines de S. Pierre ; puis pro-

ſitant de la première diſpoſition des eſprits, il convoqua à Pavie une aſſemblée des prélats & des ſeigneurs, & cimenta ſa poſſeſſion de la manière la plus ſolide. Il revint avec la même célérité dans la Neuſtrie, où Louis de Germanie avoit fait une irruption, & engagé quelques ſeigneurs avec quelques évêques à ſe ſoulever. La ſeule préſence de Charle déconcerta la faction. Sa nouvelle qualité d'Empereur, ſon étroite union avec Jean VIII, les lettres menaçantes de ce Pontiſe aux partiſans de Louis, les légats arrivés de Rome avec le nouvel Empereur, tout parut le rendre plus vénérable que jamais à ſes peuples, & lui gagna tous les cœurs.

Par le conſeil des légats & de l'aveu du Siège Apoſtolique, il convoqua un concile à Pontion en Champagne, pour le mois de juin ſuivant. Avant de quitter Rome, il avoit prié le Pape de faire Anſégiſe de Sens, primat des Gaules & de Germanie; c'eſt-à-dire vicaire apoſtolique pour l'Empire François en deçà des monts. C'étoit un des grands prélats de ſon temps. Il avoit été abbé de S. Michel au diocèſe de Beauvais, d'où ſa réputation l'avoit fait paſſer ſur le ſiège archiépiſcopal de Sens, à la demande du

T.8.conc. p.281.

peuple & de tout le clergé. Cependant les évêques, & sur-tout Hincmar de Rheims, ne purent approuver le systême de sa primatie. On fit l'ouverture du concile, par la lecture des lettres pontificales, fort précises sur cet objet; puis l'Empereur demanda aux évêques ce qu'ils répondoient aux ordres du Pape. Ils dirent, qu'en conservant les droits des métropolitains, ils lui obéiroient suivant les canons & les décrets de ses prédécesseurs. L'Empereur & les légats peu satisfaits de termes si généraux & si compassés, vouloient qu'ils promissent expressément d'obéir pour ce qui regardoit la primatie d'Anségise: mais les prélats s'en tinrent, avec une fermeté respectueuse, à leur première réponse. Alors l'Empereur dit avec émotion, que le Pape lui avoit commis son autorité pour ce concile, & qu'il sauroit bien faire exécuter les ordres du S. Siège. A l'instant, il prit les lettres de Rome concernant la primatie, & les remit à Anségise, conjointement avec les légats; puis il fit placer cet archevêque, immédiatement après eux, & avant tous les autres prélats. Hincmar de Rheims réclama les canons; mais l'Empereur ne l'écouta point. Les autres évêques, à l'exception de Frotaire de Bour-

deaux qui avoit un intérêt particulier à ménager, demanderent qu'on leur délivrât au moins une copie des lettres pontificales. On ne les écouta pas mieux qu'Hincmar. Tout ceci se passa dans la première session.

On revint encore à cet objet, dans la septième, puis dans la huitième qui fut la dernière. Mais tous les prélats François, qui se trouvoient à ce concile au nombre de neuf archevêques, de quarante-deux évêques & de cinq abbés, soutinrent avec une constance inébranlable les règles anciennes & les droits de leurs Eglises, malgré bien de reproches qu'ils eurent à essuyer de la part du Prince. On lut encore dans la dernière session différens articles que les légats avoient dressés sans la participation du concile, de concert seulement avec Anségise de Sens & Odon de Beauvais. On ne sait pas d'une manière certaine, en quoi ils consistoient. Suivant quelques exemplaires du concile, la plûpart de ces articles, au nombre de neuf, concernoient le gouvernement des Etats, & les démêlés temporels des princes. C'est pourquoi les Pères de Pontion, suivant les maximes constantes de l'Eglise de France, rejeterent ces nouveautés, comme inutiles

au royaume de J. C. pleines de contradictions, & non moins destituées de raison que d'autorité. Dans cette assemblée néanmoins, composée des grands du Royaume aussi bien que des évêques, on confirma l'élection de l'Empereur Charle, comme on avoit fait au concile de Pavie. L'acte en est conçu en ces termes: Comme le Seigneur Jean, Pape Universel, a d'abord élu à Rome & sacré notre auguste & glorieux Empereur Charle, & que tous les évêques, abbés, comtes & autres personnes du royaume d'Italie unanimement l'ont aussi élu pour leur protecteur & défenseur; ainsi, nous qui sommes assemblés de France, de Bourgogne, d'Aquitaine, de Septimanie, de Neustrie & de Provence dans le lieu nommé Pontion, par l'ordre du même Seigneur & Empereur, nous l'élisons pareillement, & confirmons son élection avec la même unanimité.

A l'exception de la primatie de Sens, Charle le Chauve se trouvoit au comble de tous ses vœux. Il avoit obtenu du Pape, à Rome même, la confirmation de la sentence de déposition portée en France contre Hincmar de Laon: affaire dont il s'étoit fait un point d'honneur, & qu'il ne négligea point au milieu de tant d'au-

tres entreprises plus intéressantes. Il fit aussi-tôt élire un évêque de Laon, dont on n'avoit pas encore osé remplir le siège. Pour le malheureux Hincmar, privé de la liberté depuis sa déposition, il lui fit crever les yeux, peu après son retour d'Italie. On croit que ce turbulent évêque avoit pris part au soulévement excité par le Roi de Germanie.

Entre les prélats qui assisterent au concile de Pontion, on remarque Hildebolde de Soissons, dont on raconte un trait de dévotion fort particulier. Etant tombé dangereusement malade, il envoya sa confession par écrit à Hincmar de Rheims son métropolitain, & lui demanda de même le pardon par lettres. Cette dévotion, conforme aux usages du temps, édifia Hincmar, qui renvoya l'absolution qu'on lui demandoit. Mais par précaution pour les simples, & non pour l'Evêque qu'il suppose expressément avoir satisfait à la pénitence sacramentelle, il avertit qu'outre les confessions générales où l'on ne spécifie pas ses péchés, il faut s'accuser en détail à un prêtre de toutes les fautes dont on se reconnoît coupable. On rapporte, de Robert alors évêque du Mans, un exemple semblable, qui ne laisse point de doute sur la nature de ces sortes

d'accuſations. Il ne ſpécifie aucun péché particulier, dans cette confeſſion qui nous a été conſervée. Il s'y accuſe en termes ſi généraux & ſi forts, qu'il attache viſiblement le mérite de cette pénitence à l'humilité qui le dirigeoit. Il n'y a, dit-il, aucun déſordre auquel je ne me fois livré; perſonne ne ſauroit comprendre, ni le nombre, ni la griéveté de mes forfaits: c'eſt pourquoi je vous prie de délier mes chaînes, & d'offrir vos prières pour l'expiation de mes crimes. C'eſt-à-dire qu'il demandoit aux prélats aſſemblés à qui ſa lettre s'adreſſoit, le mérite de leurs ſuffrages, avec les indulgences que l'Egliſe accorde plus abondamment au moment de la mort qu'en tout autre temps.

Annal. Bertin. Fuld. & Metenſ. ad an. 876.

Charle le Chauve, poſſeſſeur tranquille de l'Empire, de la France, de l'Italie & généralement de tous les Etats qui avoient appartenu à ſes trois neveux enfans de Lothaire, devoit ſans doute ſe trouver content, ſi l'ambition n'étoit que l'effet de l'élévation du génie. Mais, pour les talens communs comme pour les hommes ſupérieurs, ce qu'on peut acquérir empêche ſouvent de goûter le plaiſir de tout ce qu'on poſſede. Charle voulut encore envahir les Etats de ſes autres neveux, les fils de Louis le Germanique, & mar-

cha rapidement vers le Rhin, avec une armée formidable. Ces jeunes princes en furent alarmés, sans perdre courage. La justice de leur cause les rassuroit. Le second d'entre-eux, nommé Louis comme son père, s'avança pour disputer le passage du fleuve. Mais avant de faire aucun acte d'hostilité, il envoya vers son oncle, pour tâcher de le ramener aux sentimens de la nature & de l'équité. Charle n'écouta que l'ambition. Alors le jeune Louis, par une simplicité que l'on condamne avec moins de rigueur dans le temps & les conjonctures où il se trouvoit, eut recours à ce qu'on nommoit le jugement de Dieu.

Voici comment se firent ces épreuves, qui sont fort applaudies par quelques auteurs du temps. Un évêque célébra la messe; & quand il fut à la communion, il se tourna vers le peuple, avec trente hosties consacrées, destinées à autant d'hommes qui devoient faire cette épreuve importante. Alors élevant la voix, & montrant le corps du Seigneur; au nom de Dieu le Père, le Fils & le S. Esprit, leur dit-il, par le S. Evangile & par les reliques des saints qui reposent dans cette église, je vous conjure de nous dire si vous soutenez une cause juste. Après

qu'ils l'eurent assuré, l'Evêque leur donna la communion en disant : Que le corps de J. C. vous aide à manifester la vérité. La messe étant finie, on les conduisit au camp. On présenta une chaudière d'eau bouillante à l'évêque, qui proféra cette formule de bénédiction : Dieu tout-puissant, auteur & amateur de la justice; vous qui d'un regard faites trembler la terre, & qui sauvâtes les trois enfans de la fournaise, sanctifiez cette eau brûlante, & manifestez par ses effets divers la foi ou la présomption de ceux qui vont en faire l'épreuve. A l'instant, dix hommes pris au hasard entre les trente proposés, s'approcherent de l'eau, revêtus d'habits ecclésiastiques, baiserent la croix & l'évangile, enfoncerent le bras nud dans la chaudière, & le retirerent sans nulle blessure, ni aucune marque de douleur. Dix autres prirent, avec les mêmes cérémonies, des fers rouges, & les porterent sans aucun signe de sensibilité, l'espace de neuf pieds. On mit enfin les dix derniers dans la cuve d'eau froide; & ils allerent d'abord au fond : ce qui marquoit la bonne cause; au lieu que l'eau repoussoit, disoit-on, les parjures. Après ces épreuves rapportées par quelques annalistes, dont les témoignages en ce genre

ne ſont rien moins qu'infaillibles, Louis fit encore faire des jeûnes & des prières publiques, dans ſon armée.

Cependant les ennemis qui croyoient marcher à une victoire certaine, inſultoient à toutes ces pratiques ſans exception, comme aux vaines reſſources de la foibleſſe & de la lâcheté. Ils eurent bientôt lieu de penſer autrement. L'Armée impériale fut entièrement défaite, & l'Empereur obligé de s'enfuir, avec toute la honte d'un crime infructueux. Il la voulut laver dans le ſang des vrais ennemis de la patrie. Mais des troupes battues n'étoient guère en état de faire tête aux Normands, commandés alors, non plus par un chef de brigands & de pillards, mais par le fameux Duc Rollon, d'une bravoure plus héroïque que barbare, auſſi prudent que vaillant, doué non du ſeul talent des conquêtes, mais de toutes les qualités propres à fonder ſolidement un Etat, en un mot héros accompli, &, à quelques reſtes de barbarie près, l'un des plus grands hommes de ſon ſiècle.

Au milieu de ces embarras, le Pape preſſa Charle de venir au ſecours de l'Egliſe Romaine, contre les Saraſins qui ravageoient avec une fureur nouvelle toute l'Italie. On répand à grands flots, lui

écrivit-il, le ſang des Chrétiens; ceux qui ſe dérobent au fer ou aux flammes, ſont emmenés captifs à perpétuité; les villes, les bourgades, les villages déſertés par leurs habitans, ne ſont plus que des amas de ruines; les évêques fugitifs ſont réduits à mendier, au lieu de diſtribuer le pain de la parole; ils n'ont pour tout aſyle que la ſeule ville de Rome, qui languit elle-même dans la misère, & n'attend que le moment de ſa deſtruction. L'année dernière, nous ſemâmes, & nos ennemis recueillirent: cette année, nous n'avons pas même l'eſpérance de la récolte, puiſqu'il nous a été impoſſible d'enſemencer nos terres, & de paroître hors de nos murs. Et comme ſi les Païens ne ſuffiſoient pas à nous conſumer, pluſieurs Chrétiens en favoriſent & en ſecondent l'impiété; je veux dire quelques-uns de ces officiers établis ſur nos frontières, & que vous appelez Marquis. Ils pillent les biens de S. Pierre, à la ville & à la campagne; ils nous font mourir, non par le fer, mais plus miſérablement encore par la faim; & s'ils n'emmenent pas les Fidèles en captivité, ils les réduiſent en ſervitude.

Le Pape écrivit en même temps à l'Impératrice Richilde, afin d'accélérer le ſecours

secours qu'il demandoit. Ces lettres sont du mois de novembre de l'année 877. Dès le mois de février suivant, les François n'arrivant point en Italie, & les Sarasins paroissant autour de Rome, le Pontife envoya de nouvelles dépêches avec des légats, pour presser l'Empereur encore plus vivement. Il lui peignit la campagne de Rome déjà dévastée par les ennemis de Dieu, les églises & les autels renversés, les prêtres & les religieuses massacrés, ou traînés en esclavage, & tout le pays dépeuplé. Après quoi, il somme Charle de tenir les promesses qui lui avoient valu l'Empire; & il lui laisse entrevoir le danger qu'il court en manquant de sa part aux conditions d'un engagement réciproque, & en réduisant au désespoir ceux qui l'ont porté au comble de l'élévation. Le Prince ne délibéra plus, & préféra de remplir ces conventions hasardeuses à ce qu'il devoit à ses anciens sujets. Il lui fallut acheter quelque trève, des Normands qui avoient débarqué sur les rives de la Seine. Il avoit convoqué à Compiegne une assemblée d'évêques, pour la dédicace d'une belle église de la Vierge, qu'il venoit d'y fonder, avec un chapitre de cent chanoines, qui a pris dans la suite le nom de S. Corneille, à

caufe des reliques de ce S. Pontife. Par un capitulaire dreffé dans cette ville en date du 7 mai 877, il impofa des contributions au profit des Normands, afin de les tenir tranquilles. Il fut réglé, que les abbés, les comtes & les officiers du Roi paieroient douze deniers, de la terre où ils réfidoient, & à proportion, des terres qu'ils laiffoient à cens ; que les prêtres, & ceux-mêmes des églifes appartenantes au Roi ou aux grands, contribueroient auffi à raifon de leurs biens, fans aller néanmoins au delà de cinq fols pour les plus riches, ni pour les moins fortunés, au deffous de quatre deniers; qu'enfin les négocians dans les villes paieroient felon leurs facultés.

Dans une autre affemblée, tenue la même année à Querfi, Charle régla la manière dont fon fils Louis, qu'il avoit revêtu du titre de Roi, devoit gouverner pendant fon abfence. Mais dans ce plan très-circonftancié, cet Empereur montre moins un efprit de détail que de minutie. Il ne marque pas feulement les forêts où fon fils pourra chaffer; mais il ordonne qu'à fon retour on lui rendra compte du nombre des bêtes fauves qu'aura tuées le jeune Roi.

Auſſi-tôt après ces précautions, il partit pour l'Italie. Le Pape qui comptoit les momens, vint au devant de lui juſqu'à Verceil, où l'Empereur arriva, comme le Pontiſe ſe diſpoſoit à pouſſer plus loin. La joie fut très-vive, à cette rencontre: mais elle dura peu. A peine furent-ils arrivés enſemble à Pavie, qu'on y reçut nouvelle que le Roi Carloman, fils aîné de Louis de Germanie, s'avançoit à grandes journées, pour combattre l'Empereur ſon oncle. Charle fit d'abord retirer l'Impératrice dans les défilés des Alpes, avec ſes tréſors. Il apprit en même temps, que la plûpart des Seigneurs qui devoient le ſuivre dans ſon expédition, avoient au contraire conjuré contre lui. Une terreur panique s'empara de ſon armée. Tout prit la fuite, ſur les pas de l'Impératrice, avec d'autant plus de honte, que Carloman ſe mit à fuir d'un autre côté, ſur un faux avis que l'Empereur venoit fondre ſur les Allemands avec une armée beaucoup plus forte que la leur. C'eſt ainſi que le Seigneur, par la bizarrerie apparente des évènemens, vengea la nature & la religion outragées par deux Princes Chrétiens, à la diviſion deſquels les ennemis du chriſtianiſme durent encore cette fois

Annal. Bertin, &c. an. 877.

leur salut. Par une suite de singularités également étonnantes, ils tomberent malades l'un & l'autre dans leur fuite. Carloman releva de sa maladie qui fut dangereuse, & ne mourut que trois ans après. Celle de l'Empereur n'étoit qu'une fièvre peu sérieuse: mais un Médecin Juif, nommé Sédécias, à qui il avoit confiance, l'empoisonna dans une médecine, dont il mourut onze jours après, le 6 octobre 877. Quelques écrivains, en considération de sa puissance, lui ont voulu donner le surnom de Grand; mais la postérité ne l'a nommé que Charle le Chauve: Prince en effet plus puissant que digne de l'être, plus sensible à l'ambition qu'à la gloire, moins prudent que rusé, & plus avide de conquêtes que propre à régir & à défendre ses Etats. Tout ce qu'il eut de grand ou de singulier, c'est que dans l'alternative prodigieuse de prospérités & d'adversités, où il passa presque toute sa vie, il soutint beaucoup mieux les revers que la bonne fortune.

La mort de ce Prince laissoit l'Italie en proie à tous ses ennemis, tant chrétiens qu'infidèles, dont les premiers, surtout Lambert duc de Spolète, n'etoient pas moins à craindre que les Sarasins pour le Pape Jean. Ce Pontife prit le

parti de se réfugier en France, en écrivit au Roi Louis, surnommé le Bègue, & aux évêques du Royaume; annonçant que son dessein étoit d'y célébrer un concile universel, pour remédier aux maux extrêmes de l'Eglise. En attendant, il fut obligé de traiter avec les Infidèles qui menaçoient Rome des dernières horreurs, & il convint de leur payer vingt-cinq mille marcs d'argent chaque année. Pour surcroît de soucis, il apprit dans ces entrefaites, que le parti de Photius se relevoit à C. P. L'Empereur Basile, entièrement changé à l'égard de ce perfide sectaire, écrivit au Pape de lui envoyer des légats, sous le prétexte imposant d'établir une harmonie parfaite entre toutes les parties de l'Eglise. Basile fort respecté en Orient, & le plus grand homme en effet qui depuis Théodose eût gouverné cet Empire, vainqueur des Musulmans en Syrie, en Arménie & jusqu'au delà de l'Euphrate, honoré en Italie du titre de Protecteur par les peuples de Bénévent & de Capoue, qui avoient secoué le joug des François pour se donner à lui, outre tant d'avantages qui lui acquéroient une extrême considération dans toutes les contrées, avoit actuellement sur les côtes d'Italie une flotte

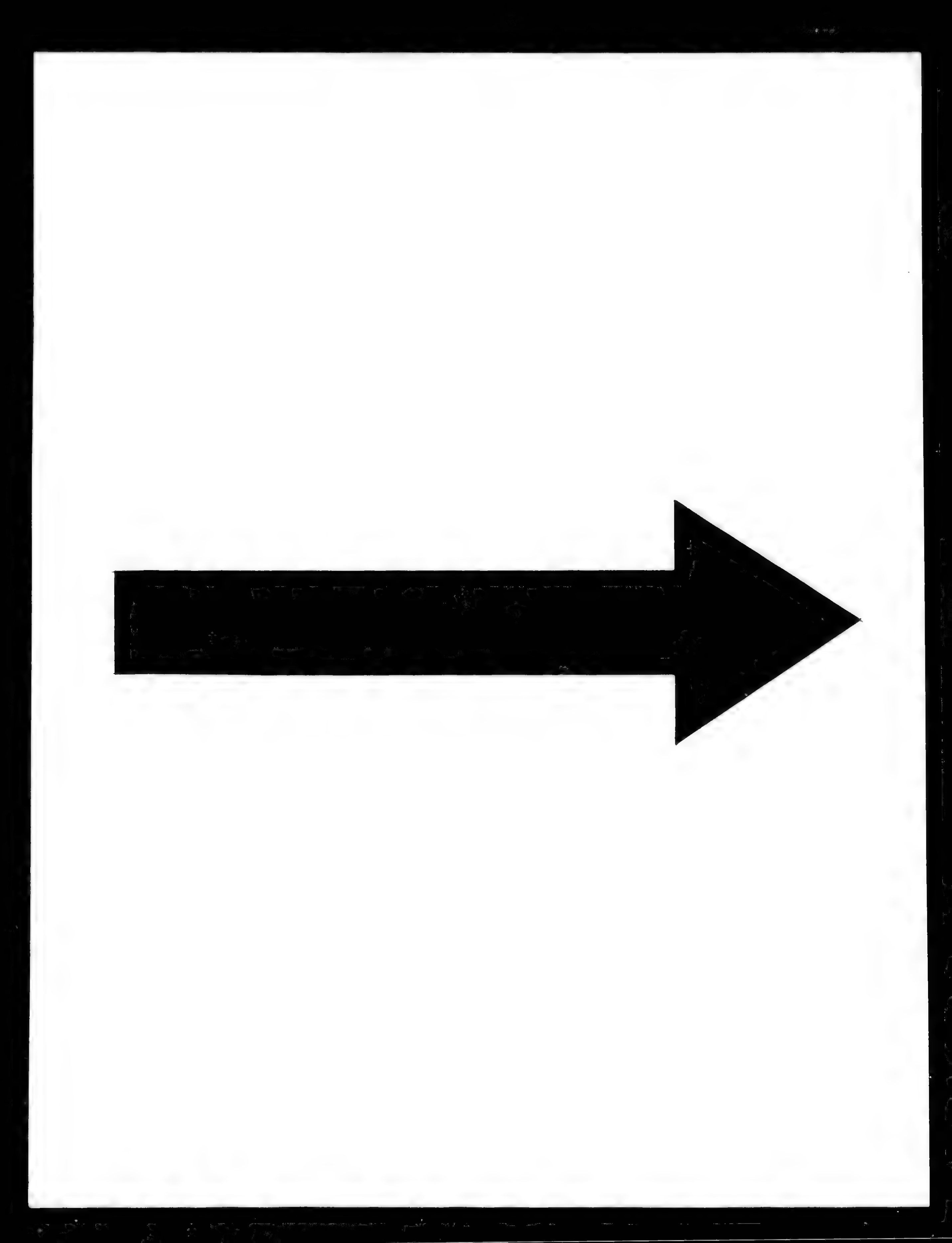
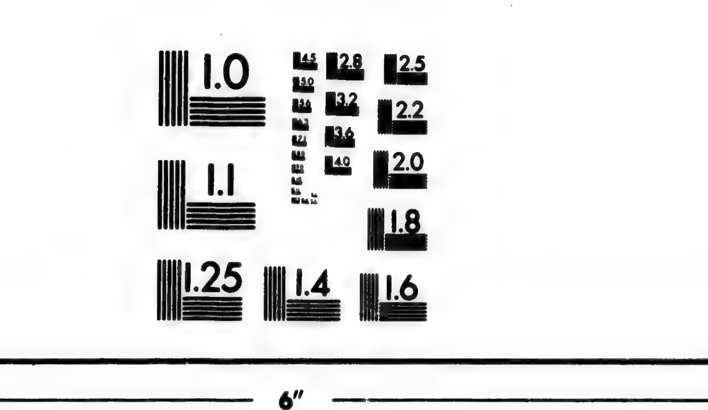


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

nombreuse & de bonnes troupes, les seules dont le Pape pût espérer du secours dans le besoin pressant où il se trouvoit.
Annal. 879. Ces considérations humaines engagerent Jean VIII dans une suite de fausses démarches que Baronius qualifie d'actions indignes d'un Pontife Romain, & qui dans ce temps-là même donnerent lieu de dire qu'il avoit trahi par sa mollesse les intérêts de l'Eglise. D'abord il ne marqua point d'éloignement des vûes de l'Empereur, lui répondit d'une manière à lui en faire espérer le succès, & avant de partir pour la France, lui envoya Paul évêque d'Ancône & Eugène d'Ostie, en qualité de légats.

Conc. t. ix. p. 313. Il ne retira pas à beaucoup près les fruits qu'il se proposoit, du concile qu'il tint dans la ville de Troies, choisie sans doute aux extrémités du royaume de Louis, afin que les Princes & les prélats d'Allemagne pussent y venir plus aisément. Ils n'y vinrent pas; & dans cette assemblée annoncée comme universelle, il ne se trouva que trente évêques, y compris le Pape, avec trois Italiens de sa suite. On y régla quantité d'affaires particulières, auxquelles les désordres fournissoient une matière inépuisable. Entr'autres choses, on reçut une requête

d'Hincmar de Laon, élargi depuis la mort du Roi Charle; on lui permit de dire la messe, tout aveugle qu'il étoit; & on lui assigna une pension sur les biens de son Eglise, dont il resta dépossédé. Pour l'affaire capitale qui avoit amené en France le Souverain Pontife, quoiqu'il n'eût rien omis pour engager le Roi & ses évêques à le suivre en Italie, avec leurs vassaux armés en guerre, il n'y eut qu'Agilmar de Clermont qui l'accompagna dans son retour. Ainsi se crut-il libre de tourner toutes ses vûes du côte de C. P. où l'esprit du gouvernement, par rapport à la religion, étoit bien changé.

L'affaire de l'Eglise de Bulgarie si vivement poussée par Adrien II, fut suivie par Jean VIII, avec une roideur qu'il est difficile d'excuser d'imprudence. Après avoir écrit deux fois sans succès au Patriarche Ignace, pour l'engager à retirer ses missionnaires de la Bulgarie, il lui envoya par les légats députés vers l'Empereur Basile, une troisième lettre qui étoit conçue en ces termes: Nous vous avons déjà averti deux fois de vous désister de vos prétentions sur le pays des Bulgares, qui a été soumis immédiatement à l'Eglise Romaine dès le temps du Pape Damase, & qui doit y retour-

Ep. 78 & 79 ap. Reg.

ner depuis la converſion de ces peuples. Mais fermant les yeux avec obſtination à ce que les loix divines & humaines exigent de vous, vous avez indignement foulé aux pieds les décrets des Saints Pères, & vous êtes entré contre le précepte du Seigneur dans la moiſſon d'autrui. Nous ſommes donc en droit de vous ſéparer, dès ce moment de la communion Catholique. Mais afin de porter l'indulgence pontificale auſſi loin qu'elle peut aller légitimement, nous voulons bien encore vous avertir une troiſième fois, comme nous le faiſons par nos légats & par nos lettres, en vous ordonnant de rappeler de Bulgarie en toute diligence vos évêques & vos clercs. Que ſi vous ne les retirez, ſans nulle exception, dans l'eſpace de trente jours, & ne renoncez à toute juriſdiction ſur ce pays, vous demeurerez privé du corps & du ſang de Notre-Seigneur juſqu'à ce que vous obéiſſiez; & ſi vous perſévérez dans l'opiniâtreté, vous ſerez privé de la dignité patriarchale, que vous avez recouvrée, comme il devroit vous en ſouvenir par notre faveur. Ainſi procéda le Pape avec un ſaint évêque qui ſe croyoit obligé en conſcience à ſoutenir la juriſdiction ſur les Bulgares, comme un droit inaliéna-

ble de son Eglise. Il écrivit d'un ton plus dur encore, aux autres évêques & aux ecclésiastiques Grecs qui étoient en Bulgarie.

Cette hauteur ne servit qu'à irriter les Orientaux. Les Bulgares demeurerent sous la dépendance du siège de C. P. pour n'en plus sortir, & la religion Chrétienne ne laissa pas de s'affermir chez eux, avec le rit Grec. Le Patriarche Ignace étendit aussi sa jurisdiction sur les Russes, qui se convertirent de son temps. Cette nation qui avoit commencé à paroître sous l'Empire de Michel, s'étoit rendue terrible par ses mœurs farouches & son impiété. Basile qui, tout grand homme de guerre qu'il étoit, aimoit mieux désarmer un ennemi que de le combattre, les attira par des présens, pour traiter avec eux & conserver la paix. Il les engagea même à écouter la prédication de l'évangile, & à recevoir un archevêque ordonné par Ignace. A l'arrivée du Prélat missionnaire, le Prince des Russes assembla sa nation, afin de délibérer s'ils devoient quitter leur religion pour le Christianisme. Au milieu d'une troupe de vieillards qui formoient le conseil du Prince, & qui étoient les plus attachés à leurs anciennes superstitions, on fit

Const. in Basil. n. 960.

comparoître l'Archevêque, & on lui demanda ce qu'il venoit enseigner. Il montra le livre des évangiles, raconta quelques miracles de J. C. & quelques-uns aussi de l'Ancien Testament. Celui des trois enfans dans la fournaise, tracé par Daniel d'une manière si frappante, fit la plus vive impression sur l'assemblée, qui dit à l'Archevêque: Si tu nous fais voir quelque merveille semblable, nous croirons que tu nous enseignes la vérité. Quoiqu'il ne soit pas permis de tenter Dieu, reprit le Prélat, si cependant vous êtes entièrement résolus à reconnoitre sa puissance, demandez ce que vous voudrez, & il vous la manifestera par l'organe de son ministre. Ils demanderent que le livre qu'il tenoit fût jeté dans un feu qu'ils auroient allumé eux-mêmes, & promirent que s'il n'étoit pas brûlé, ils se feroient Chrétiens. Jésus fils de Dieu, dit l'Archevêque en levant les yeux & les mains au Ciel, glorifiez votre saint nom en présence de ce peuple. On jeta l'évangile dans une fournaise ardente, & on l'y laissa long-temps. Ensuite on éteignit le feu, & on retrouva le livre aussi entier qu'on l'y avoit jeté. Aussi-tôt, les Barbares demanderent le baptême avec empressement.

On ignore de combien de temps cette conversion précéda la mort de S. Ignace, qui arriva le 24 d'octobre 878, comme les légats du Pape Jean étoient près d'aborder à C P. Ainsi les envoyés & les lettres foudroyantes du Pontife Romain ne trouverent plus le S. Patriarche en vie: ce qui rend inutile à tous les égards la peine qu'ont prise quelques docteurs, pour mettre ce grand homme à couvert d'une condamnation qui n'empêcha point de le placer au rang des saints honorés d'un culte public. Cette mort ne pouvoit arriver plus à propos, pour les desseins de Photius; & tel fut peut-être le seul fondement des soupçons qu'elle a fait concevoir contre lui. Il avoit gagné la bienveillance de l'Empereur, à un point qui semble à peine croyable de la part d'un Prince si judicieux, & jusques-là si ouvertement déclaré contre ce dangereux schismatique. Mais Basile avoit un foible; & l'habile imposteur sut en profiter.

Ce Prince aimoit les titres d'honneur, les louanges outrées, & prétendoit porter son nom plus haut que celui de tous ses prédécesseurs. Photius lui fabriqua une généalogie, qui le faisoit descendre du Roi Tiridate, si fameux en Arménie où étoit né Basile. Pour donner à son in-

Nicet. vit. Ignat. p. 1250.

vention un air de mystère & d'antiquité, il l'écrivit en lettres Alexandrines, sur un papier très-ancien, contrefit de son mieux l'écriture antique, & la revêtit de la couverture d'un livre à demi rongé des vers. Il fit ensuite placer cet écrit dans la grande bibliothèque du palais, par l'entremise de Théophane, clerc de la Cour & son intime ami, qui parvint depuis au grand siège de Césarée en Cappadoce. Un jour que Basile entroit dans la bibliothèque, Théophane lui présenta cet ouvrage, comme le plus précieux de tous les monumens, mais aussi comme le plus profond, accessible seulement aux lumières de Photius, auxquelles Basile rendoit justice avec tout l'Empire. On l'envoya chercher sur le champ. Il dit qu'il ne pouvoit découvrir ces secrets, qu'à l'Empereur qu'ils intéressoient en personne. Basile donna dans le piège. L'exil de Photius qui duroit depuis huit ans, finit à ce terme; & l'habile suborneur ayant une fois l'oreille de son maître, le gouverna bientôt comme il voulut.

Unissant ainsi la faveur de la Cour à la bienveillance d'un nombre infini de prélats qu'il avoit toujours su retenir dans son schisme & ses intérêts, il se vit en état de tout entreprendre. Il osa se por-

ter pour Patriarche, avant la mort même d'Ignace. Sans tenter, dans l'incertitude, de faire chasser ce vénérable & saint vieillard qu'avoit rétabli Basile, il lui laissa terminer à C. P. une carrière qui ne pouvoit plus guère durer; & cependant s'ingéra dans les fonctions les plus éclatantes de l'épiscopat, fit des abbés, des évêques & des métropolitains. Trois jours après la mort du S. Prélat, il prit publiquement possession de l'église patriarchale. Il recommença aussi-tôt à persécuter, avec la dernière violence, les amis & les serviteurs d'Ignace. Il attaqua en toutes les manières ceux qui regardoient son propre rétablissement comme illégitime, gagna les uns par des présens, par des dignités, par des évêchés plus considérables que ceux qu'ils possédoient, chargea les autres de calomnies & de crimes atroces, qui s'évanouissoient au moment qu'on embrassoit sa communion, fit endurer la prison, l'exil, toutes sortes de peines, & la mort même à ceux qui résisterent avec le plus de courage, affecta sur-tout de rétablir les évêques qu'Ignace avoit déposés, & de déposer ceux qu'il avoit mis en place; & par une profanation inouie, & si révoltante qu'il fut obligé de la tenir secrète, il réitéroit leur ordination.

C'est ainsi qu'il avoit déjà foulé aux pieds les loix les plus sacrées de l'Eglise, quand les légats du Pape arriverent à C. P. Ils refuserent d'abord de communiquer avec lui. Mais à force de présens, & par la crainte qu'il leur imprima de l'Empereur, il les fit si bien changer, qu'ils assurerent en public que le Pape Jean les avoit envoyés pour anathématiser Ignace, & déclarer Photius patriarche : ce qui trompa une multitude de Fidèles, & même plusieurs évêques. Pour surprendre le reste, Photius écrivit au Pape qu'on l'avoit contraint de remonter sur le siège patriarchal ; & afin de donner créance à cette lettre, il la fit souscrire par les métropolitains, auxquels il la présenta sans la lire, & la donna pour un contrat civil d'acquisition, qui devoit être secret. Pour y apposer ensuite leur sceaux, il les leur fit dérober par un de leurs secrétaires, auquel il donna pour récompense l'archevêché de Sardes. Il adressa même au Souverain Pontife une lettre supposée du Patriarche Ignace & des autres évêques, que l'on feignoit solliciter Jean VIII de recevoir Photius. L'Empereur de son côté écrivit enfin, d'une manière pressante, en faveur du faussaire.

Ep.Styl. t.8.Conc. p.1403.

Le Pape éprouva la plus cruelle per-

plexité. Il voyoit qu'en reconnoissant Photius, il condamnoit la sage conduite de ses prédécesseurs, & qu'il violoit toutes les règles de la discipline. Mais il craignoit les Sarasins prêts à opprimer l'Eglise Romaine, & il ne voyoit de secours à espérer que de l'Orient. D'autres raisons plus spécieuses lui faisoient encore illusion. Photius tout-puissant auprès de Basile & de ses évêques, s'humilioit devant le Pape, & lui demandoit comme une grace d'être rétabli. On risquoit, en la lui refusant, qu'il ne la présentât plus que comme un droit, & qu'il ne vînt à s'en faire un titre pour renouveller le schisme avec plus de scandale qu'auparavant. En la lui accordant au contraire, on avoit lieu de croire que la division cesseroit, avec tous les prêtextes de la fomenter.

Le Pape Jean répondit à l'Empereur, qu'attendu la mort du Patriarche légitime, & les circonstances du temps, il usoit d'indulgence envers Photius; quoiqu'il eût repris, sans l'aveu du S. Siège, les fonctions qui lui avoient été interdites. Jean VIII établit pour principe d'une conduite qui ne pouvoit manquer de paroître irrégulière, que la nécessité autorise les dispenses, & que des autorités ref- Ep. 199.

pectables, des canons même de conciles généraux prouvent qu'on a fait bien des choses extraordinaires en cédant, soit à cette nécessité, soit même à l'importunité. Maintenant, ajoute-t-il, que les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, les archevêques & les évêques, les prêtres & tout le clergé de C. P. sans excepter ceux qui ont été ordonnés par Méthode & par Ignace, consentent unanimement au retour de Photius, & qu'il demande lui-même son pardon; nous le recevons aussi pour évêque & pour collègue, à la charge qu'il demandera réellement pardon en plein concile. Et afin qu'il ne reste plus de dispute, nous l'absolvons de toute censure, avec les ecclésiastiques & les laïcs qui en avoient été frappés; nous appuyant sur la puissance que toute l'Eglise croit nous avoir été conférée par J. C. dans la personne du prince des Apôtres, & qui s'étend à tous les cas sans exception. Le Pape Jean va jusqu'à exhorter l'Empereur à honorer Photius, comme le médiateur entre Dieu & les Fidèles, & à ne plus écouter aucune accusation contre lui. Il fait plus: il déclare excommuniés, tous ceux qui après trois monitions refuseront de communiquer avec le nouveau Patriar-

che. Il mit toutefois deux conditions à ces graces ; la première, qu'après la mort de Photius, on n'élira plus de laïc pour remplir sa place ; la seconde, que ce Patriarche ne s'attribuera aucune jurisdiction sur la Bulgarie.

Les lettres que le Pontife écrivit en même temps à Photius, aux évêques dépendans de son siège, & aux trois autres Eglises patriarchales, ne nous apprennent rien de plus que la précédente, sinon qu'il n'avoit donné à ses légats aucun pouvoir de décider dans l'affaire de Photius, vu l'incertitude où l'on étoit à Rome du véritable état de l'Eglise de C. P. Sachant néanmoins qu'ils étoient sortis des bornes de leur commission, il se contenta de leur faire quelques monitions stériles. Après leur avoir reproché qu'ils auroient dû précisément s'informer de ce qui regardoit l'union, pour en faire un rapport fidèle au Chef de l'Eglise, il les confirma dans leur légation, en leur associant un troisième légat, nommé Pierre, prêtre-cardinal. Il voulut bien se persuader, contre l'expérience du passé, qu'ils seroient plus fidèles à l'avenir, moyennant quelques instructions qu'il leur envoyoit. Elles portoient, qu'ils célébreroient un concile avec le patriarche de

C. P. les légats d'Orient & les autres évêques; qu'on le commenceroit par la lecture, & l'acceptation des lettres pontificales adreſſées à l'Empereur, & par conſéquent que Photius ne ſeroit rétabli qu'à titre de grace, après avoir obtenu le pardon qu'il lui étoit enjoint par ces lettres de demander. Elles contiennent beaucoup d'autres articles qui ne méritent pas d'être rapportés; parce qu'on ſoupçonne l'exemplaire qui nous reſte de ces fameuſes inſtructions, d'avoir été altéré par Photius.

On ne peut guère ajouter plus de foi, au moins pour le détail, aux actes du concile, que Photius ne tarda point à faire célébrer. C'eſt peut-être pour cette raiſon qu'on a négligé juſqu'à nos jours de les faire imprimer tout entiers; quoiqu'il y en ait à Rome une copie très-exacte. Dès le mois de novembre de l'an 879, l'audacieux ſectaire ſaiſit l'occaſion qui lui rioit, pour porter ſes avantages plus loin qu'aucun de ſes prédéceſſeurs. Il préſida au concile, quoiqu'il y eût trois légats du Pape, qui n'y parurent que les aſſiſtans du Schiſmatique. Ils n'étoient aſſis qu'après lui, contre la pratique de tous les ſiècles; & ce qui étonne encore davantage, l'orgueilleux intrus eſt

nommé dans tous les actes, avant le Souverain Pontife. Il se trouva trois cens quatre-vingt-treize évêques à ce conciliabule ; en cas que toutes les souscriptions en soient véritables : car on ne peut rien donner pour certain, sur la garantie d'un faussaire si expert & si impudent. La mollesse de Jean VIII ne le satisfaisoit pas encore. On altéra toutes les lettres qu'il avoit envoyées pour diriger le concile. Il n'y est question, ni du pardon que devoit demander le schismatique, ni de l'absolution que le Pape lui donnoit. On y loue au contraire, du moins selon les actes, la piété de l'Empereur, mais d'une manière très-fine, d'avoir prévenu le Pape, en faisant violence à Photius, & en le rétablissant à l'arrivée des légats du Saint Siège. Au sujet du concile tenu antérieurement contre lui, on fait dire au Pape Jean, qu'il le rejette & l'annulle comme n'ayant pas été souscrit par le Pape Adrien.

Les indignes représentans du Chef de l'Eglise, tant le Cardinal Pierre arrivé en dernier lieu, que les évêques d'Ancône & d'Ostie dont on ne pouvoit rien attendre de mieux après leur première prévarication, entendirent tranquillement toutes ces faussetés, qu'on avoit appa-

remment concertées avec eux. Ils donnerent les plus grandes marques d'eſtime & de vénération à Photius, applaudirent aux éloges outrés qu'en fit dès la première ſeſſion Zacharie de Calcédoine, qui le repréſenta comme un homme doué de toutes les vertus, exempt de tous les défauts & de toutes les paſſions, uniquement perſécuté par l'envie qu'avoit excitée un homme ſi différent de tous les autres, comme autrefois le Fils de Dieu durant le cours de ſa vie mortelle. Le Cardinal Pierre lui dit auſſi-tôt après, que le Pape le vouloit avoir pour ſon frère, & qu'il le chériſſoit comme ſon ame; puis ſe leva, & par une approbation plus expreſſive que tous les diſcours, lui préſenta les ornemens pontificaux que le Pape lui envoyoit à la vérité, mais qu'on ne devoit lui donner qu'après qu'il auroit accompli toutes les conditions préſcrites pour ſon rétabliſſement.

Par ces témoignages apparens de l'approbation du Saint Siège, tous les évêques furent trompés, ou voulurent le paroître, plutôt que de s'expoſer à la perſécution. Il n'y eut que Métrophane
T. 8 Conc. p. 1386. archevêque de Smyrne, qui oſa faire entrevoir ſa façon de penſer, en prétextant une maladie, pour ne point venir au

concile. Il avoit été attaché dans tous les temps au Patriarche Ignace, & ne voulut point déshonorer sa vieillesse, en abandonnant une cause qu'il ne séparoit pas de celle de l'Eglise. La déposition & tous les autres périls ne purent jamais l'ébranler. Les légats des Eglises Patriarchales, vrais ou supposés, suivirent le torrent, & allerent plus loin. Ils protesterent que ces Eglises n'avoient jamais cessé de communiquer avec Photius, que ceux qui l'avoient condamné au huitième concile, s'étoient faussement portés pour légats, & que les sièges d'Orient avoient anathématisé cette assemblée. Quoi qu'il en soit du caractère feint ou réel de ces derniers Orientaux, on doit peu s'étonner de leur servile complaisance pour les Grecs, dont ils ne cherchoient qu'à tirer des aumônes, dans la misère où ils gémissoient sous la tyrannie des Sarasins. La perte du sentiment, après celle de la fortune, est trop ordinaire, pour causer de la surprise.

Toutefois, sur cette prétendue disposition des grands sièges à l'égard des décrets portés contre Photius dix ans auparavant, on cassa tous les conciles tenus contre lui, & nommément celui de C. P. du temps du Pape Adrien; c'est-à-dire le

huitième œcuménique. Par la plus énorme de toutes les impostures, le schismatique faussaire fit trouver à son concile l'ordre de cet attentat, dans les instructions même que les légats du S. Siège tenoient du Pape Jean, & qu'il avoit falsifiées avec plus d'impudence encore que les autres écrits de ce Pontife. Dans le corps de ces instructions que l'imposteur, tout habile qu'il étoit, n'a pas eu soin de faire cadrer avec les actes du concile, on voit que le Pape vouloit seulement, pour le bien de la paix & par déférence pour l'Empereur, user d'indulgence envers Photius, & le dispenser de la rigueur des canons; pourvu qu'il reçut cette grace avec les dispositions requises dans les cas d'une juste condamnation.

Le schismatique ne se contente pas d'avoir flétri un concile général, célebré selon toutes les règles de l'Eglise, & présidé par les légats bien & dûment autorisés, du S. Siège. Il aspiroit sur-tout à se mettre au moins de niveau avec le Souverain Pontife; & c'est là que tendoient toutes ses entreprises. Dans ce dessein, qu'il sut colorer du prétexte d'entretenir une parfaite correspondance entre le Pape & le Patriarche de C. P. il fit statuer qu'ils ne recevroient point réciproquement ceux

que l'un ou l'autre auroit comdamnés. Ainsi ôtoit-il au Chef de l'Eglise, les appellations que lui attribue le concile de Sardique. Afin même de donner l'avantage à son Eglise sur celle de Rome, il forma le projet de faire condamner le dogme qu'il avoit reproché aux Latins touchant la procession du Saint Esprit. Il n'osa néanmoins proposer ouvertement un point si délicat, de peur que les légats effarouchés d'une entreprise qui ne tendoit au fond qu'à noter d'hérésie l'Eglise Romaine, ne refusassent de souscrire au concile qui demeureroit sans autorité; & qu'ainsi toutes ses manœuvres ne produisissent pas leur effet principal. C'est pourquoi il prit une de ces voies détournées qui lui étoient si familières, & qui pouvoient le conduire au même terme. Comme c'étoit la coutume de dresser une profession de foi dans les conciles, il proposa aux évêques qu'il avoit prévenus & rassemblés dans le palais impérial, de se conformer à cet usage. Ils lui présenterent les symboles de Nicée & de C. P. avec l'anathême qu'ils prononcent contre ceux qui auroient la témérité d'en retrancher, ou d'y ajouter quelque chose. Ainsi ménageoit-on un prétexte d'inculper, quand on voudroit

l'Eglise Romaine, qui avoit permis d'insérer une sorte d'addition ou plutôt d'explication & de développement à l'article du symbole qui concerne la procession du S. Esprit. Tel est en effet l'usage que les Grecs, devenus tout à fait schismatiques, firent dans la suite, de cette confession du concile de Photius, qu'ils tiennent pour le huitième général, en le substituant à celui où cet auteur de leur schisme avoit été condamné.

Cependant Photius, loin de s'élever ouvertement contre l'autorité du Siège Apostolique reconnut encore dans ce dernier concile de C. P. qu'il tenoit son pouvoir du Pape à certains égards. Les légats de Jean VIII, en parlant du métropolitain de Smyrne qui refusoit courageusement de participer à leur prévarication, dirent publiquement : Sachez que le Pape Jean a donné au Patriarche Photius la même puissance de lier & de délier qu'il a reçue de Saint Pierre, en vertu de laquelle ce Patriarche peut en notre absence condamner Métrophane. Bien loin de réclamer, Photius leur répondit : Nous vous tenons pour nos pères, comme légats du Pape, qui est notre père spirituel.

Ibid.

Ces légats voulant encore dédommager leur

leur maître par quelque autre endroit, demanderent avec empressement la restitution de la Bulgarie. Photius peu embarrassé avec des solliciteurs de leur caractère, les paya de belles paroles, selon sa coutume, sans s'engager à rien. Il leur promit avec ses évêques, de s'intéresser vivement pour cette affaire, auprès de l'Empereur, à qui il convenoit d'y entrer; & pour s'épargner une réponse plus précise, au moins durant tout le cours du concile, il ajouta, qu'étant question de régler des limites, il falloit nécessairement attendre un temps plus convenable. Après l'assemblée, on trouva de nouveaux motifs de délai, en donnant toujours de plus belles espérances. On a tout lieu de croire que l'Empereur, renvoyant les légats, écrivit au Pape, qu'il avoit donné ses ordres pour la restitution de la Bulgarie, aussi bien que du monastère de S. Serge que les Latins avoient auparavant près de C. P. Il nous reste une lettre où Jean VIII remercie Basile, touchant ces deux objets. Il y dit sur la fin, qu'il approuve l'indulgence dont le concile a usé en rétablissant le Patriarche Photius; mais que si ses légats ont fait quelque chose contre ses ordres, il le rejette, comme étant de nulle vertu. Il écri- Ep. 251.

vit à Photius même, avec une pareille restriction, & se contenta cependant de rappeler les maximes générales de l'humilité à cet insolent coupable, qui plus enorgueilli que jamais par le succès de ses affaires, avoit osé écrire au Pape, qu'il n'avoit pas cru devoir demander miséricorde, parce que c'eût été faire tort à sa dignité, que de se confesser criminel.

Telle fut, dans un Pape, l'étrange foiblesse qui peut avoir donné lieu à la fable de la Papesse Jeanne. Ce ne fut d'abord qu'un libelle satirique, où l'on voulut faire allusion à la lâcheté d'un Pontife, qui se montrant inférieur à un eunuque, suivant les expressions des auteurs du temps, ne pouvoit être mieux comparé qu'à une femme. Quelque temps après, dans le sicèle de tous le plus grossier & le plus ignorant, l'ironie fut prise pour la réalité; si toutefois les hérétiques du dernier âge n'ont pas inséré eux-mêmes cette invention burlesque dans les vieilles chroniques, dont les plus anciens exemplaires ne la rapportent point. Au moins est-il indubitable que les écrivains Protestans ont beaucoup varié à son sujet, ceux-ci la plaçant dans un temps, & ceux-là dans un autre. Leur accord à mettre enfin entre Léon IV & Benoît III,

Leo All. de Syn. Phot. c.2.

cette Papeſſe fantaſtique, qu'ils font accoucher & mourir en travail dans une proceſſion ſolemnelle, ne peut que les faire regarder comme des impoſteurs plus hardis encore & plus mal-adroits que Photius, qui vivoit dans ce temps-là, & qui n'a jamais fait cet étrange reproche à l'Egliſe Romaine. S'il étoit queſtion d'une réfutation ſérieuſe, on la pourroit faire d'une manière péremptoire, par le ſeul témoignage d'Hincmar de Rheims, dont les députés envoyés à Rome vers le Pape Léon, apprirent en route qu'il étoit mort, & que Benoît l'avoit remplacé ſur la chaire de S. Pierre. Mais les ennemis de l'Egliſe qui méritent quelque attention, détrompés enfin par les obſervations Blondel. de l'un des plus ſenſés & des plus éclairés d'entr'eux, reconnoiſſent eux-mêmes que la Papeſſe Jeanne n'eſt autre vraiſemblablement que Jean VIII, à qui l'on donna ce nom, pour avoir marqué une molleſſe auſſi indigne du nom d'homme que du caractère de Pontife.

Il ſembla néanmoins ſe réveiller comme d'une profonde léthargie, quand il ne vit aucune exécution des promeſſes qu'on avoit faites à ſes légats, & qu'ils avoient encore beaucoup amplifiées à leur retour. Il parut à la vérité une flotte Grecque ſur

les côtes d'Italie: mais elle se retira aussitôt, sous prétexte que les Sarasins menaçoient les côtes mêmes de l'Empire. Pour la Bulgarie que le Pape n'avoit guère moins à cœur que le salut de Rome, elle demeuroit comme auparavant sous la conduite & la jurisdiction des Grecs. Jean eut peur, qu'avec tant d'audace & de duplicité, on n'eût pareillement attenté à la primauté du S. Siège & à l'autorité suprême de l'Eglise. Il envoya aussitôt à C. P. en qualité de légat, ce généreux Marin qui avoit déjà rempli cette commission avec tant d'honneur, dans la première condamnation de Photius au concile œcuménique. Le nouveau légat soutint toute la réputation de magnanimité & de fidélité qu'il s'étoit justement acquise. Après avoir découvert ce qu'il étoit impossible qu'on lui cachât sur les lieux; savoir que le concile de Photius avoit condamné, tant le concile général que ceux des Papes Nicolas & Adrien, il rejeta avec horreur ce malheureux synode où les légats ses prédécesseurs, indignement corrompus, avoient agi directement contre leurs instructions, & trahi tous les intérêts de l'Eglise. L'Empereur Basile oublia sa modération: Marin fut mis aux fers, où il demeura

trente jours; ſans jamais chanceler dans ſa détermination généreuſe. Baſile rougiſſant enfin de violer ainſi les droits les plus ſacrés parmi tous les peuples, revint à ſon naturel, & le fit élargir. Marin tout couvert de gloire alla ſe remontrer à Rome, où il dévoila le myſtère de l'iniquité & de la perfidie des Grecs. On rapporte, ſur la foi d'une lettre manuſcrite du Pape Formoſe, que Jean VIII épouvanté à la vue du précipice où l'avoient conduit la méchanceté de Photius & l'infidélité de ſes légats, marqua pour lors la plus grande vigueur, ſe rendit à l'égliſe de S. Pierre, monta ſur la tribune en préſence de tout le monde, & tenant l'évangile entre ſes mains, déclara l'irrégularité & la nullité du prétendu concile de C. P. & que les évêques ſchiſmatiques avoient encouru avec leur chefs les cenſures de l'Egliſe: fait revêtu d'ailleurs de toutes les couleurs de la vraiſemblance; puiſque ni les hiſtoriens Grecs, avant la conſommation du ſchiſme, n'ont pas dit un mot en faveur de ce conciliabule, ni les ſchiſmatiques même ne l'ont jamais reconnu avant Marc d'Ephèſe; c'eſt-à-dire avant le concile de Florence: ils n'avoient reçu juſques-là que les ſept premiers.

Miſſ. Bibl. Colon.

Le Pape se voyant joué par les Grecs, n'eut rien de mieux à faire que de rallentir la fureur des Sarasins en satisfaisant à leur avidité & à leurs exactions. Mais en temporisant avec eux, il tourna de nouveau ses vues vers les princes de la maison de France, refuge ordinaire de l'Eglise Romaine. Les Gaules n'étant gouvernées que par deux enfans, fils de Louis le Bègue, il s'adressa au Roi Charle surnommé le Gros, qui étoit de la branche de Germanie, l'engagea à venir à Rome, & l'y couronna Empereur sur la fin de l'année 881. Choix funeste, comme on le verra par la suite, à celui même qui en étoit l'objet, dont il ne servit qu'à manifester l'incapacité. Il fut également infructueux pour le Pape, qui n'en reçut aucun secours pour les Romains, comme nous l'apprenons par ses lettres & ses plaintes réitérées.

Dans la France proprement dite, le jeune Roi Louis, troisième du nom, signala dans quelques rencontres sa valeur contre les Normands, & se prévalut de ces avantages peu ordinaires, pour s'ingérer dans le régime ecclésiastique. Il voulut élever sur le siège épiscopal de Beauvais un clerc nommé Odoacre, qui, après une élection presque forcée, fut

Hincm. t.2.p.188 & seq.

exclus des fonctions épiſcopales, par un concile de la province aſſemblé à Fime. Le Roi ſe tint offenſé de ce refus, & dans cette affaire qui devoit lui être aſſez indifférente, il montra toute la chaleur qu'ont ſouvent pour des prétentions de caprice les princes foibles & les moins jaloux des vrais droits du trône. Il alla juſqu'à prétendre, comme l'Archevêque Hincmar l'apprit par les rumeurs publiques, qu'on ne devoit élire que les ſujets déſirés par le Roi, que les biens eccléſiaſtiques étoient en ſa puiſſance, & qu'il pouvoit les donner à qui il lui plaiſoit.

L'Archevêque en écrivit au Prince avec reſpect, mais en même temps avec toute la liberté qu'il avoit montrée en tant d'autres rencontres. Que vous ſoyez le maître des élections & des biens eccléſiaſtiques, lui dit-il, ce ſont des maximes qui ne vous peuvent être ſuggérées que par l'eſprit de trouble & de ténèbres. Rappelez-vous les diſcours & la conduite qu'ont tenus les grands Princes vos prédéceſſeurs. Souvenez-vous de la promeſſe que vous avez faite vous-même à votre ſacre, que vous avez ſouſcrite de votre propre main, & dépoſée ſur l'autel en préſence de Dieu & des évê-

ques. J'ai toujours ſignalé mon zèle pour la gloire de votre regne, & je ſuis bien réſolu à vous conſerver inviolablement la fidélité que je vous dois. De votre côté, n'affligez pas ma vieilleſſe, n'attentez pas à déshonorer mes cheveux blancs, en prétendant m'écarter des ſaintes règles que j'ai ſuivies, grace au Ciel, pendant trente-ſix ans d'épiſcopat.

Cette lettre eſt de l'année 881, qui précéda celle où mourut Hincmar, dont l'épiſcopat fut de trente-ſept ans. Il ne ſe borna point à écrire : ce magnanime vieillard marqua une vigueur égale dans l'exécution. L'intruſion d'Odoacre ayant duré plus d'un an, avec un grand ſcandale & un péril manifeſte de voir toujours le mal empirer, Hincmar prononça contre lui la ſentence ſuivante, avec les évêques de ſa province : Nous déclarons Odoacre excommunié ſuivant les canons ; & s'il perſévere dans la contumace, qu'il demeure à jamais incapable de faire aucune fonction cléricale dans cette province, ni de recevoir la communion qu'à la mort en forme de viatique. La Cour fut d'abord très-irritée : mais la vigueur épiſcopale, dirigée par les canons, accréditée par la vertu, ſoutenue avec unanimité & ſans tergiverſation, eut enfin

tout son effet, gagna l'estime de ceux-mêmes qu'elle avoit contredits, & plus encore de la postérité qui n'a pas compté Odoacre parmi les évêques de Beauvais. C'est ainsi qu'Hincmar, malgré quelques traits d'une humeur revêche & hautaine, a mérité jusqu'à la fin de sa carrière d'être regardé comme l'un des plus zélés défenseurs de la discipline ecclésiastique, & de passer à jamais pour l'un des plus grands ornemens de l'Eglise de France.

Dans son immense érudition, on admire sur-tout la connoissance qu'il avoit des loix canoniques. On eût dit qu'il savoit par cœur tous les décrets portés par les Papes & les conciles; tant ils lui étoient familiers. C'est de lui que nous tenons en particulier la forme des élections qui étoit usitée de son temps, & qui mérite d'être retracée dans le nôtre. Nous voyons en premier lieu, que si-tôt qu'un évêque étoit mort, l'Eglise vacante envoyoit des députés au métropolitain. L'archevêque après cela établissoit dans cette église, un visiteur choisi au gré du Roi entre les évêques de la province. Il étoit chargé de procurer l'élection, d'en apporter ou envoyer directement le décret au métropolitain, qui en devoit donner avis au Roi, & qui, après avoir re-

Sirm. Conc. t. 3. p. 1866.

çu le consentement du Prince, indiquoit par un mandement adressé à ses comprovinciaux le jour & le lieu de l'ordination. Ils étoient obligés de s'y trouver en personne, au moins d'y envoyer leurs lettres de consentement, par un prêtre, ou par un diacre.

L'évêque visiteur commençoit par annoncer l'élection, & en lisoit publiquement la formule, puis faisoit une exhortation à tous ceux qui avoient droit de suffrage; c'est-à-dire au clergé de la ville, aux députés de tous les monastères du diocèse & de tous les curés de la campagne, à l'ordre de la noblesse & à tous les citoyens; tout le monde, dit-on, devant élire celui qui doit commander à tout le monde. On les portoit à choisir de concert & sans passion, le sujet le mieux instruit, le plus vertueux, en qui il n'y eût aucune irrégularité. Ce devoit être un prêtre ou un diacre, tiré du clergé séculier ou régulier de l'Eglise vacante. Quand il ne s'y en trouvoit point d'assez digne, on avoit recours à une autre église de la province, & même d'un autre district, avec la permission par écrit de son propre évêque. L'élection étant faite, on en dressoit le décret, que tous les électeurs devoient souscrire; sur l'or-

dre du métropolitain, on lui envoyoit l'élu, avec le décret & des députés en aſſez grand nombre, pour rendre témoignage au nom de toute l'aſſemblée. L'archevêque les interrogeoit d'abord, touchant la réalité & la liberté de l'élection. Enſuite il demandoit à l'évêque élu, quelle étoit ſa patrie, ſa condition qui devoit être libre, l'école où il avoit étudié, quel ordre il avoit, & où il l'avoit reçu, quel emploi il pouvoit avoir exercé, & généralement ce qui concernoit la conduite, les habitudes & les mœurs de toute la ſuite de ſa vie. Pour peu qu'il y eût de lieu au doute & aux ſoupçons, il falloit des témoignages authentiques & péremptoires pour diſſiper ces ombres. L'examen de la foi, à plus forte raiſon, n'étoit pas oublié. L'élu en liſoit publiquement la confeſſion, & la ſouſcrivoit. Pour la capacité, on lui faiſoit lire quelques ouvrages de l'antiquité eccléſiaſtique, tels que le Paſtoral de S. Grégoire, ou les canons de Carthage; & on s'aſſuroit qu'il les entendît. S'il ſe trouvoit qu'on eût choiſi une perſonne indigne, le métropolitain avec ſes comprovinciaux rejetoit cette élection irrégulière, & ils nommoient un autre évêque. Quand tout s'étoit paſſé ſelon les règles de l'Egliſe,

l'archevêque indiquoit le jour & le lieu de l'ordination; tous les évêques de la province, ou leurs députés s'y rendoient; on consacroit le nouvel évêque, & on lui donnoit les lettres de son ordination, avec une instruction sur les devoirs de l'épiscopat, signée de tous les prélats, ou de leurs représentans. On voit dans celles qui nous restent de ce temps-là, que les évêques étoient encore chargés de la subsistance des clercs, du luminaire & des ornemens des églises, du soin des bâtimens, de l'hospitalité & des pauvres; parce que les biens ecclésiastiques n'étoient pas encore partagés. En vertu de l'ancienne coutume, ils fournissoient encore des troupes au Roi, en proportion des terres de leurs églises.

On régla vers le même temps; c'est-à-dire sous le pontificat de Jean VIII, le titre & les droits des cardinaux de l'Eglise Romaine, par une constitution qui se trouve, à ce qu'on assure, dans la bibliothèque du Vatican. Le nombre en est fixé à soixante-dix, destinés à terminer sous l'autorité pontificale tous les différends des particuliers, à l'exemple des soixante-douze Juges d'Israël établis par Moïse pour connoître des affaires journalières du peuple de Dieu. Le Pape Jean

termina enfin sa carrière & son triste pontificat, où l'on observe comme sous la plûpart des chefs sans vigueur, que les menaces & les censures furent employées avec une facilité, qui ne servoit qu'à les faire mépriser. Il mourut le 15 décembre de l'année 882, après avoir occupé dix ans le S. Siège, qui ne vaqua que huit jours.

On s'empressa d'y élever Marin, second du nom, cet ancien légat de C. P. si justement vénérable au clergé de l'Eglise Romaine, & si capable de réparer les fautes de son prédécesseur. Il n'eut rien en effet de plus pressé que de condamner hautement Photius, & tout ce qui s'étoit fait au faux concile de C. P. On dit qu'il fit aussi un décret, portant qu'à l'avenir on n'attendroit plus les ordres des Empereurs d'Occident pour l'élection des Papes. On voit par-là, que l'autorité de ces Princes, très-embarrassés des affaires d'Allemagne, diminuoit de jour en jour en Italie, & qu'ils n'étoient en état, ni de s'y faire craindre, ni de la protéger. Pour ce qui est de Marin, son élection ne causa qu'une joie bien courte à l'Eglise. Il ne tint le S. Siège que quatorze mois, & mourut à la fin de février 884. Son successeur fut

Adrien III, Romain de naiſſance, ordonné, comme on le croit, le premier jours de mars de la même année. Son pontificat ne dura que deux mois plus que celui de ſon prédéceſſeur. Il rejeta, comme lui, Photius.

Avant la mort de Marin, Alfrède Roi d'Angleterre envoya de riches offrandes à Rome, en reconnoiſſance de ſes ſuccès merveilleux contre les Normands. Ses pieuſes libéralités s'étendirent juſqu'aux Indes, où il les fit porter & dépoſer à l'endroit où l'on croyoit dès lors qu'étoit le tombeau de l'Apôtre S. Thomas. Ce Prince religieux ne pouvoit attribuer qu'au bras du Tout-puiſſant l'état heureux où il voyoit enfin, contre toute eſpérance, les terres de ſa domination. Elles avoient été, comme toutes les régions voiſines, le théâtre du brigandage & de la cruauté des Barbares, pendant toute ſa jeuneſſe, & durant les ſix premières années de ſon regne, dans le pays d'Oueſſex. Après cette horrible dévaſtation, ils s'étoient emparés de tout ſes Etats, & il avoit été réduit à ſe cacher dans un bois environné de marais inacceſſibles. Pendant ſix mois, lui & la Reine ſa femme n'eurent pour ſe loger que la cabane d'un berger fidèle, & pour ſubſiſter avec leurs

[a] Vuill. Malmesb. p. 24 &c.

Alfred. vit. per Aſſer. p. 9 &c.

gens, que la ressource de la pêche dans les eaux qui les environnoient. Mais la rigueur du froid les ayant enfin glacées, le Roi étoit contraint d'envoyer son monde chercher au loin quelques poissons ou quelque gibier, à-travers les plus grands périls. Un jour qu'il restoit seul avec la Reine & faisoit diversion au chagrin par la lecture, un pauvre vint frapper à la porte, & demander l'aumône. Qu'avez-vous à lui donner, dit le charitable Alfrède en fixant les yeux sur la Reine? Elle répondit qu'il ne leur restoit qu'un seul pain. Dieu soit béni, dit le Roi! Celui qui avec cinq pains a nourri cinq mille hommes, peut bien faire que la moitié d'un pain nous suffise: donnez l'autre moitié à ce pauvre. Peu de momens après, les gens du Prince arriverent avec une si grande quantité de poissons, qu'il y avoit, disent les historiens du temps, de quoi nourrir une armée. Asser. l. x. n. 43.

Alfrède apprit ensuite, que dans l'état désespéré où se trouvoient ses affaires, quelques Anglois avoient fait un dernier effort; que le Danois Hubba, auteur du martyre de S. Edmond, avoit été tué; qu'on avoit pris le corbeau qui servoit d'étendart aux Idolâtres, & au-

quel ils attribuoient une vertu magique qui faisoit leur plus grande confiance. Il sortit de ses marais, rassembla ses troupes dispersées, tomba tout à coup sur les Barbares, & remporta une victoire complette. Ceux qui échapperent au massacre, se renfermerent dans une forteresse. Il les y assiégea, & les contraignit de se rendre aux conditions qu'il lui plut de leur imposer. Il obligea ceux qui ne voulurent point quitter l'Idolâtrie à sortir de l'Isle, & donna des terres aux autres, qui prirent la résolution de se faire Chrétiens avec leur Roi Guthrum. Par ce moyen, il repeupla les deux royaumes d'Estangle & de Northumbre, presque déserts par les incursions des Barbares auxquelles ils étoient les plus exposés. Il y établit les Danois convertis, avec leur Roi, qu'il tint sur les fonts sacrés, & nomma Edelstan. Pour former plus aisément ces nouveaux Chrétiens, il leur donna des loix, de concert avec le Prince Normand. Il en fit aussi pour les Anglois naturels, & même d'assez importantes, pour qu'il soit regardé comme le principal législateur de la nation dans ces temps anciens. Il dit néanmoins dans le recueil qui nous en reste, qu'il les a tirées des loix plus anciennes d'Ina roi

d'Ouëssex, d'Offa roi des Merciens, même d'Ethelbert premier Roi Chrétien d'Angleterre. Alfrède, par sa législation & par ses victoires, acquit le surnom de Grand.

La France n'eut pas le même avantage contre les Barbares, sous des maîtres bien différens de ce grand homme. On retraceroit sans fin les mêmes images, si l'on entreprenoit de peindre toutes les calamités de l'Etat ou de l'Eglise, dans le dépérissement de la puissance & de la race de Charlemagne. Ces foibles Princes étoient bien éloignés de pouvoir secourir l'Italie, non moins désolée par les Musulmans de l'Afrique, que le reste de l'Empire François par les Idolâtres du Nord. Le désordre étoit d'autant plus triste dans les régions méridionales, que les Sarasins y avoient souvent des intelligences avec des seigneurs factieux, & quelquefois avec des évêques. C'est ainsi qu'appuyés de l'alliance d'Athanase de Naples, dit le Jeune pour le distinguer du saint de même nom, qui étoit son oncle & son prédécesseur, ils pillerent le territoire de Bénévent, de Spolète, de Rome même, sans épargner les monastères ni les églises. La plûpart des moines de S. Vincent du Vulturne fu-

Chron. S. Vinc. & Cassin.

rent maſſacrés, & le monaſtère incendié. L'abbaye du Mont-Caſſin eut le même ſort. Elle avoit réſiſté aux Infidèles ſous l'Abbé Baſſace, prédéceſſeur de Berthier qui la gouvernoit au temps de cette ſeconde attaque. Celui-ci venoit de fortifier le monaſtère d'en-haut, de murs & de tours qui en faiſoient une forteresse reſpectable. Autour du monaſtère d'en-bas, il avoit commencé à bâtir une ville, qui ſembloit déjà le mettre à couvert de toute inſulte. Rien ne tint contre la fureur & l'avidité des Arabes. Tous ces aſyles furent forcés & pillés. L'Abbé Berthier fut tué, avec une multitude de moines. Ceux qui purent échapper, ſe retirerent avec leurs titres dans une celle ou prieuré, fondée depuis long-temps à Téano en l'honneur de S. Benoît. Ces ſuccès des Saraſins, & les richeſſes qu'ils leur procurerent, exalterent prodigieuſement leur courage. Rome ſe vit plus en butte que jamais à leur audace. Le S. Pape Adrien trembla pour ce ſanctuaire de la religion. Il voulut encore engager les Princes François à le ſecourir; & afin de les intéreſſer plus vivement, il ſe mit en route pour aller trouver l'Empereur Charle le Gros: mais il mourut dans ce voyage, le 20 juillet 885. Il fut enterré

à l'abbaye de Nonantule, où il est honoré comme saint.

Le vingt-cinquième jour du même mois, on mit en sa place Etienne V, Romain de naissance ainsi qu'Adrien, prêtre du titre des Quatre-Couronnés, de race noble & d'un détachement exemplaire. Il s'opposa de tout son pouvoir à son élévation : pour le porter sur le trône pontifical, il fallut rompre les portes de sa maison, où il s'étoit enfermé, & d'où il crioit qu'il étoit indigne de l'honneur qu'on lui vouloit faire. On n'en eut que plus d'empressement à le conduire au palais pontifical. Le Ciel même parut approuver cette élection. Avant qu'on fût arrivé au palais de Latran, il tomba contre toute espérance une pluie abondante, qui diminua d'abord considérablement les maux causés par une longue sécheresse. Des essaims dévorans de sauterelles continuant d'affliger le pays, il se mit en prière, bénit de l'eau, la fit distribuer au peuple; & par-tout où l'on en jeta, il ne parut plus aucun de ces désolans insectes. La charité & la piété éclatoient sur-tout entre les vertus de ce Pontife. Il nourrissoit les orphelins comme ses enfans, & ne prenoit point son repas, sans en avoir quelques-uns à sa table. A son

Anast. in Steph. V.

avènement au pontificat, les biens de l'Eglise se trouvant presque tous dissipés, il distribua libéralement son riche patrimoine. Il célébroit la messe tous les jours, & donnoit à l'oraison ou à la psalmodie, tout le temps que lui laissoient les fonctions de la charité & de la sollicitude pastorale. Mais il s'appliqua sur toute chose à s'associer, dans le gouvernement de l'Eglise, les hommes les plus éclairés & les plus vertueux qu'il put découvrir.

Il avoit senti combien ce secours étoit nécessaire, avant même qu'il fut assis sur le Siège Apostolique. L'Empereur d'Orient avoit adressé au Pape Adrien, des lettres qui n'arriverent à Rome qu'après sa mort. Basile se proposoit toujours de faire approuver le rétablissement de Photius par les successeurs de S. Pierre; & avec une violence qui n'étoit pas dans son caractère, il s'emportoit indécemment contre les Papes Adrien & Marin. Etienne s'efforça dans sa réponse de ramener ce Prince à sa modération naturelle, & de lui faire sentir les bornes respectives de la puissance ecclésiastique & de la puissance impériale. Mais par un sort semblable à celui de la première lettre, la réponse n'arriva à C. P. qu'après

le premier jour de mars 886, où Basile surnommé l'Arménien, mourut d'une blessure qu'un cerf lui avoit faite à la chasse. Prince digne des plus beaux temps de l'Empire, qu'il rendit respectable dans sa décadence, protégeant l'Eglise & honorant les ecclésiastiques en toute rencontre, doué d'une sagesse rare, d'une vertu depuis long-temps sans exemple sur le trône qu'il occupoit, irréprochable en un mot, s'il n'eût rencontré dans Photius appuyé de la plûpart des évêques de l'Orient, un de ces écueils contre lequel, dans le cours ordinaire des choses, il paroît impossible de ne point aller briser.

Constantin, fils aîné de Basile, étoit mort quelque temps avant son père. La piété du Prince Etienne l'avoit fait placer dans le clergé, où elle se soutint avec une constance qui l'a fait compter par les Grecs au nombre des Saints. Ainsi Léon, second fils de Basile, monta sans compétiteur sur le trône impérial, où sa sagesse & son amour pour les lettres lui acquirent le nom de Philosophe. Il avoit été couronné dès l'an 870: mais un moine hypocrite, plus méchant encore, s'il est possible, que Photius à qui par là il se rendit nécessaire, brouilla le père avec le fils, & mit la vie même du jeune Empereur dans

le plus grand danger. Ce scélérat mémorable, nommé Théodore, & surnommé Santarabène du nom de l'apostat qui lui avoit donné le jour, étoit parvenu au rang d'abbé, puis d'archevêque d'Euchaïte, par la protection de Photius. Le schismatique Patriarche sentoit tout le parti qu'il pouvoit tirer de ce fourbe obscur, & le canonisoit tout vivant. Quoiqu'il prît lui-même le masque de la sainteté, il voyoit bien que l'Empereur qui rendoit justice à son esprit & à son savoir, n'étoit pas fort persuadé de sa vertu. Il voulut au moins se prévaloir de l'opinion qu'il donnoit plus plausiblement de Théodore, comme d'un homme à miracles, & d'un vrai prophète. Le Prince Léon ne pouvant souffrir qu'on se jouât ainsi de la religion de son père, parloit en toute occasion, du saint prétendu, comme d'un faux dévot & d'un misérable séducteur. Santarabène qui entendoit parfaitement le manège de la Cour, affectoit au contraire de ne parler qu'en bien du jeune Empereur, & ne sembloit tendre qu'à lui ménager l'amitié & la confiance de son père.

Vit. Basil. p. 212.

Dans ces vues perfides, il dit un jour à Léon : A l'âge où vous êtes, quand vous suivez à la chasse l'Empereur votre

père, vous devriez porter de quoi le défendre au besoin. Léon donna dans le piège : à la première occasion qui se présenta de sortir avec le vieil Empereur, il se munit d'un coutelas, qu'il cacha dans l'un de ses brodequins. Aussi-tôt Santarabène alla dire à l'Empereur Basile : Votre fils Léon veut vous ôter la vie; si vous en doutez, faites-lui quitter ses brodequins. Quand les deux princes furent à quelque distance de la ville. Basile mit en usage l'avis de Santarabène, & le coutelas fut découvert. Ce n'étoit pas la coutume de s'armer de la sorte, sinon pour la guerre : le jeune Empereur fut tenu pour convaincu : on lui enleva les brodequins rouges qui étoient un des ornemens impériaux, & on le jeta dans une prison où il languit long-temps, malgré les remontrances du Sénat. Le cruel calomniateur excita même Basile, mais sans succès, à faire crever les yeux à son fils. Enfin le temps ayant affoibli les préventions, la sensibilité paternelle fut rétablie dans toute son activité par l'un de ces foibles ressorts, qui donnent souvent lieu aux changemens les moins attendus. Comme Basile dînoit avec les sénateurs, un perroquet répéta plusieurs fois : Hélas, hélas, Seigneur Léon ! Tous

les convives ſe mirent à pleurer, ſans oſer cependant haſarder aucune ſollicitation : mais l'Empereur plus attendri que perſonne, envoya ſur le champ chercher ſon fils, & lui rendit ſes bonnes graces.

Quand le jeune prince ſe vit ſeul maître de l'Empire, il donna ſes premiers ſoins aux néceſſités de l'Egliſe. Photius étant jugé depuis long-temps par le ſiège Apoſtolique, le nouvel Empereur envoya deux de ſes principaux officiers à l'Egliſe de Sainte Sophie : ils monterent ſur l'ambon, lurent publiquement le détail des attentats de l'uſurpateur ſchiſmatique, le chaſſerent du ſiège patriarchal, & le conduiſirent en exil. Santarabène fut pareillement exilé, après qu'on l'eut frappé rudement de verges, & qu'on lui eut crevé les yeux. Pour montrer que la vengeance n'avoit pas influé dans le traitement de ce miſérable, le ſage Léon lui fit aſſigner dans la ſuite une penſion ſur une Egliſe. En effet, le vrai motif du Prince étoit l'aſſurance qu'on lui avoit donnée, que Photius & Santarabène avoient réſolu de mettre ſur le trône un parent de Photius. Santarabène avoit même promis de confondre publiquement l'auteur de cette conſpiration. Toutefois, quand il fut confronté avec lui,

Sim. Mag. n. 1, &c.

il

il ne put résister à l'ascendant que ce corrupteur sans pareil ne manquoit pas de reprendre dans ces rencontres décisives: plutôt que de lui déplaire, il aima mieux s'exposer à tous les effets de l'indignation impériale, en niant avec impudence tout ce qu'il avoit avancé.

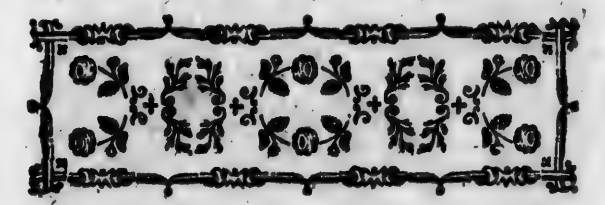
Aussi-tôt après la punition de ces deux coupables, l'Empereur fit élever sur le siège de C. P. son vertueux frère, le Prince Etienne, qui fut ordonné sur la fin de l'an 886, par Théophane de Césarée, Prototrône; c'est-à-dire premier suffragant du patriarchat. Ainsi l'Exarque ou grand métropolitain de Cappadoce recouvra-t-il la préséance, dont Photius l'avoit dépouillé peu auparavant en faveur du siège d'Euchaïte, ou plutôt de l'odieux Santarabène qui l'occupoit. On T. 8 Conc. référa peu à près au Souverain Pontife p. 1410. tout ce qui s'étoit fait, afin d'en obtenir l'approbation, avec la dispense des loix auxquelles il avoit été comme impossible de se conformer exactement dans une révolution si soudaine. On demanda nommément la dispense & l'absolution pour le Patriarche Etienne, qui avoit été ordonné diacre par Photius. Tous ces objets importans exigeoient de la circonspection, & des informations qui traîne-

rent en longueur : l'affaire ne put se consommer que trois ans après.

Photius vécut jusqu'à ce temps-là, où l'on présume qu'il cessa de vivre, puisqu'il cessa d'écrire & de cabaler contre l'autorité de l'Eglise Romaine. Ce fameux sectaire a laissé beaucoup d'autres écrits qui passent pour des chef-d'œuvres de goût, de discernement & d'érudition. Les plus considérables sont sa Bibliothèque & son Nomocanon ou recueil de tous les canons reçus dans l'Eglise Grecque depuis ceux des Apôtres. Les monumens qu'il nous a transmis de l'antiquité, tant sacrée que profane, sous le titre de Bibliothèque, sont d'autant plus précieux, qu'entre deux cens quatre-vingts auteurs dont il donne des extraits également judicieux & fidèles, la plûpart ont été perdus depuis lui. Son schisme, à compter jusqu'à sa mort, a duré plus de trente ans: mais on en peut fixer le terme à la première année du regne de Léon ; si néanmoins la séparation des Grecs, préparée de loin par l'esprit de rivalité & de jalousie, accélérée par les héréfiés qui avoient dégénéré en une sorte d'irréligion, décidée enfin par l'audace & les artifices du plus séduisant de tous les hommes de parti, eut une inter-

ruption réelle, & qui mérite quelque considération, depuis son premier éclat. Le corps de l'Eglise Orientale, comme celui d'un malade guéri en apparence, conservoit dans son sein les germes de sa corruption, & ne jouissoit que d'une foible convalescence, que la première rechute devoit naturellement conduire à la mort.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

Depuis l'expulsion de Photius en 886, jusqu'au pontificat de Jean XII en 956.

PEndant le dixième siècle presque tout entier, le schisme des Grecs, semblable à un incendie qui dort sous la cendre, ne fit point d'éclat, & donna peu d'inquiétude aux Chefs de l'Eglise. L'esprit de secte en général parut entièrement éteint, ou du moins on ne vit jamais s'écouler un temps si long, sans qu'il s'élevât d'hérésie. L'Eglise devoit passer par un genre d'épreuve, encore tout

nouveau pour elle; c'est-à-dire par l'abattement & la confusion où la conduite scandaleuse de plusieurs Pontifes Romains alloient la plonger: pendant la longue durée d'une attaque si dangereuse, le Tout-puissant voulut tenir comme enchaînés, tous les autres ennemis. Le mal sembla quelquefois se convertir en bien, au moins en ressource & en préservatif. Par l'effet même de la simplicité plus grande en ce siècle qu'en aucun autre, ou plutôt par une attention particulière de la sagesse éternelle à tirer sa gloire de ce qui tend à l'éclipser, ces vicieux pasteurs ne perdirent rien de l'autorité nécessaire pour le gouvernement du bercail de Jésus-Christ. Jamais peut-être les Fidèles ne marquerent plus de révérence pour la chaire de Pierre.

Que si l'ignorance étendit cette autorité à des excès déraisonnables, si l'oubli de saines maximes lui fit envier des droits étrangers, des droits tout terrestres & inconnus à la sainte & lumineuse antiquité; ces prétentions nouvelles conserverent l'empreinte suspecte de leur nouveauté, elles furent toujours regardées par la multitude, comme portant tout au plus sur des paradoxes & des systêmes depourvus de cette certitude unanime & fixe

qui fait la marque exclusive de la doctrine de l'Eglise. Jamais il n'y eut en leur faveur, ni décision de concile œcuménique, ni décret pontifical reçu du corps des pasteurs, pas même d'une manière tacite, rien qui pût fonder une possession plausible. Il y eut toujours de zélés & savans prélats, qui en grand nombre, qui en concile, réclamerent contre ces maximes ou ces pratiques inouies. Toujours la multitude & la totalité morale des premiers pasteurs, des Fidèles même, mit une distinction essentielle entre ces points particuliers de doctrine & le corps inaltérable de la doctrine catholique. L'ignorance du dixième siècle, bien déplorable sans doute, mais aussi bien malignement exagérée par les novateurs, n'empêcha point que l'esprit de vérité n'y fût encore visiblement avec l'Eglise, qu'il ne lui fournît contre l'erreur tous les secours qui lui ont été promis, & qui doivent égaler sa durée à celle des siècles.

L'enseignement commun, dans ces jours orageux & sombres, fut aussi pur dans l'âge le plus lumineux. L'explication des premiers mystères, les symboles de la foi, & la confession de tous ses articles, les saintes observances qui en sont la suite, le culte, les sacremens & le

ſacrifice perpétués ſans interruption, s'y retrouverent ſans aucun mélange qui en altérât la ſubſtance. On n'entendoit plus à la vérité l'organe éloquent des Ambroiſe, des Auguſtin, des Léon, des Baſile, des Grégoire, des Chryſoſtome: mais ils ſurvivoient dans leurs écrits immortels; & de là rejailliſſoient des flots de lumière juſques ſur les temps & dans les réduits les plus ténébreux. Les docteurs qui les avoient remplacés, ne les égaloient pas; mais ils connoiſſoient tout le prix des tréſors qu'ils en avoient hérités. Ils interprétoient les divines écritures, d'après ces modèles; ils tenoient les mêmes confeſſions de foi, & s'attachoient aux déciſions des mêmes conciles; ils avoient appris dans les mêmes Egliſes les ſaintes obſervances qui s'y pratiquoient depuis les Apôtres. Pluſieurs même de ces nouveaux maîtres, ſans avoir le goût des anciens, l'élégance & les graces de leur ſtyle, ne leur cédoient point en érudition, en pénétration peut-être, en force & en véhémence; c'eſt-à-dire en tout ce qui importe à la défenſe de la vérité & à la conſervation du ſacré dépôt. Combien d'entre ceux-ci encore ſoutenoient leurs enſeignemens par l'exemple des grandes vertus & d'une éminente ſainte-

té ! Temoignage frappant de la protection perpétuelle de Dieu ſur ſon Egliſe : jamais les ſaints n'y parurent en plus grand nombre, que dans le ſiècle malheureux que nous allons décrire.

Jamais néanmoins le regne pacifique du Chriſt n'éprouva plus d'obſtacles à ſon régime & à ſa conſervation. L'Empire François qui en formoit le plus grand & le plus bel apanage, ſe vit plongé, ſur la fin du neuvième ſiècle, dans la plus effroyable confuſion. La foibleſſe des deſcendans de Charlemagne en fût la première cauſe. Ce ſang héroïque parut avoir épuiſé toute ſon heureuſe fécondité, par la production conſécutive de trois princes tels que Charle-Martel, Pépin, & ſurtout Charlemagne. Les enfans de ce dernier n'eurent preſque rien des vertus auguſtes de leur père. Charle le Chauve, ſon petit-fils & ſon troiſième ſucceſſeur à l'Empire, en donnant le duché de France à Robert le Fort, biſaïeul de Hugues-Capet, poſa lui-même les premiers fondemens de la dynaſtie qui devoit s'établir ſur les ruines des Carlovingiens. Souffrant enſuite que ces gouvernemens, ainſi que les grandes charges de la couronne, devinſſent héréditaires, il donna lieu au changement total de la

constitution de l'Etat, & en prépara le renversement. Charle le Gros qui fut son successeur à l'Empire après trois ans d'interregne ; c'est-à-dire en 680, & qui en 885 hérita du royaume de France, se montra plus inhabile encore à manier les rênes d'un gouvernement si vaste & si agité.

Les ennemis féroces du nom Chrétien, que le Nord ne cessoit de vomir sur les plus belles possessions de l'Eglise, redoublerent leur audace sous ce foible Prince. Ils venoient de ravager toute la Picardie, où ils avoient brûlé S. Quentin, Notre-Dame d'Arras & une infinité d'églises de campagne, lorsqu'il arriva d'Allemagne, où il étoit né de la branche Carlovingienne de Germanie. A peine fut-il reconnu Roi par les seigneurs qui l'avoient appelé pour l'opposer à ces Barbares, qu'il repartit pour le pays de sa naissance. Les Normands, étonnés d'abord par son arrivée, recommencerent leurs brigandages aussi-tôt après son départ, avec une fureur qui surpassa tout ce qu'on en avoit encore éprouvé. Tous leurs passages étoient couverts des corps morts, non seulement de quelques braves qui les avoient combattus, mais d'hommes & de femmes de toute condi-

tion, de nobles du rang le plus illustre, d'ecclésiastiques, de religieuses, de vieillards & de jeunes enfans. En un mot, la calamité fut si désespérante, que plusieurs Chrétiens trahissant leur patrie & leur religion, se joignirent aux Idolâtres, pour commettre avec eux les excès auxquels ils ne voyoient point d'autre moyen de se soustraire. Les Normands porterent leurs vues jusques sur Paris & sur les villes encore plus avancées au cœur du Royaume. Pour les arrêter, on avoit fortifié quelques places sur les rivières; entr'autres Pontoise qu'ils assiégerent & brûlerent, quoiqu'elle eût capitulé. De là, ils gagnerent la Seine, & arriverent à la vue de Paris, avec une si prodigieuse quantité de barques, que sur l'espace de deux lieues on ne voyoit pas les eaux de ce fleuve.

Fulco. ap. Elod. l. iv. c. 5.

Tout farouches qu'étoient alors les Normands, ils savoient se déguiser au besoin. Leur Roi Sigefroi alla trouver Gozlin évêque de Paris, lui demanda le passage, & l'assura qu'il ne prétendoit à rien autre chose. L'Evêque répondit, que l'Empereur Charle avoit confié cette ville à de fidèles serviteurs, & qu'ils la garderoient avec tout le soin qu'exigeoient leur fidélité & leur prudence. Tout Paris

Chron. norm. gest. Duch. t. 2. p. 527, &c. Ab. 60. de Bell. Paris.

étoit encore renfermé dans l'isle qui forme la cité, & qui n'avoit alors que deux ponts, le grand, nommé aujourd'hui Pont-au-Change, & le petit qui n'a pas changé de nom. L'un & l'autre, pour sa défense, avoit une tour au dehors, à l'endroit où l'on a bâti dans la suite les deux châtelets. Sigefroi parut bientôt avec ses gens, du côté du grand pont. Ils en attaquerent la tour avec acharnement, & livrerent des assauts sans nombre pendant plus de deux mois. Mais Eudes comte de Paris, Robert le Fort son frère, & l'évêque Gozlin combattant lui-même en personne avec son neveu l'Abbé Ebole, les repousserent avec un courage égal, & rendirent tous leurs efforts inutiles. Les Normands rebutés cesserent enfin leurs attaques, le dernier jour de janvier 886 : mais ils tinrent la ville bloquée jusqu'à l'année suivante, où l'Empereur, après avoir envoyé du secours, n'arriva lui-même que pour faire une paix honteuse, que son absence & la valeur de ses officiers ne pouvoient manquer de lui épargner. Abbon, moine de Saint Germain-des-Prés, qui avoit été présent au danger de Paris, l'a décrit en vers Latins, où il en attribue la délivrance à S. Germain & à Sainte Géneviève.

Regin. an. 888. Ann. Met. cod. Les Normands n'ayant pu faire passer leurs barques sous les ponts de cette ville, trouverent moyen des les traîner par terre plus de deux mille pas. Ils les remirent à l'eau, quand ils les crurent hors d'atteinte aux machines de guerre, remonterent la Seine, puis l'Yonne jusqu'à Sens, qu'ils assiégerent pendant six mois. N'y ayant pas eu plus de succès qu'à Paris, ils mirent à feu & à sang une grande partie de la Bourgogne.

Tant de calamités attribuées justement à l'incapacité de l'Empereur Charle, lui attirerent le mépris des grands & du peuple jusqu'au sein de l'Empire. Pour comble de malheur, comme il tenoit un parlement au château de Tribur près Mayence, vers la S. Martin de l'année 887, il tomboit dans une foiblesse qui affectoit l'esprit autant que le corps. Les seigneurs de Germanie l'abandonnerent tous ensemble, & reconnurent pour Roi, son neveu Arnoul, fils illégitime de Carloman. L'infortuné Charle fut réduit à une misère où d'abord il n'eut de quoi vivre que par le secours de Luitbert archevêque de Mayence. Ensuite il lui fallut mendier sa subsistance auprès de celui qui venoit de monter sur son trône, & qui lui donna par commisération la

ſeigneurie de quelques villages en Allemagne, où il mourut peu de mois après.

A la nouvelle de ſa mort, les Etats qui lui avoient obéi ſe diviſerent. Une partie de l'Italie déféra la couronne à Bérenger, fils d'Evrard duc de Frioul. Une autre partie couronna Gui, fils de Lambert duc de Spolète. On en vint aux armes & la guerre ſe fit avec toute l'ardeur que peut inſpirer un eſpoir égal d'envahir le trône. Gui eut enfin la ſupériorité, & Bérenger fut contraint de ſe réfugier en Germanie, près du Roi Arnoul. En France, les Etats déférerent la couronne a Eudes ou Odon, ce brave Comte de Paris & d'Orléans, qui les avoit ſi bien défendus contre la fureur des Barbares. Le Roi de Germanie donna ſon conſentement à l'élection d'un chef ſi néceſſaire au royaume dans ces conjonctures. On ne regarda pas du même œil l'entrepriſe de Raoul ou Rodolphe qui ſe fit roi de la haute Bourgogne; c'eſt-à-dire du pays ſitué entre les Alpes & le mont Jura. Quelque temps après néanmoins, on forma une troiſième ſouveraineté, nommée le royaume d'Arles ou de Provence, en faveur de Louis fils de Boſon & de la Reine Ermingarde fille de l'Empereur Louis II. Dans la

ſuite, & toujours ſous le prétexte de réprimer la fureur des Barbares ou l'inſolence des peuples, il s'éleva un bien plus grand nombre de ſouverains, dont les diſſenſions & la tyrannie furent plus accablantes que les maux auxquels ils prétendoient remédier.

Au milieu de cette eſpèce d'anarchie que produiſit la multiplication même de tant de foibles dominateurs, les paſteurs ne laiſſoient pas de tenir leurs aſſemblées, & d'impoſer au moins des pénitences rigoureuſes pour les crimes qu'ils ne pouvoient prévenir. Dans un concile tenu l'an 888 à Mayence par les évêques de cette province, avec ceux des métropoles de Cologne & de Trèves, Arnon évêque de Wirsbourg ſe plaignit que quelques ſcélérats, ayant pris un prêtre vénérable, lui avoient raſé la tête, coupé le nez, & donné tant de coups, qu'il étoit reſté pour mort. Le concile les excommunia, & régla ainſi généralement la pénitence de tout meurtrier d'un prêtre: Pendant toute ſa vie, il ne mangera point de viande, & ne boira point de vin; il jeûnera tous les jours juſqu'au ſoir, excepté les dimanches & les fêtes; il ne portera point les armes, & n'ira qu'à pied. Pendant cinq ans, il n'entrera

T. 9. conc. p. 401.

point dans l'église; mais il passera le temps de sa messe & des autres offices, en prières à la porte du lieu saint. Les sept années suivantes, on lui accordera l'entrée de l'église; mais non pas encore la communion. Après douze ans, il pourra communier, en observant le reste de sa pénitence trois fois la semaine. Telles étoient, en des jours si malheureux, la vigueur & la sévérité de la discipline.

Dans un autre concile tenu à Metz, on s'éleva fortement contre le pillage & l'usurpation alors si commune des biens ecclésiastiques. On défendit nommément aux seigneurs laïques, de s'approprier aucune partie des dîmes, dans l'étendue de leurs patronages. On statua qu'un curé ne pourroit pas avoir deux paroisses; qu'il ne prendroit rien pour la sépulture; que les prêtres montreroient à l'évêque dans le synode leurs livres avec leurs ornemens sacerdotaux, & qu'ils ne porteroient, ni armes, ni habits séculiers. On renouvella les défenses de communiquer avec les excommuniés, en exceptant leurs serfs, leurs affranchis & leurs vassaux: restriction sage & bien remarquable dans un siècle si décrié. Un prêtre ayant eu un enfant de sa propre sœur; à l'occasion de ce crime également contraire à Ibid. 412.

la nature & aux mœurs de tous les âges, on défendit à tous les prêtres d'avoir aucune femme à demeure chez eux, pas même leur mère ou leurs sœurs. Un autre prêtre s'étant marié publiquement dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, cette conjonction scandaleuse, la première dont on ait connoissance, indigna tellement quelques pieux Fidèles, qu'ils s'y opposerent de vive force, & empêcherent l'époux sacrilège d'emmener cette femme. L'Evêque Mancion en écrivit ensuite au métropolitain, pour en faire une punition exemplaire.

Analect. t.3. p.438

Les instructions données par Riculfe de Soissons en 889 aux curés de son diocèse, font encore mieux sentir les hyperboles des déclamations de plusieurs novateurs, & de quelques orthodoxes inconsidérés, qui les ont copiés aveuglément. Ayez soin, dit-il de chanter les heures canoniales, prime, tierce, sexte, la messe que vous célébrerez tous les jours, none, vêpres, complies & matines. Engagez vos paroissiens à venir souvent, au moins à la messe; & les dimanches & fêtes, à ne point manquer à matines, à la messe & à vêpres. Chacun de vous doit savoir par cœur les pseaumes, le symbole de S. Athanase, & le canon de la

messe. Chacun aussi doit avoir un missel, un lectionnaire, un livre d'évangiles, un martyrologe, un antiphonier, un pseautier, & les quarante homélies de S. Grégoire; le tout conforme aux exemplaires de notre cathédrale. Si vous ne pouvez avoir tout l'ancien Testament, ayez au moins la Genèse. Cette exception provient de ce que la transcription des divines écritures étant d'une toute autre conséquence que celle des livres communs, les exemplaires en étoient beaucoup moins multipliés : mais on doit convenir que c'étoit bien assez du reste, relativement à la rareté & à la cherté de livres écrits à la main.

Riculfe défend encore de se servir dans les saints mystères de l'aube, qu'on portoit ordinairement; parce que les ecclésiastiques avoient toujours une aube pardessus leur tunique, & qu'on en exigeoit une plus propre pour l'autel. C'est de là qu'est venu l'usage du rochet, en accourcissant l'aube, puis du surplis. Il recommande ensuite de donner l'Eucharistie, aussi-tôt après le baptême; & observant qu'on doit mettre de l'eau avec le vin dans le calice pour la consécration, il assure qu'en ce mystère on consacre réellement le vrai sang de Notre-Seigneur :

il dit enfin qu'aux calendes; c'est-à-dire le premier jour de chaque mois, les curés s'assembleront par doyennés, non pour se divertir en festins, mais pour conférer de leurs devoirs & des besoins de leurs paroisses.

On ne marquoit pas moins d'exactitude, par rapport aux règles qui concernoient les droits respectifs & les plus délicats des différens ordres de la hiérarchie. Comme on avoit élu deux sujets à la fois pour l'évêché de Langres, Aurélien archevêque de Lyon approuva l'élection d'Argrim. Teutbolde son compétiteur porta ses plaintes au Pape Etienne V, & se rendit lui-même à Rome, dans le dessein de s'y faire ordonner. Mais le Pape craignant de léser les droits des Eglises, le renvoya à son métropolitain, afin qu'il l'ordonnât sans délai, si son élection étoit canonique. S'il ne la jugeoit pas telle, il en devoit référer au Pape, en se gardant bien d'instituer un autre évêque à Langres, sans en avoir reçu de Rome une permission formelle. Pour l'exécution de cet ordre, Etienne envoya Oiran évêque de Sinigaille, en qualité de Légat. Aurélien que le Légat vit d'abord, le fit partir pour Langres, avec promesse de l'y rejoindre promptement : mais après

Flod. hist IV. c. 1.

s'être fait attendre pendant un temps considérable, il n'y vint pas, & ne fit point savoir au Pape les motifs de sa conduite. Le parti de Teutbolde l'envoya de nouveau à Rome, avec le décret de son élection, pour qu'il y fût ordonné. Le Souverain Pontife craignant encore d'entreprendre sur les droits du métropolitain, lui écrivit, ou de sacrer Teutbolde, ou de déclarer les causes de son refus. L'Archevêque, sans faire de réponse, ordonna Argrim, & le mit en possession. Alors le Pontife sacra Teutbolde, & commit le soin de le mettre en possession, à Foulques successeur d'Hincmar sur le siège de Rheims. Ce qui fut encore différé, par quelques intrigues : mais enfin Teutbolde demeura évêque de Langres. Dans la suite il eut les yeux crevés, par la haine de trois seigneurs ; & Argrim lui succéda.

Le Pape Etienne mourut peu après la décision de cette affaire, & suivant l'opinion la plus vraisemblable, le septième jour d'août 891. On croit de même que Formose de Porto qui lui succéda, fut intronisé le dix-neuvième septembre suivant. Comme il étoit déjà évêque, il ne reçut point de nouvelle consécration. C'est le premier exemple d'un évêque

transféré d'un autre siège à celui de Rome; les translations étant encore très-rares dans l'Occident, bien plus fidèle que l'Orient à ce point de discipline. On verra dans peu, combien les impressions à ce sujet étoient encore vives dans les esprits, par les excès auxquels donna lieu la dispense, dont on n'avoit cependant usé à l'égard de Formose que pour le plus grand bien de l'Eglise. L'Evêque de Porto ne fut élevé au souverain pontificat que pour son attachement sincère à la religion, son zèle & ses vertus exemplaires, son activité & son expérience, son habileté dans les divines écritures & les autres sciences : qualités rares sur-tout alors, & réputées bien plus nécessaires au Chef de l'Eglise qu'à un simple évêque. Il avoit travaillé avec fruit à la conversion des Bulgares, & s'étoit si bien concilié la vénération & la confiance de ces peuples, qu'ils le demanderent pour archevêque au Pape Nicolas, dont il fut constamment estimé. Jean VIII l'avoit condamné depuis dans un concile, d'une manière également dure & humiliante : mais ce procédé d'un Pape qui, dans sa conduite à l'égard de Photius, s'écarta bien plus étrangement des traces de son sage prédécesseur, ne pou-

Luitpr. l. c. 8.

voit préjudicier à la réputation de Formose, dont le plus grande crime vraisemblablement avoit été de ne point approuver les entreprises de Charle le Chauve sur le royaume d'Italie, contre l'ordre naturel de la succession. Le Pape Marin ne suivit pas les préventions de Jean; il rétablit au contraire Formose dans l'évêché de Porto.

Dès que celui-ci se vit sur le Saint Siège, son premier soin fut de mettre le sceau à la condamnation de Photius. Stylien, évêque zélé de Néocésarée dans le Pont, avoit écrit au Pape Etienne, à ce dessein, & en même temps afin d'obtenir quelque indulgence en faveur de ceux qui n'avoient adhéré que par contrainte à l'auteur du schisme. Le Pape Etienne étant mort avant l'arivée des députés de Stylien, Formose envoya des légats en Orient, avec une lettre conçue en ces termes: Avant toutes choses, la condamnation de Photius demeurera perpétuelle & irrévocable. Quant à ceux qu'il a ordonnés, nous leur accordons grace de la manière suivante: En présentant un libelle où ils reconnoîtront leur faute, & en demanderont pardon avec promesse de n'y plus retomber; ils seront reçus à la communion des Fidèles laïques, suivant

T.8 Conc. p. 1410.

l'instruction que nous envoyons, & que vous suivrez ponctuellement.

Flod. iv. hist. c. 1. Foulques de Rheims, un des plus considérables prélats de France par sa naissance & ses qualités personnelles s'empressa d'écrire au Pape Formose, pour rendre ses hommages à ce digne successeur de Pierre, & pour féliciter l'Eglise Romaine d'une élection, qu'il regardoit, dit-il, comme une marque de la protection de Dieu sur toute l'Eglise. L'année

T.9 conc. p. 434. suivante 893, ce puissant Prélat ayant fait reconnoître le Roi Charle, fils de Louis le Bègue, il écrivit encore au Pape, lui demanda ses conseils & ses bons offices pour le jeune Roi. Ce Prince, âgé seulement de quatorze ans, étoit le seul descendant légitime de Charlemagne. On l'avoit fait sauver en Angleterre, après l'élection du Roi Eudes, qu'une partie des seigneurs François ne vouloit pas reconnoître. On demeura tranquille, tandis qu'on ne vit pas jour à le mettre en possession de ses droits : mais des troubles élevés en Aquitaine y ayant attiré Eudes, & l'y retenant fort occupé ; on fit revenir Charle, & on le conduisit à Rheims, où les seigneurs de son parti le firent couronner avec de grandes acclamations. Toute la Neustrie se déclara pour

lui. Mais l'étendue & la justice même de ses prétentions donnoient trop d'ombrage, pour qu'il n'eut pas infiniment à craindre de la multitude des souverains, & des usurpateurs qui s'étoient appropriés l'Empire & les différens royaumes de Charlemagne.

Le Souverain Pontife, à la recommandation de Foulques, écrivit en faveur du jeune Roi, à ses deux plus puissans compétiteurs Eudes & Arnoul. Mais, quel qu'ait été l'effet de cette médiation, & si respectable en soi, & si foible en pareille matière, les troubles continuels de la France & de la Germanie furent beaucoup plus utiles à Charle, qui conserva la royauté, ou plutôt le vain titre de Roi, auquel son incapacité fit ajouter le surnom de Simple. Eudes retint les provinces qui s'étendent depuis la Seine jusqu'aux Pyrénées ; & Charle se borna aux pays qui sont entre la Seine & la Meuse, jusqu'à l'année 898 où mourut le Roi Eudes. Charle fut alors reconnu généralement, dans la Neustrie, la Bourgogne & l'Aquitaine, avec d'autant plus de facilité, que la soumission des grands se bornoit à un hommage stérile. Les ducs & les comtes, dans ces gouvernemens héréditaires où ils établirent le mon-

Flod. iv. c. 3.

ſtrueux ſyſtême de la féodalité [chaque ſeigneur dans ſon canton jouiſſant au moins de l'indépendance qui conſiſte à faire le mal impunément] exerçoient à l'envi leur ambition, leurs exactions & leurs vengeances, épuiſoient tout le ſang de la patrie dans leurs querelles particulières, ſans que le Roi osât s'en mêler. On peut inférer de là, quel étoit le déſordre dans toutes les parties de la ſociété.

Mais plus on y trouvoit d'occaſions de chûte & de perverſion, plus l'eſprit de foi fournit de motifs & de modèles d'un détachement religieux. Ce fut alors qu'un ſaint homme, nommé Grimlaïc, donna la règle des Reclus. C'étoient des ſolitaires qui s'enfermoient dans une cellule, après avoir fait vœu de n'en ſortir jamais. Perſonne n'y étoit admis qu'avec la permiſſion de ſon évêque & de ſon abbé, après de longues épreuves. Quand tous ces préliminaires étoient remplis, on éprouvoit encore un an ces ſolitaires dans les monaſtères auxquels leurs cellules étoient jointes, & dont ils ne ſortoient point pendant ce temps-là. Ils faiſoient enſuite leur vœu de ſtabilité, en préſence de l'évêque, dans l'égliſe, d'où on les conduiſoit à leurs cellules; & le prélat appoſoit ſon ſceau ſur la porte.

Cod. reg. t. 2. p 464

La

La cellule devoit être petite, & partout exactement fermée. Le Reclus y avoit tout ce qui étoit nécessaire, & s'il étoit prêtre, un oratoire consacré par l'évêque. On y ménageoit une fenêtre qui donnoit dans l'église, afin qu'il pût présenter son offrande pour le sacrifice, s'unir au chant du chœur, & conférer avec les personnes qui venoient lui parler. Mais il y avoit des rideaux en dedans & en dehors, afin que le solitaire ne pût voir, ni être vu. Il pouvoit avoir dans l'enceinte de sa retraite un petit jardin, pour prendre l'air & se procurer quelques herbages. Hors de cette enceinte, mais attenant à sa cellule, étoit celle de ses disciples, avec une fenêtre, par laquelle ils le servoient & recevoient ses instructions. Si l'on jugeoit à propos qu'il y eût deux ou trois reclus ensemble, alors leurs cellules se touchoient, & avoient des fenêtres de communication. Si quelques femmes les vouloient consulter, ou se confesser à eux, elles le faisoient en présence de tout le monde, par la fenêtre qui donnoit sur l'église.

La règle de Grimlaïc recommande aux reclus l'étude de la sainte écriture & des auteurs ecclésiastiques, pour découvrir les pièges de l'enfer, les éviter & les faire

éviter à ceux qui venoient prendre leurs conseils. S'ils étoient deux, ils ne devoient conférer que des choses célestes, & se dire leur coulpe l'un à l'autre. Celui qui étoit seul, se la disoit à lui-même. On recommande instamment l'examen de conscience, l'oraison mentale, la communion ou la célébration quotidienne de la messe, avec les dispositions convenables. On ordonne le travail des mains, dans les intervalles de la prière & de la lecture, tant pour mortifier son corps, que pour éloigner les tentations, fixer ses pensées & se plaire dans la retraite. C'est pourquoi l'on veut que ces solitaires travaillent, quand même ils auroient de quoi vivre. Il leur est toutefois permis de recevoir ce qu'on leur présente volontairement, soit pour leurs besoins, soit pour le soulagement des pauvres. Ils pouvoient user du bain dans leur cellule, & sur-tout quand ils étoient prêtres. On ne croyoit pas seulement cet usage de propreté, salutaire au corps; mais on le regardoit comme une préparation extérieure, pour approcher plus décemment des saints mystères. Quand ils étoient malades, on ouvroit leur porte, pour les assister, sans qu'ils sortissent jamais de leur cellule, sous quelque prétexte que ce pût être.

Vers le même temps, S. Gérauld d'Aurillac en Auvergne fit un autre établissement de piété, auquel il consacra la terre dont il porte le nom. Il commença par bâtir une église, puis une maison spatieuse, distribuée en cellules & en appartemens communs pour les exercices réguliers. Il prit ensuite les mesures qu'il crut les plus justes, pour former des institutions capables d'établir & d'accréditer la régularité, dont il vouloit que cette communauté fût un modèle. Il y avoit en Languedoc un monastère fort renommé, qui est aujourd'hui l'évêché de Vabres, & qui avoit été fondé l'an 862 par Raimond comte de Toulouse. Gérauld y envoya de jeunes gens également distingués par leur naissance & leur piété, pour en apprendre la règle. Mais il ne fut pas content de la conduite de ces elèves, qui revenus sans des maîtres expérimentés & capables de les diriger, avoient été réduits à prendre un supérieur parmi eux. Le pieux fondateur avoit une si haute idée de la perfection religieuse, qu'il disoit souvent qu'un bon religieux est un ange sur la terre. Il se feroit consacré lui-même à Dieu dans son monastère, pour y donner l'exemple de la ferveur, s'il n'en eût été détourné par S. Gaus-

Act. SS. Bened. sæc. 5 p. 7, &c.

bert, évêque de Cahors & ſon directeur, qui le jugea bien plus utile au prochain dans le rang où il étoit né.

Il étoit fils d'un autre Gérauld, déjà comte d'Aurillac, d'une maiſon très-ancienne, très-puiſſante & très-vertueuſe. La comteſſe Adaltrude ſa mère n'avoit pas moins de piété, que ſon époux. En un mot, la vertu ſembloit héréditaire dans cette famille qui comptoit deux grands ſaints de ſon ſang; ſavoir S. Céſaire d'Arles & l'Abbé S. Irier, & qui regardoit cet avantage comme le titre le plus glorieux de ſa nobleſſe. Le jeune Gérauld étant né l'an 855, des parens ſi chrétiens ne manquerent pas de le faire élever dans les plus pures maximes du Chriſtianiſme. On eut ſoin auſſi de le former aux exercices de la chaſſe & des armes, réputés indiſpenſables alors, particulièrement à un enfant que le Comte deſtinoit à lui ſuccéder. Une longue indiſpoſition qui ſurvint au jeune Gérauld, fit changer de deſſein à ſon père, & le lui fit appliquer long-temps à l'étude, où il prit un goût particulier pour la lecture des livres ſacrés. Ses parens étant venus à mourir, comme il étoit encore fort jeune; la vertu & l'application ſuppléerent à l'expérience, & il gouverna ſes

grandes terres, son nombreux domestique, de puissans vassaux, avec une sagesse digne de la plus longue maturité. L'esprit d'ordre & de justice fut la règle qui le dirigea invariablement. Il n'aimoit pas la guerre, & la fit avec succès; n'y ayant jamais de vues ambitieuses, ne se proposant que de repousser la force par la force, & de contenir les seigneurs ou les oppresseurs voisins: triste nécessité pour son ame sensible; mais il y usa constamment de toute la modération imaginable, & reçut quelquefois des marques de la protection divine qui parurent miraculeuses.

On ne trouve dans la vie de Gérauld qu'une seule tache, réparée aussi-tôt avec un avantage qui en devint un des plus beaux traits. Dans l'une de ces malheureuses occasions où la vertu la plus forte est toujours fragile, Gérauld, à la fleur de son âge, arrêta imprudemment ses yeux sur une jeune personne, fille de l'un de ses serfs, & d'une rare beauté. Il ne sut pas mieux contenir son cœur que ses regards, & donna sur le champ un rendez-vous secret à l'objet de sa soudaine passion. Mais comme il l'y eût suivie, la grace & l'ancienne habitude agissant puissamment sur son cœur, il ne l'a-

borda que pour la renvoyer, & remonta précipitamment à cheval, quoique de nuit, & par un froid rigoureux. Pour éteindre à jamais sa passion avec l'espérance de la satisfaire, il affranchit la jeune serve, engagea ses parens à la marier, & fournit la dot. Il perdit ensuite la vue, & pendant plus d'un an que dura cette triste privation, il ne cessa de bénir le Seigneur, de ce qu'il le punissoit en cette vie plutôt qu'en l'autre. Après sa guérison, Guillaume duc d'Aquitaine lui offrit sa sœur en mariage : mais Gérauld, en pleurant une faute, avoit senti tout le prix de la vertu contraire, & la voulut porter à sa plus haute perfection. Il renonça à cette flatteuse alliance, prit le parti de garder le célibat toute sa vie, & l'honora par la pratique de toutes les bonnes œuvres.

Il se distingua spécialement par un amour de la justice, poussé jusqu'au scrupule, & par sa tendre charité pour les pauvres. Ses aumônes n'avoient d'autres bornes que celles des misères qui venoient à sa connoissance. Il ne refusoit jamais aucun pauvre, dressoit des tables à tous les étrangers, tenoit des nourritures en réserve pour ceux qui survenoient sans fin : outre cette multitude indéterminée, il en nour-

rissoit réglément un certain nombre. Il se trouvoit à toutes les distributions, pour s'assurer de leur ponctualité, & de la bonté des alimens, qu'il goûtoit lui-même. Cependant il vivoit de la manière non seulement la plus frugale, mais la plus austère. Il jeûnoit trois fois la semaine, sans jamais y manquer; transférant son jeûne, s'il tomboit un jour de fête, & anticipant le samedi le jeûne du dimanche: pratique admise universellement depuis lui. Il ne soupoit jamais. A dîner, il invitoit des personnes pieuses & savantes, pour conférer sur ce qu'on lisoit pendant le repas. Le reste du temps s'employoit à rendre la justice, à régler les affaires, à mettre la paix dans les familles, à instruire ses gens, à visiter les malades, en prières, en lectures, en œuvres chrétiennes de toute espèce. Il paroissoit toujours vêtu simplement, & s'étoit absolument interdit l'usage de la soie & de tous les ornemens recherchés. Autant qu'il le pouvoit dans son état, il se rapprochoit de l'état monastique dont il avoit la plus haute estime; & sans se raser entièrement comme les moines, il portoit la barbe beaucoup plus courte que les laïcs. Il fit jusqu'à sept fois le pélerinage de Rome, qui étoit alors dans la plus grande recom-

mandation. Sur la fin de sa vie, il redoubla ses austérités & toutes ses ferveurs, jusqu'à sa mort qui arriva l'an 909, le treizième d'octobre, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Vers le même temps, l'Impératrice Richarde, épouse de Charle le Gros, mourut en odeur de sainteté, dans le monastère d'Andelau en Alsace, qu'elle avoit fondé pour des chanoinesses, & qui subsiste encore sur le même pied. Elle avoit souffert avec une patience héroïque, les accusations honteuses qu'intenta contre elle ce foible & soupçonneux Empereur, & qu'elle confondit, en prouvant qu'elle étoit encore vierge. La séparation qui suivit cet éclat scandaleux, donna lieu à la Princesse de se livrer toute entière à son attrait pour la piété, & d'acquérir dans la retraite une sainteté qu'on a jugée digne d'y être honorée publiquement.

T. 9. Conc. p. 439. L'an 895, Arnoul Roi de Germanie donna un témoignage remarquable de sa protection envers l'Eglise. Se trouvant à son palais de Tribur, près de Mayence, il fit tenir un concile général des pays de son obéissance, où se trouverent vingt-un évêques, y compris les trois métropolitains de Mayence, de Cologne & de

Trèves. Pasteurs du troupeau de J. C. dit-il aux Pères qui réclamoient sa protection, remplissez fidèlement votre ministère, & comptez que je ne serai pas moins religieux à m'acquitter du mien, en combattant les ennemis de l'Eglise & les vôtres. Sur quoi les évêques s'étant plaints des pécheurs incorrigibles qui ne venoient point à pénitence, le Roi ordonna que tous les comtes, dans l'étendue de ses Etats, prendroient ces pécheurs excommuniés, & les lui ameneroient; que s'ils faisoient rebellion quand on les voudroit prendre, & qu'ils y perdissent la vie, on n'imposeroit aucune pénitence à ceux qui les auroient mis à mort. Ainsi commençoit-on à mêler les voies de la coaction à celles de la persuasion & de la douceur, pour réduire les pécheurs à la pénitence: méthode qui par conséquent dut son origine à la puissance séculière, & qu'on n'imagina sans doute que pour arrêter des excès dont tous les autres freins ne pouvoient garantir l'ordre public. La compensation des œuvres satisfactoires ayant déjà commencé à s'introduire, les évêques permirent aux pénitens de racheter certains jeûnes par des aumônes; mais seulement en cas de maladie & de voyage, ou dans les

dernières années de leur pénitence. On voit aussi par ce concile, que le jeûne ou abstinence du samedi n'étoit pas encore observé, & que, dans la célébration du saint sacrifice, l'usage étoit de mêler à deux tiers de vin un tiers d'eau, sans se contenter d'y en mettre quelque goutte.

Regin. an. 895. Luitpr. l. 1. c. 8. Après cette assemblée, le Roi Arnoul passa en Italie, où il étoit invité par Bérenger & par le Pape Formose. Gui compétiteur de Bérenger ne se croyant pas en état de résister à tant de forces réunies, s'enfuit précipitamment, & Arnoul se rendit maître de Rome. Le Pape lui fit de grands honneurs, & le couronna Empereur dans les commencemens d'avril de l'année 896. Après quoi, le peuple Romain lui prêta serment de fidélité, avec cette clause remarquable: *Sauf la foi due au Pape Formose.* Ce Pontife survécut peu à cette révolution. Quelques auteurs placent sa mort au 4 d'avril; mais il est constant par des faits postérieurs, qu'il vivoit encore, vers le 15 de ce mois. Boniface, déposé du soudiaconat & de la prêtrise, fut élu pour lui succéder par une faction populaire: au bout de quinze jours, il mourut de la goutte. Son élection fut déclarée nulle, par un

concile tenu deux ans après à Ravenne : ce qui fait que plusieurs historiens ne le comptent pas au nombre des Souverains Pontifes.

Enfin Etienne VI fut consacré, au mois d'août de la même année. Son regne ne fut que de quatorze mois, & n'est marqué que par un trait, moins honorable encore à son gouvernement qu'un entier oubli. Ayant assemblé un concile nombreux, il n'eut pas seulement la témérité de condamner son prédécesseur Formose, mais il fit déterrer son corps, & commanda de l'apporter au milieu de l'assemblée. Le mort étoit revêtu des ornemens pontificaux; on le plaça sur le Siège Apostolique, & on lui donna un avocat pour répondre en son nom. Alors le Pape Etienne adressant la parole au cadavre, comme s'il eût été vivant; Evêque de Porto, lui dit-il, pourquoi l'ambition vous a-t-elle fait usurper le siège de Rome? L'ayant ainsi condamné par la première interrogation, il prononça la sentence qui fut accompagnée de l'exécution. On dépouilla le mort de ses vêtemens sacrés; on lui coupa trois doigts; on lui trancha la tête, puis on le jeta dans le Tibre. Etienne ajoutant le sacrilège à la barbarie, dégrada des saints or-

Ib. Luit-pr. Flod. v. p. 606.

dres tous ceux à qui Formose les avoit conférés, & les ordonna de nouveau. Bien-tôt il reçut la peine de ces excès. Il fut arrêté par des factieux aussi violens que lui, exclus à son tour du siège pontifical, chargé de fers, & jeté dans une prison, où on l'étrangla.

Il eut pour successeur immédiat, Romain-Gallesin qui ne siégea pas quatre mois entiers. Théodore qui le remplaça, régna beaucoup moins encore. Mais dans les vingt jours qu'il occupa le S. Siège, il ne laissa pas de travailler utilement à la pacification des esprits & à l'édification de l'Eglise. Il rappela les évêques chassés de leurs sièges, rétablit les clercs ordonnés par Formose, & fit reporter solemnellement dans la sépulture des Papes, le corps de ce Pontife qui avoit été retrouvé par des pêcheurs. Romain se rendit extrêmement cher au clergé, & se fit généralement estimer de tout le monde, par son humeur pacifique, sa sobriété, sa chasteté & sa libéralité envers les pauvres.

Jean IX qui lui succéda, se rendit également recommandable par sa sagesse & sa piété. Les suffrages furent néanmoins partagés à son élection, & Sergius en eut un certain nombre. Le parti de Jean prévalut. Sergius, chassé de Rome, fut

obligé de se retirer en Toscane, sous la protection du Marquis Adalbert, où il demeura sept ans. Jean IX tint le siège deux ans, quatre mois & quinze jours; c'est-à-dire depuis la mi-juillet de l'an 899 jusqu'au 30 novembre de l'année 900 où il mourut : époque solidement établie, malgré les prétentions contraires de quelques chronologistes estimables.

Le Pape Jean, ainsi que son prédécesseur Théodore, se déclara contre les violences scandaleuses d'Etienne VI. Afin d'extirper le mal jusqu'à la racine, il fit célébrer un concile à Rome, où l'on examina les manœuvres d'Etienne avec la plus grande maturité. On trouva que la plûpart des évêques qui avoient souscrit au concile de ce Pape contre la mémoire de Formose, y avoient été forcés tyranniquement. Plusieurs avoient accusé ce Pape de parjures & d'autres actions infamantes, sans connoissance de cause & sans aucun examen. Sur quoi on rejeta le concile du Pape Etienne, & l'on en condamna les actes à être brûlés; comme on a brûlé, dit-on, ceux du concile de Rimini, & du second d'Ephèse. Les évêques & les autres ecclésiastiques coupables de cette lâche complaisance ayant demandé pardon, on usa d'indulgence

Muse. Italic ma-bill. t. 1. p. 86.

pour une faute où la crainte avoit eu plus de part que la malignité. Mais on défendit févérement à toute perfonne, de quelque rang qu'elle pût être, d'empêcher la liberté des conciles, de dépouiller à cette fin les prélats de leurs biens, de les mettre en prifon, de leur faire violence en aucune manière. On défendit auffi, fuivant les conciles d'Afrique, de réitérer, tant les ordinations, que le facrement du baptême. Enfin le concile confirme la jufte eftime qu'on avoit de Formofe, & déclare que cet Evêque avoit été transféré du fiège de Porto au S. Siège Apoftolique, par néceffité & pour fon mérite. Toutefois il défend de tirer cet exemple à conféquence, & rappelle à ce fujet, la févérité des canons qui étoient toujours en ufage dans l'Occident, & qui alloient jufqu'à refufer la communion laïque à ceux qui les tranfgreffoient.

Pour le Prêtre Sergius, dont l'élection fchifmatique avoit divifé l'Eglife Romaine, on le déclara condamné & chaffé, ainfi que fes fauteurs, avec défenfe d'exercer les faints ordres. Le concile attribue ces fortes de troubles à l'abus qui s'étoit introduit de confacrer les nouveaux Papes à l'infçu de l'Empereur, & de prévenir,

contre les canons & la coutume, l'arrivée de ses commissaires institués pour empêcher de pareils désordres. C'est pourquoi, dit-il, nous voulons que désormais le Pape soit élu dans l'assemblée des évêques & de tout le clergé, sur la demande du sénat & du peuple, qu'ensuite il soit consacré solemnellement en présence des commissaires impériaux, & que personne cependant n'exige de lui des sermens nouvellement inventés. Il s'étoit encore introduit un autre abus; savoir, qu'à la mort du Pape on pilloit le palais Pontifical, d'où le brigandage se répandoit par toute la ville. On dépouilloit de même les maisons épiscopales, à la mort des évêques. On ne défendit pas seulement ces pillages, sous peine des censures ecclésiastiques; mais on menaça les coupables de toute l'indignation de l'Empereur.

Cet Empereur, en présence duquel se célébra le concile, étoit Lambert fils de Gui, couronné par Formose dès l'an 893, & qui avoit enfin pris l'ascendant sur Bérenger duc de Frioul. Pour l'Empereur Arnoul, il s'étoit retiré en Allemagne aussi-tôt après son expedition de Rome. Il revint en Italie l'an 899, pour punir les rebelles: mais il mourut au

fiège de Fermo, le 8 décembre de la même année, fuivant une infcription trouvée dans fon tombeau. On prétend qu'il fut empoifonné par Agiltrude, veuve de Gui, femme intrigante & déterminée, qui renfermée dans la place, & fur le point d'y être forcée, trouva moyen de faire donner à l'Empereur un breuvage qui lui caufa la mort.

Au commencement de l'année fuivante, les feigneurs de Germanie s'affemblerent à Forcheim, & reconnurent pour Roi le fils légitime d'Arnoul, nommé Louis, & âgé feulement de fept ans. Ils demanderent enfuite la confirmation du Pape, en s'excufant de n'avoir pu fe concerter avec lui pour l'élection même, par la difficulté des paffages qu'occupoient alors les Païens. Ces Infidèles qui infeftoient les confins de l'Allemagne & de l'Italie, étoient les Hongrois, nouveaux Barbares venus du fond de la Scythie, & qui fe montroient depuis environ dix ans dans
Regin. an. 889. l'Empire François. Ils étoient d'abord entrés dans la Pannonie & le pays des Avares, où ils vivoient de chaffe & de pêche. Ils firent enfuite des courfes fréquentes en Carinthie, en Moravie & en Bulgarie. Toutes leurs armes fe réduifoient à l'arc, dont ils fe fervoient avec

une adresse incomparable. Ils ne se piquoient, ni de l'art des sièges, ni de combattre de pied ferme: mais, suivant la méthode encore propre à ces peuples, ils chargeoient brusquement leurs ennemis, & se dispersoient aussi-tôt après. Ils étoient continuellement à cheval, arrêtés comme en marche, & même en tenant conseil. Leur extérieur, leurs usages singuliers, leurs têtes rasées, leur air sombre, leur taciturnité farouche qui ne répondoit à toutes les propositions que par des faits le plus souvent meurtriers, tout en eux imprimoit la terreur. Les femmes n'étoient ni moins intrépides, ni moins impitoyables que les hommes. Luitpr. l. 1. c. 5.

Ils se jeterent d'abord sur la Moravie, à la demande de l'Empereur Arnoul, qui les avoit appelés contre les rebelles de cette province. Mais bientôt ne distinguant plus ni amis ni ennemis, ils entrerent en Bavière, puis en Italie, où ils inonderent de sang tous les lieux de leur passage. Les Fidèles s'étant rassemblés dans le pays de Padoue, leur présenterent bataille sur les bords de la Brenta, & furent défaits. Il y en eut plusieurs milliers de tués & de noyés, avec un grand nombre de comtes & quelques évêques, entre lesquels on compte Luitard

de Verceil, ancien favori de Charle le Gros, & qui perdit avec la vie ses trésors immenses. A Nonantule dans le Modenois, les Barbares massacrerent tous ceux des moines qui n'avoient pas pris la fuite, brûlerent le monastère avec sa riche bibliothèque, & enleverent tout le reste. Rome & toute l'Italie étoient dans la consternation, quand les Infidèles contre toute espérance interrompirent cette première course, & contens du butin qu'ils y avoient fait, ne penserent plus qu'à en aller jouir dans les contrées sauvages qui leur servoient de retraite.

Le Pape Jean IX profita de ce relâche inespére, pour partager ses soins entre les différentes Eglises. En Espagne, Alphonse III, surnommé le Grand, avoit rendu sa puissance respectable, tant aux Arabes qui occupoient depuis long-temps le centre de l'Hespérie, qu'aux Normands avides qui en infestoient sans cesse les côtes, comme toutes celles de l'Océan. Malgré ces embarras perpétuels, il avoit rebâti & repeuplé plusieurs villes, entr'autres Portugal ou Porto, Brague, Viseu & Tui, dans lesquelles il édifia des églises, & fit instituer des évêques. Il fortifia extrêmement Oviédo, & en fit comme un boulevart inexpugnable, où les effets

Sampit. Astur. p. 56.

les plus précieux de ſes Etats, & ſur-tout les reliques de toutes les villes puſſent être en ſûreté contre les incurſions de tant de Barbares. Trouvant trop petite & trop ſimple, l'égliſe qu'Alphonſe le Chaſte avoit érigée ſur le corps de S. Jacques, il la rebâtit magnifiquement, de pierres recherchées, avec des colomnes de marbre: il l'enrichit d'ornemens & de vaſes d'un prix ineſtimable pour le travail & pour la matière.

Enſuite il envoya des ambaſſadeurs au Pape Jean, pour obtenir la célébration d'un concile, où la dédicace de cette égliſe ſe fit avec la plus grande pompe: en même temps, il demande que l'Egliſe d'Oviédo fût érigée en métropole. Il vint dix-ſept évêques à cette dédicace. Le Roi s'y trouva, avec la Reine ſon épouſe, les princes ſes fils, treize comtes, & un peuple innombrable. On conſacra trois nouveaux autels: mais on n'oſa faire la conſécration du quatrième, ſous lequel repoſoient les reliques de S. Jacques; parce qu'on la croyoit faite de première antiquité par ſes propres diſciples, qu'on diſoit au nombre de ſept, & dont on rapportoit les noms. Le ſiège d'Oviédo fut de même érigé en métropole, dans un concile célébré en cette capitale l'an

Ambr. Mor. l. xv c. 9.

T. 9 Conc. p. 219 & ſeq.

900, le premier dimanche après pâque, vingt-septième jour d'avril. On ſtatua que le nouvel archevêque, nommé Hermenigilde, établiroit des évêques dans les places de cette province qui en avoient auparavant, & qu'on choiſiroit des archidiacres, pour viſiter deux fois l'an les paroiſſes & les monaſtères. Le Roi attribua des terres conſidérables à cette métropole, & à proportion aux évêques de ſa dépendance; voulant qu'ils euſſent chacun, tant des égliſes que des terres dans la province d'Auſtrie, comme en un lieu de sûreté où ils puſſent trouver une retraite en cas de beſoin. Dans la même année, l'Abbé Céſaire fut élu & ſacré archevêque de Tarragone. Mais l'archevêque de Narbonne s'y oppoſa, avec les évêques même d'Eſpagne qui le reconnoiſſoient pour métropolitain. Alphonſe III. pouſſa ſon long & glorieux regne de 46 ans, juſqu'à l'année 910, où il abdiqua la couronne en faveur de ſon fils Garcie, qui avoit néanmoins voulu la lui enlever. Il mourut deux années après.

L'Angleterre avoit perdu auparavant un de ſes meilleurs rois, dans la perſonne d'Alfrède le Grand, qui mourut le 25 octobre de l'année 900; laiſſant à ſon

fils Edouard I la monarchie entière de la Grande-Bretagne, qu'avoient possédée son père & son aïeul. Depuis sa tendre jeunesse jusqu'à l'age de 50 ans où il cessa de vivre, sa vertu, loin de se démentir, prit toujours un nouvel accroissement dans le tumulte & la distraction des affaires, dans les révolutions & les troubles, dans les succès les plus éblouissans, & malgré les tentations violentes que sa jeunesse eût à combattre. Alors il lui arrivoit souvent de se lever secrétement au milieu de la nuit, & de s'aller prosterner dans l'église par un froid rigoureux, pour demander au Seigneur d'amortir les ardeurs de la chair qui se révoltoit contre l'esprit. Pendant 28 ans de regne, il s'appliqua sans relâche à faire fleurir la religion, la justice & les arts. Il devisa le peuple de chaque province en trois parties, dont deux étoient destinées à porter les armes, & l'autre à la culture des terres. La marine d'Angleterre dut à ce Prince l'origine de sa grandeur, & de l'état respectable où elle s'est presque toujours maintenue. Il établit à Oxford des écoles qui l'ont fait regarder comme le fondateur de l'université de cette ville, fameuse dès lors par l'étude des belles-lettres & de la philosophie. Il attira grand nombre de sa-

Vit. per Spelm. Asser. passim.

vans des pays voisins, cultiva plus soigneusement encore les naturels du pays, combla les uns & les autres de biens & de dignités. Asser, moine savant de S. Davis dans le pays de Galles, fut élevé sur le siège épiscopal de Schirburn. Plegmond qui avoit été long-temps ermite, devint archevêque de Cantorbéri. Alfrède se rendit lui-même profond dans les sciences, quoiqu'il ne se fût livré à l'étude que dans un âge assez avancé. Il ne fit pas seulement ce receuil de loix qui le fait passer pour le père du droit & de la législation Britannique; mais traduisit en Saxon l'Histoire Ecclésiastique de Bède, le Pastorale de S. Grégoire, les consolations de Boëce qu'il goûtoit particulièrement, & il composa de génie différens ouvrages. Il témoigna toujours un grand respect pour le Pape, à qui, outre le denier de S. Pierre, il envoyoit de temps en temps des présens magnifiques.

Jean IX étendit ses soins, des Eglises du Nord & de l'Hespérie à celles de l'Orient. Stylien de Néocésarée se signaloit toujours par son zèle pour l'unité catholique & l'entière extinction du schisme. Le Souverain Pontife s'adressa à ce digne Evêque, afin de procurer la réunion de tous les Grecs qu'on pourroit retirer du

schisme. Nous accordons la communion, lui écrivit-il, à ceux qui se soumettront : mais nous voulons que les décrets de nos prédécesseurs demeurent inviolables. Nous jugeons de Photius, comme ils en ont jugé ; & nous mettons Ignace, Etienne & Antoine au même rang qu'ils les ont mis. Cet Antoine, surnommé Caulée, fut le successeur immédiat d'Etienne dans le siège de C. P. dont ces trois patriarches consécutifs sont comptés parmi les saints.

Il étoit mort dès l'an 895, & avoit été remplacé par Nicolas le Mystique, ainsi appelé à cause de l'office de secrétaire qu'il avoit exercé auprès de l'Empereur Léon. Sous son patriarchat, ce Prince fit bâtir à C. P. un monastère d'eunuques, avec une église, où il fit apporter, suivant un auteur fort ancien, les corps de S. Lazare & de Sainte Magdelaine sa sœur. Theoph. p. 224.

Un évènement d'une toute autre conséquence signala l'épiscopat de Nicolas le Mystique. L'Empereur Léon n'avoit point de fils pour lui succéder, quoiqu'il eût déjà contracté successivement trois mariages. Sa troisième femme étant morte, il en épousa une quatrième ; mais il n'osa la faire couronner, ni recevoir avec elle

la bénédiction nuptiale; parce que les quatrièmes noces étoient défendues dans l'Eglise Grecque. On y soumettoit à la pénitence les secondes & les troisièmes, & l'on y traitoit les quatrièmes de polygamie. Léon lui-même avoit ordonné par une constitution expresse, que les peines portées à ce sujet par les canons seroient ponctuellement exécutées, & il les avoit étendues jusqu'aux troisièmes noces. Cependant sa quatrième femme, nommée Zoé, étant accouchée d'un fils, il voulut la faire déclarer son épouse légitime. La première difficulté fut de baptiser l'enfant avec les solemnités ordinaires pour les fils d'Empereurs. Le Patriarche Nicolas, appuyé d'un grand nombre d'évêques, réclama les canons avec tant de force, que l'Empereur fut obligé de promettre avec serment de renvoyer la mère. Mais trois jours après cette soumission contrainte, Zoé, reparut dans le palais comme Impératrice; & les noces furent célébrées avec pompe, quoique sans le ministère des prêtres. Le Patriarche alla trouver l'Empereur, se prosterna à ses pieds, & le conjura de respecter la dignité Impériale, qui dans le corps de l'Etat, lui dit-il, tient lieu du visage, où les moindres taches forment une

une difformité hideuſe. Il le ſupplia de ſurſeoir au moins, juſqu'à ce qu'on fît venir des légats de Rome & des chaires patriarchales, pour examiner avec les évêques de l'Empire ce qu'il convenoit de ſtatuer.

Léon écrivit en effet, tant au Pape qu'aux Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, pour les engager à venir examiner la validité de ſon mariage. Ils ſe mirent auſſi-tôt en devoir d'y envoyer des légats: mais avant leur arrivée, Léon ſe fit donner avec Zoé la bénédiction nuptiale, par le Prêtre Thomas, & déclara cette femme Impératrice. Le Patriarche dépoſa ſon prêtre, & défendit l'entrée de l'égliſe à l'Empereur, qui ſe ſoumit encore, & ne parut plus que dans la ſacriſtie. La marche incertaine & contradictoire de ce Prince paroîtra ſans doute aſſez difficile à expliquer. Mais outre la tranſgreſſion des loix purement canoniques de la Grèce, il avoit à ſe reprocher des fautes beaucoup plus grièves, dans la ligne des mœurs. Du vivant de ſa première femme la vertueuſe Théophano, que l'Egliſe Grecque honore comme ſainte, & à qui il fit lui-même bâtir une égliſe, il avoit entretenu publiquement une concubine,

Eutych. t.2.p.484

qu'il épousa & couronna Impératrice, après la mort de Théophano. Ainsi Léon étoit décrié depuis long-temps par son incontinence ; & si on le nomme le Sage & le Philosophe, ce n'est point à cause de ses mœurs, mais, selon le style du temps, pour son habileté dans les sciences.

Les légats du Pape étant arrivés à C. P. & la Cour faisant courir le bruit qu'ils avoient dessein de confirmer le mariage de l'Empereur, le Patriarche peu conséquent, puisqu'il s'en étoit lui-même rapporté au Pape, ne voulut point les voir en public. Il leur fit proposer une conférence secrète, à quoi l'Empereur s'opposa à son tour. Cependant une partie des évêques de son obéissance entrerent dans ses vues. Il manda le Patriarche au palais, un jour de S. Tryphon, premier de février, où il avoit coutume de donner un festin public. Pendant le repas, il pressa instamment le Patriarche d'approuver son mariage. Nicolas n'étoit pas de caractère à changer à table une résolution fixe & arrêtée. Il se montra inflexible à jamais. On l'enleva sur le champ ; il fut traîné du festin à l'exil, & laissé sous bonne garde.

On tint ensuite un concile où les légats

préſiderent, & autoriſerent le mariage de l'Empereur; non par aucun mépris des canons ſuivis en Orient, mais en vertu d'une diſpenſe qu'on crut devoir accorder pour la tranquillité de l'Egliſe & de l'Empire, dans une matière purement eccléſiaſtique, & po[illegible] une coutume qui n'étoit pas obſerv[illegible]ralement dans l'Egliſe. Par le[illegible]s conſidérations, & de peu[illegible] plus grand mal, le Patriarche Nicolas ayant été dépoſé, on mit en ſa place le Syncelle Euthymius, homme vertueux & d'une éminente piété. On dit qu'il n'accepta cette dignité que par inſpiration, afin d'empêcher l'Empereur irrité par la réſiſtance de Nicolas, de porter quelque loi contraire à la ſainteté du mariage chrétien. Nicolas fut rétabli dans la ſuite, par Alexandre frère & ſucceſſeur de Léon; Euthymius fut chaſſé avec outrage; mais ſans témoigner la moindre impatience, ſans proférer un ſeul mot de plainte, juſtifiant par la facilité de ſa ceſſion la pureté du motif qui lui avoit fait ſouffrir ſon élévation.

Le Patriarche d'Alexandrie que l'Empereur Léon conſulta ſur ſon mariage, fut Michel évêque Melquite, dont le long épiſcopat dura depuis l'an 872 juſ-

M 2

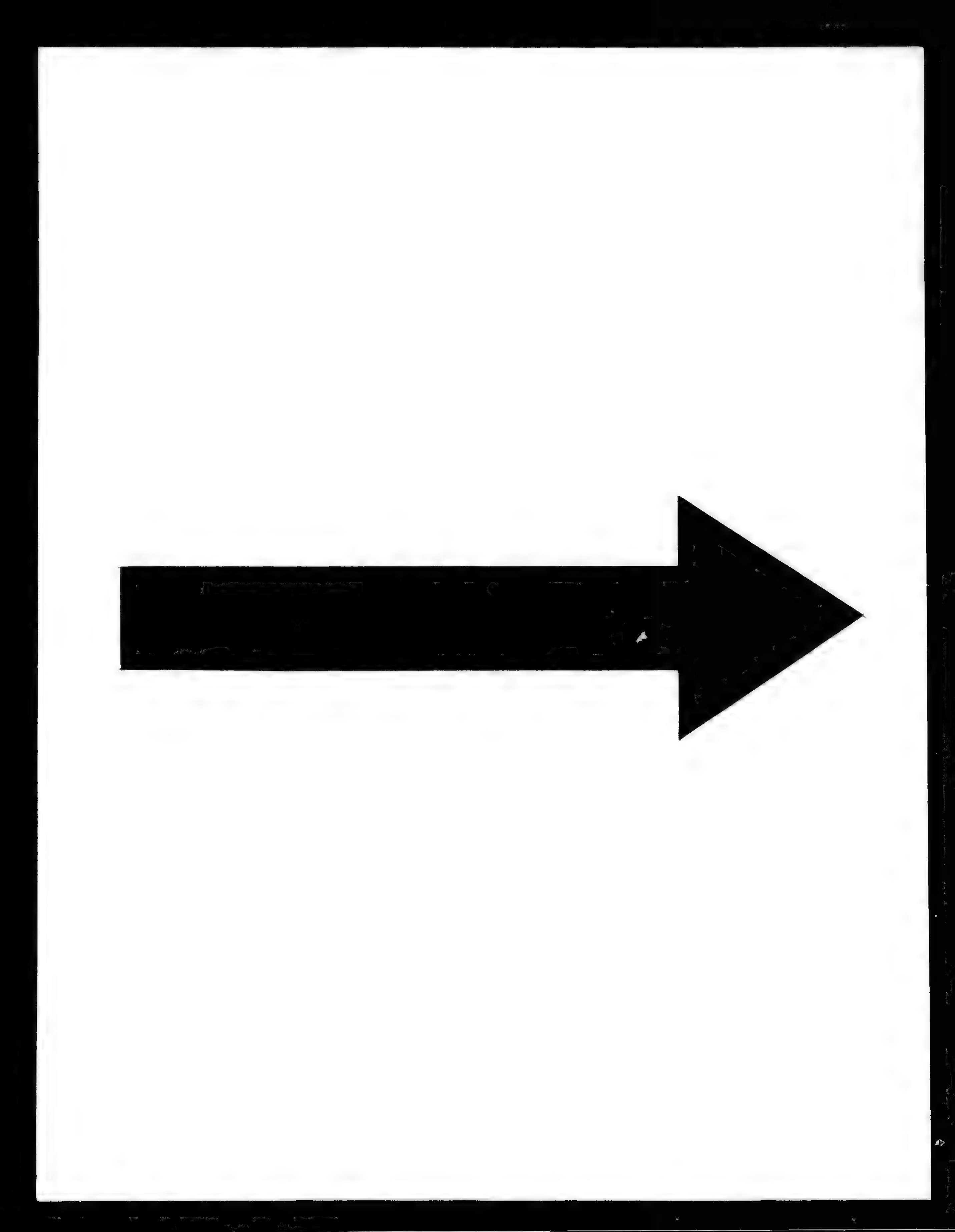
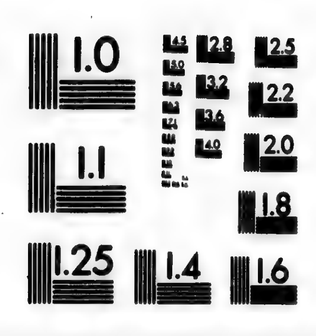
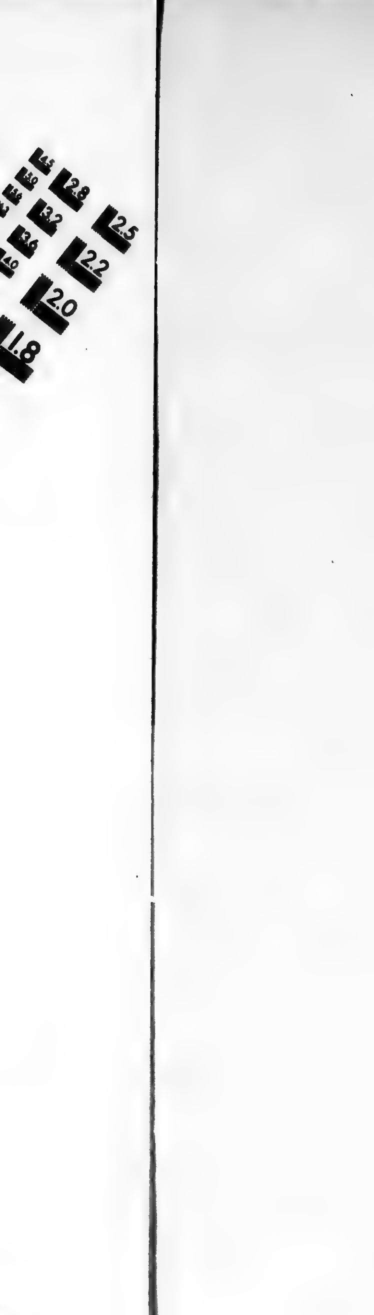


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8


1.0

qu'à l'an 907. L'Evêque Jacobite du même siège étant mort en 902, sa place ne fut remplie qu'au bout de quatorze ans. Cette diversité de régime & de doctrine se maintenoit pareillement dans le siège d'Antioche, qui avoit aussi son Patriarche Melquite; c'est-à-dire de la religion impériale ou orthodoxe, & son patriarche Jacobite ou Eutychien. Les princes Musulmans, contens de tirer les rudes impôts dont ils les chargeoient, ne prenoient aucune part aux disputes qui les divisoient entr'eux. L'esprit de secte & de controverse s'étoit glissé dans le sein même du Mahométisme, qui ne s'en tenoit plus à sa foi sourde & muette. On présenta l'Alcoran sous des faces nouvelles, on vouloit réformer & perfectionner, on se divisa en une multitude de partis, qui ne tendoient qu'à s'écraser les uns les autres.

Chr. Orient. p. 111.

Elmac l. 2

Un des plus fameux de ces imposteurs s'éleva dans les commencemens du dixième siècle, à Carmath, dans cette partie de l'Arabie que l'on nomme Irac, & qui est l'ancienne Chaldée. Il se donna pour un nouvel envoyé de Dieu; & par les mêmes voies que Mahomet, il réussit en peu de temps à s'acquérir une puissance formidable. Il changea les formules de

Bibl. Orient. Fathem. p. 342.

prières que les Musulmans croyoient éternelles & immuables comme Dieu, abolit plusieurs observances gênantes, & permit entr'autres choses l'usage du vin. Ses sectateurs se rendirent redoutables par leur fanatisme, & leurs excès en tout genre. Guidés par des capitaines pleins de bravoure & d'enthousiasme, ils porterent de tout côté la terreur & la mort. Ils prirent la Mecque, en pillerent le temple, & enleverent la pierre noire, si révérée des Musulmans; après quoi rien ne parut sacré pour eux. Ils infesterent tellement le pays de Médine & toutes les routes des environs, que le pélerinage de la Mecque, où les Musulmans font consister la plus grande partie de leur dévotion, fut interrompu pendant plusieurs années. Jamais les guerres de religion reprochées aux Chrétiens, ne se firent avec tant de cruauté & d'acharnement.

Les Califes entreprirent sans succès d'exterminer ces furieux sectaires. Ces chefs de la puissance & de la religion Musulmane n'étoient plus qu'un vain simulacre de leur ancienne grandeur. Il n'y avoit ni subordination ni liaison, entre les différens membres du corps politique. Le chef étant tombé dans l'engourdisse-

ment, il ne reſtoit plus de reſſort dans les membres. Avec les conquêtes & l'opulence, le luxe & la molleſſe, le goût & les raffinemens de la volupté, la débauche la plus honteuſe, l'oubli de toute dignité & de toute décence avoient pris la place de ces mœurs dures & martiales des premiers califes qui vivoient comme leurs ſoldats, ſans autre proviſion qu'un ſac de riz ou de farine, ſans autres meubles qu'un plat & un pot. Cette ſimplicité, & avec elle la force de l'Etat, ſe ſoutint ſous le regne de tous les Ommiades: Mais après les premiers Abaſſides, dont le génie ſupérieur eut aſſez d'énergie pour ſubordonner à la valeur le luxe & l'élégance qu'ils introduiſirent avec les arts; quand des ſucceſſeurs de capacité commune, noyés dans les plaiſirs où ils étoient nés, eurent laiſſé à leurs officiers la conduite des armées & du gouvernement; il s'éleva une multitude de tyrans domeſtiques, qui s'attribuerent ſucceſſivement & rapidement l'indépendance. Tel fut ſous les émirs, comme en Occident ſous les comtes & les ducs héréditaires, l'état d'infirmité de toutes les grandes puiſſances dans le dixième ſiecle; & par rapport à celle des Arabes, telles furent les reſſources que le Ciel ménagea con-

tre elle à l'Eglise & à l'Empire d'Orient, dont la sûreté & quelques succès n'eurent pour principe que les divisions & la foiblesse de ces ennemis irréconciliables.

En Italie, le Pape Jean IX mourut le dernier jour de novembre de l'an 900. Dans le mois suivant, Benoît IV fut ordonné en sa place : Pontife encore digne des plus beaux temps, & qui pendant trois années & environ deux mois qu'il occupa le Saint Siège, ne cessa d'honorer sa dignité par ses vertus, spécialement par son amour pour le bien public, & par sa libéralité envers les pauvres. Il eut pour successeur Léon V, natif d'Ardée, qui fut ordonné le 28 octobre 903, & qui ne tint pas le siège deux mois entiers. Il fut dépossédé par Christophe, & mis dans une prison, où il mourut de chagrin peu de jours après. Mais l'usurpateur ne jouit pas long temps des fruits de son crime. Au commencement de juin de l'année suivante, il fut chassé à son tour par Sergius III, ce prêtre de l'Eglise Romaine, qui avoit disputé le pontificat à Jean IX, & qui se tenoit caché depuis sept ans. On croit communément, que Sergius fut rétabli par la faction du Marquis Adalbert son protec-

Papebr. conat.

teur constant ; mais Muratori prouve d'une manière au moins très-plausible, que les Romains le rappelerent pour prendre la place de Christophe qu'ils traitoient d'usurpateur. On lui attribue aussi un commerce infâme avec Marozie fille d'Adalbert, fameuse par sa beauté, son esprit, le déréglement de ses mœurs, son habileté dans les affaires & l'autorité absolue qu'elle s'arrogea dans Rome. Première accusation de ce genre intentée contre un Pape, & encore très-suspecte ; puisqu'elle n'a pour auteur, parmi les anciens, que le seul Luitprand si enclin à la satire. Flodoard fait l'éloge du gouvernement de ce Pontife en plusieurs chefs. Ce fut lui qui termina l'affaire délicate concernant les quatrièmes noces de l'Empereur Léon. Il fit réparer de fond en comble l'église de Latran, ruinée du temps d'Etienne VI, & se montra constamment libéral & magnifique. Mais il approuva l'indigne procédure d'Etienne contre Formose, regarda comme un usurpateur Jean IX avec lequel il avoit concouru pour le pontificat, & traita aussi injurieusement les trois Papes suivans. La vérité nous oblige encore de convenir, que sans mériter toute la flétrissure qu'imprime à ses mœurs le sati-

sique & passionné Luitprand, Sergius donna du moins lieu au scandale par des liaisons trop étroites avec Marozie, & sur-tout par les secours qu'il reçut de cette femme décriée, pour s'établir enfin sur la chaire de S. Pierre.

Epoque funeste du déchaînement de l'esprit immonde contre Rome, où pendant une longue suite d'années, Marozie & sa sœur Théodora aussi débauchée qu'elle, créerent & destituerent les pasteurs suivant les fougues de leurs passions, firent couronner des pontifes dignes d'un oubli éternel, & qu'on ne compte parmi les Papes, pour ainsi dire, qu'afin de marquer l'ordre des temps & des évènemens. Alors on vit à peine quelque forme d'élection, quelquefois on négligea de sauver les apparences, on parut oublier les rits antiques & sacrés, les coutumes & les traditions, on foula souvent aux pieds les canons & les décrets des Pères & des conciles. Le Sauveur dormoit dans la barque de Pierre, tandis qu'elle étoit battue des vents & des flots prêts à l'engloutir : mais bientôt, en s'éveillant, il devoit la délivrer avec un éclat proportionné à la grandeur du péril. Cette épreuve ne pouvoit nuire qu'aux disciples infidèles, qui faisant in- Luitpr. II, c. 13.

jure à la vérité increée, avoient cru les puissances infernales capables de prévaloir contre l'arche du salut. Le vrai Fidèle au contraire en devoit prendre un nouveau degré d'affermissement dans la foi. En effet, si le vaisseau de l'Eglise ne s'est pas brisé à de tels écueils, c'est qu'il est toujours gouverné par la main du Seigneur, & non par le bras des hommes: s'il a évité ce naufrage, il n'en est point qui puisse le faire périr.

T.9 conc. p. 520, &c. Sous le Pontificat même de Sergius, Il se tint à Troli, près de Soissons, un concile, où l'on trouve autant de vestiges précieux de piété que de doctrine ecclésiastique. Hervé, successeur de Foulques dans l'archevéché de Rheims, se rendoit aussi recommandable dans une grande jeunesse, que l'avoit été constamment jusqu'à sa mort son illustre & malheureux prédécesseur, qui fut assassiné l'an 900 par quelques vassaux de Baudouin comte de Flandres. On renouvella dans ce concile l'excommunication, que celui de Rheims avoit d'abord lancée contre les meurtriers de Foulques; on défendit de leur donner la sépulture, & on prononça contre eux des formules terribles de malédiction; tandis que les évêques éteignoient les luminaires, & brisoient les

tempes. C'est ce concile de Rheims, qui nous fournit dans le cours de l'année 900, le premier exemple d'une forme si terrible d'anathême. On régrettoit avec amertume la perte accablante qu'on venoit de faire. Foulques étoit non seulement le père de son peuple, mais le bienfaiteur de l'Etat: il receuillit, une multitude de prêtres & de religieux, que les ravages des Normands mettoient de toute part en fuite; & il les traitoit comme ses enfans. Il rébâtit les murailles de la ville de Rheims, pourvut de même à la sûreté des autres lieux du diocèse, en y construisant des châteaux de défense, tels qu'Aumont & Epernai. Il rétablit les deux écoles, instituées autrefois dans sa ville épiscopale, tant pour les chanoines que pour les clercs de la campagne, & que le malheur des temps avoit presque entièrement ruinées.

Dans le concile de Troli, on s'appliqua sérieusement & par ordre à rétablir la règle dans les états divers de la République Chrétienne, & d'abord dans le clergé qui doit servir de guide & de modèle aux autres conditions. On peut voir ici, par la coutume qui s'étoit établie, de piller après la mort d'un évêque, les biens de son Eglise, à quel point étoit

monté le goût des rapines & du brigandage. Après avoir proscrit cet abus, les Pères de Troli prirent en considération le triste état des institutions & des maisons régulières. Les unes, disent-ils avec douleur, ont été ruinées ou brûlées par les Barbares & par les impies, les autres dépouillées des choses les plus nécessaires, & presque réduites à rien. Les communautés dont il reste quelques vestiges, n'en conservent aucun de l'ancienne règle. Les moines, les chanoines, les religieuses n'ont plus de supérieurs légitimes. Avec les inspecteurs mercenaires auxquels on les a soumis, avec l'indigence ruineuse qui en a été la suite, le déréglement des mœurs s'est introduit dans les plus saints asyles de la pénitence. La nécessité de la subsistance, & l'application aux affaires temporelles ont fait oublier aux solitaires les plus retirés la sainteté de leur profession. Plusieurs ont été obligés de chercher la nourriture hors de leurs monastères; & vivant au milieu des séculiers, bientôt ils ont été infectés de l'air contagieux qu'ils y respiroient. Au sein même des maisons consacrés à Dieu, avec des abbés laïcs, on voit leurs femmes aussi bien que leurs enfans, leurs valets armés, leurs chevaux & leurs

chiens. Comment de pareils supérieurs feront-ils observer la règle qu'ils outragent & qu'ils ne savent pas même lire ? Après la peinture de ces désordres, le concile ordonne qu'on ne prépose plus aux abbayes que des religieux instruits & édifians, & que les abbés ôtant à leurs moines tout prétexte de quitter leurs maisons, leurs fournissent, selon la règle, tout ce qui est nécessaire pour le vêtement & la nourriture.

Mais l'exemple étant plus efficace que tous les réglemens, rien ne contribua plus que la fondation de Cluny à relever la discipline monastique. Cette institution dut son origine aux vertus & à la sagesse de Bernon, qui de moine de S. Martin d'Autun, étoit devenu abbé du monastère de Baulme où il remit d'abord la régularité. Quelques officiers de Guillaume le Débonnaire duc d'Aquitaine y ayant logé, en firent à leur retour de si grands éloges au Duc, qu'il voulut procurer à ses Etats un spectacle d'édification tout pareil. Il invita Bernon à le venir trouver à Cluny dans le Maconnois, & lui dit de chercher dans toutes ses terres le lieu le plus convenable pour ce nouvel établissement. L'Abbé de la Baulme étoit accompagné de S. Hugues son ami par-

ticulier, alors simple moine de S. Martin d'Autun, dont quelques auteurs le font abbé sans aucune preuve. Les deux saints religieux répondirent l'un & l'autre: Seigneur, ce sont ces bois & ces côteaux paisibles que Dieu veut faire retentir de ses louanges; nous chercherions en vain un lieu plus propre à les célébrer. Le Duc qui aimoit la chasse de Cluny, leur dit que c'étoit là qu'il tenoit sa meute. Eh bien, reprit Bernon en souriant, vous est-il si pénible d'en retirer des chiens, pour y admettre les serviteurs de Dieu? Le Duc ne résista plus, & donna carrière à tous les sentimens de sa religion & de sa générosité.

Bibl. Clun. p. 2. Mabill. act. 5. p. 78.

Ils se trouvent consignés dans l'acte de fondation, daté de Bourges la onzième année du Roi Charle; c'est-à-dire du régne paisible de Charle le Simple en Aquitaine; ce qui se rapporte à l'an 910. Le Duc Guillaume s'y exprime ainsi: Voulant employer au bien de mon ame les richesses que Dieu m'a données, j'ai cru devoir rechercher l'amitié des pauvres de J. C. & rendre cette bonne œuvre perpétuelle, en fondant une communauté monastique. Que tous les Fidèles sachent donc que je donne pour l'amour de Dieu & de J. C. notre

Sauveur, aux Apôtres S. Pierre & S. Paul, la terre de Cluny située sur la rivière de Grone, avec toutes ses dépendances qui sont dans le comté de Mâcon ou aux environs. Moi Guillaume & mon épouse Engilberge faisons cette donation pour l'ame de nôtre Seigneur le Roi Eudes, pour celles de nos parens & serviteurs, pour notre salut, pour tous les Chrétiens unis par les liens de la foi & de la charité; à condition qu'à Cluny on bâtira en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul un monastère, qui soit à jamais un refuge pour ceux qui sortant pauvres du siècle, viendront chercher en religion les trésors de la vertu. Les moines & les biens seront sous la puissance de l'Abbé Bernon, tant qu'il vivra; après quoi les religieux éliront un autre abbé de leur ordre, selon la règle de Saint Benoît, sans que nous ni aucune autre puissance ayons le droit de les en empêcher. Tous les cinq ans ils paieront dix sous d'or à S. Pierre de Rome pour le luminaire, demeureront sous la protection spéciale des SS. Apôtres, & auront le Pape pour défenseur. Je vous supplie donc, ô saints dépositaires des clefs du Ciel, & vous, Pontife Romain, de retrancher de l'Eglise & d'exclure du roy-

aume des cieux les usurpateurs des biens du monastère de Cluny, & de protéger puissamment les moines qui y serviront le Seigneur.

Quoiqu'il n'y eût d'abord que douze religieux à Cluny, suivant la règle de S. Benoît, la réputation de leur régularité se répandit de toute part. Bientôt on s'empressa de mettre d'autres monastères sous la conduite de Bernon, qui en gouverna jusqu'à sept en même temps. Mais ce n'étoit point assez de rappeler la régularité; il falloit rétablir les monastères, dont la plûpart avoient été ruinés par les Normands, & se trouvoient toujours exposés à cet horrible fléau. Il plut enfin au Tout-puissant, comme on s'y attendoit le moins, de le faire cesser.

Rollon ou Raoul, le plus brave & le plus habile des chefs de cette nation, paroissoit plus acharné que jamais à la guerre. Victorieux de toute part depuis plus de trente ans qu'il pilloit la France, il ne pouvoit digérer l'affront qu'il venoit enfin de recevoir sous les murs de Chartres. Il avoit été contraint de lever honteusement le siège de cette ville; & pour la première fois de sa vie, il avoit donné des marques de terreurs, si éloignées de son caractère, qu'on ne put leur assi-

gner d'autre cause que le miracle. On les attribua, ainsi que la déroute de son armée, à la protection de la Sainte Vierge, dont la tunique envoyée, à ce que l'on croit, par l'Empereur Nicéphore à Charlemagne, se conservoit dans l'église de Chartres. Comme la victoire balançoit entre les Normands & les Bourguignons venus avec leur Duc Richard au secours de la ville, l'Evêque Entelme, revêtu des habits pontificaux comme pour célébrer les saints mystères, s'avança au milieu des combattans, portant la croix d'une main, & de l'autre la sainte tunique. Aussi-tôt les Normands plierent, & Rollon lui-même se mit à fuir, avec une précipitation dont il chercha depuis tous les moyens d'effacer la honte. VIII. Gemmet. l. 11. c. 15.

Le Roi Charle qui ne pouvoit sortir que par les voies ordinaires, des embarras qui ne laissoient pas de lui rester, prit le parti de traiter avec le terrible Normand. Il engagea Francon archevêque de Rouen, à se rendre auprès de Rollon déja maître de cette ville, dont il commençoit à regarder l'évêque & les citoyens comme ses sujets. Grand Capitaine, lui dit Francon avec une fermeté peu commune, voulez-vous faire la guerre jusqu'à la mort? ou vous croyez-vous immor- Dud. l. 2 p. 79.

tel? Etes-vous donc un Dieu & non pas un homme, formé de terre, & qui doit retourner en terre comme tous les autres? Vous n'envisagez qu'une gloire qui fuit comme l'ombre : pensez plutôt à ce que vous deviendrez, & à qui vous jugera. Si vous mourez, comme vous avez vécu jusqu'ici, en faisant le malheur des serviteurs de Dieu; vous n'aurez d'autre partage que les flammes éternelles. Si vous abjurez au contraire les erreurs & les fureurs du Paganisme, vous jouirez des douceurs de la paix en ce monde & en l'autre. Le Roi Charle vous y invite, en donnant toute cette terre maritime, que vous & Hasting avez ravagée. Pour gage de son amitié, il vous offre encore sa fille Giselle en mariage.

Ces propositions furent très-agréables au Normand : mais aussi habile politique que vaillant guerrier, avant de les accepter, il voulut avoir au moins l'air de consulter son armée; tant pour ne pas marquer trop d'empressement, que pour assujettir comme de leur plein gré aux devoirs de la vie civile, des gens naturalisés par une si longue habitude à la violence & au brigandage. On convint, que pour conclure le traité, Rollon s'aboucheroit avec le Roi, au bourg de S.

Clair sur la rivière d'Epte. Cependant il fit représenter à Charle, en lui renvoyant l'Archevêque Francon, que les terres qu'on lui offroit étant incultes & toutes dépeuplées par les calamités précédentes, ses sujets n'y pourroient subsister, sans quelque province voisine, d'où ils pussent tirer des vivres. Il fallut encore faire un nouveau sacrifice, qu'adoucirent aux François la gloire & l'avantage d'humaniser par des mœurs évangéliques la formidable nation des Normands. On leur offrit la Flandre, qu'ils refuserent; & ils accepterent la Bretagne, qui toutefois ne leur fut cédée que pour un temps.

Ces articles étant arrêtés, Rollon vint trouver le Roi. Toute la Cour s'empressa autour de ce foudre de guerre, qu'on avoit fui si long-temps & avec tant d'effroi. La fierté de sa contenance, de ses regards, de toutes ses démarches, un air de noblesse mêlé de férocité, produisirent encore sur les spectateurs une partie de leurs anciennes impressions. Il fit hommage au Roi, en mettant ses mains, selon l'usage reçu dès lors, dans celles du souverain; & Charle lui déclara qu'il lui donnoit tout le pays qui s'étend depuis l'Epte jusqu'à la mer de Bretagne, la Princesse Giselle pour épouse, & la

province de Bretagne pour la subsistance de ses sujets, jusqu'à ce que la Neustrie, qui prit alors le nom de Normandie, fût repeuplée & remise en culture. Rollon, de son côté, promit de vivre en paix avec les François, & de se faire Chrétien. On lui dit qu'un étranger à qui le Roi faisoit des dons si magnifiques, devoit se prosterner devant lui, & lui baiser les pieds. Le fier Normand ne voulut jamais entendre à ce cérémonial. Il permit néanmoins qu'un de ses officiers s'en acquittât pour lui. Mais le sujet aussi fier que le maître, prenant le pied du Roi pour le baiser, le leva si brusquement, qu'il fit tomber ce Prince à la renverse. Les Normands jeterent de grands éclats de rire. Les François, après quelques murmures, se laisserent persuader que cette chûte étoit l'effet du hasard. On se sépara, en apparence fort satisfait de part & d'autre.

Rollon tint parole : après s'être fait instruire par l'Archevêque Francon, il reçut le baptême l'an 912. Robert, duc de France, fut son parrain, & lui donna son nom. Le duc de Normandie, nommé ainsi Robert depuis son baptême, fit instruire & baptiser en assez peu de temps ses comtes, ses chevaliers & toute son

armée. Pour manifester sa foi par ses œuvres, il demanda à son pasteur quelles églises & quels saints étoient les plus révérés dans son nouvel Etat? Francon lui nomma les cathédrales de Rouen, de Baïeux & d'Evreux dédiées à la Sainte Vierge, l'église de S. Michel bâtie sur un rocher au milieu de la mer, celle de S. Pierre, aujourd'hui S. Ouën, dans un fauxbourg de la capitale, & celle de Jumiège aussi dédiée à Saint Pierre. Et dans le voisinage, reprit Robert, quel est le saint estimé le plus puissant? C'est le grand S. Denis, répondit Francon. Eh bien, dit Robert, avant de partager les terres entre mes vassaux, j'en veux donner une partie à Dieu, à Sainte Marie & à ces autres saints, dont je prétends me faire des protecteurs. En effet, dans la semaine de son baptême, encore revêtu de l'habit blanc selon l'usage, il donna chaque jour une terre à chacune de ces églises, dans l'ordre où l'on vient de les nommer. Il ne vécut que cinq ans depuis, & fit des biens à peine concevables, dans ce court espace de temps. Il rétablit la population, & rappela l'abondance dans toute la province, releva les villes ruinées, rebâtit quantité d'églises, fit refleurir la religion de toute part,

donna de bonnes loix qu'il fit parfaitement obſerver, & ſur-tout imprima ſi bien à ſes ſujets le goût de l'ordre & de la juſtice, qu'il les caractériſe encore depuis un temps ſi éloigné. Il proſcrivit le vol avec tant de ſévérité, qu'ils n'oſoient même lever ſur leur chemin un meuble perdu qu'ils y rencontroient. On raconte que le Duc ayant ſuſpendu ſon bracelet à une branche d'arbre au milieu de la campagne, il y demeura trois ans, ſans que perſonne osât y toucher. Son nom ſeul étoit ſi redouté, qu'il ſuffiſoit de le réclamer, pour impoſer à tous ceux qui commettoient quelque violence. Il n'eſt cependant rien moins qu'aſſuré, que les clameurs de Haro proviennent de la réclamation du nom de Raoul ou Rollon, & non pas plutôt du mot Tudeſque Haro, qui ſignifie cri ou clameur.

Le nom de Raoul ſi terrible aux Normands ſes ſujets, le devint bien davantage aux Barbares indiſciplinés qui continuoient d'errer ſur les mers, & d'infeſter les côtes de l'Océan. Le duché de Normandie devint une barrière contre les Normands mêmes, qui n'oſerent plus en approcher, ou qui ne s'y réunirent inſenſiblement des autres contrées de la France, que pour y prendre des mœurs, s'y aſ-

ſujettir aux loix, & à tous les uſages d'un peuple civiliſé. Ainſi le terrible fléau qui déſoloit la France depuis ſi long-temps, finit tout à coup par le ſecours viſible & comme par le miniſtère immédiat de ſon ange tutélaire ; puiſqu'il y a ſi peu d'apparence qu'on puiſſe faire honneur de ce ſuccès à un Prince ſans génie & ſans caractère, tel que Charle le Simple. Mais ce qui ne put être en lui le réſultat de vues profondes & d'une vaſte prévoyance, n'en procura pas moins le ſalut de là monarchie. Une province cédée à propos, devint le rempart de toutes les autres.

Les Normands épars dans les différentes provinces de la France, ne tarderent point à ſuivre l'exemple des ſujets de Robert ou Raoul. Dès le pontificat de Jean X, il y en avoit un ſi grand nombre de convertis dans les contrées ſoumiſes à la métropole de Rheims où ils s'étoient particulièrement répandus, que l'Archevêque Hervé conſulta ce Pape ſur la manière de conduire ces nouveaux Chrétiens. Jean X avoit ſuccédé, vers la fin d'avril 914, au Pape Landon ſucceſſeur immédiat d'Anaſtaſe III, & arrière-ſucceſſeur de Sergius : deux Pontifes qui n'occuperent enſemble le S. Siège que deux

ans & huit mois; Anastase, depuis le mois d'août 911 jusqu'au mois d'octobre 913; Landon, depuis ce mois d'octobre jusqu'au mois d'avril suivant. On loue Anastase, pour la douceur du gouvernement. Landon est blâmé, d'avoir transféré Jean à l'archevêche de Ravenne, du siège de Bologne pour lequel il n'étoit pas encore sacré. C'étoit la jeune Théodora, digne émule de Marozie son aînée, qui faisoit passer ce clerc de l'Eglise de Ravenne par tant de degrès d'illustration, sans autre mérite, sélon Luitprand & plusieurs historiens modernes, que celui de la figure & d'un commerce honteux avec elle. Muratori l'appelle au contraire un homme d'une grande ame & d'un grand courage; & l'ancien panégyriste de l'Empereur Bérenger le représente, comme un pontife plein de sagesse & fort attaché à ses devoirs. D'autres écrivains ne laissent pas d'avancer, que Théodora le trouvant encore trop éloigné d'elle à Ravenne, tandis que l'esprit d'intrigue la retenoit à Rome, elle ne le fit élire & ordonner Pape, sous le nom de Jean X, qu'afin de mieux satisfaire sa passion.

Flod. iv. c. 14. Quoi qu'il en soit de ces jugemens divers, ce Pontife fit à la consultation d'Hervé une réponse fort sage, & bien plus

plus analogue à la sainteté du Siège Apostolique, qu'à la dépravation prétendue de l'organe qui en proféroit les oracles. Après avoir témoigné sa joie sur la conversion des Normands, il enseigne comment il en faut user avec ceux qui sont retombés depuis leur baptême dans quelques fautes d'idolâtrie, ou dans ces atrocités barbares & sacrilèges qui leur avoient été si long-temps familières, & qui en particulier avoient fait périr par leurs mains tant de personnes consacrées à Dieu. Si c'étoient d'anciens Fidèles, dit-il, on les jugeroit suivant la rigueur des canons. Mais comme ils sont à peine soumis au joug de la foi, il ne convient pas de les traiter dans toute la rigueur des règles; de peur que ce fardeau à quoi ils ne sont pas accoutumés, ne leur paroisse insupportable, & qu'ils ne retournent à leur première façon de vivre. Quant à la pratique & aux modifications particulières, c'est à vous en juger, comme nous vous y autorisons. Puisque vous avez cette nation dans votre voisinage, vous en pouvez mieux connoître les dispositions & les mœurs : car s'il s'en trouve qui soient capables de subir la pénitence canonique, vous ne devez pas les en dispenser. N'ayant ainsi pour but

que le salut des ames ; par votre zèle apostolique pour les Normands, vous participerez à la couronne immortelle du grand S. Remi, apôtre des François.

Les irruptions des Hongrois qui marchoient sur les traces des premiers Normands, donnerent lieu à des questions d'une autre nature. C'étoit une opinion fort répandue parmi le peuple, que les prédictions d'Ezéchiel & de l'Apocalypse touchant Gog & Magog, annonçoient les ravages de ces nouveaux destructeurs. Vicfrid, évêque de Verdun, consulta sur ce sujet un savant abbé, qui traita cette opinion de préjugé populaire. Par toutes les circonstances de la prophétie d'Ezéchiel qu'il combine entr'elles avec beaucoup de sagacité, par la connoissance qu'il avoit des différens interprètes, des monumens antiques d'une solide érudition, des auteurs tant Juifs que Chrétiens, & de l'Historien Joseph en particulier, il fait voir que les traits du tableau de Gog & de Magog ne sauroient s'appliquer d'une manière tant soit peu plausible à des peuples obscurs & nouveaux, tels que les Hongrois, dont on ignoroit la patrie, & dont les anciens ne savoient pas même les noms. Quant aux passages de l'apocalypse qu'on leur appli-

T. xij. Spicil. p. 349.

quoit, il montre que cette application tire uniquement sa source des terreurs vulgaires, n'ayant point d'autres traits de convenance que le terme vague de mille ans, auquel l'Ecrivain sacré dit que Satan sortira de sa prison, & séduira, par le moyen de Gog & de Magog, les peuples qui sont aux quatre coins de la terre. Mais qui doute, ajoute-t-il, que cette prophétie, nommée à si juste titre Apocalypse ou révélation, ne soit très-mystérieuse, & n'ait besoin en plusieurs endroits d'être expliquée figurément ? Il ne faut donc pas entendre des nations corporelles par Gog & Magog, mais l'esprit d'orgueil & de destruction qui s'est élevé contre la Cité de Dieu, ou contre l'Eglise. Gog signifie le toit; c'est-à-dire la superbe hauteur des hérésiarques, & Magog ce qui vient du toit, ou leurs sectateurs.

C'étoit la Germanie qui étoit la plus exposée aux fureurs des Hongrois. L'an 912, ils pillerent sans obstacle la Thuringe & la Franconie. Ils ravagerent ensuite l'Allemagne; c'est-à-dire le pays du Haut-Rhin, où il y en eut un grand nombre de tués par les Allemands & les Bavarois : ce qui ne les rendit que plus ardens à porter le fer & le feu dans le

ſein de la Germanie, juſqu'au fond de la Saxe. A Brême, ils maſſacrerent un nombre infini d'habitans, mirent le reſte aux fers, égorgerent les prêtres aux pieds des autels, brûlerent les égliſes, ſe jouerent des croix & de tout ce qui ſervoit au culte divin. Mais tout à coup il s'éleva un ouragan, qui enlevant les bois embraſés des égliſes où ils avoient mis le feu; les portoient au loin ſur leurs bataillons épars; & ils trouverent leur châtiment dans leurs propres ſacrilèges. Un plus grand nombre encore trouva la mort dans la rivière, où ils ſe précipitoient pour ſe dérober aux flammes.

Alam. c. 46.

D'autres paſſerent le Rhin; ils ſe répandirent dans les royaumes de Lorraine & de Bourgogne, & juſques dans les provinces les plus méridionales de la France. Une illuſtre & ſainte recluſe, nommée Viborade, qui vivoit près du monaſtère de S. Gal, eut révélation de leur arrivée prochaine. Elle pourvut, autant qu'il lui fut poſſible, à la ſûreté de ſes voiſins, mais elle ne voulut jamais quitter ſa cellule, où elle étoit entrée, à ſa conſécration, comme dans ſon tombeau. Elle y mourut en effet, de trois coups de hache que lui donnerent ces ennemis du nom Chrétien. Elle eſt ho-

Vit. ap. Boll. & Mabill.

norée comme martyre. Suivant la prédiction de la ſainte, on ne fit aucun mal à Richilde ſon élève, qui étoit recluſe dans une cellule attenante à la ſienne.

En Flandres où ces Barbares mettoient tout à feu & à ſang, les moines de Lobes ſortirent précipitamment de leur monaſtère, où ils ne laiſſerent que quelques vieillards; & ils allerent ſe retrancher du mieux qu'ils purent ſur une montagne voiſine, près des reliques de S. Urſmare & de S. Ermin leurs anciens abbés. Les Hongrois enchaînerent les moines qui étoient reſtés, & allerent avec ceux-ci aſſiéger les fugitifs. Pour intimider les aſſiégés, les Barbares commencerent par couper la tête à deux des captifs, & flagellerent cruellement tous les autres. Leurs confrères qui voyoient cette exécution de leurs retranchemens, ſentirent s'évaporer plus de la moitie de leur courage: ils furent glacés d'effroi, & les armes leur tomberent des mains, quand ils virent leurs ennemis farouches s'élancer avec impétuoſité vers leur foible aſile, qu'ils regardoient comme déjà forcé. Ils s'embraſſoient les uns les autres, ils n'attendoient que le moment de périr, ils crioient tous enſemble: Seigneur, ayez pitié de nous; S. Urſmare, ſecourez vos

enfans. Le Ciel vint en effet à leurs ſecours. Une groſſe pluie qui ſurvint tout à coup, ne rendit pas ſeulement inutiles les arcs détendus des aſſiégeans: mais la violence de l'orage répandit une terreur panique parmi eux: ils s'enfuirent avec plus de précipitation qu'ils n'étoient venus.

L'Auſtraſie cependant, ainſi que la Germanie, commençoit à reſpirer, ſous des princes plus dignes de l'Empire que les foibles deſcendans de Charlemagne. Le jeune Louis IV, roi de Germanie, étant mort vers le commencement de l'an 912; le 19 octobre de la même année, les Auſtraſiens avoient élu en ſa place Conrad duc de Franconie. Suivant l'ordre de la ſucceſſion obſervé juſqu'alors, Charle le Simple devoit être reconnu Roi des François Orientaux, auſſi bien que des Occidentaux. Mais ce concurrent étoit mépriſé, & pouvoit l'être ſans péril. Les ſeigneurs s'adreſſerent d'abord à Otton duc de Saxe, qui par un détachement peu commun s'excuſa ſur ſon grand âge, & par une généroſité bien plus rare encore, leur conſeilla de prendre le Duc de Franconie, qu'il leur repréſenta, quoique ſon ennemi perſonnel, comme plus capable que lui de gou-

Ditm. l. 1. ſuppl. Regim. 911 Herm. contr 912

verner la nation. Ainsi Conrad fut élu d'un consentement unanime, & regna tranquillement pendant les sept années qu'il vécut encore. Il remplit les espérances des auteurs de son élévation, & procura de tout son pouvoir le bien de l'Etat & de l'Eglise.

S. Rathod d'Utrecht fut un des évêques qui seconderent le plus utilement ses desseins pour le bien public, en se renfermant néanmoins, avec une délicatesse bien rare alors, dans l'ordre des choses qui concernoient directement son ministère. Quelques instances que pût lui faire le Prince pour l'engager au service de l'Etat, il répondit constamment qu'un évêque ne doit pas s'occuper des affaires du siècle, mais uniquement des intérêts du Ciel & du soin des ames; qu'en priant pour le Roi & pour le peuple, en les sanctifiant, en les portant à remplir leurs devoirs réciproques, il serviroit bien mieux l'Empire, qu'en donnant à la politique un temps si nécessaire à la religion. Quoiqu'il fût de l'extraction la plus illustre, descendant par sa mère de l'ancien duc de Frise dont il portoit le nom, il craignoit tellement les distinctions & les honneurs, qu'il fallut le contraindre à souscrire aux vœux unanimes du peuple

Act. sæc. 5. Bened. p. 25.

& du clergé qui l'avoient élu pour pasteur. Il ne se consola de cette élévation, que par l'occasion qu'il en prit d'embrasser la vie & l'habit monastique, à l'exemple de S. Willebrod & de S. Boniface ses prédécesseurs. On lui attribue le don des miracles & de prophétie. Il faisoit communément sa résidence à Deventer, depuis que les Normands avoient ruiné Utrecht, ainsi que la plûpart des évêchés de ces cantons. Comme il visitoit la Frise, afin d'en extirper les restes de l'idolâtrie, ces Barbares vinrent en foule pour s'y opposer. Il les exhorta eux-mêmes à se convertir. Ils ne répondirent que par des blasphêmes, & des menaces furieuses de le mettre à mort. Il leur donna sa malédiction; & sur le champ ils furent attaqués d'une maladie pestilentielle, dont ils périrent presque tous. Un jour qu'il célébroit la messe, il dit à deux de ses assistans, qu'il n'avoit que trois ans & demi à vivre, & qu'un jeune homme appelé Baudri lui succéderoit: ce qui se vérifia ponctuellement.

Sigismond, évêque d'Alberstad, se distinguoit dans le même temps par ses talens & sa piété, par une profonde connoissane des sciences divines & humaines, & par une fermeté vraiment épiscopale.

Henri, fils d'Otton duc de Saxe, avoit épousé Ratteburge veuve opulente & fort belle, qui avoit pris le voile de religion. Comme ce Prince se trouvoit dans le diocèse d'Alberstad, l'Evêque le reprit courageusement, & lui défendit d'habiter avec cette femme. Peu après, c'est-à-dire l'an 919, Henri devint roi de Germanie, par la reconnoissance du Roi Conrad qui, avant de mourir, rendit à Otton, dans la personne de son fils, l'office généreux qu'il en avoit reçu, & engagea les seigneurs du royaume à le lui donner pour successeur, comme le prince le plus digne de les gouverner : témoignage d'autant plus digne d'éloges, que la justice n'y avoit pas moins de part que la reconnoissance. Henri fut surnommé l'Oiseleur, parce qu'il étoit à la chasse de l'oiseau, quand Conrad lui fit porter les ornemens royaux par son frère Eberhard. L'élévation de ce Prince, loin de corrompre ses mœurs, ne servit qu'à les épurer. Il ne vit dans le trône qu'une obligation plus grande de mettre les loix en recommandation, & de donner l'exemple de la vertu. Se souvenant alors des avis salutaires de l'Evêque Sigismond, il rompit les nœuds illegitimes qui l'unissoient à Ratteburge, &

Ditm. l. 1.

Regin. sub 919.

en contracta de plus religieux tout ensemble & de plus honorables, avec Mathilde de la race illustre de Wittékind.

L'Eglise d'Espagne, toujours tourmentée par les Musulmans, comptoit aussi plusieurs évêques dont les vertus & le zèle éclairé honoroient le saint caractère. On fait sur-tout mention de Sisenand de Compostelle & de Gennade d'Astorgue, tous deux honorés comme saints. Ils vivoient sous le regne d'Ordogno II, qui avoit succédé en 914 à son frère Garcia, & qui transfera d'Oviédo à Léon le siège de son royaume, qui depuis porta le nom de cette dernière ville. La bonne odeur des vertus de Sisenand s'étoit répandue jusqu'à Rome. Le Pape Jean X, à qui ce seul trait oblige d'accorder au moins de la décence & les apparences de la piété, ayant envoyé un légat en pélerinage au tombeau de S. Jacques, écrivit au S. Evêque, enfin qui fit continuellement des prières pour lui auprès du S. Apôtre. Sisenand fit réponse au Pape par un prêtre que le Roi chargea aussi de ses lettres & de présens magnifiques pour le Pontife. Ce député d'un saint évêque & d'un roi zélé pour la religion de ses pères, fut reçu à Rome avec des grands honneurs. Pendant un an qu'il y

Ambr. Mor. l. xv c. 47.

demeura, il eut plusieurs conférences avec les Romains, touchant le rit usité en Espagne, & nommé Mosarabique. De retour en Galice, il rendit compte à son évêque de ce qu'il avoit vu & appris à Rome. Le respect de la doctrine & des traditions de l'Eglise Romaine fit aussi-tôt assembler un concile en Espagne. On y examina attentivement & sans prévention tous les points différens de chaque observance : mais on reconnut avec consolation, qu'elles étoient également conformes à la foi catholique. En conséquence, on ne jugea point à propos de changer des usages respectables par leur antiquité, & qui peuvent avoir leur utilité, comme leur forme particulière. On conclut seulement à se conformer au rit Romain, de la manière la plus littérale, pour les formules de la consécration. Telle étoit, dans les temps même les plus ténébreux, l'attention de l'Eglise à conserver dans toute leur intégrité les moindres parties d'une sainte tradition.

S. Gennade avoit passé à l'évêché d'Astorgue, de l'abbaye de Viezo, autrement appelée S. Pierre des montagnes. C'est le monastère que S. Fructueux de Brague avoit fondé dans une de ses terres, vers le milieu du septième siècle. Depuis

Boll. 25 mai.

ce temps-là, Il étoit devenu presque inhabitable. L'Abbé Gennade, avec ses moines, fut obligé d'en défricher, à la sueur de son front, les campagnes hérissées d'épines & d'arbres sauvages, d'y replanter d'arbres fruitiers & des vignes, d'en relever les bâtimens ruinés. Quand il fut évêque, il rétablit plusieurs autres monastères presque détruits par les Sarasins, y fit refleurir la régularité & l'étude des sciences ecclésiastiques. Comme les livres étoient fort rares en ce temps-là, principalement en Espagne où les Sarasins exerçoient le pillage depuis si longtemps. Gennade, pour multiplier les lumières par leur communication, engagea ses diverses communautés à se prêter mutuellement le peu de volumes qu'elles possédoient; mais à charge de les renvoyer au monastère auquel ils avoient été donnés. C'est ce que nous apprenons par son testament, qui nous est resté. Il quitta son siège avant sa mort, & se retira au monastère nommé le Mont du silence, pour ne s'occuper dans cet asile du receuillement qu'à préparer le compte qu'il avoit à rendre au Souverain Juge. Ainsi les Eglises d'Occident les plus désolées par l'inondation des Barbares s'étudioient au moins à opposer quelque

digue au progrès de l'ignorance, & à tous les désordres qu'elle trainoit à sa suite.

En Orient au contraire & dans la même progression, la majesté des loix & la pureté de la religion tiroient à leur fin. Léon le Philosophe ne cessa de déshonorer sa philosophie par ses mœurs, qu'en cessant de vivre le 11 mai 911. Il eut pour successeur son frère Alexandre qu'il avoit déclaré Empereur au lit de la mort, & son fils Constantin enfant de six ans, couronné dès l'année précédente. Alexandre fut l'opprobre & le scandale de l'Empire, pendant la courte durée de son regne qui ne fut guère que d'un an. La mollesse & la crapule, les excès de la chasse, de la table & des femmes sont les moindres taches dont il se souilla. Il accorda une confiance aussi impie qu'insensée aux devins & au magiciens. Dans une course de chevaux qu'il fit faire sur la place de l'Hyppodrome, il mêla les chandeliers & les tapisseries des églises aux monumens d'idolâtrie qui formoient le reste de la décoration. On ajoute qu'il fit sacrifier à ces idoles, & qu'un jour il dit en soupirant : Hélas ! quand les Romains révéroient ces divinités, ils étoient invincibles. Sa mort fut digne de sa vie. Après

Post. Theoph. pag 233.

Aret. ex chempere

avoir bu avec excès dans les chaleurs de la canicule, il alla jouer à la paume, & fut atteint d'une hémorragie dont il périt après un regne d'environ treize mois.

Le faix de l'Empire resta tout entier au jeune Constantin, surnommé Porphyrogénète, soit à cause de l'appartement revêtu de Porphyre où les Impératrices faisoient leurs couches, soit plutôt parce qu'il étoit né dans la pourpre; c'est-à-dire d'un père Empereur: avantage que n'avoit point son collègue. Le jeune Empereur ayant d'abord un grand attachement pour sa mère Zoé, cette Impératrice fameuse par les quatrièmes noces de Léon; il la fit rappeler au palais d'où Alexandre l'avoit chassée, & lui laissa tout le soin du gouvernement. Mais après quelques années, le Grand-Amiral Romain-Lécapène s'empara de l'esprit de Constantin, lui fit épouser sa fille Hélène, & renferma dans un monastère l'Impératrice Zoé. La même année 919, il persuada à Constantin de l'associer à l'Empire, & il y associa lui-même dans la suite trois de ses fils, Christophe, Etienne & Constantin; de manière que Constantinople eut cinq Empereurs à la fois. Mais la famille de Romain ainsi éle-

vée par l'intrigue, fut presque aussi-tôt renversée par la jalousie & la discorde; le père par son fils, & les frères par l'ingratitude, qui les fit conspirer sans succès contre le premier auteur de leur illustration. Constantin, fils de Léon, ne resta seul Empereur, que pour se rendre plus odieux, en abandonnant les rênes de l'Etat à sa femme Hélène, princesse avare qui accabla les peuples d'impôts, & mit tout à prix d'argent, le sacré comme le profane. Après un regne de 49 ans, il périt enfin lui-même, empoisonné par son fils.

Romain-Lécapène avoit un troisième fils, nommé Théophylacte, à qui il destina le siège patriarchal de C. P. tandis qu'il étoit encore sur le trône. Mais Théophylacte se trouvant trop jeune pour occuper cette dignité; après la mort du Patriarche Etienne, successeur de Nicolas le Mystique, on élut le Moine Tryphon que les Grecs représentent comme un saint, & qui toutefois souffrit, contre les règles, de n'être ordonné que pour un temps, jusqu'à ce que le jeune Prince fût en âge d'être patriarche: exemple fameux & des plus anciens de l'abus qu'on a depuis condamné avec tant de rigueur, sous le nom de confidence.

Après environ cinq ans de possession, Tryphon se retira au monastère d'où on
Anon.n l'avoit tiré, & où il mourut. Mais le
3º Sim. dépôt qui lui avoit été confié ne pouvant
Mag. 43. encore passer avec bienséance dans les mains d'un enfant à peine parvenu à l'âge de puberté, le patriarchat fut vacant pendant près d'un an & demi. Enfin le jour de la purification, deuxième février de l'an 933, on installa Théophylacte, qui n'avoit encore que seize ans. Dès qu'il fut son maître, il se comporta, comme son entrée à l'épiscopat donnoit lieu de s'y attendre. Il étoit si passionné pour la chasse & pour les chevaux, qu'il en eut plus de deux mille, & les nourrit avec une somptuosité qui tient de la folie. Ce n'étoit pas l'orge & le foin qui faisoient leur pâture, mais les dattes & les pistaches, les noisettes, les figues, les raisins secs, trempés dans d'excellent vin, avec des parfums exquis. Peu content de dissiper ainsi le saint patrimoine, il mettoit en vente les ordinations des clercs & les promotions des évêques. Rien ne paroissoit lui importer que le soin de ses chevaux, qu'il connoissoit chacun par son nom. Un jour de jeudi-saint qu'il célébroit les saints mystères, on vint lui annoncer qu'une de ses jumens de prédi-

lection venoit de lui donner un poulain. Il quitta l'autel pour l'aller voir sur le champ, puis revint achever l'office. Sa folle passion fut enfin la cause de sa mort. En montant un de ces chevaux, aussi fougueux que soigné, il se froissa le corps à un mur, & perdit tant de sang, qu'il tomba dans une hydropisie, dont il mourut à l'âge d'environ quarante ans.

L'ordination de ce Patriarche s'étoit faite du consentement du Pape, qui avoit envoyé des légats à C. P. avec une lettre synodique pour l'autoriser. Il lui avoit même accordé le pallium à perpétuité; quoique les patriarches & les autres prélats de l'Orient ne paroissent pas avoir reçu jusqu'alors cette décoration des Papes. La chaire de S. Pierre étoit alors occupée par Jean XI, fils de la fameuse Marozie & de Gui duc de Spolète, non du Pape Sergius, comme l'avance Luitprand, uniquement fondé sur des bruits populaires. Depuis la triste fin de Jean X, étranglé par les ordres de Marozie vers le milieu de l'an 928, il y avoit eu deux autres Pontifes, dont le premier nommé Léon VI ne siégea qu'environ sept mois, & Etienne VII un peu plus de deux ans. Jean XI fut ordonné, à l'âge de vingt-cinq ans, le 20 mars 931:

jeunesse bien peu convenable au Père commun de tous les Fidèles, & qui en effet, dans les cinq années qu'il vécut depuis son élévation, ne fournit aucun trait qui fût digne d'un caractère si auguste. Son frère utérin, nommé comme lui Alberic, s'étoit emparé de toute l'autorité dans Rome. Il ne cessa de le dominer & de le maltraiter, jusqu'à ce que l'ayant jeté dans une prison où il le tint trois ans, ce jeune & malheureux Pape, victime tant de la folle tendresse que du dépit dénaturé de ses proches, mourut au commencement de janvier 936.

Peu de jours après, on lui donna pour successeur Léon VII, appellé Léon VI dans plusieurs catalogues, qui ne traitent qu'en intrus le premier Pape de ce nom. Celui-ci se montra bien différent de tous ceux qui dans ce malheureux siècle furent la pierre d'achoppement pour la foi qu'ils devoient affermir. Loin de rechercher une dignité ambitionnée par tant de téméraires qui n'en considéroient que l'éclat, il avoit fait tous ses efforts pour l'éviter, suivant les anciennes maximes presque obliées alors. Il continua dans son pontificat sa manière de vivre, son application à la prière & à la méditation des vérités éternelles; se montrant néan-

moins affable envers tout le monde, grand dans ses vues, sage dans ses résolutions & ses démarches, engageant & plein d'aménité dans ses discours. C'est ainsi que le peint Flodoard, qui avoit vécu familièrement avec lui. Flod. Chron. ann. 936.

Alberic, frère de Jean XI & toujours maître de Rome, étant en discorde avec Hugues son beau-père roi de Provence & d'Italie, Léon fit venir S. Odon abbé de Cluny, afin de les réconcilier. Le S. Abbé opéra le double prodige, & de réveiller les sentimens de la nature étouffés dans le cœur de deux princes, & d'étouffer dans l'ame du fier Alberic le ressentiment de l'outrage que lui avoit fait le Roi Hugues en lui donnant un soufflet en public. Alberic conçut tant de respect & d'affection pour le Saint, qu'un homme grossier & brutal ayant levé la main pour le frapper, le Prince la lui eût fait couper, si le Saint outragé ne se fût rendu l'intercesseur du coupable. Odon signala sa douceur & sa charité en mille autres rencontres. Il répandoit d'abondantes aumônes, dans tous les lieux de son passage; & la manière dont il faisoit ses largesses, l'emportoit sur les largesses mêmes. A Sienne désolée par la famine, il vit dans la rue trois hommes, Vit. l. 1. & 2. Luitpr. l. iv. c. 1.

qu'à l'air de nobleſſe qu'ils conſervoient dans une misère extrême, il jugea gens de condition. Pour ménager leur délicateſſe, il fit ſemblant d'avoir grande envie de quelques ſemences qui leur reſtoient, & donna une ſomme conſidérable pour ſe procurer ces raretés prétendues.

Odon étoit né au pays du Maine, de parens illuſtres & ſi pieux, qu'à l'exemple de leur fils, ils embraſſerent dans la ſuite la vie religieuſe. Ce fut par la ferveur de leurs prières qu'ils obtinrent du Ciel cet enfant de bénédiction, dont la mère étoit déjà fort avancée en âge quand elle le conçut, & qu'ils offrirent à S. Martin peu après ſa naiſſance. L'heureux naturel d'Odon, ſes vertus prématurées & toutes les graces dont le Ciel l'avoit prévenu, l'inclinerent encore plus que ſes parens à ſe conſacrer entièrement à Dieu. Les chanoines de S. Martin de Tours, au nombre de cent cinquante, occupant la place des trois cens moines qui avoient compoſé autrefois le clergé de cette Egliſe, gardoient encore les principales obſervances de la vie régulière. Ils s'acquittoient fidèlement des offices entrecoupés auxquels on avoit réduits la pſalmodie perpétuelle, vivoient ſéparés

des périls du ſiècle, & ſur-tout du commerce des femmes, qui n'entroient point dans leur cloître. Odon ſe coupa les cheveux, & ſe fit recevoir avec les ſolemnités ordinaires, parmi ces chanoines reguliers. Il en fut bientôt l'exemple & la plus brillante lumière. Comme il avoit de grandes diſpoſitions pour les ſciences, on l'envoya étudier à Paris, comme en l'une des écoles où la barbarie n'avoit point émpêché que la doctrine ne ſe perpétuât par une ſucceſſion continue d'excellens maîtres. Il y étudia ſous Remi, ſavant moine de S. Germain d'Auxerre, qui avoit eu pour maître, ſon confrère Héric diſciple de Loup de Ferrières & de Haimond d'Alberſtad, tous deux inſtruits par Raban, qui l'avoit été par Alcuin. Odon profita ſi bien dans l'art de raiſonner & d'écrire, que Turpion de Limoges, prélat des plus diſtingués de ſon temps par ſa ſcience & par ſa vertu, après l'avoir ordonné prêtre, lui fit rédiger & publier, en forme de conférences, ce qu'il lui avoit ſouvent inculqué, tant contre le relâchement des prêtres que ſur l'excellence du ſacerdoce. Ce fut là comme l'eſſai de la capacité d'Odon, & le prélude de pluſieurs autres ouvrages ſolides qui nous en ſont reſtés.

Il étoit alors moine de Cluny, où l'envie de ſervir Dieu plus parfaitement l'avoit conduit enfin, après lui avoir fait parcourir les contrées de la France les plus renommées pour leurs monaſtères. Il n'en avoit trouvé aucun autre, où il pût ſuivre le plan de perfection qu'il avoit conçu. Depuis ſoixante ans, les guerres civiles & les ravages des Babares les avoient preſque tous détruits. On ne voyoit en leur place que des tas de ruines, avec quelques pans de murs enfumés, & à peine échappés à la fureur des incendies qui avoient conſumé tout le reſte. En pluſieurs cantons & dans des provinces entières, on avoit peine à retrouver la place où avoient été ces cloîtres immenſes & ces magnifiques égliſes, dont on ne jugeoit plus que par l'inégalité des terres & des monticules, déjà tout couverts de ronces & de buiſſons, & ſous leſquels les moines & les monaſtères étoient enſevelis. Les religieux qui n'avoient pas été maſſacrés, menoient une vie errante & vagabonde; & s'ils pouvoient reſpirer quelque part, ils s'y conſtruiſoient à la hâte quelques méchantes cabanes, où ils étoient bien plus occupés à chercher leur ſubſiſtance qu'à pratiquer leur règle. Leur

nombre diminuant de jour en jour, & le calme venant à se rétablir, les clercs en bien des endroits occuperent les maisons abandonnées par les moines: de là tant de fondations regulières, qui se trouvent encore possédées par le clergé séculier.

Odon ayant trouvé à Cluny ce qu'il avoit inutilement cherché par-tout ailleurs, fut acccueilli dans cette sainte maison, comme le demandoient la pureté de ses vues & la connoissance qu'on y avoit de sa doctrine. On le chargea d'abord de l'école, ou du soin de la jeunesse; comme il étoit âgé d'environ trente ans: à l'âge de quarante huit, il reçut la consécration abbatiale, du vivant & à la sollicitation de l'Abbé Bernon qui touchoit à sa fin, & par l'ordre exprès des évêques qui firent violence à la modestie du saint coadjuteur. Bernon mourut peu de temps après, sans avoir jamais formé un corps de congrégation, des différens monastères qui lui étoient soumis: c'est proprement son successeur Odon qui fut l'instituteur de cette association ou congrégation de Cluny. Il y attacha une multitude de monastères anciens & considérables qu'on lui donna par estime, non seulement en France, mais jusqu'en

Italie & à Rome. On le reconnoissoit pour abbé de toutes ces maisons en général: mais il ne laissoit pas de mettre en chacune un abbé particulier, qui étoit comme son vicaire. Entre les principales abbayes qu'il réforma en France, on en compte trois; savoir Aurillac, Sarlat & Tulle, qui sont devenues autant d'évêchés. De son vivant, la seule abbaye de Cluny reçut tant de donations, qu'il en reste cent quatre-vingt-huit chartres. S. Odon vécut jusqu'à l'année 942, dernière du pontificat d'Etienne VIII, qui avoit succédé à Léon VII vers le milieu de l'an 939, & qui occupa le S. Siège trois ans & quatre mois. On observe que ce Pape, en passant du siège de Pavie à celui de Rome, quitta le nom de Pierre, par respect pour le Prince des Apôtres dont aucun de ses successeurs n'a porté le nom. Il avoit fait venir Odon à Rome pour la troisième fois; & le S. Abbé y tomba malade. Mais il eut encore assez de force pour retourner en France, & arriver à Tours pour la fête de S. Martin, à l'intercession duquel il reconnut devoir cette prolongation de ses jours. Il célébra la fête avec une devotion extraordinaire, & mourut le jour de l'octave, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ce

Ce ſaint reſtaurateur de la diſcipline monaſtique eut des imitateurs dans les différentes contrées des Gaules. La Belgique exerça principalement le zèle de S. Gérard abbé de Brogne. Il étoit né au territoire de Namur, d'une famille illuſtre, & il montra dès la plus tendre jeuneſſe un grand fonds de religion, avec un éloignement extrême des vices de cet âge. Dans le métier des armes où ſa naiſſance l'engagea d'abord, il conſerva toute la pureté de ſes mœurs, il acquit la réputation d'une probité incorruptible & d'une telle ſageſſe, qu'il devint le conſeil du Comte de Namur. Il en étoit ſi chéri & ſi eſtimé, qu'il n'eut pas peu de peine à ſurmonter cet obſtacle, quand il ſe crut appelé à une vie plus parfaite. Mais il ſe rendit ſourd à la voix de la faveur qu'appuyoient ſes proches, ſe coupa la barbe & les cheveux, & prit l'habit monaſtique à S. Denis, où il demeura dix ans. Après quoi, il en tira douze moines, les mit à la place des clercs qui deſſervoient l'égliſe de Brogne, & en fit un monaſtère que les vertus de ce S. Abbé & de ſes diſciples rendirent auſſi-tôt célèbre. Arnoulx comte de Flandres, & Giſlebert duc de Lorraine en furent ſi édifiés, qu'ils le prierent de

Sæc. 5. Act. Bened. p. 248.

réformer tous les monaſtères de leurs Etats. La réforme s'étendit juſqu'en France, aux abbayes de S. Remi de Rheims & de S. Riquier. La menſe abbatiale de Brogne a été unie à l'évêché de Namur.

Les deſtructeurs barbares des monaſtères & de la diſcipline monaſtique en devinrent eux-mêmes les reſtaurateurs. Guillaume, fils & ſucceſſeur de Raoul ou Robert premier duc de Normandie, ne vit pas plutôt les effets de ſon zèle pour le rétabliſſement du calme & de la tranquillité parmi ſes ſujets, qu'il s'attacha à faire refleurir la piété dans ſes anciens aſiles. Il rebâtit un grand nombre de monaſtères, entr'autres celui de Jumiège, à l'occaſion que nous allons dire. En chaſſant dans le voiſinage, il apperçut deux ſolitaires occupés à fouiller dans les ruines, pour en conſtruire quelques cellules. S'étant enſuite enfoncé dans la forêt à la pourſuite d'un ſanglier, l'animal furieux revint ſur lui, le renverſa de cheval, & peu s'en fallut qu'il ne le fit périr. Le Duc échappé à une mort ſi prochaine, revint à Jumiège, où on lui offrit des rafraîchiſſemens qu'il accepta, & dont tout le prix conſiſtoit dans la charité empreſſée & reſpectueuſe de ces

Will. Gemmet. l. III. c. 7.

pauvres solitaires. Leur indigence étoit telle, qu'ils n'eurent rien de mieux à servir au Prince, que du pain d'orge & de l'eau. Le Duc attendri leur promit sur le champ de rebâtir leur monastère : il le fit sans délai, & d'une manière digne de lui. Comme avec toutes les qualités du trône il avoit beaucoup de piété, beaucoup de zèle, & des idées saines sur la religion; il fit venir à Jumiège douze religieux édifians & parfaitement instruits, pour y rétablir la régularité. Il en voulut Ibid. c. 8. donner l'exemple lui-même; & il eût exécuté sur le champ la résolution qu'il en avoit prise dès sa plus tendre jeunesse, si l'abbé ne lui eût représenté, que son fils Richard étant encore enfant, il se rendroit responsable des troubles qui ne manqueroient pas de survenir après sa retraite. Guillaume, sans changer de dessein, en différa l'exécution; se munissant cependant d'un habit monastique, pour s'en revêtir aussi-tôt que le bien de ses peuples le lui permettroit. Il comptoit tenir sa promesse après la paix convenue avec Arnoulx comte de Flandres, quand au sortir de la conférence, il fut assassiné par l'ordre de ce Prince parjure, près de Péquigny en Picardie, le 17 décembre 943.

Adalberon, évêque de Metz, prit ſoin du rétabliſſement & de la réforme des monaſtères de ſon diocèſe. Il répara d'abord celui de Gorze, & en fit comme un ſéminaire, d'où l'eſprit & les vertus religieuſes puſſent ſe répandre dans tous les autres. Il y mit ſept eccléſiaſtiques d'une grande piété, qui, pour ſervir Dieu plus librement, ſongeoient à paſſer en Italie. Jean né au village de Vendières entre Metz & Toul, de parens riches quoique d'une condition médiocre, ſe rendit le plus célèbre d'entr'eux, & mérita d'être honoré du titre de ſaint & de bienheureux. Il s'étoit attaché en premier lieu à un ſolitaire nomme Lambert, qui vivoit dans la forêt d'Argonne. Mais Lambert étoit un homme groſſier & ignorant, dont la farouche vertu n'avoit pour guides que les ſaillies du caprice & l'âpreté de l'humeur. Il vivoit d'une façon ſi extraordinaire, qu'il prêtoit beaucoup plus à la riſée qu'à l'édification. Il étoit d'une malpropreté dégoûtante dans ſes vêtemens, & ſouvent d'une nudité & d'une négligence qui offenſoit la pudeur. Il s'accabloit de travail hors de raiſon, ne mangeoit que quand il n'en pouvoit plus, & au moment où le beſoin le commandoit, ſoit le jour, ſoit la nuit.

Sæc. 5. Bened. Vit. n. 9. p. 368.

Sa nourriture consistoit en un gros pain qu'il faisoit lui-même, & qui lui duroit soixante jours; ensorte qu'il étoit souvent obligé d'en rompre à coups de coignée les morceaux, qu'il prenoit au poids. Malgré toutes les imputations faites à cet âge de l'Eglise, il restoit dans l'esprit des Fidèles, des traces trop profondes de la noble simplicité de l'évangile & du fond de raison qui doit diriger la mortification chrétienne, pour en confondre le hideux fantôme avec la réalité. Tout le voisinage qui mit bientôt la distinction convenable entre Lambert & Jean, conseilla à celui-ci de quitter ce visionnaire: ce qu'il fit enfin, quand il fut si bien convaincu qu'il n'y avoit à profiter, ni pour lui, ni pour le public. A Gorze, on le chargea du soin des affaires temporelles.

Mais il avoit une élévation & une étendue de génie, plus propre encore au maniement des affaires d'Etat qu'au ministère obscur d'un procureur monastique: à la piété d'un solitaire, il joignoit aussi toute l'intrépidité d'un héros. Otton qui avoit succédé en 936 à son père Henri roi de Germanie, ayant reçu une ambassade d'Abdérame roi des Sarasins d'Espagne, & voulant lui renvoyer des ambassadeurs capables de soutenir l'honneur Ib. n 115.

de la religion, on ne put lui indiquer personne plus capable que le moine Jean de bien remplir cette commission périlleuse. Il étoit question de présenter & d'appuyer de vive voix la réponse de l'Empereur à la lettre d'Abdérame, qui s'y étoit échappé en quelques termes injurieux au Christianisme.

Quand Jean fut arrivé à Tortose qui étoit la première ville de la domination d'Abdérame, le gouverneur l'y retint un mois avec sa suite, jusqu'à ce qu'il eût appris la volonté du Roi. Alors on lui permit de se rendre à Cordoue qui étoit la capitale, & on l'y traita fort honorablement; mais sans parler encore de l'admettre à l'audience du Prince. C'étoient de jour en jour de nouveaux délais, employés en explications réciproques, & toujours par procureur, sans que l'ambassadeur pût pénétrer jusqu'au Prince. Abdérame avoit découvert que les lettres d'Otton dont Jean étoit porteur, combattoient la loi de Mahomet. Or c'étoit un crime digne de mort, dans le roi même, d'entendre froidement de pareils discours, ou seulement d'en différer la punition au lendemain. C'est pourquoi on fit savoir à Jean tout ce qu'il risquoit en présentant ses dépêches. Il répondit

avec l'intrépidité qu'on avoit attendue de lui en l'envoyant, que quand il seroit sûr d'être haché en morceaux, il ne manqueroit de fidélité, ni à son Dieu, ni à son Roi; qu'au reste il ne remettroit point les présens d'Otton, s'il n'en présentoit en même temps les lettres. La fermeté de cette réponse, loin d'irriter Abdérame, plut beaucoup à ce Prince qui aimoit les ames fortes. Il prit le parti d'envoyer un député au Roi de Germanie, pour savoir sa dernière résolution sur sa lettre, dont il paroît qu'il fit adoucir les termes.

Alors Jean eut permission de se présenter à l'audience. On vouloit qu'il prît de riches vêtemens pour paroître devant le Souverain, suivant la coutume de la nation. Un pauvre de J. C. dit-il, n'a pas des habits à changer. Sur cette réponse, Abdérame lui envoya dix livres d'argent pour s'équiper. Jean les distribua aux pauvres, & déclara qu'il ne quitteroit point l'habit de sa profession. Ce qui ayant encore été rapporté au Roi; J'aime, dit-il, la fermeté de ce moine; qu'il vienne, s'il veut, revêtu d'un sac, je ne l'en verrai pas avec moins de plaisir. Quand il fut admis auprès du Roi, qui étoit seul dans sa chambre, assis sur

un tapis précieux, le Sarasin lui donna sa main à baiser en dedans; ce qui étoit, dans l'idée de ces Princes, le plus grand honneur qu'ils pussent faire; puis il le fit asseoir sur un siège qu'il lui avoit fait préparer. Aussi-tôt que Jean eut rempli sa commission, avec une liberté qui acheva de captiver l'affection du Sarasin, il lui demanda son congé. Abdérame surpris lui repartit d'un air riant & gracieux, qu'après une si longue attente, il ne falloit pas se quitter si vite. Dans une seconde audience, il lui parla du Roi Otton en des termes fort honorables, raisonna fort au long sur sa puissance & son gouvernement, & marqua sa propre sagesse en blâmant l'autorité qu'on laissoit aux grands de Germanie. Ici finit la relation de Jean abbé de S. Arnoul de Metz, seul auteur contemporain de la vie de S. Jean de Gorze, dont il avoit été disciple. On sait d'ailleurs que le Bienheureux Jean de Gorze fut le successeur d'Aginolde premier abbé de ce monastère depuis son rétablissement, & qu'il mourut dans cette place l'an 961. Il avoit été retenu plus de deux ans en Espagne.

Les saintes institutions de Gorze passèrent à Gemblours près de Namur, & à

S. Michel en Thiérache, par le moyen de S. Guibert & de S. Maccalan, tous deux formés à la vie cénobitique dans cette communauté fervente. Guibert changea sa maison de Gemblours en une maison religieuse, où il fit établir abbé, un autre moine de Gorze nommé Erluin. Maccalan, natif d'Irlande, avec les secours d'une sainte dame nommée Horsende, établit le monastère de S. Michel. S. Kadroé, son compatriote & son confrère, fit prendre à Vassor la règle de Cluny, à laquelle il s'étoit formé dans le monastère de Fleury sur Loire. Les vertus qu'il fit éclater dans cette première abbaye, engagerent dans la suite l'Evêque Adalberon à lui confier celle de S. Clement de Metz, après plusieurs tentatives inutiles que fit ce Prélat pour corriger les chanoines qui y menoient une vie plus que relâchée. Tels furent les principes de la ferveur, qui alors se ranima dans beaucoup d'autres monastères.

Vit. S. Kadroé. ap. Boll. 6. maii.

On vit en même temps plusieurs évêques, dignes des plus beaux siècles de l'Eglise. S. Uldaric, vulgairement Ulric, fut placé l'an 924 sur le siège d'Augsbourg; & par considération pour sa famille, l'une des plus illustres de l'Allemagne, dont Burckard son frère étoit duc;

Sæc. 5. act. Bened. p. 415.

& plus encore pour la ſcience & la vertu qu'il avoit acquiſes à S. Gal où il fut élevé. Il eut des obligations toutes particulières à Ste Viborade qui y étoit recluſe, & dont il alloit ſouvent prendre les inſtructions. Il la regarda toute ſa vie comme une ſeconde mère, & l'appeloit ordinairement la nourrice de ſon ame & la tutrice de ſon innocence. Quand il ſe vit évêque, il ne regarda cette dignité que comme une obligation plus étroite de donner au peuple l'exemple de la piété & de toutes les vertus chrétiennes. Il chantoit tous les jours l'office canonial avec ſon clergé, & de plus l'office de la Vierge, celui de la Croix, & une troiſième de tous les ſaints. Chaque jour encore, il récitoit tout le pſeautier, autant qu'il lui étoit poſſible. Il diſoit auſſi journellement la meſſe, & quand il en avoit le temps, juſqu'à deux & trois fois, ſelon la dévotion alors en uſage. Il ne mangeoit point de viande, ne portoit point de linge, couchoit ſur une ſimple natte, & gardoit toutes les obſervances monaſtiques compatibles avec l'épiſcopat. Le premier ſervice de ſa table qui ne ſe reſſentoit pas de ſon auſtérité perſonnelle, étoit preſque tout entier pour les pauvres, ſans compter les infirmes qu'il faiſoit

nourrir tous les jours ſous ſes yeux. Il adminiſtroit avec le même zèle la nourriture de l'ame, prenoit un ſoin particulier de l'inſtruction de ſon clergé, écoutoit avec bonté les plaintes de ſon peuple, des ſerfs mêmes, & ſe rendoit l'arbitre de leurs différends. Chaque année, il tenoit deux ſynodes, ſuivant la règle, viſitoit régulièrement ſon diocèſe, dans un char attelé de bœufs, pour chanter paiſiblement des pſeaumes avec un chapelain, hors de la foule nombreuſe que le reſpect entraînoit à ſa ſuite. Dans ces viſites, il prêchoit, il examinoit les prêtres des lieux, il diſcutoit les affaires, il jugeoit les griefs, il donnoit la confirmation, & prolongeoit quelquefois la cérémonie aux flambeaux, pour ne renvoyer perſonne qui ne fût ſatisfait.

L'an 955, les Hongrois inonderent l'Allemagne avec une armée innombrable, & ravagerent toutes les provinces qui s'étendent depuis le Danube juſqu'à la Forêt-Noire. Ils aſſiégerent Augsbourg, Ib. p. 436
dont les murs fort bas n'étoient point flanqués de tours. Les vaſſaux du Saint Evêque lui avoient amené d'aſſez bonnes troupes : mais ſa vertu fit manifeſtement leur force principale. Elles combattirent avec avantage devant une porte de

la ville, ayant avec elles leur pasteur, qui sans endosser la cuirasse comme bien des prélats de son temps, sans autres armes que son étole & sa confiance au Dieu des armées, se tint exposé à une grêle de traits, dont il ne reçut aucune atteinte. La nuit ayant terminé le combat, il donna ses ordres aux combattans pour la sûreté de la place durant les ténèbres; puis il partagea les femmes pieuses en deux troupes, dont l'une faisoit le tour de la ville en dedans, invoquant le Seigneur à voix haute; & l'autre prosternée sur le pavé de l'église, imploroit le secours de la Vierge. Il fit aussi apporter tous les jeunes enfans, qu'on étendit à terre devant les Autels, afin que par leurs cris innocens ils priassent à leur manière; tandis que prosterné lui-même au milieu d'eux, il conjuroit l'Eternel d'envisager ces pures victimes encore toutes teintes du sang de J. C. qu'ils n'avoient point effacé depuis leur baptême, & de détourner les traits de sa colère qu'elles n'avoient pas mérités. Il célébra la messe au point du jour, donna la communion à tous les assistans, & les exhorta à ne mettre leur confiance qu'en Dieu. Elle ne fut point trompée.

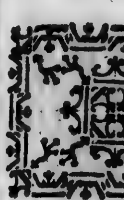
Le jour venu, comme les Hongrois se

disposoient à livrer l'assaut, on apprit que le Roi Otton arrivoit au secours de la ville. Le S. Evêque, avec plusieurs braves hommes, alla joindre ce guerrier Chrétien, qui, pour se préparer au combat, entendit la messe, communia de la main du Saint qui étoit son confesseur, & fit vœu de fonder un évêché à Mersbourg, si Dieu lui donnoit la victoire. Il remporta en effet, le dixième jour d'août de cette année 955, la victoire la plus complette qu'on eût encore gagnée sur ces terribles infidèles. L'an 962, en exécution de sa promesse, il fit convertir en évêché le monastère de Mersbourg.

L'année précédente, il avoit fait ériger en métropole le monastère de Magdebourg, qu'il avoit fondé quatre ans auparavant. Comme cette place, située en Saxe sur les bords de l'Elbe, se trouvoit à portée de la nation des Sclaves réduits par les armes d'Otton, & soumis pour la plûpart au joug de la foi, on y mit un archevêque, avec pouvoir d'établir des évêques aux lieux convenables, quand les Sclaves voisins auroient embrassé le Christianisme. On bâtit dès lors chez ces Barbares un grand nombre d'églises, & même plusieurs monastères, tant d'hommes que de femmes. On n'avoit plus

rien à craindre de ces peuples, depuis qu'Otton, après une guerre de quatorze ans, avoit entièrement ſoumis Boleſlas duc des Sclaves, de Bohême, & le ſoutien principal de l'idolâtrie dans toute cette nation. Le Chriſtianiſme y avoit néanmoins pénétré, ſous Vratiſlas même père de Boleſlas: mais celui-ci bien différent de ſon père qui eſt compté pour le premier duc Chrétien de Bohême, & plus encore de ſon frère Wenceſlas compté au nombre des ſaints, ne fut pas ſeulement adorateur des Idoles, mais le perſécuteur ſanguinaire des Fidèles, & le bourreau de ſon ſaint frère qui eſt honoré pour cela comme martyr. La révolte de Boleſlas contre le Roi Otton dont il étoit vaſſal, jointe à tous les excès de ſon impiété, lui attira une guerre, qui en abattant la tyrannie, procura inſenſiblement la converſion de tous les Sclaves. Ainſi la foi Chrétienne, dans les temps les plus mauvais, continuoit-elle à tirer avantage des obſtacles mêmes qu'on oppoſoit à ſa propagation.







HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

Depuis le commencement du pontificat de Jean XII en 956, jusqu'au renouvellement du schisme des Grecs en 995.

LE pontificat de Jean XII fait sans doute une de nos plus tristes époques : mais les vertus éclatantes d'une multitude de saints prélats couvrent si avantageusement la tache imprimée à l'Eglise par ce premier Pasteur, que nous ne craignons point de présenter la vérité dans toute son étendue, & de laisser reposer les regards sur toutes ses faces. Si l'on voit un Pape adolescent, en proie à toutes les

passions & à toutes les fougues de son âge, plus militaire qu'ecclésiastique, factieux, rebelle & parjure; on verra aussi les plus pures vertus, la plus sublime perfection éclater en même temps dans tous les autres ordres de la hiérarchie. On y admirera, avec S. Udalric d'Augsbourg, les Brunon de Cologne, les Odon & les Dunstan de Cantorbéri, & l'admiration des Idolâtres mêmes, les Adalbert de Magdebourg & les Adaldague de Brême, ainsi qu'une infinité d'autres prélats pareillement remplis de l'esprit apostolique, sans compter les clercs, les religieux, les simples Fidèles qui les égaloient en sainteté dans les rangs inférieurs. Le S. Siège lui-même venoit encore de fournir un puissant préservatif contre la contagion du scandale, dans les Papes Marin ou Martin II & Agapit II, dont le premier pendant trois ans de pontificat, & l'autre durant dix années, l'avoient constamment honoré par la pureté de leurs mœurs & leur application aux devoirs sacrés de leur ministère.

Bien différent de ces dignes successeurs de Pierre, Jean XII nommé auparavant Octavien, & le premier des Papes qui ait changé de nom en montant sur le siège du Prince des Apôtres, avoit,

comme Jean XI, Marozie pour mère; & pour père, Alberic tyran de Rome sous le nom de Patrice. Lui-même avoit succédé l'an 954 à la dignité & à l'autorité de son père; quoiqu'il fût engagé dans la cléricature, & âgé seulement de seize ans. Il en avoit tout au plus dix-huit, lorsqu'à la sollicitation des Romains qui ne se signaloient plus que par l'esprit d'intrigue & de cabale, il s'empara du Saint Siége, & se fit ordonner au mois de janvier 956. Il reconnut d'abord pour Empereur le Roi Otton qui le combla de bienfaits, & confirma les anciennes donations tant de Pépin que de Charlemagne, par un acte authentique écrit en lettres d'or, & conservé en original au Château S. Ange. Otton ajouta même à ces premières largesses, les villes de Rieti, d'Amiterne, & cinq autres places de Lombardie; apposant néanmoins cette clause remarquable & relative à la totalité de ces donations diverses, *sauve en tout notre puissance & celle de nos descendans*. Il y aura toujours, poursuit l'Empereur des commissaires impériaux & pontificaux, qui rapporteront tous les ans comment les ducs & les juges rendent la justice: ils adresseront premièrement au Pape les plaintes qu'ils recevront; & il

choisira, ou d'y apporter un remède direct & prompt, ou d'y laisser remédier par les officiers de l'Empire : autre clause qui prouve clairement, que l'Empereur se réservoit la souveraineté & la jurisdiction en dernier ressort, tant sur Rome que sur le reste de la donation. L'ingrat & léger Pontife ne fut pas long-temps fidèle à ses engagemens, malgré le sceau du serment dont il les revêtit.

Sous ce triste pontificat, S. Adalbert, premier archevêque de Magdebourg, fut l'un des saints personnages qui se montrerent les plus dignes successeurs des Apôtres. Il avoit été élevé dans les sciences & la vie régulière au monastère de S. Maximin de Trèves, école célèbre depuis son rétablissement par le Roi Henri. Il s'étoit encore formé aux travaux apostoliques, dans une mission chez les Russes, dont la Reine Olga avoit demandé au Roi Otton des prêtres & un évêque. Ce fut Adalbert qu'en cette occasion on promut à l'épiscopat : mais ces peuples ne procédant point avec droiture, leur nouveau pasteur fut contraint de les abandonner. Il eut plusieurs de ses gens tués au retour, & il s'échappa lui-même à grande peine. Otton, pour le dédommager, le fit nommer par le Pape archevê-

Mabill. sæc. v. Bened. p. 342.

que de Magdebourg ; égal, disent les auteurs du temps, à ceux des Gaules ; c'est-à-dire de Cologne, de Mayence & de Trèves, & le premier des archevêques de Germanie. On ajouta à ces titres celui d'évêque-cardinal de Rome. Ainsi fut-il institué métropolitain de toute la nation des Sclaves, au delà des fleuves de l'Elbe & de la Sala, avec pouvoir sur les évêques qu'on devoit établir dans les villes où les Barbares avoient principalement exercé leurs superstitions. En conséquence, Adalbert ordonna trois nouveaux évêques ; savoir pour Mersbourg, pour Meissen, & pour Ceits dont le siège a été transféré à Naümbourg. Les anciens évêques d'Havelberg & de Brandebourg, auparavant suffragans de Mayence, passerent encore sous la dépendance de Magdebourg, qui eut ainsi cinq suffragans. Quelques historiens y ajoutent le siège de Posnanie. S. Adalbert travailla infatigablement dans cette nouvelle mission, jusqu'à sa mort, & laissa plusieurs disciples qui perpétuerent ses succès. Un autre S. Adalbert, évêque de Prague, puis martyr en Prusse, ne se rendit pas moins recommandable.

L'évêché de Prague fut érigé vers le même temps & pour les mêmes fins que

celui de Magdebourg. On y mit pour premier évêque, un moine Saxon nommé Ditmar, qui étoit déjà prêtre & fort estimé pour sa doctrine, mais qui fut choisi principalement parce qu'il savoit en perfection la langue difficile des Sclaves. Boleslas le Cruel, ou le meurtrier de son saint frère, eut pour successeur son fils nommé aussi Boleslas, mais surnommé le Bon pour ses vertus. Il étoit sincèrement Chrétien, d'une foi vive, d'une charité généreuse, ennemi de l'oppression, protecteur déclaré de toutes les personnes sans appui, si zélé pour l'avancement & la gloire de la religion, qu'il fonda & dota richement jusqu'à vingt églises. Il fit ériger en cathédrale celle où son oncle S. Wenceslas étoit déjà honoré, avec un autre saint martyr appelé Vitus. Mais le Pape en accordant un évêque aux peuples de Bohême, leur defendit d'user de la langue Sclavone dans leur Eglise, & de suivre le rit des Bulgares ou des Russes; c'est-à-dire le rit Grec; voulant qu'ils se conformassent à tous les usages Latins, qu'ils ont en effet retenus. Boleslas le Bon avoit une sœur nommée Mlada, qui égaloit son frère en vertus. Elle consacra sa virginité au Seigneur, & eut la dévotion d'aller en pélerinage à

Rome, où elle apprit la discipline monastique, & reçut, avec le nom de Marie, la bénédiction d'abbesse. De retour en sa patrie, elle établit, à l'église de S. Georges, un monastère de religieuses, qu'elle gouverna selon la règle de S. Benoît.

S. Adaldague de Brême signala aussi son zèle pour la conversion des Barbares. Il fut le successeur de l'Archevêque Unni, qui avoit eu le courage d'annoncer l'évangile en Danemarck au Roi Gourme ennemi formidable du nom Chrétien, & qui convertit le Prince Harold fils de ce Tyran, sans toutefois le baptiser. Unni passa au delà de la mer Baltique, chez les Suédois où aucun missionnaire n'avoit encore osé retourner, depuis soixante-dix ans que S. Anscaire étoit mort. Il y fit revivre la foi, qui y avoit été comme anéantie pendant les regnes orageux & sanglans d'une multitude de rois. Adaldague s'appliqua, comme son prédécesseur, à la conversion des Païens du Nord, & particulièrement des Danois, chez qui le Christianisme commença pour lors à prendre de la consistance. Adam. l. 2. c. 1.

Ces peuples ayant pris les armes contre Otton, qui réduisit leur Roi Harold à demander la paix, il la leur accorda, à condition de relever de lui pour son

royaume, & d'y recevoir la religion Chrétienne. Harold se fit aussi-tôt baptiser, avec sa femme & son fils. Mais la conviction eut encore plus de part que la politique, à une résolution si prompte. Dans un festin, où en présence du Roi le discours tomba sur la religion, les Danois convinrent que J. C. étoit Dieu; mais ils prétendirent qu'il y en avoit de plus grands. Un Chrétien, nommé Poppon, soutint au contraire que J. C. étoit le seul Dieu avec le Père & le S. Esprit. Harold lui demanda s'il pouvoit confirmer cette croyance par quelque épreuve. Poppon s'étant offert à subir l'épreuve du feu, on fit rougir une barre de fer, qu'il prit avec assurance, & porta aussi long-temps qu'on voulut; puis il fit voir à tout le monde, que sa main étoit parfaitement saine. Le Roi n'hésita plus sur le parti qu'il avoit à prendre; il fit publier que J. C. seul étoit Dieu, & proscrivit les idoles.

Après une déclaration si glorieuse à la foi chrétienne, le Jutland ou Danemarck en deçà de la mer fut divisé en trois évêchés soumis à la métropole de Hambourg. Les sièges en furent établis dans les villes de Slesvic, de Ripen & d'Ahus. Adalbert y ordonna des évêques; &

comme ſes droits de métropolitain s'étendoient au delà de la mer Baltique, ſur les contrées plus ſeptentrionales que le Danemarck, il leur recommanda les Egliſes de Zélande, de Finlande & de Suède. Depuis cet établiſſement, la religion chrétienne fit de ſolides progrès dans toutes les régions du Nord.

Le ſang Danois, ſi long-temps funeſte à l'Angleterre, fut enfin une ſource de bénédiction pour cette Egliſe, dans la perſonne de S. Ode ou Odon qui en devint primat. Il étoit fils de l'un de ces vainqueurs barbares & encore idolâtres, qui s'étoient établis en grand nombre dans la Grande-Bretagne. Celui-ci avoit même conſervé tant d'averſion pour la religion chrétienne, qu'il ne pouvoit ſouffrir que ſon fils, prévenu de la grace dès ſa tendre enfance, prononcât ſeulement le nom de Jéſus-Chriſt. Le jeune Odon ne laiſſa point de continuer à fréquenter les égliſes, d'où il rapportoit à la maiſon paternelle les inſtructions qu'il avoit entendues. Enfin ſon père, outré de ſa perſévérance, le déshérita. Le jeune homme, ravi de s'aſſurer le Ciel aux prix de tout ce qu'il pouvoit eſpérer ſur la terre, quitta ſes parens, & s'attacha à l'un des principaux

Act. SS. Bened. ſæc. 5. p. 40, &c.

ſeigneurs de la cour du roi Alfrède. Ce grand, nommé Athelme, plus pieux encore que puiſſant, tint lieu de père à Odon, prit ſoin qu'on l'élevât dans les ſciences & la piété, où il fit des progrès ſi rapides, qu'on le promut encore très-jeune au ſoudiaconat. Quand il fut prêtre, il devint le confeſſeur & le conſeil tant d'Athelme que d'une multitude de ſeigneurs les plus reſpectables de la Cour. Il fut en grande eſtime auprès du Roi Edouard fils d'Alfrède. Le Roi Adelſtan, fils d'Edouard, crut devoir à ſes prières une grande victoire remportée ſur les infidèles l'an 938, & l'obligea d'accepter l'évêché de Schireburne, pour lequel il avoit été élu par le peuple & le clergé.

Vulfème de Cantorbéri étant mort ſous le regne d'Edmond frère d'Adelſtan, ce Prince ne jugea perſonne auſſi digne qu'Odon de remplir ce premier ſiège d'Angleterre : mais on eut une peine extrême à vaincre ſon humble réſiſtance, ſur-tout parce qu'il s'agiſſoit de tranſlation. Après qu'on lui eut allégué différens exemples de pareils tranſlations donnés en Angleterre même par de ſaints évêques, il ſe ſoumit enfin ; à condition néanmoins qu'il profeſſeroit la vie monaſtique, comme

comme tous ceux qui avoient occupé avant lui le siège de Cantorbéri. Peu après qu'il fut en place, il fit des constitutions pour l'enseignement des peuples, des grands, du clergé, & du Roi lui-même, avec qui il parut toujours agir de concert. Il y recommande l'immunité des églises, & defend de les charger d'aucun tribut. Entre les devoirs des évêques, il insiste principalement sur la visite annuelle du diocèse. Le Roi Edmond, de son côté, donna des loix, dont plusieurs ne tendent qu'à seconder les vues du S. Archevêque. On y remarque sur-tout, qu'elles font aux prêtres un devoir de la continence, sous peine de perdre leurs biens temporels & d'être privés de la sépulture.

Après la mort du Roi Edmond, assassiné par un voleur qu'il voulut arrêter dans son appartement, son frère Edrède qui lui succéda à cause de la grande jeunesse d'Edui fils d'Edmond, suivit les vues religieuses de ce bon Prince. Quand il mourut après neuf à dix ans de regne le Prince Edui se trouva encore trop jeune pour gouverner sagement. Il ne prit pour guides que les penchans & les gens de son âge. Le jour même de son sacre, à peine eût-il diné avec les prélats & les Vit. S. Od n. 12.

ſeigneurs, qu'il les quitta bruſquement, pour s'enfermer avec une femme qu'il entretenoit. L'Archevêque Odon propoſa de lui députer quelques hommes de poids afin de le ramener. S. Dunſtan alors abbé de Glaſtemburi, fut choiſi avec un évêque de ſes parens. Il fit ſi bien ſentir au Roi les ſuites que pouvoit avoir ſon imprudente paſſion, que l'ayant arraché des bras de la malheureuſe qui en étoit l'objet, il lui remit la couronne ſur la tête, l'amena devant l'Archevêque. Mais cette femme fut beaucoup plus intraitable que le Roi. Le S. Abbé fut le premier objet de ſon reſſentiment: Elle ne laiſſa point de repos à Edui, qu'il ne l'eut envoyé en exil; puis on dépouilla ſon monaſtère, de tous les biens qu'il poſſédoit.

Cependant l'Archevêque, par un procédé non moins ſingulier que le génie de ſa nation, fit tirer de la Cour cette concubine, qu'on éloigna, après l'avoir défigurée & marquée d'un fer chaud. Ayant oſé reparoître quelque temps après, les gens de l'Archevêque la prirent, lui couperent les jarets, & la firent perir miſérablement. Enſuite il ſe forma un parti puiſſant & nombreux, qui chaſſa le Roi Edui, & mit ſon frère Edgar en ſa place. Peu de jours après cette revo-

lution, le nouveau Roi tint une assemblée génerale de tout son royaume, cassa les ordonnances injustes de son frère, & s'efforca d'en réparer toutes les violences. Le S. Abbé Dunstan fut d'abord rapelé d'exil; puis l'évêché de Worchestre étant venu à vaquer, Edgar l'obligea de l'accepter. Ce fut l'Archevêque Odon qui le sacra : mais dans la cérémonie, au lieu de le nommer évêque de Worchestre, il le nomma archevêque de Cantorbéri. Ses assistans l'avertirent, comme d'une méprise. Mes enfans, leur dit-il, je sais fort bien ce que je fais, ou plutôt ce que fait en moi l'esprit de Dieu. Dunstan à la vérité est aujourd'hui évêque de Worchestre; mais après moi, il gouvernera toute l'Eglise d'Angleterre. L'Evêque de Londres étant mort ensuite, les besoins pressans de cette Eglise, & de la Grande-Bretagne en général firent encore donner cet évêché à S. Dunstan. Ainsi fut-il tout à la fois évêque de Londres & de Worchestre. Long-temps auparavant, on avoit vu dans les Gaules, S. Médard évêque de Noyon & de Tournai tout ensemble.

Après la mort du S. Archevêque Odon, il ne parut point que sa prédiction touchant son successeur dût se vérifier. Il y

eut jusqu'à deux prélats successivement sur ce grand siège, que Dunstan refusa dans ces deux rencontres avec une constance invincible. Mais de ces deux Archevêques, le premier nommé Elfin, qui n'avoit gagné les suffrages qu'à prix d'argent, mourut de froid en allant à Rome chercher le pallium. Berthelin qui fut le second, se trouva si dépourvu de capacité, qu'on le dépofféda au bout de quelques jours. Il en fallut revenir pour la troisième fois à Dunstan, à qui les évêques, de concert avec le Roi, persuadèrent enfin qu'il devoit faire céder sa délicatesse particulière au bien général de l'Eglise d'Angleterre. Il partit aussi-tôt pour Rome, où il reçut le pallium. C'est ainsi que s'accomplit enfin la prédiction de S. Odon sur S. Dunstan, son neveu, selon quelques historiens, & son successeur.

Act. Ben. sæc. 5 pag 669. Boll. 19 mai.

Il étoit né au pays d'Ouëssex, près de Glastemburi, monastère ancien, dont les Rois s'étoient approprié les terres, & où il n'y avoit plus de moines. Ses parens le firent élever dans cette maison, occupée alors par quelques Hibernois qui enseignoient la jeunesse. Après avoir reçu les ordres mineurs, il vint à la Cour, où sa naissance illustre & sa haute sagesse le

rendirent cher au Roi Edmond qui lui donna la terre de Glaſtemburi : mais l'air du grand monde lui fit oublier ſes premiers engagemens. Les déſagremens inévitables aux favoris, & des diſgraces marquées ne ſuffirent pas pour les lui rappeler. Le pieux évêque de Wincheſtre, Elfège ſon parent qui lui avoit donné retraite, l'exhortoit même aſſez inutilement; quand il fut attaqué d'une maladie qui le réduiſit à l'extrémité. L'éternité vue de près, triompha de tous les obſtacles. Auſſi-tôt qu'il fut guéri, il reçut l'habit monaſtique de la main d'Elfège, qui l'ordonna prêtre après les interſtices convenables, & lui donna pour titre l'égliſe de Notre-Dame de Glaſtemburi, ſuivant l'uſage qui ne permettoit d'ordonner ni régulier ni ſéculier ſans quelque titre.

Après s'être affermi ſolidement dans la piété, ſous la direction de l'Evêque Elfège, il alla à Glaſtemburi ſervir ſon égliſe, près de laquelle il ſe fit une cellule, plus ſemblable à un tombeau qu'à l'habitation d'un homme vivant. Elle n'avoit que cinq pieds de long, deux & demi de large, & la hauteur juſte pour y être debout. Le travail & la prière accompagnée de jeûnes rigoureux, y partageoient tout ſon temps, & lui attirerent

une foule d'admirateurs qui publierent ses vertus de toute part. Son père & sa mère étant morts, & les moines en Angleterre, aussi bien qu'ailleurs, n'étant point exclus des successions, il se trouva, comme fils unique, héritier de biens immenses. Il donna à l'Eglise de Glastemburi, celles de ses terres qui en étoient les plus proches, & il y établit une communauté nombreuse dont il fut le premier abbé. Il fonda cinq autres monastères; en différentes contrées, d'où la piété & la doctrine se répandirent dans tout le royaume; en sorte que S. Dunstan est justement regardé comme le réparateur de la religion par toute l'Angleterre.

Il donna beaucoup plus de carrière encore à son zèle, quand il se vit à la tête de la hiérarchie Britannique. Il visita toutes les villes du royaume & de ses dépendances, recherchant ceux qui n'étoient pas encore Chrétiens pour les convertir, & portant les anciens Fidèles à la vertu, avec une onction & une éloquence auxquelles il étoit comme impossible de résister. Il engagea le Roi Edgar à punir sévèrement les ministres de l'Eglise, qui déshonoroient leur profession par leur incontinence, ou seulement par

la paſſion de la chaſſe, par le négoce ou la geſtion des affaires ſéculières, des emplois lucratifs & ſordides. Au moyen de cette noble & ſage diſcipline, il releva tellement en Angleterre l'état eccléſiaſtique, que les plus illuſtres maiſons tenoient à honneur d'y voir entrer leurs enfans: chacun marqua pour la vertu toute l'émulation qu'elle inſpire, quand il n'eſt plus de voies honteuſes pour s'élever aux dignités. On purgea le royaume, de tous les habitans capables de l'infecter; on en chaſſa par l'autorité du Roi Edgar, tous les voleurs, les ſacrilèges, les parjures, les empoiſonneurs, les ſéditieux, les parricides, les femmes qui attentoient à la vie de leurs maris, en un mot tous ceux qui pouvoient attirer la colère du Ciel, & troubler l'ordre & la ſûreté publique.

Le S. Primat imprimoit le premier mouvement, & mettoit la dernière main à toutes les bonnes œuvres. Jamais on ne vit plus d'activité, ni plus de perſévérance dans les travaux. Il étoit perpétuellement occupé. La prière étoit, pour ainſi dire, ſon unique repos. Hors de là, tantôt il jugeoit les différends, tantôt il pacifioit les eſprits emportés, tantôt il réfutoit les hérétiques, corrigeoit les exem-

plaires défectueux des saints livres, faisoit connoitre la vraie discipline, cassoit les mariages & les réhabilitoit suivant l'exigence des cas, réparoit les lieux saints ou en construisoit de nouveaux, employoit les revenus de l'Eglise à soulager les veuves, les orphelins, les personnes sans appui de tout sexe & de toute condition.

Sa fermeté égaloit son activité & sa bienfaisance. Un des plus puissans seigneurs du royaume avoit épousé sa parente, & ne vouloit point s'en séparer; quoique Dunstan lui en eût déjà fait trois monitions. L'Archevêque lui défendit l'entrée de l'église. L'incestueux alla implorer la protection du Roi, contre l'excès prétendu de la sévérité de son pasteur; & le Roi trompé écrivit à l'Archevêque de lever la censure. Dunstan bien éloigné d'accorder l'absolution au mensonge & à la faveur, déclara hautement le coupable excommunié, jusqu'à ce qu'il se corrigeât. Ce Grand obstiné envoya au Pape, & trouva encore le secret d'en surprendre des lettres, par lesquelles il étoit enjoint expressément à l'Archevêque de réconcilier ce pécheur à l'Eglise. Quand je le verrai pénitent, répondit le Saint, je ferai avec plaisir ce que le Pape de-

mande: mais à Dieu ne plaiſe que le Chef de l'Egliſe m'engage à en rendre les cenſures mépriſables, & que nul mortel m'empêche d'obſerver la loi de Dieu! La vigueur du S. Miniſtre ſauva l'honneur du miniſtère, & toucha enfin le coupable d'un repentir ſincère. Il ne renonça pas ſeulement à ſon mariage illicite; mais comme on tenoit un concile général du royaume, il y entra pieds nuds, revêtu d'habits groſſiers, ayant des verges à la main en ſigne de ſoumiſſion, ſe jeta en gémiſſant aux genoux de ſon Evêque, qui mêlant ſes larmes aux ſiennes, le reçut à pénitence, & leva l'excommunication au grand contentement de toute l'aſſemblée.

L'autorité paſtorale de S. Dunſtan ne fut pas moindre, à l'égard du Roi même. Edgar, tout religieux qu'il étoit, s'oublia juſqu'à tomber dans l'impudicité la plus énorme & la plus ſcandaleuſe. Etant allé au monaſtère de Vilton, il fut épris de la beauté d'une jeune perſonne de condition qu'on élevoit parmi ces religieuſes. Il voulut l'entretenir en particulier. La vertueuſe & timide penſionnaire prit le voile d'une religieuſe, & le mit ſur ſa tête, comme une ſauvegarde contre le péril qu'elle appréhen-

doit. Le Roi lui dit, en la joignant seule: Vous êtes bientôt devenue religieuse. Et passant des propos à des libertés criminelles & à la violence, il lui arracha le voile, & se porta aux derniers excès.
Vit. Edg. n. 38. Cette infamie éclata avec d'autant plus de scandale, dit l'ancien historien d'Edgar, que le Roi étoit engagé dans les liens du mariage. S. Dunstan pénétré d'une amère douleur, vint trouver le Roi, qui s'avança au devant de lui, en lui tendant la main à son ordinaire pour le faire asseoir sur son trône. L'Archevêque retira sa main, & dit: Quoi! vous osez, de votre main impure, toucher la main consacrée par l'immolation du Fils de la Vierge, vous corrupteur d'une vierge, & ravisseur d'une épouse destinée au Fils de Dieu. Ne comptez point appaiser l'ami de l'époux, par les marques flatteuses de votre affection: je rejette l'amitié des ennemis de J. C.

Edgar, comme la plûpart des princes qui suivent leurs passions, croyoit encore fort secret ce qui faisoit le scandale de tout son royaume. Il fut frappé des reproches de Dunstan, comme d'un coup de foudre, tomba confus à ses pieds, confessa son crime, & demanda pardon avec larmes. Le bon Pasteur le releva

aussi-tôt, en fondant lui même en pleurs, lui donna tous les témoignages d'un zèle tendre & purement paternel, & lui fit sentir toute l'énormité de sa faute. L'ayant ainsi disposé à une pleine satisfaction, il lui imposa une pénitence de sept ans, pendant lesquels il feroit des aumones très-abondantes, jeûneroit deux jours de la semaine, & ne porteroit point la couronne, article fort singulier selon nos idées, mais tout différent & sans nulle conséquence alors. Pour réparer encore plus directement le genre de faute où le Prince étoit tombé, & pour restituer au centuple, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'épouse qu'il avoit ravi au Seigneur; Dunstan lui ordonna de fonder un monastère de filles, de chasser des églises les clercs dérangés, & de mettre de saints religieux à leur place, enfin de remettre la justice & toutes les vertus en honneur, par des loix qu'il feroit soigneusement observer. Le Roi Edgar accomplit sa pénitence dans toute son étendue: ce fut sans doute à cette occasion qu'il publia les loix que nous avons de lui touchant les matières ecclésiastiques.

On y ordonne d'extirper absolument les restes de l'idolâtrie, tels que la divination, les enchantemens & certains T. 9 Conc. p. 680.

honneurs approchans de l'adoration, qu'on rendoit à des hommes. On veut que les enfans soient baptisés dans le premier mois, à peu près, de leur naissance. On renouvelle la défense apostolique de manger du sang. Suivent des règles pour la confession, & des canons pénitentiaux. Il y a encore sept années de jeûne pour l'homicide & pour l'adultère, trois au pain & à l'eau, & les quatre autres à la discrétion du confesseur: mais on peut commuer & racheter ces pénitences; les malades peuvent au moins se rédimer du jeûne par des aumônes. C'est pourquoi on estime chaque jour de jeûne, un dénier, monnoie du temps suffisante pour nourrir un pauvre. Chaque jour de jeûne peut aussi se racheter, par soixante génuflexions & autant de *pater*, ou par un certain nombre de pseaumes. Une messe est estimée douze jours de jeûne. Les personnes puissantes pouvoient abréger le temps de leur pénitence, en faisant remplir par d'autres le nombre de jeûnes qu'elle contenoit dans toute sa durée; pourvu néanmoins qu'elles fissent de grandes aumônes, & beaucoup d'œuvres pénibles qui leur sont personnellement & indispensablement prescrites. On cite une autre espèce de pénitence, qui

étoit encore en recommandation, & qu'on nomme pénitence profonde. C'étoit celle d'un laïc qui quittoit les armes, alloit en pélerinage au loin & nud-pieds, se présentant à tous les lieux de dévotion sans entrer dans les églises, ne couchant pas deux fois dans un même lieu, & jamais dans un bon lit, se privant des bains chauds, ne se coupant ni les cheveux ni les ongles, ne goûtant ni viande ni aucune boisson capable d'enivrer.

S. Dunstan, par l'autorité du Pape & du Roi, convoqua sous le même regne un concile de toute la nation. Edgar y assista, & fit contre le déréglement du clergé un discours véhément, où l'on trouve des images qui auroient de quoi surprendre, si l'on ne se souvenoit de quel horrible confusion sortoit à peine l'Angleterre, depuis les incursions & la longue tyrannie des Normands. Il ne reprend pas seulement les habits indécens des clercs, leurs gestes dissolus, leurs discours obscènes; mais il représente plusieurs de ces membres cangrénés du sanctuaire, comme des gens abandonnés aux derniers excès de l'intempérance & de l'impudicité; en sorte qu'on regardoit leurs maisons comme des lieux infames, au moins comme des rendez-vous de

farceurs, où les nuits se passoient aux jeux de hasard, à chanter & à danser avec un tumulte qui portoit au loin l'alarme & le scandale. Mais j'ai en main le glaive de Constantin, dit le Roi aux évêques; & vous, celui de Pierre : joignons-les ensemble, pour purger la maison de Dieu de ce qui la déshonore. Et s'adressant en particulier au S. Archevêque ; Vous avez ici, lui dit-il, Ethelvolde de Winchestre & Osuald de Worchestre, qui vous seconderont courageusement. Je vous commets à tous trois mon autorité royale, afin qu'y joignant celle du sacerdoce, vous chassiez des églises les prêtres qui les profanent par leur vie impure, & que vous établissiez en leur place des ecclésiastiques édifians. On ne doit plus s'étonner, après de pareilles commissions, de voir les évêques de ce temps-là user de la puissance extérieure, & même afflictive en certaines rencontres. Dans celle-ci, S. Dunstan rendit un décret, portant injonction à tout chanoine, prêtre, diacre & soudiacre, ou de garder la continence, ou de quitter son église : il en commit l'exécution aux deux évêques que le Roi lui avoit désignés ; prélats dignes en effet de lui être associés ; & honorés comme lui d'un culte public,

après avoir été avec lui les restaurateurs de la vie régulière dans l'Eglise de la Grande Brétagne.

S. Ethelvolde, né à Wincheſtre, y fut ordonné prêtre en même temps que S. Dunſtan, par l'Evêque Elfège qui eſt auſſi honoré du titre de Saint. Il ſe retira enſuite à Glaſtemburi, ſous la conduite de Dunſtan, qui lui donna l'habit monaſtique. Le bruit de ſes vertus & de ſa ſcience, particulièrement dans les divines écritures & les obſervances régulières, pénétra juſqu'à la Cour, & lui fit donner le monaſtère d'Abbendon extrémement négligé. Il y avoit fait refleurir toute la régularité des anciens ſolitaires, quand l'évêché de Wincheſtre étant venu à vaquer, le Roi Edgar l'éleva ſur ce ſiège, pour rétablir la diſcipline parmi les clercs, comme parmi les moines. Ethelvolde commença par le clergé de ſon Eglise, à remplir la commiſſion qu'il avoit reçue du concile & du Roi. Les chanoines de cette cathédrale, dans leurs débordemens, étoient d'une indocilité & d'une inſolence que toute l'autorité du S. Evêque Elfège n'avoit pu dompter. Ethelvolde, après leur avoir encore donné pluſieurs avertiſſemens inutiles, fit venir des moines d'Abbendon, monaſtère en-

Act. SS. Bened. ſæc. 5. p. 609.

tièrement réformé, & le ſeul, avec celui de Glaſtemburi, où la régularité ſe trouvât parfaite en Angleterre.

Ils arriverent au commencement du carême, comme on célébroit l'office. Tout étoit concerté entre la Cour & l'Evêque. Un officier envoyé par le Roi entra ſur le champ dans l'égliſe, & commanda aux chanoines, ou de prendre l'habit monaſtique, ou de céder la place aux moines. Effrayées de la ſeule idée d'un pareil changement, ils ſortirent avec précipitation. Il n'y en eut que trois, qui revinrent enſuite, & ſe ſoumirent aux obſervances regulières : mais ce chapître, devenu ainſi monaſtique, fut bientôt rempli de ſujets d'élite, au moyen du grand nombre de gens pieux qu'attira le bon exemple des moines. Les clercs chaſſés méritoient trop bien cette humiliation, pour la pardonner aiſément : ils ſe vengerent, avec toute la noirceur naturelle à des prêtres diſſolus & juſtement diffamés. Ils trouverent moyen d'empoiſonner Etelvolde, comme il mangeoit à la table des hôtes. L'Evêque ſentit l'effet du poiſon, & croyant auſſi-tôt avoir la mort dans le ſein, il ſe leva de table, & ſe jeta ſur ſon lit. Puis revenant de cette première frayeur, il dit en lui-même : Où eſt ta

ſoi, Etelvolde? J. C. n'a-t-il pas dit à ceux qui croiroient, que les poiſons les plus mortels ne ſauroient leur nuire? A l'inſtant ſa douleur ſe calma; ſa guériſon fut parfaite, & il pardonna aux empoiſonneurs.

S. Oſuald étoit neveu de S. Odon, qui l'inſtruiſit dans les lettres & la piété. Ibid. p. 728.
Il fut chanoine, puis doyen de Wincheſtre. Mais les mœurs licencieuſes des chanoines qu'il s'efforça inutilement de corriger, lui firent quitter ſa dignité & ſa patrie même, pour s'aſſurer d'un état de vie où ſon ame courût moins de périls. Il ſe retira en France, & prit l'habit monaſtique à l'abbaye de Fleury-ſur-Loire, regardée par les Anglois comme la ſource la plus pure de la perfection aſcétique. Il revint en Angleterre aux inſtances réitérées d'Odon, qui ſe propoſoit de lui faire partager entre ſes compatriotes les tréſors de grace qu'il étoit allé recueillir ſi loin. Mais il n'eut pas la conſolation de revoir ſon ſaint oncle, dont il apprit la mort en débarquant à Douvres. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, il ſe retira auprès d'Oſquetil évêque de Dorcheſtre, qui étoit auſſi ſon parent, & qui fut transféré quelques années après à l'archevêché d'Yorck. Alors S. Dunſtan, perpétuelle-

ment attentif aux progrès de la religion, fit connoître le mérite d'Osuald au Roi Edgar, qui lui donna l'évêché de Worchestre. Le nouvel évêque établit d'abord un monastère de douze religieux à Westburi, afin de s'y entretenir lui-même dans l'esprit de recueillement; puis un autre plus considérable, à Ramsei. En vertu de la commission du Roi & du concile, dans son seul diocèse il transforma en monastères, sept églises où il y avoit des clercs déréglés. Il réforma de même, hors de son diocèse, les Eglises d'Eli & de S. Alban. Il mourut enfin le 29 de février 992, après un long & saint épiscopat de trente ans.

Son digne coopérateur, dans le rétablissement de la discipline, S. Ethelvolde de Winchestre étoit mort huit ans auparavant. Etant venu à Cantorbéri avec l'évêque de Rochestre, Saint Dunstan qui les avoit formés l'un & l'autre de sa main, les accueillit avec une affection extraordinaire, les retint le plus longtemps qu'il lui fut possible, & ne pouvoit se résoudre à les quitter. Quand ils partirent, il les conduisit fort loin hors de la ville. Mais au moment où il fallut enfin se séparer, il se mit à gémir, à fondre en larmes, à pousser des sanglots

qui lui coupoient la parole. Les deux prélats attendris eux-mêmes, & non moins étonnés, lui demanderent la cauſe d'une ſi grande triſteſſe. Hélas! leur dit-il, vous devez bientôt mourir; nous ne nous reverrons plus en ce monde. En effet, l'évêque de Rocheſtre mit à peine le pied dans ſa ville, qu'il fut attaqué d'une maladie violente qui l'emporta en peu de jours. S. Ethelvolde tomba malade, avant même d'arriver chez lui, & mourut le premier d'août de cette année 984, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire.

Quatre ans après, le jour de l'aſcenſion dix-ſeptième de mai, le S. Archevêque de Cantorbéri parut extraordinairement ému en célébrant l'office. Il ne laiſſa pas de prêcher à ſon ordinaire après la lecture de l'évangile, & continua tranquillement la meſſe, juſqu'à la communion. Alors il prêcha de nouveau, & exhorta vivement ſon peuple à ſe détacher de toutes les choſes terreſtres. Après avoir donné le baiſer de paix, il ne put plus ſe contenir, pria les aſſiſtans de ſe ſouvenir de lui, & leur dit qu'il touchoit au jour de ſa mort. A ces mots, il s'éleva des cris confus par toute l'aſſemblée, on vit couler des torrens de larmes; & il ſortit du milieu de ce peuple déſolé. Après le

dîner, il revint à l'église marquer le lieu de sa sépulture. Il fut aussi-tôt environné d'une grande multitude, qu'il exhorta à se soumettre en tout à la volonté de Dieu, & à se confier en la divine miséricorde. Comme il leur parloit, il sentit ses forces diminuer considérablement. Il continua néanmoins tout ce jour-là, & le vendredi suivant à consoler & à instruire les troupes de fidèles, qui venoient sans cesse lui demander sa bénédiction. Le samedi il fit célébrer les divins mystères en sa présence, reçut le viatique du corps du Seigneur, & après de ferventes actions de graces. Il rendit son ame en paix. Il se fit pendant longtemps un si grand nombre de miracles à son tombeau, qu'ils remplissent une bonne partie de sa vie, écrite dans le siècle suivant par le Moine Osberne. L'Angleterre dut à S. Dunstan le rétablissement des sciences ou des études, aussi bien que celui de la discipline, qui en est la suite ordinaire.

Ibid. pag. 334. Sur. 11. oct.

Dans le même temps, d'illustres & pieux prélats, secondés puissamment par le Roi Otton, travailloient avec le même avantage en Allemagne; mais personne ne le fit plus efficacement que Saint Brunon, frère de ce Prince. Il avoit autant

d'ardeur que de disposition pour les sciences. Le faste & la mollesse de sa condition, ni la foule des hommes frivoles qui l'environnoient ne purent jamais l'en détourner. Dès l'âge de quatre ans, il fut envoyé à l'école d'Utrecht, où l'Evêque Baudri, très-savant lui-même, avoit rassemblé d'excellens maîtres. Il y apprit les premiers élémens de la grammaire : après quoi, il parcourut tous les auteurs classiques, tant Grecs que Latins. A la Cour du Roi son frère, où l'on voyoit sans cesse aborder les savans du fond même de la Grèce, on n'admiroit pas moins sa doctrine que sa vertu. Il conféroit au milieu de tant d'hommes profonds, avec la modestie d'un élève, sur les points les plus difficiles des historiens, des orateurs des poëtes, des philosophes, des écrivains de toute faculté; & souvent le disciple servoit d'interprète aux maîtres. Comme la Cour étoit ambulante, il faisoit porter avec lui sa bibliothèque, ne se laissoit pas distraire dans cette agitation perpétuelle, & s'occupoit même durant les marches. Par cette application, & par un zèle égal pour l'honneur des sciences, il rétablit enfin dans la Germanie l'étude autrefois si fameuse des sept arts libéraux.

La piété de Brunon & les exercices de

ſa charité ne ſouffroient point de ſon application à l'étude. Il étoit d'une aſſiduité & d'une attention extrême aux divins offices. Les malheureux de tout état recouroient ſans ceſſe à lui ; & jamais il ne témoignoit aucun ennui de leurs importunités. Les moindres irrévérences dans le ſervice divin, lui paroiſſoient des attentats d'une conſéquence funeſte. Un jour qu'il vit le Prince Henri ſon frère s'entretenir pendant la meſſe avec Conrad duc de Lorraine, il annonça qu'une amitié ſi peu religieuſe ne pouvoient rien produire que de pernicieux. Il ſuffiſoit au contraire d'aimer la religion, pour obtenir ſes bonnes graces. Auſſi, tout ce qu'il y avoit d'évêques, d'eccléſiaſtiques ou de pieux laïcs qui entreprenoient quelque choſe pour le ſervice de Dieu, l'eurent toujours pour appui & pour protecteur.

Il ſe diſpoſa au gouvernement épiſcopal, par celui de quelques monaſtères, où il ſignala ſa ſageſſe, étant encore fort jeune. Partie de gré, partie de force, il trouva moyen de les ramener à une exacte régularité, en même temps qu'il leur faiſoit recouvrer leurs anciens privilèges par l'autorité du Roi. On obſerva qu'il n'attribuoit rien de leurs revenus, ſoit à ſa

personne, soit à ses gens, que ce que les supérieurs immédiats lui en presentoient de leur plein gré. Vicfrid archevêque de Cologne étant mort en 953, tous les vœux du clergé, de la noblesse & du peuple se porterent comme de concert sur Brunon, qu'on élut, suivant la coutume Germanique, avant que son prédécesseur fût inhumé. L'éclat de sa naissance tempéré par l'humilité & la douceur, sa libéralité égale à son crédit, sa modestie plus grande encore que sa science & ses talens, sa jeunesse avantageusement compensée par la maturité de son esprit & de ses mœurs, tant de qualités extérieures & personnelles le faisoient ardemment désirer de tout le monde. Mais on ne craignoit pas moins, que la place qu'on lui décernoit ne parût peu digne de tant de mérite. On envoya au Roi Otton quatre députés du clergé de la cathédrale, & un pareil nombre de seigneurs pour faire la demande : à quoi ce Prince religieux souscrivit de si bonne grace, que Brunon partit aussi-tôt pour Cologne. Il y fut reçu avec une joie incroyable, ordonné sur le champ, & intronisé dans son siège. Le Roi, pour lui donner lieu de faire le bien avec plus d'avantage, lui conféra dans la même rencontre le gouvernemenr du royaume de Lorraine.

Otton I qui mérita le ſurnom de Grand, & qui, en des conjonctures plus favorables, eût peut-être rappelé les jours glorieux de Charlemagne, commençoit à donner aux prélats des comtés & des duchés, avec des prérogatives ſemblables à celles des ſeigneurs laïques, afin de mettre un contrepoids à la puiſſance exceſſive de ceux-ci. Ce Prince, véritablement grand par ſes talens politiques & militaires, fut le premier auteur de la grandeur temporelle du clergé Germanique, que l'ignorance ou la mauvaiſe foi de tant de déclamateurs répréſente comme une uſurpation factieuſe de la part de l'Egliſe. Il voyoit auſſi bien que ſes cenſeurs, le danger de la multiplication de ces ſouverains ſubalternes: mais le mal ſe trouvoit à un point, où il étoit auſſi difficile d'y remédier, que dangereux de paroître le craindre. Cependant, pour écarter les abus du nouvel ordre de puiſſance où il élevoit les évêques & les abbés, il ordonna qu'ils n'en feroient uſage qu'avec le concours & la direction des officiers qu'il leur donna ſous le titre d'Avoués, & qui reſterent toujours ſous ſa main. Si dans la ſuite il s'affranchirent de cette dépendance, ce fut, comme dans les ſeigneurs laïcs, l'ouvrage du temps, des circonſtances & des

des paffions que l'Eglife n'a ceffé de condamner dans fes miniftres, plus encore que dans fes autres enfans.

Ce fut auffi Otton I, qui délivra l'Italie de l'anarchie & de l'oppreffion alternatives où elle gémiffoit depuis près d'un fiècle, par les factions & [illegible]ufie d'une multitude de petits tyr[illegible]ns ducs de Frioul ou de Spolète [illegible]tres rois d'Arles ou d'une partie de la Bourgogne, les derniers fimples marquis d'Ivrée en Piémont, tous s'arrogeant & s'arrachant tour à tour, avec la prépondérance en Italie, le titre impofant & ftérile d'Empereur. Adélaïde, veuve de Lothaire fils de Hugues roi de Provence, & fille de Rodolphe II roi de la Bourgogne Transjurane, réuniffoit les droits de ces deux maifons fur le royaume d'Italie ou de Lombardie. Elle appela Otton à fon fecours, contre les violences de Bérenger II, qui defcendant par les femmes de l'Empereur Bérenger I, du rang de marquis d'Ivrée, s'étoit élevé fur le trône des rois d'Italie. La feule préfence d'Otton diffipa cette faction méprifable. Il époufa Adélaïde en fecondes noces, étant veuf lui-même, joignit la Lombardie à fes Etats propres, & donna ainfi l'origine à la domination des Allemands en Italie, fur la fin de l'an 951.

Chron. Caff. l. 1. c. 61.

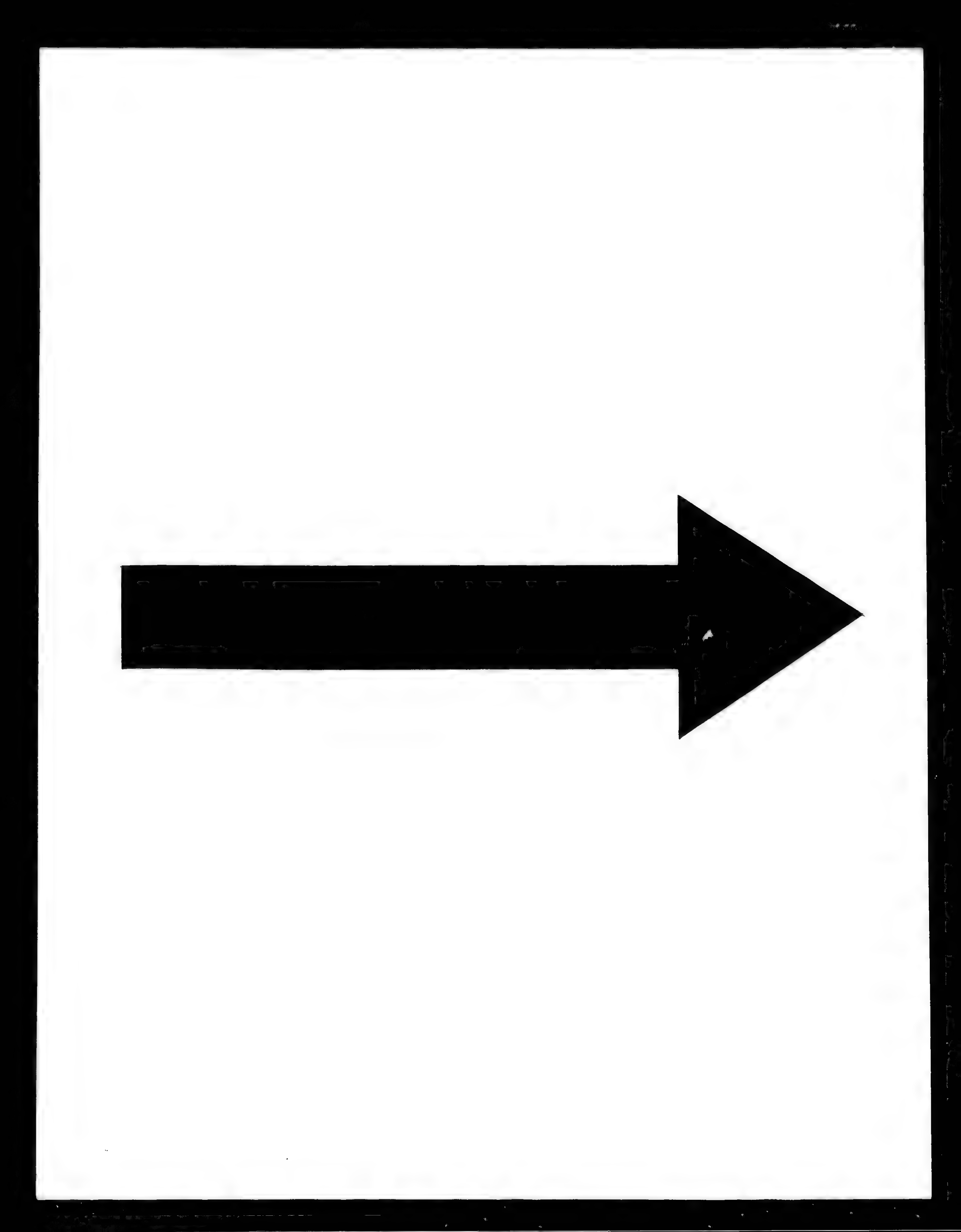
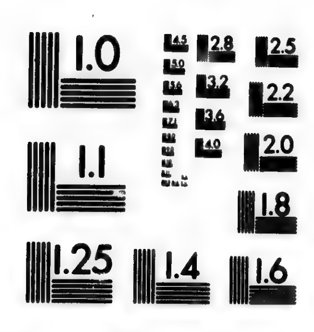


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



L'année suivante, il se laissa fléchir, en faveur de Bérenger qui l'alla trouver en Allemagne : il lui rendit ses Etats, à condition de les tenir en fief de la couronne de Germanie, & de lui en faire hommage. Mais l'ambitieux & turbulent vassal renoua bientôt ses intrigues, ralluma la sédition de toute part, exerça une tyrannie si générale & si insupportable, que presque tous les évêques & les comtes d'Italie écrivirent ou envoyerent, ainsi que le Pape, au Roi Otton, pour qu'il s'empressât à les délivrer de ce fléau. Il accourut en effet, dépouilla Bérenger & son fils Adalbert, après les avoir fait déposer à la diète de Pavie ; puis s'achemina vers Rome, où il reçut la couronne impériale des mains du Pape le 2 février 962. C'est ainsi que l'Empire d'Occident passa aux princes de Germanie, qui l'ont toujours conservé depuis cette époque.

La chaire de S. Pierre étoit toujours occupée par Jean XII. Ce jeune & vicieux Pontife, soit par la contrainte qu'il craignoit pour ses passions de la part d'un Empereur vertueux, soit par son inconstance naturelle, rappela Bérenger qu'il avoit fait chasser, & viola la foi jurée solemnellement à Otton. Ce Prince religieux & modéré ne pouvant croire un

Luitpr vj. c. 6, &c. Suppl. Regin. an. 963.

pareil trait d'ingratitude & de perfidie, envoya à Rome pour en constater la vérité. Les Romains répondirent de toute part: Rien n'est plus vrai que la révolte du Pape Jean contre l'Empereur; mais il n'en faut point chercher d'autre cause, que celle de la haine de Satan contre son créateur. L'Empereur ne veut que le bien de l'Etat & de l'Eglise; & le Pape ne se plaît qu'à remplir l'un & l'autre de troubles & de scandales. Là dessus chacun alléguoit en preuve quelque trait particulier de la vie déréglée du Pontife. L'un citoit la veuve d'un certain Rainier, à laquelle, par une passion effrénée, il avoit donné, non seulement le gouvernement de plusieurs villes, mais des croix & des calices d'or de l'église de S. Pierre. L'autre nommoit une certaine Etiennette, qui venoit de mourir en accouchant d'un enfant qu'elle avoit eu de lui. Des troupes entières s'écrioient que le palais de Latran, autrefois l'habitation des saints, n'étoit plus sous Jean que le repaire de la prostitution & de l'inceste, le logement infame de sa concubine favorite, sœur de celle de son père. Il n'est plus de femme honnête, poursuivit-on, qui ose visiter l'église des SS. Apôtres, où l'on sait qu'il en a violé plusieurs, soit vierges, soit

veuves, soit engagées dans les liens sacrés du mariage. Belles ou non, fortunées ou misérables, de condition distinguée ou de la lie du peuple, tout est bon à son insatiable & brutale convoitise. Voilà pourquoi le parti de Bérenger lui convient mieux que celui de l'Empereur.

Otton se tenant en garde contre la détraction Romaine, & tâchant d'adoucir un peuple si visiblement échauffé, dit en parlant du Pape: Il est jeune, il pourra se corriger par les exemples & les avis des gens de bien. Il tenta même de ramener le léger Pontife au parti de la raison & de la vertu. Jean céda en apparence, & députa vers l'Empereur, pour promettre de se corriger, de ce qu'il n'avoit fait, disoit-il, que par emportement de jeunesse. Mais il manifesta presque en même temps son peu de droiture, en invitant Adalbert [illegible] le Bérenger à rentrer dans Rome, où il le reçut avec de grands honneurs. L'Empereur étoit alors occupé du siège de Montefeltro, qui le retint pendant tout l'été. Aussi-tôt après, il marcha vers Rome, d'où le Pape & Adalbert s'enfuirent, avec ce qu'ils purent emporter des trésors de S. Pierre.

T. 9 conc. p. 648. Trois jours après l'arrivée d'Otton, à

la prière des Romains & des évêques du voisinage, on tint un grand concile en présence de ce Prince. Quand on eut fait silence; Il seroit bien convenable, dit l'Empereur, que le Pape Jean fût à la tête d'une assemblée si vénérable. Mille voix s'éleverent toutes ensemble, & on lui répondit de toute part: Ignorez-vous ce qui est notoire par-tout l'univers, & jusqu'au fond des Indes? Ses crimes sont aussi publics, qu'il est impudent à les commettre. Il n'use lui-même d'aucun détour, pour les cacher. Il faut, dit l'Empereur, proposer les accusations en détail.

Pierre, cardinal-prêtre, se leva & dit, que le Pape Jean se jouoit de la religion, qu'il lui avoit vu célébrer la messe, sans communier. Jean évêque de Narni & Jean cardinal-diacre déposerent, qu'ils lui avoient vu ordonner un diacre dans une écurie. Une multitude de clercs & de laïcs attesterent qu'il ne disoit point les heures canoniales, qu'il ne faisoit point sur lui le signe de la croix, & qu'en jouant aux dez, il avoit invoqué Jupiter, Vénus & les autres faux dieux. Benoît, cardinal-diacre, lut une accusation intentée au nom de tous les prêtres & de tous les diacres, portant que le Pape vendoit les ordinations épiscopales,

& avoit ordonné pour le siège de Todi un enfant de dix ans. On répéta, comme des faits indubitables, outre son concubinage avec Etiennette, son commerce honteux avec la veuve de Rainier, avec une autre veuve nommée Anne, & avec sa propre nièce; qu'il avoit fait crever les yeux à Benoît son père spirituel, qui en étoit mort sur le champ; qu'il avoit fait mourir Jean cardinal-soudiacre, en le mutilant honteusement; qu'il avoit commandé des incendies, & que sans nulle retenue, ni décence en aucun genre, il avoit paru publiquement armé en guerre, avec le casque, la cuirasse & l'épée.

Après tant d'accusations, l'Empereur dit encore: Il arrive souvent, & nous le savons par expérience, que les personnes constituées en dignité sont calomniées par les envieux & les murmurateurs. C'est pourquoi je vous conjure au nom de Dieu qu'on ne sauroit tromper, au nom de sa sainte Mère, & par le corps de S. Pierre dans l'église duquel nous sommes, de ne rien avancer contre le Pape qu'il n'ait effectivement commis, & qui n'ait été vu par des témoins hors de tout soupçon. Les évêques, le clergé & le peuple Romain reprirent tous d'une voix: Si le Pape Jean n'est pas coupable

de tout ce que le Diacre Benoit vient de lire, & de beaucoup d'autres crimes si honteux qu'on n'oseroit les révéler; que le Prince des Apôtres nous refuse l'entrée du Ciel, & que nous soyons rejetés à la gauche, comme des objets d'anathême! Si vous ne nous croyez pas, croyez au moins votre armée, qui depuis cinq jours l'a vu, à l'autre bord du Tibre, l'épée au côté, portant le bouclier, le casque & la cuirasse: il n'y eut que le fleuve, qui l'empêchât d'être pris en cet équipage. L'Empereur convint, qu'il y avoit autant de témoins de cette révolte scandaleuse, que de soldats dans son armée.

On prit le parti de faire les citations canoniques au Pape, mais avec ménagement, & en le priant d'abord de venir se justifier sur les accusations qu'on lui communiqua, & en lui promettant avec serment, qu'on n'agiroit que selon les règles de l'Eglise. Mais c'étoit-là justement ce qu'il craignoit le plus. Il répondit en jeune téméraire; il ne se souvint de sa dignité que pour accélérer sa ruine, en lançant l'anathême contre les évêques, s'ils osoient, dit-il, faire un autre Pape. On lut cette réponse, dans la seconde session du concile. Il y fut résolu qu'on

écriroit de nouveau à Jean, pour lui promettre de déférer à son autorité, s'il venoit se justifier dans l'assemblée des Pères; mais que s'il persistoit dans la contumace, on mépriseroit son excommunication, & qu'on la tourneroit contre lui-même. On ne put signifier cette seconde monition, ni la troisième, parce que le Pontife avoit pris le large, sans que personne pût dire où il étoit.

Sur le rapport qui s'en fit dans la troisième session, les Pères oubliant l'indépendance où il étoit d'un concile particulier, & frappés uniquement du scandale de sa conduite, s'exprimerent en ces termes: A un mal si étrange, il faut un remède extraordinaire. Si ce Pape ne nuisoit qu'à lui-même, on devroit le tolérer: mais c'est un monstre pernicieux, qui n'est en place que pour la perte des ames & l'opprobre du Siège Apostolique. Puis s'adressant à l'Empereur; nous vous conjurons poursuivirent-ils, d'en purger l'Eglise, & de donner les mains à l'élection d'un Pontife capable de reparer de si grands maux. Nous y consentons volontiers, dit le Prince; rien ne peut nous être plus agréable, que de voir remplir dignement le S. Siège. A l'instant, tous nommerent d'une voix unanime Léon,

premier garde des archives Romaines, homme de grande probité, mais qui, tiré si précipitamment d'un office purement laïque, montoit sur le S. Siège contre les canons: ce qui a fait prendre le change à quelques modernes sur la vraie cause pour laquelle on le trouve qualifié d'Antipape, & qui n'étoit autre que la nullité de la déposition de Jean XII auquel on l'avoit substitué.

Léon VIII, ainsi ordonné le 6 décembre de l'an 963 ne fut Pape légitime qu'au mois de juin de l'année suivante, où il fut reconnu de nouveau, après la mort de Jean XII, arrivée le 14 mai de cette année 964, & après la démission volontaire de Benoît V, que les Romains inconstans lui donnerent encore pour successeur. Benoît, diacre savant, vertueux, & digne du pontificat s'il eût été moins pressé d'y parvenir, attira derechef en Italie l'Empereur Otton. Ce Prince marcha contre Rome, avec une armée formidable, & y assembla un nouveau concile. Benoît se confessa violateur du serment fait par les Romains d'obéir à Léon, & de ne point élire de Pape sans le consentement de l'Empereur, demanda pardon, se dépouilla lui-même des ornemens pontificaux, & fut emmené en

Allemagne. L'Empereur toujours modéré, & singulièrement attentif à la tranquillité de l'Eglise, étoit prêt à le rendre aux Romains, quand il mourut à Hambourg le 5 juillet 965; c'est-à-dire trois ou quatre mois après la mort de Léon. On élut alors sous le nom de Jean XIII, l'Evêque de Narni, qui fut intronisé le premier jour d'octobre de cette même année, en présence des évêques de Spire & de Vérone, députés par l'Empereur pour assister à l'élection & la confirmer.

Le Roi Otton, en partant pour l'Italie, avoit laissé ses Etats d'Allemagne & son fils aussi nommé Otton, sous la conduite de son frère Brunon, archevêque de Cologne, comme on sait, & tout à la fois duc ou gouverneur de Lorraine. Des fonctions si différentes & pour l'ordinaire si incompatibles, ne le furent point pour le S. Prélat. Les soins du gouvernement qu'il remplit à la satisfaction du Prince & des sujets, ne purent le distraire des exercices de la religion, ni même de l'étude, dont il inspiroit le goût à tous ceux qui l'environnoient. Il s'appliqua sur-tout à former des évêques éclairés & vertueux dans la partie occidentale du royaume de Lorraine, où le clergé étoit tombé dans un grand relâchement.

Tous ses vœux cependant ne paroissoient plus se porter que vers le bonheur de la vie future, pour laquelle on l'attendoit souvent soupirer durant la nuit. Condamné à vivre au milieu du faste, & à prendre part aux amusemens frivoles de la Cour, il gémissoit au fond de son cœur, de la contrainte où il étoit réduit. Il ne mangeoit presque rien dans les plus grands repas, & ne laissoit pas d'y paroître aussi gai que personne. Au milieu de ses officiers & de ses vassaux tout converts de pourpre & d'or, on ne le reconnoissoit qu'à son air de dignité, & à cette noble simplicité qui éclipsoit toutes les pompes de la vanité mondaine.

L'Empereur son frère, à son retour d'Italie, vint à Cologne lui témoigner avec effusion de cœur, combien il étoit satisfait de son administration. Ils célébrerent ensemble la fête de la pentecôte, & rendirent en commun leurs actions de graces au Seigneur, avec des marques extraordinaires de piété & d'attendrissement. Quand il fallut se séparer, leur tendresse mutuelle parut encore redoubler, comme par un pressentiment secret qu'ils ne se reverroient plus : ils ne s'embrasserent, qu'en s'inondant l'un l'autre de leurs larmes. En effet, le S. Archevêque,

par des vues bien supérieures à celles de la politique, étant allé en France, pour en reconcilier les princes qu'il envisageoit moins comme ses rivaux que comme ses frères, tomba dangereusement malade à Compiegne. Il se fit transporter à Rheims, dont l'Archevêque Odalric lui étoit cher pour ses vertus. Sachant que sa dernière heure étoit proche, quoiqu'il n'eût pas plus de quarante ans, il se confessa, puis fit apporter le sacrement du corps & du sang de Notre-Seigneur, & le réçut, prosterné sur le pavé, avec des sentimens d'humilité & de componction qui faisoient fondre en larmes une multitude d'évêques & de seigneurs attirés auprès de lui, plus encore par l'éclat de ses vertus que par celui de son rang. Ainsi mourut-il, universellement regretté, le 11 octobre de l'année 965, douzième de son épiscopat. Les reliques d'un pasteur si cher furent réportées à Cologne, & déposées dans le monastère de S. Pantaléon qu'il avoit fondé.

Sigeb. Chr. ann. 965.

Odalric de Rheims, à qui S. Brunon donna des preuves de son estime dans un moment où elles sont si peu équivoques, avoit été placé sur ce siège, pour remédier aux suites pernicieuses d'un schisme qui avoit long-temps désolé cette Eglise.

Dès l'an 925, Herbert comte de Vermandois y avoit placé Hugues le dernier de ses fils, âgé tout au plus de cinq ans. Cet enfant fait évêque contre tous les principes du droit & de la raison, soutenu par un père factieux & puissant qui se rendoit formidable aux rois, avoit été confirmé par des Papes, ou adroitement surpris, ou coupables de cette inapplication qui dans ce malheureux siècle fut la moindre tache de plusieurs d'entr'eux. La septième année de cette invasion, on élut un autre archevêque; savoir Artaud moine de l'abbaye de S. Remi: mais trois conciles, tenus à Mouson, à Verdun, à Ingelheim près de Mayence, & confirmés par le S. Siège, purent à peine déposséder Hugues qui avoit survécu à Artaud. Le différend de l'Eglise de Rheims, moins importante encore par ses grands biens que par sa situation aux confins des royaumes de France & de Germanie, partagea les princes dont les factions contraires divisoient alors & bouleversoient tout l'Empire François.

La maison de Charlemagne touchoit à sa ruine entière. Charle le Simple qui en descendoit, avoit déjà vu monter successivement sur le trône de ses ancêtres trois princes d'un autre sang, Eudes & Ro-

bert, tous deux fils de Robert le Fort duc de France, & Raoul de Bourgogne gendre du Roi Robert. Mais sa famille avoit un émule bien plus redoutable, quoique plus sage & plus modéré, dans Hugues le Grand, fils & successeur de Robert au duché de France. C'étoit lui qui avoit rétabli la bataille de Soissons, où le Roi son père fut tué de la main même de Charle le Simple, & qui avoit changé le triomphe de ce vainqueur inhabile en une fuite honteuse. Il auroit pu dès lors mettre la couronne sur sa propre tête: mais il ne vouloit point d'une élévation qui ne fût durable. Le temps de consommer cette grande œuvre ne lui paroissant point encore venu, il déféra cette royauté passagère à son beau-frère Raoul. Celui-ci étant mort l'an 936, Louis d'Outremer, ainsi nommé de l'Angleterre qui lui avoit fourni un asile dans son enfance, remonta la même année sur le trône de Charle son père, mort, dès l'an 929, dans la prison où le Comte de Vermandois l'avoit retenu opiniâtrément. Hugues le Grand se prêta encore aux circonstances, & reconnut Louis pour son roi, puis son fils Lothaire, qui fut couronné à Rheims le 12 novembre 954.

Alors florissoit S. Mayeul de Cluny, l'un des principaux ornemens de l'Eglise de France. Malgré son attrait pour une sainte obscurité, & son éloignement extrême de toutes les grandeurs terrestres, il étoit néanmoins issu de la première noblesse, fils d'un père si puissant au pays d'Avignon, qu'il donna jusqu'à vingt terres au monastère de Cluny. Mayeul ayant perdu son père & sa mère dans une grande jeunesse, se retira à Mâcon auprès d'un Seigneur de ses parens, d'ou il alla étudier à Lyon dans le monastère de l'Isle-Barbe, école alors la plus célèbre de toutes ces contrées. Il y profita, autant pour les mœurs que pour la doctrine, & acquit tant de réputation, que, du consentement unanime du prince, du peuple & du clergé, il fut élu évêque de Besançon, n'étant encore que diacre. Mais ne respirant que la fuite du monde & des honneurs, il refusa cette dignité avec une constance invincible. Tout son plaisir étoit de visiter souvent dans son voisinage les pieux solitaires, dont enfin il embrassa l'institut. Après six ans de profession, il fut institué coadjuteur de l'Abbé Aimard, qui appréhendant que sa vieillesse & ses infirmités ne donnassent lieu au relâchement de l'observance, se résolut à partager avec lui

Elog. sæc. 5 Act. Bened. p. 322. Boll. 11. mai.

son titre & ses fonctions du consentement de tous les frères. Et afin que l'humble Mayeul ne pût s'en défendre, Aimard s'autorisa du suffrage de l'évêque diocésain & de plusieurs autres prélats. On ne sait pas combien S. Aimard, ainsi qualifié dans plusieurs matyrologes, survécut à son abdication: mais S. Mayeul fut abbé plus de quarante ans. Ce long gouvernement, également sage & saint, contribua infiniment à mettre son ordre dans ce haut point de considération, où il se soutint encore long-temps après lui.

Il unissoit à la piété le goût des sciences & de l'application. Il aimoit tellement la lecture, qu'en voyageant même à cheval, il avoit ordinairement un livre à la main. Il se rendit sur-tout habile, dans la connoissance des loix, des canons & de la discipline monastique. A la doctrine, il joignoit une grande facilité à s'énoncer, & d'un tour d'esprit plein d'aménité qui rendoit sa vertu aimable à tous ceux qui l'entendoient. Il s'étudia principalement à conserver dans ses religieux la pureté qui s'annonçoit en lui-même par sa candeur, sa modestie & la simplicité de toutes ses manières. Des seigneurs de tout pays, touchés par ses solides exhortations,

professerent la vie monastique sous sa conduite ; ce qui augmenta également, & la splendeur religieuse, & les biens temporels de l'ordre.

La réputation de Cluny & de son saint Abbé s'étendit bien loin hors de France. Heldric qui, pour embrasser ces saintes observances, avoit quitté sa femme, ses grands biens, & l'un des premiers rangs parmi les seigneurs d'Italie, procura à l'Empereur Otton la connoissance particulière de Mayeul. Ce Prince qui n'étoit pas moins attentif au bien de la religion, & même de la régularité monastique, qu'à celui de l'Etat, fit venir auprès de lui le S. Abbé : il ne se proposoit rien moins que de lui donner le gouvernement de tous les monastères de sa domination, en Italie & en Germanie. Mayeul commença par réformer le monastère de Classe près de Ravenne ; & à la prière de l'Impératrice Sainte Adélaïde, il rétablit la fameuse abbaye du Ciel d'or, fondée près de Pavie par le Roi Luitprand. Cette pieuse Princesse avoit conçu tant de vénération pour l'homme de Dieu, qu'elle auroit voulu lui rendre les services dont s'acquittent à peine les personnes du dernier étage. Tous les seigneurs de la Cour lui marquoient un ref-

pect & une affection semblable. Pour l'Empereur, il sembloit avoir mis en lui seul toute sa confiance : aux moins tous ceux qui avoient quelque intérêt à ménager auprès du Prince, ne pouvoient employer une meilleure mediation que celle de Mayeul.

Le Saint fit un autre voyage à Rome, au retour duquel il prédit aux religieux qui l'accompagnoient, que l'Empereur mourroit cette année 973. En repassant les Alpes, il fut pris par ces troupes de Sarasins qui avoient fait leur place d'armes du fort de Fressinet, d'où ils portoient en France comme en Italie leurs violences & leur brigandage. Une grande multitude de gens de tout pays, qui avoient cherché leur sûreté à la suite d'un si saint homme, furent faits captifs avec lui. C'est ce qui l'engagea, beaucoup plus que son intérêt personnel, à ménager sa rançon du côté de Cluny, où il manda sa captivité. Cette nouvelle plongea dans la consternation, non seulement ses religieux qui le chérissoient comme un tendre père, mais tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans le voisinage. Chacun s'exécuta généreusement, & par ces dons joints à l'argent du monastère, on fit la somme qui avoit été fixée par les

Barbares à mille livres peſant d'argent, afin que chacun de ceux qui avoient arrêté les voyageurs en pût avoir une livre. Cependant la ſainteté de Mayeul s'étoit concilié, de la part des Infidèles, une vénération preſque égale à celle des Chrétiens. Ils l'avoient chargé de chaînes, dans la première fougue d'un zèle aveugle qu'il avoit entrepris d'éclairer : mais l'ayant trouvé preſque auſſi-tôt libre de ſes fers au milieu du cachot où ils l'avoient renfermé, tout leur reſſentiment ſe convertit en un reſpect religieux. Un d'entr'eux ayant mis le pied ſur la bible que Mayeul portoit toujours avec lui, les autres reprirent ſur le champ leur camarade avec indignation. Le même jour ce Saraſin ayant pris querelle avec d'autres Muſulmans, ils lui couperent le pied dont il avoit foulé les divines écritures. Peu après le départ de S. Mayeul, les Saraſins furent entièrement chaſſés du fort de Freſſinet ; ce qui fit regarder cet évènement, comme une punition de l'inſulte faite au ſerviteur de Dieu.

L'Egliſe d'Orient, ou de Grèce, dans l'état de dépériſſement où elle ſe trouvoit, avoit encore quelques exemples capables, ou d'y ramener la ferveur primitive, ou du moins d'en retracer le

Boll. 7. febr. souvenir. Alors on y admiroit principalement le Solitaire S. Luc, nommé le Jeune pour le distinguer d'un autre saint de même nom, qui dans le siècle précédent étoit abbé près du mont Ethna en Sicile. Luc le jeune, né en Thessalie, contracta dès l'enfance l'habitude de ne manger, ni viande, ni œufs, ni laitage, de n'user que de pain d'orge, & de ne boire que de l'eau. Il montra dès le même âge, autant de tendresse pour les pauvres, qu'il avoit de dureté pour lui-même: il lui arriva plusieurs fois de leur donner ses vêtemens, & de revenir presque nud à la maison paternelle. Dans la première adolescence, il prit le petit habit de religion, dans un monastère d'Athènes; & le grand habit monastique, sur le mont de S. Joannice, à l'âge de dix-huit ans seulement. Là, il augmenta encore ses exercices de pénitence & de piété, & reçut avec le don des miracles, celui de connoître les choses à venir & les plus cachées.

Combef. auct. t. 2. p. 969.

Un jour, il dit à quelques frères qui se trouvoient avec lui: Il nous vient un homme qui porte un pesant fardeau, qui a besoin de soulagement. Peu après, arriva un homme seul qui ne portoit rien, & qui demanda Luc, en disant

qu'il avoit beſoin de ſon ſecours. Le Saint affectant une dureté qui lui étoit fort étrangère, le fit attendre ſept jours ſans vouloir lui parler. Quand il l'aborda, après cette première épreuve; Comment, lui dit il, oſes-tu paroître chargé de ſi grands crimes? Et que viens-tu chercher parmi nous? Ce n'eſt pas d'hommes ignorans & ſans caractère que tu as beſoin, mais des paſteurs de l'Egliſe. Déclare néanmoins le meurtre que tu as commis, pour te diſpoſer à en obtenir le pardon. Le meurtrier fut effrayé d'une pénétration ſi miraculeuſe, & dit en tremblant: Homme de Dieu; je vous confeſſerai ce que vous ſavez déjà, quoique je l'aye fait fort ſecrètement. Il expoſa ſur le champ toutes les circonſtances de ſon crime, ſe proſterna aux pieds du Saint, & le conjura d'avoir pitié de ſon ame. Luc le releva charitablement, lui donna les avis convenables, & lui preſcrivit, entr'autres choſes, de faire célébrer pour le mort le ſervice du troiſième, du neuvième & du quarantième jour; mais ſur-tout de pleurer ſon péché, dans l'amertume de ſon cœur, pendant tout le reſte de ſa vie. On voit ici, quelle ſorte de confeſſion les pécheurs faiſoient quelquefois à des moines qui n'étoient pas

prêtres : les pénitences imposées par ces laïcs, n'étoient que des préparations à l'absolution sacramentelle.

Luc témoignoit en toute rencontre le respect le plus profond & la plus religieuse docilité pour les évêques, qu'il regardoit comme les princes de l'Eglise & les interprètes du Seigneur à l'égard des Fidèles. Comme l'archevêque de Corinthe passoit près du mont S. Joannice, le S. Solitaire cueillit les meilleures herbes de son jardin, & vint lui offrir ces petits présens, tels que sa respectable pauvreté les lui pouvoit fournir. Le Prélat attendri lui fit donner une quantité de pièces d'or. Le saint homme les refusa, & dit, Seigneur, l'or m'est inutile, mais j'ai grand besoin de prières & d'instructions. Voyant cependant que l'évêque étoit mortifié de son refus, il prit une de ces pièces, puis le supplia d'ajouter à ces largesses temporelles les trésors inestimables de la parole du salut. Seigneur, lui dit-il, comment pouvons-nous participer aux mystères sacrés de l'Agneau sans tache, nous autres que nos péchés ont réduits à demeurer sans prêtres dans les déserts & les montagnes ? L'archevêque répondit : il faut faire tous vos efforts, pour vous procurer un prêtre.

Quand la chose est absolument impossible, on met le vase des présanctifiées sur la sainte table, si l'on est dans un oratoire; & sur un banc très-propre, si c'est dans une cellule. Vous dépiierez ensuite le voile, & vous y déposerez les particules. Vous ferez brûler de l'encens; puis vous chanterez les pseaumes convenables, ou le trisagion, avec le symbole de la foi. Après avoir fait trois génuflexions, vous joindrez les mains, & vous vous inclinerez pour prendre avec la bouche le corps de J. C. Au lieu du précieux sang, vous boirez du vin, dans une coupe, qui ne servira qu'à cet usage. Vous renfermerez avec le voile le reste des particules dans le vase sacré, & vous prendrez bien garde qu'il n'en tombe pas le moindre fragment. C'est ainsi que dans les cas les plus extraordinaires on traitoit la divine Eucharistie avec un respect unique, & que les anachorètes les plus solitaires n'étoient jamais exclus de sa participation, ni même de sa frequentation. S. Luc fut souvent obligé de changer de demeure, à cause des incursions des Barbares. Enfin il se fixa, & mourut dans l'Attique, en un lieu nommé Soterion. Sa cellule fut changée en un oratoire, où il s'opéra une quantité de miracles, qui le font

compter au nombre des ſaints par l'Egliſe Grecque.

L'Aſie dépendante de C. P. ne fut pas moins illuſtrée par les vertus de S. Paul de Latre. Il avoit un frère nommé Baſile, qui s'enfuit au mont Olympe, comme ſes parens le vouloient marier, & qui ſe fit moine dans la laure de S. Elie. Là, ſe trouvant encore importuné par ſes proches & ſes amis, il ſe retira plus avant dans les terres, près du mont de Latre, où il fit venir ſon frère Paul, qui lui dut ainſi ſes premiers engagemens dans la carrière de la perfection. Pierre ami de Baſile, & abbé du monaſtère de Carye près de Latre, ſe fit un plaiſir de cultiver les excellentes diſpoſitions du jeune Paul. Mais il s'apperçut bientôt, que cette ame privilégiée avoit moins beſoin d'aiguillon que de frein, dans une route, où les commencemens ſi épineux pour tant d'autres, paroiſſoient trop doux à ce proſélyte fervent. Il déclara d'abord une guerre irréconciliable aux inclinations les plus naturelles, juſqu'à vouloir abſolument vaincre le ſommeil. Il ne ſe couchoit point pour dormir; il prenoit ſeulement quelques momens de repos, en s'appuyant contre un arbre ou contre un coin de rocher. Il ne ſe permettoit pas une

une parole inutile ; il étoit si recueilli au milieu des emplois différens de la cuisine où on l'appliqua, que tous les objets servoient moins à le distraire qu'à lui rappeler le souvenir des vérités éternelles. Le feu matériel lui représentoit si vivement celui de l'enfer, qu'on le voyoit souvent fondre en larmes, & gémir avec amertume sur l'aveugle témérité des pécheurs. Il demanda instamment à son Abbé la permission de se retirer au désert, pour y vivre dans un parfait oubli de toutes les choses de ce monde ; mais tandis que l'Abbé Pierre vécut, il le refusa toujours, à cause de sa jeunesse.

Après la mort de cet Abbé, Paul ayant communiqué son dessein à son ami Démétrius, ils se retirerent ensemble au sommet du mont de Latre, où il y avoit une grotte qui portoit le nom de la Mère de Dieu. Démétrius, dans la crainte de n'y pouvoir subsister, proposa de se rapprocher de la laure des Cellibares, située dans la même contrée. Non, dit Paul ; il faut demeurer ici. Et de quoi vivrons-nous, reprit Démétrius ? Du fruit de ces arbres, répondit Paul, en montrant des chênes chargés de glands. Après avoir été huit jours sans manger, ils essayerent de cette étrange nourriture, qui les fit

vomir jusqu'au sang. Démétrius voulut faire quelque plainte : mais Paul tournant l'aventure en plaisanterie, dit en souriant : Nous nous en porterons mieux ; nous voilà purgés de nos mauvaises humeurs.

Démétrius que l'esprit de Dieu n'appeloit point à une pareille austérité, se rapprocha de la laure, & se joignit à un anachorète fort avancé en âge & non moins en vertu. Il lui dit ce qui lui étoit arrivé avec Paul, & combien il souffroit de le laisser sans secours. Soyez tranquille, mon fils, lui dit le saint vieillard ; nous partagerons avec lui les alimens que le Seigneur daignera nous fournir. Démétrius n'eut rien de plus pressé que de porter ces paroles à Paul, qui dit en versant des larmes de reconnoissance : Vous voyez mon frère, que Dieu n'abandonne pas ceux qui s'abandonnent eux mêmes entre ses mains. Paul alla dans la suite trouver un saint abbé nommé Athanase, qui, après avoir gouverné un monastère, vivoit en anachorète près la laure du Sauveur sur la même montagne. Il le pria de lui faire construire une colomne auprès de la laure : mais Athanase lui montra une roche escarpée, qui formoit une colomne naturelle, couronnée d'une grotte comme de son chapiteau,

Elle avoit déjà servi de retraite à un saint solitaire, pendant la persécution des Iconoclastes. Paul y demeura douze ans. Une lampe avec un peu d'huile, & une pierre à fusil faisoient tous ses meubles. Sa nourriture consistoit en quelques morceaux de pain, que lui apportoit un paysan du voisinage. Il s'abreuvoit de l'eau d'une fontaine qu'il fit sortir de son rocher, & qui coula toujours depuis. Mais afin qu'il ne fût pas privé de l'aliment divin de nos ames, de temps en temps l'Abbé Athanase lui envoyoit un prêtre, qui montoit à l'aide d'une échelle, & célébroit le saint sacrifice.

Ms. Bibliot. reg. fol. 204. n. 2450.

Une vie si merveilleuse ne manqua point d'attirer une foule d'admirateurs & d'émulateurs. Les uns se logerent en des cavernes voisines, les autres construisirent des cabanes; on bâtit un oratoire sous le nom de S. Michel, & il se forma insensiblement une communauté nombreuse. Paul si peu soigneux de sa subsistance, pourvut avec un grand soin à celle de ses disciples, pour éloigner tout prétexte d'inconstance. Il faisoit tellement les délices de l'oraison & du recueillement, que la joie ou la tristesse se peignoient sur son front, selon qu'on l'obligeoit à parler, ou qu'on le laissoit con-

verser uniquement avec Dieu. C'est ce qu'il fut contraint de déclarer pour l'édification des frères, à qui une altération si sensible de son humeur causoit plus que de l'étonnement. Se trouvant néanmoins importuné à l'excès, par les visites de ses disciples & des autres personnes qui affluoient sans cesse à sa grotte, il se retira secrètement dans l'endroit le plus désert de la montagne, exposé à toutes les injures de l'air, & n'ayant pour compagnie que les bêtes sauvages. On sut encore le trouver, & le ramener de temps en temps à la laure, sous prétexte de quelque besoin pressant d'instruire & d'animer les frères. C'est pourquoi il prit le dessein de passer à l'isle de Samos. Sa célébrité l'y accompagna. En peu de temps il rétablit les trois laures de cette isle, que les Sarasins avoient ruinées. Cependant les solitaires de Latre le cherchant de toute part & l'ayant enfin découvert, l'engagerent encore à revenir. Autant il étoit prompt à suivre les impressions de l'esprit de Dieu, autant il craignoit de les confondre avec ses propres goûts & sa satisfaction personnelle.

Malgré son attrait pour la retraite & l'abstinence, il avoit coutume de faire quelques festins aux fêtes les plus solem-

nelles, & d'y convier beaucoup de monde. Un dimanche de l'octave de pâque, destiné à l'un de ce repas de charité, l'économe de la communauté se trouva dépourvu de toute provision. Il courut en avertir le Saint, avec une grande inquiétude. Paul lui reprocha son peu de foi. A l'instant arriverent des mulets chargés de pain blanc, de vin, de fromage, d'œufs & de toutes sortes de fruits qu'envoyoient des voisins charitables. Tels étoient les mets que ces vrais solitaires regardoient comme fort delicats, & qu'ils reservoient pour leur festins. Ils s'en privoient eux-mêmes, pour les distribuer à leurs hôtes & aux pauvres. Leur saint guide en particulier avoit tant d'affection pour l'aumône, qu'il donnoit jusqu'à son pain & ses vêtemens. Manquant un jour de toute autre chose, il voulut se vendre comme esclave, afin de soulager quelques malheureux, au prix de sa propre liberté.

La réputation d'une si haute vertu s'étendit à C. P. & à Rome. Le Pape envoya pour examiner sa manière de vivre, & lui en faire le rapport. Pierre, Roi de Bulgares, lui écrivit souvent pour se recommander à ses prières. L'Empereur Constantin-Porphyrogénète le consulta

fur différentes expéditions de grande importance ; & l'iffue ne manqua point de donner lieu au repentir, quand la politique ne fe trouva point d'accord avec les lumières de l'homme de Dieu. Paul employa efficacement fon crédit auprès de ce Prince, pour faire bannir de Milet & du voifinage, de dangereux Manichéens. Il mourut dans la laure de Latre, l'an 956, le quinzième de décembre, jour auquel l'Eglife Grecque honore fa mémoire. Il exhorta fes moines jufqu'à fon dernier foupir, fans jamais vouloir nommer fon fucceffeur, quelque inftance qu'on lui en pût faire. Il prétendoit leur laiffer autant de liberté dans le choix de leur fupérieur, qu'il leur avoit toujours demandé de perfection dans leur obéiffance.

Peu après fa mort, les miracles s'opérerent avec tant d'éclat à fon tombeau, que les folitaires s'en plaignirent férieufement à lui-même, comme d'une fource de diftractions qui les alloit priver des fruits & des faintes douceurs de leur retraite. Un jour que la délivrance d'un énergumène avoit occafionné beaucoup de tumulte dans l'églife, un des anciens de la communauté, nommé Siméon s'approcha de la fépulture du Saint, & lui dit, comme s'il eut été vivant : Eft ce

donc là que vous nous avez recommandé touchant la fuite du monde & du tumulte ? Ne voyez-vous pas que vous nous préparez des troubles infinis ? Ce lieu sera bientôt rempli de femmes & d'enfans, aussi bien que d'hommes de tout état. Alors que deviendront le recueillement & la régularité ? Dites-nous dès aujourd'hui, si vous prétendez continuer ces miracles. Dans ce cas-là, nous vous descendrons de la montagne, & nous vous laisserons en bas faire tout ce que vous jugerez à propos. Cette plainte singulière & respectable par la simplicité même qui la dicta, parut avoir son effet. Depuis ce moment, le Saint ne guérit plus en public aucun possédé ; mais il fit beaucoup d'autres miracles, comme il avoit fait pendant sa vie.

Il avoit témoigné une dévotion toute particulière pour l'image de J. C. imprimée miraculeusement, à ce que tout le monde croyoit, en faveur d'Abgar roi ou seigneur d'Edesse, sur un linge dont le Sauveur s'essuya le visage. Paul fit appliquer sur le suaire d'Edesse un linge de même grandeur ; & l'on dit, que quand il l'eut déplié, il y vit une image semblable à l'original. Ce divin monument faisoit alors grand bruit dans tout

l'Orient, & sur-tout à C. P. où il avoit été transféré depuis peu, par les soins de l'Empereur Romain-Lécapène, qui l'avoit acheté pour deux cens Sarasins & douze mille pièces d'argent. Le premier auteur de l'antiquité qui en parle, est l'Historien Evagre qui écrivoit dans le cinquième siècle, & qui lui attribue la délivrance d'Edesse assiégée de son temps par Cosroès roi de Perse. L'histoire Orientale parle de sa translation. On trouve toute la suite de cette merveille, dans un discours attribué à l'Empereur Constantin-Porphyrogénète, qui, outre les miracles opérés dans les premiers temps à l'occasion de cette image, raconte une foule de prodiges arrivés à sa translation, dans tout le cours du voyage d'Edesse à C. P. Elle arriva dans cette dernière ville, le quinzième jour d'août de l'année 944, & fut d'abord déposée dans l'église de Notre-Dame des Blaquernes, où l'Empereur célébroit la fête de l'assomption. Le lendemain on la porta à la grande église; c'est-à-dire à Sainte-Sophie, pour lui rendre un culte encore plus éclatant. Elle fut enfin placée dans l'église du Phare, qui étoit la principale des chapelles du palais. L'Eglise Grecque célèbre la fête de cette translation, le

Evagr. hist. 4. c. 27.
Elmat. p. 213.
Combef. ad 16 Aug.

jour même de ſa première célébration à C. P. ſeizième du mois d'août.

L'Empéreur Conſtantin engagea Siméon-Métaphraſte à ſeconder ſon zèle pour la manifeſtation des merveilles que Dieu ſe plaît à opérer en faveur de ſon Egliſe, & par le miniſtère de ſes ſaints. Siméon né d'une famille puiſſante, doué d'un génie heureux, élevé avec ſoin, employé aux négociations les plus importantes, & parvenu aux premières charges de l'Empire, avoit tous les talens & toutes les commodités néceſſaires pour rendre également ſolide & intéreſſante la collection des vies de ſaints qu'il entreprit de donner. Il raſſembla une multitude de livres, de mémoires, & même de pièces originales. Mais outre le goût de ſon ſiècle, qui n'étoit pas celui de la vérité ſimple & ſans fard, il avoit l'eſprit naturellement tourné au merveilleux. Trouvant donc trop de ſimplicité dans les monumens anciens, dans les premiers actes des martyrs, dans les originaux de la vie de pluſieurs ſaints, il en changea, ou, pour mieux dire, il en dénatura tout à fait le ſtyle, les amplifia avec emphaſe, y ajouta beaucoup de faits pris ailleurs, & peut-être inventés par un faux zèle, en retrancha des

Pſell. ap. Allat. de Sim.

Boll. præf gener. t. 1. c. 1, &c.

traits peu saillans, mais souvent essentiels, dont son esprit plus brillant que judicieux, ne sentoit pas l'importance. On peut se convaincre de la justice de cette censure, en confrontant son histoire des SS. Taraque, Probe & Andronic, avec les actes primitifs de ces martyrs, qui ont été retrouvés de nos jours. Ce sont ces ouvrages de Siméon, qui lui ont fait donner le surnom de Métaphraste, qui ne signifie pas seulement traducteur, mais auteur de gloses & de paraphrases. Comme il s'étoit rendu fort célèbre par ses écrits, outre les vies de saints qu'il a composées en grand nombre, on lui en a attribué encore beaucoup d'autres, qu'il est difficile de démêler des siennes : ce qui rend toutes celles de cet âge, ou de ce style, raisonnablement suspectes. On ne peut s'y fier, qu'autant qu'elles sont appuyées par des monumens plus sûrs.

Post. Theoph. Cedr.

Constantin-Porphyrogénète s'efforça de faire refleurir généralement toutes les sciences & tous les arts, extrêmement déchus par la négligence de ses prédécesseurs. Il regna encore quinze ans, depuis qu'il fut délivré de Romain-Lécapène & de ses enfans. Libre alors, & seul maître de l'Empire, il chercha de tous côtés

ſes hommes à talens, & n'eut rien plus à cœur que de les multiplier. Il rétablit les écoles, il honora juſqu'aux étudians, de ſes libéralités & de ſa faveur; il s'entretenoit familièrement avec eux, leur propoſoit des récompenſes, & les faiſoit manger à ſa table. Il s'étoit rendu lui-même ſi habile, juſques dans les arts mécaniques, qu'il corrigeoit les meilleurs ouvriers. Mais c'eſt là que ſe bornerent toutes les eſpérances qu'il avoit fait concevoir de lui, lorſqu'il s'étoit vu libre & ſeul Empereur. Il marqua toujours, à la vérité, beaucoup de religion à l'extérieur; n'allant jamais à l'égliſe dans les jours de ſolemnité, ſans faire des offrandes magnifiques, en ornemens précieux, en vaſes d'or, en pierreries du plus grand prix. Mais il étoit ſujet au vin & à la colère, d'une ſévérité dans les châtimens qui tenoit de la cruauté, d'une pareſſe qui lui faiſoit donner les emplois ſans aucun diſcernement: ce qui porta la corruption des miniſtres aux derniers excès, & rendit tout vénal à la Cour.

Dès l'année 948, il avoit fait couronner Empereur, ſon fils Romain qui n'avoit que dix ans, & qui à peine parvenu à vingt ſe laſſa de ſa dépendance, & lui fit donner du poiſon dans une méde-

cine. Conſtantin, qui ne l'avoit priſe qu'en partie, ne laiſſa point de tomber dans une langueur incurable, dont il mourut enfin au mois de novembre de l'an 959, avec la réputation d'un ſavant du premier ordre & d'un très-médiocre Empereur. Pour diſtinguer ſon ſucceſſeur du dernier Empereur de même nom, on le nomme Romain le Jeune. Son regne fut tel qu'on pouvoit l'attendre d'un parricide. Il n'en uſa guère mieux avec ſa mère Hélène, qu'avec l'Empereur ſon père. Il la chaſſa du palais, ſans lui laiſſer la conſolation de vivre avec les princeſſes ſes filles, qu'il contraignit à ſe faire religieuſes : ce qui fit mourir l'Impératrice de chagrin. Enſuite il s'abandonna à une débauche effrénée, & mourut à l'âge de vingt-quatre ans, après en avoir regné moins de trois & demi. Il laiſſa pour héritiers, ſes fils Baſile & Conſtantin : mais leur bas âge empêcha qu'ils ne montaſſent ſi-tôt ſur le trône.

Nicéphore-Phocas, capitaine illuſtre par pluſieurs victoires qu'il avoit remportées ſur les Muſulmans & ſur les Ruſſes, fut proclamé Empereur dès le 2 juillet 963, par l'armée qu'il commandoit; & le 6 août ſuivant, il fut couronné à C. P. Quelques ſemaines après, il épou-

sa l'Impératrice Théophanie veuve de Romain, étant lui-même veuf.

Cependant l'Empereur Otton rechercha l'alliance des Grecs, pour le jeune Otton son fils, que le Pape Jean XIII avoit couronné Empereur d'Occident le jour de noël 967. L'année suivante, il envoya Luitprand évêque de Crémone à C. P. & le chargea de demander en mariage pour le jeune Otton, la Princesse Anne, fille de l'Empereur Romain le Jeune & de l'Impératrice Théophanie remariée à Nicéphore. Les Grecs n'avoient pas encore digéré l'affront qu'ils prétendoient avoir reçu, par l'élévation des princes d'Occident à l'Empire de l'ancienne Rome. L'Ambassadeur, à son débarquement, fut comme emprisonné dans un palais, où il n'avoit communication avec personne. Trois jours après, on le conduisit au pied d'un trône sur lequel étoit assis, selon le portrait qu'il nous a laissé de Nicéphore, un homme de très-petite taille, la tête grosse, le teint fort brun, les yeux petits, les cheveux longs, la barbe large, le ventre gros & les jambes fort courtes. A la gauche de Nicéphore, & plus bas, étoient assis les deux jeunes Princes Basile & Constantin, ses beaux-fils. L'Empereur

Legat. Luitpr.

prenant la parole, dit à Luitprand: J'aurois voulu vous recevoir avec distinction; mais les procédés de votre maître ne me l'ont pas permis. Là-dessus, il se plaignit des actes d'autorité & de rigueur exercés par Otton dans la ville de Rome, & de ses entreprises sur plusieurs villes que les Grecs occupoient encore dans l'Italie.

Luitprand à qui cette fierté de théâtre n'imposa point, répondit en ces termes: Mon maître n'a point exercé de tyrannie sur la ville de Rome, mais il l'a délivrée au contraire du joug de ses oppresseurs. Elle gémissoit sous la puissance de femmes prostituées, & d'hommes encore plus méprisables. Dans quelle léthargie s'endormoient alors vos prédécesseurs, ces Empereurs Romains qui ne l'étoient que de nom, sans en remplir aucun devoir? Le grand Otton n'en a pas usé de la même manière. Poussé du désir de rendre à l'Eglise sa première splendeur, il est venu des extrémités du monde, pour délivrer des méchans la grande Rome, & rétablir la puissance du Successeur du Prince des Apôtres: & quand il s'est élevé des rebelles contre une autorité si sainte, il les a punis, comme des parricides & des sacrilèges, suivant

les loix de Théodose, de Justinien & des autres Empereurs. Luitprand répondit ensuite aux plaintes de Nicéphore concernant les entreprises de l'Empereur d'Occident sur la Pouille, d'où les Grecs fomentoient les troubles du reste de l'Italie, & les incursions mêmes des Sarasins; puis il fit la proposition du mariage entre le jeune Empereur Otton & la Princesse Anne. Nicéphore différa de répondre, sous prétexte d'une procession qu'il faisoit célébrer ce jour-là, & dont l'heure étoit arrivée.

La description qu'en fait Luitprand, donne de la majesté de ces Empereurs, une idée qui répond à celle de leur burlesque hauteur. Il dit que depuis le palais jusqu'à Sainte-Sophie, il y avoit une multitude de petits marchands & d'ouvriers rangés en deux haies, nud-pieds pour la plûpart, armés de dards & de boucliers rouillés. Les grands qui accompagnoient l'Empereur, avoient des habits de cérémonie, mais si vieux & si usés, que le cortège eut été beaucoup mieux en habits bourgeois. Il n'y avoit que l'Empereur qui portât de l'or & des pierreries; mais ces ornemens impériaux, faits pour des hommes d'une toute autre taille que la sienne: paroissoient sur lui

des habits d'emprunt, plus propres à une farce qu'à une cérémonie auguste. Des chantres apostés sur une haute estrade crierent, quand il passa : Voilà l'étoile du matin, l'aurore des beaux jours, le fléau des Musulmans. Peuples, adorez votre Empereur, & courbez la tête sous sa puissance immortelle.

Toutefois après cette espèce d'apothéose, Nicéphore fit manger l'Ambassadeur à sa table. Mais voulant prolonger son triomphe, & donnant assez grossièrement carrière à sa maligne vanité ; Vous n'êtes pas des Romains, lui dit-il ; vous n'êtes que des Lombards. Vous nous rendez justice, repartit Luitprand. Nous autres Occidentaux, soit Francs, soit Saxons, & Lombards si vous voulez, nous n'avons pas de plus grande injure à dire aujourd'hui à un homme, que de l'appeler Romain. Nous n'attachons plus à ce terme qu'une idée de bassesse, de fourberie, d'avarice, d'impudicité & de lâcheté. Une autre fois que Nicéphore admit Luitprand à sa table, avec le patriarche & plusieurs évêques, il fit tomber le propos sur la religion, & lui demanda quels conciles recevoient les Occidentaux. Luitprand répondit : Les saints conciles de Nicée, de C. P.

d'Ephèse, de Calcédoine, d'Antioche, de Carthage, d'Ancyre. L'Empereur reprit, avec un souris moqueur : Vous oubliez celui de Saxe ; mais il est si nouveau, que nous ne l'avons pas encore par écrit. Luitprand repartit : Comme c'est à la partie malade qu'il faut appliquer le remède, on a célébré chez vous les conciles, parce que les hérésies y ont pris naissance. Si la foi est nouvelle en Saxe, aussi y est-elle vigoureuse & soutenue des œuvres. Ici au contraire sa vieillesse ne paroît que trop, à son affoiblissement & à sa décadence.

Cette manière de procéder n'acheminoit pas sans doute vers l'alliance que l'Ambassadeur étoit venu négocier : mais il en avoit reconnu l'impossibilité, aux propositions extravagantes des Grecs. Ils n'avoient pas rougi de demander pour préliminaire, la restitution de Ravenne, de Rome & de toute l'Italie méridionale ; ou du moins qu'Otton (tels furent leurs propos insultans) laissât Rome en liberté. C'est porquoi Luitprand ne songeant plus qu'à soutenir la dignité de l'Empereur dont il étoit le ministre, répondit en ces termes pleins de vigueur : Eh ! qui tient Rome en servitude ? Mon maître ne laisse-t-il pas à l'Eglise Romaine la libre

jouissance de tous les biens que les Empereurs lui ont donnés dans toute l'étendue de l'Occident ? Pour ce qu'il est de l'Italie en particulier, de la Saxe, de la Bavière, de tous les royaumes du grand Otton ; je ne suis pas Chrétien, s'il en retient aucune ville, ou aucun village, s'il s'approprie le dernier des vassaux ou des serfs qui appartient au Pape. C'est à l'Empereur votre maître, de rendre à l'Eglise Romaine toute sa liberté & son ancienne puissance, en lui remettant les biens que le grand Constantin fondateur de cette ville lui avoit donnés en Orient comme en Occident.

Il arriva cependant des nonces du Pape Jean XIII vers Nicéphore, afin de faciliter l'alliance des deux Empereurs : mais le Pape dans ses lettres donnoit à Otton le titre d'Empereur des Romains, & qualifioit Nicéphore, Empereur des Grecs. Ceux-ci en furent extrémement irrités, & s'en exprimerent d'un ton à faire sentir autant l'oubli du sens commun que celui de la décence & de la propriété dans les expressions. Quelle insolence disoient-ils dans un misérable Barbare ! Comment la mer a-t-elle souffert ce blasphémateur, sans engloutir le vaisseau qui le portoit ? Mais que ferons-

nous à ces malheureux? Nous profanerions nos mains, en les trempant dans leur sang abject & servile. Christophe, eunuque & patrice, eut à ce sujet une explication avec Luitprand. Le Pape de Rome, lui dit-il, si l'on doit nommer Pape l'ami du fils adultère & sacrilège d'Alberic; ce Pape dans ses lettres traite le grand Nicéphore d'Empereur des Grecs; & l'on ne sauroit douter qu'il ne l'ait fait par le conseil de votre maître. Ignorez vous donc, que quand Constantin transféra ici l'Empire, il y amena le sénat avec toute la noblesse de Rome, & ne laissa dans cette ville dégradée que de vils esclaves, quelques artisans & la lie du peuple? Luitprand répondit avec une déférence ironique: Le Pape, loin d'offenser l'Empereur, a cru lui faire plaisir. Comme vous avez changé les mœurs des Romains, aussi bien que leur habit & leur langue, il aura pensé que le nom de Romains vous déplaisoit pareillement. Mais à cela ne tienne: il changera dans la suite, si cela peut vous plaire, l'adresse de ses lettres. On voulut bien paroître satisfait de cette réponse, & l'on remit à l'Ambassadeur une lettre de Nicéphore pour Otton. Quant au Pape, nous ne le jugeons pas

digne dit-on, de recevoir des lettres impériales. C'eſt bien aſſez pour lui, de cette réponſe que lui fait le Curopalate. Encore ne voulons-nous pas l'envoyer par les miſérables qu'il a pris pour nonces. C'eſt vous que nous en chargeons ; & faites-lui bien entendre, que s'il ne ſe corrige, il eſt perdu ſans reſſource. Tels étoient le ton & les procédés de ſes prétendus ſucceſſeurs des Romains, plus propres à remplir une ſcène de mimes, qu'à retracer la gravité noble & majeſtueuſe de l'ancienne Rome.

Luitprand ne donne pas une idée plus avantageuſe des évêques de la Grèce qu'il rencontra ſur ſa route, & chez leſquels il ne trouva, ni honnêteté, ni hoſpitalité. Ils ſont eunuques, dit-il, pour la plûpart, très-pécunieux par les ſommes qu'ils ont en depôt dans leurs coffres, & très-miſérables dans leur manière de vivre. Et par eſprit d'épargne, & par baſſeſſe d'ame, ils mangent ſeuls, à une petite table nue. Un biſcuit de mer, avec quelques herbages & de l'eau chaude, fait tout leur repas. Eux-mêmes vendent & achetent en public, ouvrent & ferment leurs portes. Outre leurs inclinations ſordides, les tributs qui leur étoient impoſés, en réduiſoient un grand nombre à vivre de la

forte. L'Evêque de Leucate dit à Luitprand, que son Eglise payoit chaque année cent sous d'or à Nicéphore, & les autres à proportion.

Cet Empereur ne supprima pas seulement les pensions que ses prédécesseurs avoient accordées aux églises & à toutes les maisons de piété; mais il leur défendit par une loi générale d'accroître leurs immeubles, quelque modiques qu'ils fussent, sous le vague prétexte que les évêques employoient mal le patrimoine des pauvres. A la mort des évêques, il envoyoit des commissaires pour régler les frais des funérailles, & il appliquoit à son profit le reste des biens. Une innovation qui parut encore plus étonnante, ce fut une loi que souscrivirent quelques prélats courtisans, & qui défendoit d'élire ou d'ordonner dans la suite aucun évêque, sans un ordre exprès de l'Empereur. Il s'attira par là & par plusieurs autres entreprises inconsidérées, une haine que ne purent éteindre des avantages très-considérables qu'il remporta sur les Musulmans. Telles furent la conquête des isles de Crète & de Chypre, la prise de Tarse & de toutes les bonnes places de la Cilicie, avec des succès encore plus brillans en Syrie & en Phénicie. Il se fût même

emparé d'Antioche, si par une foiblesse d'esprit fort commune alors parmi les Grecs, il n'eut ajouté foi aux traditions superstitieuses du vulgaire, prévenu que l'Empereur mourroit si-tôt que cette ville seroit prise. Il donna ordre au Patrice Michel, de se borner à la bloquer, & poussa les Musulmans au loin avec tant de vigueur, qu'ils brûlerent de dépit Jean patriarche de Jérusalem, & l'église magnifique du S. Sépulcre: mais le Patrice méprisant les préjugés populaires, & profitant de l'occasion avec habileté, pressa vivement & prit Antioche.

Les traitemens injurieux dont Nicéphore paya ce service, mirent le comble au mécontentement général. Il n'y eut pas jusqu'à l'Impératrice Théophanie, qui ne pouvant plus souffrir son époux, ne conjurât sa perte. Elle appela Jean surnommé Zimisquès ou le Petit à cause de sa taille, grand homme de guerre illustré par plusieurs victoires, & que Nicéphore, sur quelques soupçons, retenoit au delà du détroit dans la ville de Calcédoine. Il aborda de nuit sous les fenêtres du palais, où on le monta lui sixième, avec des cordes & des paniers. Ils tuerent Nicéphore dans le sommeil; puis lui couperent la tête, & la montrerent à

ceux qui venoient à son secours. Jean Zimisquès fut aussi-tôt reconnu Empereur, avec les deux jeunes Princes Basile & Constantin, issus du mariage de Théophanie avec Romain le Jeune. Quelques jours après, à la fête de noël 969, il fut couronné par le Patriarche Polyeucte, dont il surmonta la foible résistance, en assurant qu'il n'avoit pas mis la main sur Nicéphore, mais que d'autres lui avoient ôté la vie par ordre de l'Impératrice. Le Patriarche exigea que cette Princesse fût chassée du palais, & les meurtriers bannis: ce qui fut exécuté ponctuellement par Zimisquès, charmé de recueillir ainsi le fruit de son crime, & d'en faire retomber tout l'odieux sur ses complices. Il révoqua aussi les loix dressées par Nicéphore au préjudice de l'Eglise, & rappela les évêques bannis pour n'avoir pas voulu y souscrire.

Peu après son retour de C. P. Luitprand en composa la relation, où se trouve le tableau que nous venons de présenter des mœurs Grecques de son temps. Ce fut le dernier de ses ouvrages. Il avoit écrit auparavant, n'étant encore que diacre de Pavie, l'histoire de ce qui s'étoit passé en Italie, principalement depuis l'établissement des Sara-

fins à Freffinet en 891, jufqu'au concile de Rome où Jean XII fut dépofé en 963. Sa narration préfente autant d'efprit, que fes conférences avec l'Empereur & les grands de C. P. mais on n'y trouve, ni un goût, ni même un jugement bien épuré. Son érudition étonnante pour un fiècle accufé de tant d'ignorance, y eft prodiguée hors de propos, & fouvent avec un étalage puéril. Mais ce qu'il y a de plus inconféquent dans cet ouvrage compofé par un diacre vertueux, & dédié à un évêque, c'eft le ton plaifant pouffé jufqu'à une bouffonnerie, & quelquefois jufqu'à une licence qui offenferoit aujourd'hui la pudeur.

Atton, évêque de Verceil, vivoit dans le même temps, & fe rendit de même célèbre par fes ouvrages, dont le plus confidérable eft fon traité des fouffrances de l'Eglife, divifé en trois parties. Dans la première, qui concerne le jugement des évêques, il foutint qu'ils ne peuvent être condamnés que par le Pape, quoique le concile de la province puiffe faire l'inftruction de leur procès. Prétention déjà commune alors, mais qu'Atton, ainfi que les autres défenfeurs de ces maximes, n'établit que fur de fauffes décrétales. Il

Spicil. t. 8. p. 44.

marque

marque beaucoup plus de ſens & de pénétration, lorſqu'il s'éleve contre les épreuves abuſives, & ſur-tout contre le duel. Dans tous les cas, dit-il, où l'on puiſſe l'employer, c'eſt tenter le Seigneur qui n'eſt point obligé à faire des miracles, pour donner la victoire à la bonne cauſe; & dans le cas du ſuccès, c'eſt toujours prendre part, contre les canons, à l'effuſion du ſang humain, & même du ſang innocent, puiſque le champion n'eſt pas le coupable: c'eſt commettre un vrai crime, pour ſe décharger d'une fauſſe accuſation. Quant à l'épreuve du jurement, il étoit d'uſage, au défaut des autres moyens de juſtification, non ſeulement que l'accuſé, fût-il évêque, ſe purgeât lui-même par ſerment, mais qu'on fit jurer avec lui ſes confrères. Atton ſoutient que, ſuivant le droit naturel, il ſuffit, pour abſoudre l'accuſé, qu'il n'y ait point de preuve acquiſe contre lui; qu'il eſt auſſi contraire à la raiſon qu'à l'évangile, & de faire jurer un homme en ce cas ſur ſa propre innocence, parce que c'eſt jurer en vain, & de le réputer coupable, faute de trouver des zélateurs qui jurent pour un malheureux. L'uſage a prévalu en ce point, contre le ſentiment d'Atton.

Dans la seconde partie, l'Auteur traite de l'ordination des évêques, & reprend vivement les princes, qui, au mépris des loix de l'Eglise, font de leur seule volonté la règle des élections : arbitres impérieux, dit-il, qui se tiennent offensés qu'un prélat, quel que soit son mérite, soit élu par d'autres que par eux, ou qu'on rejette celui qu'ils protegent, quelque indigne qu'il soit. La manie de la protection va jusqu'à élever à l'épiscopat, jusqu'à constituer docteurs & pères spirituels, des enfans qui ne savent pas les premiers élémens de la religion. Cependant on oblige le peuple de rendre témoignage à la dignité du sujet, auquel il est manifestement impossible de l'avoir acquise. La plûpart des assistans rient d'une illusion si visible : ces fantômes de pasteurs deviennent à jamais l'objet du mépris, de l'oppression, & quelquefois d'une violence homicide. La troisième partie, qui traite des biens ecclésiastiques, nous apprend à quel point étoit montée la coutume de les piller, à la mort ou à l'expulsion des prélats. On vuidoit la maison, les granges, les celliers : on vendoit les fruits même à récolter, & quelquefois les fonds, sous le nom du titulaire futur ; & l'on différoit son ordina-

tion, jusqu'à ce que tout fût consumé.

Nous avons aussi un capitulaire d'Atton de Verceil, dans le gout de celui de Théodulfe d'Orléans; c'est-à-dire une instruction générale pour le peuple & le clergé, tirée principalement des conciles. On y voit, que tous les prêtres, les diacres & les soudiacres devoient savoir par cœur la foi catholique; c'est-à-dire, suivant le style du temps, le symbole de S. Athanase; que les conférences des curés & des clercs, instituées dans le siècle précédent, comme on le voit par les statuts synodaux de Riculfe de Soissons, se faisoient au commencement de chaque mois, d'où leur est venu le nom de Calendes. On nous apprend encore, que les pénitences publiques s'imposoient le mercredi des cendres: le curé en conservoit un état par écrit, & devoit observer avec soin la conduite du pénitent. S'il voyoit en lui une ferveur extraordinaire, ou s'il le trouvoit en péril de mort, il en devoit avertir l'évêque, & en son absence, les cardinaux; c'est-à-dire les prêtres de la cathédrale, afin d'avancer l'absolution.

Ibid. p. 1.

Dans quelques autres instructions en forme de lettres, sur différens sujets de discipline, Atton défend à ses diocésains

de fêter le vendredi, à l'exemple des Musulmans; de croire aux signes du ciel, aux augures, & aux prédictions de certains charlatans qui se donnoient pour prophètes. Il prétend que le filleul ne peut épouser la fille de son parrain. Il explique les noms de prêtresses & de diaconesses qu'on trouve dans quelques canons, tant par l'usage ancien d'employer les femmes à l'instruction familière & aux cérémonies du baptême des autres femmes, que par l'usage commun d'étendre aux épouses les titres de leurs époux; c'est-à-dire de qualifier de prêtresses & de diaconesses les femmes que les prêtres & les diacres avoient épousées avant leur ordination. On voit par-là, & mieux encore par ce qui suit, que la continence des clercs, quels que fussent les ténèbres & les désordres de ce siècle, y étoit regardée comme prescrite & nécessaire. Quelques-uns d'entr'eux, dit le même Auteur, sont tellement esclaves du vice de la chair, qu'ils ont dans leurs logis des concubines, avec lesquelles ils demeurent tranquillement, & mangent publiquement. Le soin de leur fortune leur fait feindre d'abord de garder la continence; puis, quand ils sont aggrégés au service ecclésiastique, ils revêtent ces

malheureuſes des dépouilles des pauvres, & à leur mort ils les rendent héritières des aumônes des Fidèles. Ainſi le nom du Seigneur eſt-il blaſphémé : car ſi ces épouſes incertaines, ou leurs enfans équivoques prennent querelle avec leurs voiſins, la chaleur des clercs à les ſecourir atteſte qu'ils en ſont les pères, & trahit tout à la fois la nature & leur infamie. Que ſi les officiers de juſtice ſurviennent pour enlever la concubine démaſquée, le clerc impudique ſe décèle encore bien mieux, par ſes alarmes, ſes ſollicitations & ſes offres. On peut ſe rappeler, que les canons condamnoient à la ſervitude les concubines des clercs. C'eſt ainſi qu'Atton de Verceil, & pluſieurs autres évêques d'Italie ne ceſſoient de marquer leur zèle pour la diſcipline, & leur habileté dans les ſciences eccléſiaſtiques.

Conc. Hiſdal. can. 3.

Dans le même temps, Flodoard ou Frodoare chanoine de Rheims & curé de Cormici, fut dans le ſecond ordre du clergé un des premiers ornemens de l'Egliſe de France, tant par ſes vertus que par ſes connoiſſances & ſon vrai génie. Il naquit vers l'an 894, à Epernai ſur Marne, & mourut en 966. Ainſi ſa chronique qui commence en 917, & finit en 965, ne contient que ce qu'il a pu

Elog. ſæc. 5. Bened. pag. 325.

voir & discuter par lui-même, dans l'espace de sa vie où il jouissoit de toute la force de sa raison. Aussi y trouve-t-on un choix si judicieux des évènemens intéressans & mémorables, soit de France, soit des pays voisins, que nous n'avons pas cru pouvoir puiser à une meilleure source. Son Histoire de l'Eglise de Rheims, divisée en quatre livres, comprend toute la suite des faits depuis sa fondation jusqu'au temps de l'Auteur, qui les a tirés des archives dont il étoit gardien, des actes des martyrs & des autres saints, de ceux des conciles, des lettres des Papes, & des autres pièces originales. Flodoard fut élu évêque de Noyon; mais il céda au doyen de S. Médard nommé Foucher, avec un détachement qui pourroit décider seul de la solidité de toutes ses vertus. Il se rendit particulièrement recommandable par la pureté de ses mœurs.

Act. sæc. 5. Bened. p. 347. Sainte Mathilde, mère d'Otton I, fit éclater jusques sur le trône, les vertus qu'on auroit admirées dans une sainte religieuse. Ayant été élevée dès son enfance au monastère d'Erford, sous la main de son aïeule qui en étoit abbesse, & n'en étant sortie que pour épouser l'Empereur Henri, loin de se laisser corrom-

pre par les vanités du siècle, elle n'en avoit paru environnée que pour en mieux sentir le vuide & le péril. Obligée de paroître sous l'or & les pierreries, elle ne s'en consoloit que par les moyens que lui fournissoit son rang pour exercer sa charité dans toute son étendue. Pour prier la nuit, elle se levoit d'auprès du Roi son époux, qui par respect pour sa vertu feignoit de ne pas s'en appercevoir. Après la mort de ce Prince, elle se retira au monastère de Quedlimbourg qu'elle avoit fondé, & en observa toute la discipline régulière. A l'air de dignité qui éclatoit dans toutes ses actions & tous ses discours, elle joignit une réserve & une modestie qui le disputoit à la plus timide des vierges. Outre les offices où elle assistoit la nuit aussi bien que le jour, elle prioit encore long-temps devant & après. Elle ne cessoit point de faire offrir le saint sacrifice pour l'ame de son époux. Tout le reste de sa vie, elle observa le huitième jour de la mort du Roi, le trentième & l'anniversaire.

Elle signala sa patience & son détachement, dans une persécution qu'elle eut à soutenir de la part des princes ses fils, auprès desquels elle fut accusée d'avoir consumé en aumônes une partie no-

table des revenus de l'Etat. On la réduisit d'abord à céder tout ce que le Roi Henri lui avoit donné pour son douaire : mais le Roi Otton attribuant à cette dureté quelques mauvais succès qu'il eut ensuite à la guerre, il demanda pardon à la sainte Reine, lui rendit, avec tout son crédit, les terres qu'on lui avoit ôtées, & la seconda depuis dans la plûpart de ses bonnes œuvres. Ce fut par son secours qu'elle fonda plusieurs églises, & cinq monastères, entr'autres celui de Polden, au duché de Brunswick, où l'on vit jusqu'à trois mille moines. Elle donnoit à manger aux pauvres deux fois par jour, & prenoit tant de plaisir à exercer cette bienfaisance évangélique, qu'elle faisoit porter dans ses voyages des nourritures & des provisions de toute espèce. Dans les villes où elle sejournoit l'hiver, elle prenoit soin qu'on allumât pour les pauvres des feux qui duroient le jour & la nuit. Elle avoit recommandé à une religieuse de confiance, qui la servoit, de n'en laisser passer aucun sans lui faire l'aumône. Le samedi, jour auquel le Roi son époux étoit mort, elle redoubloit ses charités, faisoit préparer un bain pour les pauvres passans, les servoit quelquefois de ses propres mains, puis les con-

duisoit dans une chambre où elle leur distribuoit des vêtemens.

Elle tomba malade au monastère de Quedlimbourg, qui fut bien-tôt investi d'une infinité de personnes de tout état, à qui sa vie étoit si justement chère. La visite de son petit-fils Guillaume, archevêque de Mayence, lui causa une joie toute particulière. Je ne doute pas, lui dit-elle à son premier abord, que Dieu lui-même ne vous conduise vers moi; personne, depuis la perte de mon fils Brunon, n'étant plus propre que vous à m'assister dans ce dernier passage. Commencez par entendre ma confession, puis vous irez à l'église dire la messe pour mes péchés, & pour l'ame du Roi mon époux & votre père. Après la messe, l'Archevêque la revint trouver, lui donna une seconde absolution, puis l'onction de l'huile sainte & le viatique. Voyant après quelques jours qu'elle n'étoit pas encore si près de sa fin, il lui demanda la permission de retourner vers ses ouailles. Elle voulut lui faire quelque présent, qui lui rappelât son souvenir: mais comme elle avoit tout donné, elle ne put lui offrir qu'un drap mortuaire, de ceux qu'elle avoit réservés pour sa propre sépulture, disant qu'il en avoit un besoin plus pres

ſant qu'elle-même. En effet l'Archevêque Guillaume mourut ſubitement en route. Sa ſainte mère lui ſurvécut douze jours; & le douzième, elle fit appeler de grand matin les prêtres, ainſi que les religieuſes: puis ordonna de ne refuſer l'entrée à qui que ce fût de la multitude nombreuſe de l'un & l'autre ſexe qui étoit accourue pour la voir. Elle donna les avis convenables à chacun, ſpécialement à l'abbeſſe ſa petite-fille, nommée Mathilde comme ſa ſainte aïeule. Elle fit célébrer la meſſe, reçut de nouveau le corps de Notre-Seigneur, ſe coucha par terre ſur un cilice, ſe mit de ſes propres mains de la cendre ſur la tête, & mourut ainſi le quatorzième de mars 968, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire.

Ibid. p. 415. S. Udalric, évêque & libérateur d'Augsbourg, continuoit à faire le bonheur de ſon peuple, & l'édification de toute l'Allemagne. Mais ſe voyant fort avancé en âge, & voulant s'appliquer avec plus de liberté à la méditation des choſes éternelles, il réſolut de prendre l'habit de l'état monaſtique, comme il en pratiquoit déjà la règle. Comme l'Empereur Otton aimoit ſingulièrement le S. Evêque, Udalric le pria de trouver bon qu'il ſe bornât à ſes fonctions ſpirituelles, de don-

ner à ſon neveu Adalbéron l'adminiſtration du temporel de ſon évêché, & d'aſſurer à l'adminiſtrateur le titre même de paſteur & la chaire épiſcopale. L'Empereur ayant tout accordé, l'Evêque prit auſſi-tôt un habit de moine; & ſon neveu Adalbéron porta publiquement la férule, ou bâton paſtoral. La connoiſſance de la vérité n'eſt pas toujours donnée à la piété la plus éminente. La multitude des évêques dont la plûpart n'avoient pas la même ſainteté qu'Udalric, fut ſcandaliſée que ſon neveu s'attribuât contre les canons les honneurs de l'épiſcopat, du vivant de l'Evêque titulaire. On examina l'affaire dans un concile qui ſe tint à Ingelheim pendant l'automne de l'année 972. Il y fut ſtatué qu'Adalbéron ſeroit exclus de l'épiſcopat, s'il ne juroit que c'étoit par ignorance ou inadvertance, & ſans nul mépris des canons, qu'il s'étoit ſaiſi de la puiſſance épiſcopale en prenant la férule. Adalbéron parut au concile avec ſon oncle, & fit le ſerment qu'on lui demandoit; après quoi Udalric propoſa de conférer l'ordination à ſon neveu. Mais les plus éclairés d'entre les prélats le prirent en particulier, & lui parlerent en ces termes: Vous qui avez toujours vécu ſans reproche, & qui

savez si bien les canons, il vous convient moins qu'à personne d'ouvrir la porte aux abus qui peuvent avoir lieu, si du vivant d'un évêque on en ordonne un autre en sa place. Ils lui firent ensuite espérer, qu'Adalbéron ayant toutes les qualités propres à l'épiscopat, ils ne lui donneroient point d'autre successeur. Mais la mort d'Adalbéron, qui arriva subitement au printemps de l'année suivante, fit le dénouement le plus simple de cette affaire.

Peu de temps après, mourut l'Empereur Otton le septième jour de mai de cette année 973, qui étoit le mercredi d'avant la pentecôte. Il avoit encore assisté ce jour-là a matines, à la messe, aux vêpres & fait ses aumônes. Après le *Magnificat*, il se trouva tout à coup si mal, qu'on le crut mort. On le fit cependant revenir de sa foiblesse, on lui donna le corps & le sang de Notre-Seigneur; il expira tranquillement, après l'avoir reçu. La sagesse de son regne, sa vigueur aussi bien soutenue que le permettoit la fierté ombrageuse des grands vassaux de l'Empire, les glorieux exploits de sa valeur, toutes ses vertus impériales & chrétiennes lui ont fait donner le surnom de Grand. Le lendemain de son tré-

pas, son fils Otton II, déjà couronné Empereur par le Pape, fut élu de nouveau par le peuple qui ensuite lui prêta serment de fidélité.

Pendant deux mois que S. Udalric survécut à l'Empereur, il fit beaucoup de prières & d'aumônes pour ce Prince. Il ne cessa point de célébrer journellement le saint sacrifice, tant que ses forces lui permirent de se tenir debout; & quand il ne put plus dire la messe, il se fit mener à l'église, pour l'entendre. Après avoir récité l'office & tout le pseautier, il se faisoit lire des livres de piété, & s'entretenoit de Dieu avec des personnes pieuses. Un jour il s'écria, comme en s'éveillant d'un profond sommeil : Hélas! hélas! je voudrois n'avoir jamais vu mon neveu Adalbéron. Ils ne veulent point me recevoir au Ciel, que je n'aye été puni d'avoir condescendu à ses désirs. Le jour de la S. Jean, par une révolution qu'il crut miraculeuse, il se sentit assez fort pour aller à l'église, & célébrer deux messes de suite. La veille de S. Pierre, qui étoit un dimanche, il crut que son dernier moment étoit arrivé : il se baigna, se revêtit des habits préparés pour ses funérailles, & attendit ainsi la mort. Mais il vécut jusqu'au quatre de juillet, où se

ſentant enfin tout prêt de mourir, il fit étendre en croix de la cendre qu'on aſpergea d'eau bénite, & y demeura couché jusqu'à ce qu'il expirât. Il ſe fit à ſon tombeau pluſieurs miracles, qui furent examinés à Rome, ainſi que ſes vertus, & qui le firent mettre ſolemnellement au nombre des ſaints, vingt ans après ſa mort. La bulle en fut expédiée par le Pape Jean XVI, ſouſcrite par ce Pontife, par cinq évêques des environs de Rome, neuf prêtres-cardinaux, & trois diacres. C'eſt le premier acte authentique qui nous reſte d'une canoniſation faite en forme par le S. Siège.

Le Pape Jean XIII étoit mort un an avant S. Uldalric, le 5 ou le 6 de ſeptembre 972, après avoir occupé près de ſept ans la chaire de S. Pierre. Ce fut lui qui érigea les archevêchés de Capoue & de Bénévent, dans la partie méridionale de l'Italie, où juſqu'alors on n'avoit point reconnu d'autre Egliſe métropolitaine que celle de Rome. Les Grecs, de leur côté, firent une métropole, de l'Egliſe d'Ottrante: le patriarche de C. P. fit remettre à l'évêque de ce ſiège, des lettres qui l'inſtituoient archevêque, avec pouvoir de conſacrer cinq nouveaux évêques, tant en Pouille que dans la Cala-

bre de la domination des Grecs. L'esprit de rivalité alla jusqu'à ne plus permettre qu'on célébrât l'office en Latin dans aucune église de ces districts.

Les désordres qui affligerent l'Eglise Romaine après la mort de Jean XIII, augmenterent encore l'aversion méprisante, tant des Grecs que des autres ennemis de la sainte unité. Le successeur de Jean fut Benoît VI, qu'on ordonna Pape sur la fin de l'an 972. Il ne tint le S. Siège qu'environ dix-huit mois. Comme il vouloit maintenir les droits de l'Eglise & de l'Empire, le séditieux Crescentius, fils de la fameuse Théodore, & selon quelques auteurs, du Pape Jean X, se saisit de Benoît, & le jeta dans une prison, où il fut étranglé dans le cours de l'année 974. Francon, diacre de l'Eglise Romaine, ordonné Pape sous le nom de Boniface VII, soit avant, soit après la mort de Benoît VI, selon les opinions des auteurs divers, fut rejeté généralement comme antipape un mois après son élection, & s'enfuit à C. P. Alors on élut Donus II, que quelques historiens placent mal à propos avant Benoît. Il en est même qui le retranchent du nombre des successeurs de S. Pierre : mais le nombre & l'autorité des anciens qui l'ont

reconnu pour chef de l'Eglife, ne permettent pas de révoquer en doute la validité de son titre, que la seule obscurité de son pontificat peut avoir fait contester. On ne sait rien de certain sur le temps de son élection, ni sur celui de sa mort. Son successeur Benoît VII, évêque de Sutri & neveu du fameux Patrice Alberic, fut élu & intronisé, ou à la fin de l'an 974, ou au mois de mars de l'année suivante. Son pontificat, qui fut d'environ huit ans & demi, finit avec sa vie le 10 de juillet 983.

Dans ces troubles affligeans de l'Eglise Romaine, l'Empereur Otton II & l'Impératrice Adélaïde sa mère conçurent le dessein de lui donner pour pasteur Saint Mayeul de Cluny. Ils l'attirerent auprès d'eux, & le presserent instamment d'accepter le pontificat. Le S. Abbé répondit sans délibérer, qu'il vouloit mourir pauvre, comme il avoit vécu. L'Empereur & l'Impératrice revenant souvent à la charge, & le faisant presser par les évêques aussi bien que par les seigneurs, il consulta le Ciel dans l'oraison, puis répondit d'un ton à ne plus laisser d'espérance: Il s'en faut bien certainement que j'aye les qualités convenables au régime de toute l'Eglise; mais je suis en-

Vit. per. Syr. l. 3. c. 8.

core moins propre à gouverner les Romains : il y a plus de distance entre leurs mœurs & les miennes, qu'entre les pays qui nous ont vu naître. Ce refus qu'on ne put jamais vaincre dans Mayeul, après avoir été inefficace en tant d'autres, doit passer pour le trait le plus merveilleux peut-être de toute sa vie.

On vit quelque temps après un effet bien touchant de son ascendant sur l'esprit du jeune Empereur. L'ambition des favoris & des flatteurs jaloux du crédit de l'Impératrice mère, avoit mis une telle division entre elle & Otton, que cette sainte Princesse fut obligée de se retirer en Bourgogne, auprès du Roi Conrade son frère. Tous les gens de bien en furent affligés : Mayeul s'y montra si sensible, qu'il vint avec la Princesse trouver l'Empereur à Pavie. Le S. Abbé peignit vivement à Otton le devoir d'honorer sa mère, à l'exemple de J. C. même, & les coups terribles par lesquels l'Auteur de la nature manquoit rarement d'en venger des droits si sacrés. Le Prince tremblant & attendri tomba aux pieds de sa mère. Elle s'agenouilla de son côté. Les larmes coulerent en abondance de part & d'autre ; & la réconciliation fut aussi constante, qu'elle étoit sincère.

Vit. per Odil. Bibl. Clun. p. 354.

Sainte Adélaïde vécut encore long-temps depuis, toujours inébranlable dans la carrière de la vertu, & usa aussi chrétiennement de la prospérité, qu'elle avoit fait des disgraces. Elle fut si détachée de la terre, que ses biens parurent plutôt ceux des pauvres & des serviteurs de Dieu; elle fut si zélée pour le bien public, qu'on lui donna le surnom de Mère des royaumes; elle fonda autant de monastères, que son auguste maison possédoit de royaumes. Femme, mère, & aïeule des trois premiers Empereurs de race Allemande, tous nommés Otton, elle aima aussi constamment la France sa patrie, que si elle n'avoit point contracté d'autre alliance. Elle vint mourir au sein de sa famille, dans la province de Bourgogne, après avoir envoyé des présens dignes de son rang & de sa piété, à S. Benoît-sur-Loire, à Cluny & à Saint Martin de Tours.

S. Mayeul mourut avant cette sainte Princesse, le onzième jour de mai de l'an 991, au prieuré de Souvigni, après avoir fait élire en sa place S. Odilon, de l'illustre maison de Mercœur en Auvergne. Mayeul, en tombant malade, connut que sa dernière heure étoit arrivée: il vit la mort de cet œil ferme que

la magnanimité chrétienne donne aux ſaints. Il conſoloit lui-même ſes religieux, qui fondoient en larmes autour de ſon lit. Puiſque vous m'aimez, leur diſoit-il, pourquoi vous affligez-vous de mon bonheur? après le combat Dieu m'invite à la couronne. Ils lui demanderent ſa bénédiction, & ſe proſternerent pour la recevoir. Il ne ſongea plus enſuite qu'à s'entretenir amoureuſement avec ſon Dieu. Seigneur, s'écrioit-il comme s'il eût déjà goûté les douceurs céleſtes, que vos tabernacles ſont admirables! Votre ſerviteur ne ſe poſsède pas de joie, en voyant la beauté de votre maiſon. Il paſſa au repos du Seigneur, en proférant ces paroles.

S. Wolfgang, évêque de Ratisbonne, mourut la même année que S. Mayeul, le dernier jour d'octobre, auquel l'Egliſe honore ſa mémoire. L'humilité & la douceur, une conduite ſage, égale, modérée, une modeſtie d'autant plus admirable dans l'élévation, qu'il y étoit parvenu de plus bas, étant né en Suabe, de parens obſcurs; telles furent, avec la profondeur de la doctrine & le talent de la parole, les qualités qui lui firent pendant plus de vingt ans maintenir la pureté des mœurs, tant parmi les peu-

ples que dans le clergé, & quelquefois arracher au crime les ames les plus endurcies.

Dans le même temps, la Belgique & la Lombardie eurent tour à tour le spectacle d'un zèle aussi différent de celui-ci dans ses effets, que dans son principe & ses procédés. Rathier évêque de Vérone, puis de Liège, & par une suite de la même légéreté, abbé de S. Amand, puis de Haumont, puis de Lobes dont il avoit été moine, censura par-tout les vices & les travers dont il n'étoit pas toujours exempt, réclama les canons qu'il savoit beaucoup mieux qu'il ne les pratiquoit; & avec du mérite & quelque droiture d'intention, se rendit insupportable aux bons comme aux méchans, par ses bizarreries, par l'amertume de son humeur, par ses discours & ses écrits mordans. Plus habile à obtenir des places qu'à les conserver, il trouva moyen de se faire rétablir par deux fois sur le siège de Vérone, dont enfin il fut chassé sans retour. Il publia contre Baudri qui lui fut substitué dans celui de Liège, un écrit si violent, qu'on ne lui donna point d'autre titre que celui de la frénésie; à quoi il souscrivit lui-même

Tel étoit le tour de ce génie exalté,

plus digne, avec les boutades de son zèle, de figurer entre les anciens Cyniques que parmi les successeurs des Apôtres. Un jour il donna douze écus à un homme, qui lui avoit dit des injures pendant plusieurs heures consécutives. Dans un de ses ouvrages, qui a pour titre *Conjecture sur le caractère d'un Quidam*, il se déprime insensément lui-même, en rapportant tout ce que ses ennemis lui reprochoient, & en temoignant l'approuver. Mais à travers cette humilité bouffonne, on voit percer, avec l'impudence, toute la présomption cynique. Voici comment il fait parler les censeurs sur son compte: Il est d'un babil intarissable, & d'une audace à critiquer qui n'épargne personne: est-il surprenant que toutes les langues se déchaînent contre lui, puisqu'il exerce sa langue & sa plume contre tout le monde? Il a fait une histoire de son temps, où il médit depuis le commencement jusqu'à la fin, tant de lui-même que de tous les autres. Il est fils d'un charpentier: faut-il s'étonner qu'il aime tant à bâtir & à réparer des églises? Il est mal-propre en ses habits & en sa chaussure, couche le plus souvent par terre ou sur un banc, fait manger toutes sortes de gens avec lui, s'occupe

Spicil. t. 2. p. 199.

de travaux bas & serviles, quand il n'a pas le nez enfoncé dans ses livres. Car c'est une espèce de sauvage qui fuit le monde, ne va jamais à l'armée, rarement à la Cour, ne demande & ne donne rien aux grands, n'a guère plus de commerce avec ses pareils, & ne se plaît que dans les lieux habités par les ours.

On doit sans doute inférer du caractère de Rathier, qu'il seroit peu sensé de prendre à la lettre ce qu'on lit dans ses déclamations contre les désordres du clergé d'Italie : par exemple, qu'on y trouve à peine un sujet digne d'être élu évêque, ou un évêque digne d'imposer les mains à celui qui est élu ; que les clercs à Rome ne sont distingués des laïcs, qu'en ce qu'ils se rasent le menton & le sommet de la tête, & qu'ils s'occupent du service de Dieu afin de plaire aux hommes.

Rathier, peu d'accord avec lui-même, dit ailleurs, qu'on ne peut nulle part s'instruire mieux qu'à Rome, & que rien n'y est ignoré de ce qu'on peut savoir des dogmes ecclésiastiques. C'est là, poursuit-il, que les pasteurs & les docteurs suprêmes, que les princes de l'Eglise Universelle ont brillé. Là se portent les décrets pontificaux ; là se fait le discernement des canons. On y approuve les uns, on y

rejette les autres ; & comme ce qu'on y casse n'a de force nulle part, nulle part on ne casse ce qui s'y observe.

Dans la lettre synodique de Rathier, adressée au clergé de son diocèse, on lit parmi plusieurs autres points importans d'instruction, que les prêtres ne devoient accorder la réconciliation aux pénitens, que suivant la mesure du pouvoir qui leur étoit attribuée par les canons : ce qui montre qu'il y avoit des cas réservés à l'évêque. Il y est ensuite marqué en termes formels, que les prêtres peuvent donner la pénitence pour les péchés secrets ; & quant aux péchés publics, qu'ils en doivent faire le rapport à l'évêque.

Le dogme de la présence réelle ne peut s'enseigner plus clairement, que ne le fait Rathier dans sa lettre à un ecclésiastique nommé Patric. Je suis affligé, lui dit-il, que vous connoissiez si peu un sacrement que vous administrez tous les jours. Si, trompé par la voix des sens vous le prenez pour une simple figure, il convient plutôt de pleurer votre égarement que d'en railler. Croyez-moi, mon frère, comme aux noces de Cana l'eau fut changée en un vin véritable & non figuratif, ainsi le vin dans l'Eucharistie ne devient pas un sang figuratif, mais du sang véri-

Spicil. t. 12. p. 37.

table, & le pain y devient de même de la vraie chair. Si la couleur & la saveur vous annoncent autre chofe, rappelez-vous ce que dit l'Ecriture, que l'homme fut formé du limon de la terre. Cependant l'homme n'a pas la figure du limon; il n'en a que la fubftance. Ici, au contraire, quoique la couleur & la faveur reftent dans le myftère telles qu'auparavant, ce que vous prenez eft néanmoins de la chair & du fang véritable. La curiofité humaine peut bien former des objections : mais la fageffe chrétienne ne doit que les méprifer; puifqu'il s'agit de foi, & d'un de fes articles les plus myftérieux. Si c'eft un myftère, on ne fauroit le comprendre; fi c'eft un point de foi, il faut le croire, & non pas l'examiner. Telle étoit la profeffion de la foi catholique, dans le fiècle même le moins inftruit, & dans la bouche de l'un de fes écrivains les moins réfervés.

En Efpagne, les Chrétiens toujours aux prifes avec les Arabes, tantôt triomphans, tantôt réduits aux dernières extrémités, confervoient invariablement pour le patriotifme & la religion ce degré de zèle dont les revers & tous les obftacles ne peuvent que retarder les triomphes. Ordogno II, fils d'Alphonfe

le

le Grand, roi d'Oviédo, & qui, au lieu de ce titre, porta le premier celui de la ville de Léon où il établit ſa Cour, ſignala la première année de ſon regne par la priſe de Talavera, qu'il emporta d'aſſaut après avoir taillé en pièces une armée nombreuſe de Mahométans. Deux années après, il remporta une victoire encore plus ſignalée ſur leur Roi Abdérame III. Il fut enſuite défait par ce dangereux vaincu, à la funeſte bataille du Val de Jonquère, avec Sanche roi de Navarre qu'il étoit allé ſecourir, & qui le premier prit le titre de Roi, au lieu de celui de Comte. Mais la même année Sanche raſſembla ſes troupes, attendit celles d'Abdérame au retour d'une expédition tentée au delà des Pyrénées après leur victoire, les mit en déroute, & leur ravit d'un ſeul coup le fruit de tous leurs efforts. Ramire II, fils d'Ordogno, enleva Madrid aux Arabes, & remporta ſur Abdérame une victoire, où l'on dit qu'il fit paſſer au fil de l'épée quatre vingt mille de ces Infidèles. Les Chrétiens ſe crurent ſi généralement redevables de ce ſuccès à l'interceſſion de S. Jacques, que dès-lors le nom de cet Apôtre devint le cri de guerre des Eſpagnols, comme celui de S. Denis l'étoit des François. Ordogno

III, fils de Ramire, s'empara de la ville de Lisbonne. Sanche son frère, premier du nom entre les rois de Léon, & qui le détrôna, eut lui-même beaucoup de traverses domestiques à essuyer, & mourut enfin empoisonné par un Seigneur à qui il venoit de faire grace de la vie.

Sampir. p. 70. Ramire III son fils lui succéda, comme il n'avoit que cinq ans. Sa tante Elvire, princesse pieuse qui s'étoit consacrée à Dieu, gouverna pour lui, & ménagea sagement la paix avec les Sarasins. Mais les grands qui ne respiroient que la guerre & les hasards, s'ennuyerent d'un gouvernement qu'ils accusoient de mollesse, & reconnurent pour roi, Bermude cousin-germain de Ramire. Le nouveau Roi, pour gagner l'estime du peuple, attribua à l'Eglise de Compostelle les biens d'un martyr mort sans héritiers, & qui avoient été réunis au fisc sous le regne précédent. Ce martyr nommé d'abord Sarasin, & depuis Dominique en recevant le baptême, étoit de la ville de Simanca que les Infidèles avoient prise sur les rois de Léon. Après avoir fait passer la plûpart des habitans par le tranchant des armes, ils emmenerent celui-ci captif avec le peu qui restoit de ses compatriotes, les char-

gerent de chaînes, & les tinrent emprisonnés deux ans & demi; pendant lesquels ces héros Chrétiens ne cesserent de louer Dieu en confessant leur foi. Ils furent enfin mis à mort pour leur constance.

S. Rudesinde, évêque de Dume, sans verser son sang pour la foi, ne cessa point de la confesser par ses œuvres. Il étoit fils de Gutière-Mendès de sang royal, & d'Ilduara, dame non moins illustre par sa piété que par sa naissance. Elle est nommée dans son épitaphe Confesseuse; c'est-à-dire religieuse, suivant le style du temps qui qualifioit aussi les religieux de Confesseurs. La vertu & la sagesse prématurée de Rudesinde le firent élever à l'épiscopat, dès l'âge de dix-huit ans. A l'âge de vingt-huit, il fonda le monastère de Celle-neuve, où il établit sa résidence, & dont on croit que les moines, comme en plusieurs autres pays, formoient le clergé. L'Eglise d'Iria dont le siège fut depuis transféré à Compostelle, n'avoit pas à beaucoup près un aussi bon pasteur. Sisenand qui occupoit ce siège, ne s'adonnoit qu'aux vanités & aux amusemens du siècle. A la fin il se rendit si méprisable par ses désordres, que le Roi le fit arrêter, & du consentement du

Boll. 1. mart.

peuple ainsi que du clergé, lui substitua Rudesinde qui étoit son parent; c'est-à-dire que Rudesinde prit soin de cette Eglise, au défaut de son pasteur, sans en être évêque titulaire; puisque dans tous les actes qui restent de lui, il ne se nomme jamais qu'évêque de Dume: ce qui ne l'empêcha point de défendre le peuple d'Iria, comme celui de Dume, avec tout le zèle d'un Pasteur & la magnanimité d'un héros. Les Fidèles courant les derniers périls par la double invasion des Normands & des Arabes, Rudesinde en l'absence du Roi, assembla des troupes, marcha contre les ennemis du nom Chrétien, chassa les Idolâtres du continent, & repoussa les infidèles dans leurs limites au delà du Portugal. L'Evêque Sisenand s'étant échappé de sa prison, vint de nuit trouver Rudesinde, & le menaça l'épée à la main. Le Saint aussi tranquille que si ce furieux eût encore été dans ses fers, le reprit avec beaucoup de dignité, & le fit trembler lui-même, en lui prédisant qu'il mourroit bientôt de morte violente. En effet dans une seconde irruption, où les Normands firent de grands ravages autour de Compostelle, Sisenand périt de leurs mains. S. Rudesinde mourut dans son monastère de Celle-

neuve, après avoir abdiqué, dit-on, l'épiſcopat, & pris l'habit monaſtique. On raconte un grand nombre de miracles faits à ſon tombeau, & qui ont édifié long-temps toute l'Eſpagne.

L'Angleterre, d'un autre côté, recueilloit des fruits du zèle & des ſages loix du Roi Edgar. Sous le regne d'Edouard ſon fils & ſon ſucceſſeur immédiat, les clercs qui avoient été chaſſés des égliſes cathédrales pour leur vie déréglée, firent éclater leurs murmures, ou plutôt leurs menaces ſéditieuſes, que ſoutinrent différens ſeigneurs. L'émeute fut calmée par le ſoin des évêques aſſemblés en concile à Wincheſtre: mais au défaut du droit prétendu, les clercs relâchés employerent auprès du jeune Roi des ſollicitations ſi preſſantes que tout le monde étoit en ſuſpens, quand l'Eternel Paſteur à qui les prodiges ne coutent rien pour le bien de ſon Egliſe, prononça lui-même la déciſion. On raconte qu'un crucifix attaché au mur du réfectoire où ſe tenoit le concile, ouvrit la bouche, & dit d'une voix diſtincte: Il n'en ſera rien, il n'en ſera rien. Le Roi & les ſeigneurs ſaiſis d'effroi, jeterent de grands cris, & ſoutinrent des décrets que confirmoit le Ciel même. On rapporte cet évène-

T. 9 conc. p. 721.

ment à l'année 975, où mourut dans un extrême vieillesse S. Turquetul, neveu du Roi Edouard le vieux, & abbé de Croisland.

Vit sæc 5 Act. Ben. p. 507.

Il avoit été long-temps chancelier d'Angleterre. Il s'étoit même signalé par une rare valeur dans les combats, où néanmoins il ne tua personne ; ce qu'il regarda le reste de ses jours, comme un vrai bonheur. Il n'embrassa la vie monastique que dans un âge avancé : mais il garda toujours la continence parfaite, & refusa, pour l'amour de cette vertu, plusieurs alliances illustres que le Roi son oncle lui proposa : il refusa de même plusieurs évêchés des plus considérables d'Angleterre. Quand il eut pris la résolution de se faire moine, le Roi Edrède sentant combien ce grand homme lui étoit nécessaire, le voulut détourner de son dessein. Seigneur, lui répondit le Chancelier, j'ai consacré mes plus belles années à votre service & à celui des Rois vos frères ; permettez au moins que je serve Dieu dans ma vieillesse. Je ne suis plus en état de porter les armes, ni de vous aider de la main en aucune manière : si mes conseils vous peuvent être utiles ; tant que je vivrai, ils ne vous manqueront pas. Plusieurs personnages distin-

gués le suivirent à Croisland, & dix d'entr'eux prirent avec lui l'habit monastique. Les autres, craignant de ne pouvoir pratiquer la règle dans toute son étendue, garderent l'habit séculier, de couleur noire néanmoins, & d'une façon uniforme. On leur donna un logement séparé, avec une chapelle, où ils faisoient l'office du jour & de la nuit, aux mêmes heures que les moines : mais ils n'observoient de la règle, que la continence & l'obéissance.

Le monastère de Croisland, autrefois si fameux, avoit été réduit presque à rien par les Normands, depuis plus de soixante-dix ans. Turquetul, en donnant au Roi les terres qu'il possédoit au nombre de soixante, en réserva six dans le voisinage de Croisland, pour les attribuer à ce monastère, comme une dîme de ses biens. Il releva les bâtimens, & s'instruisit avec soin touchant le premier état de cette maison, par le moyen de cinq religieux très-anciens qui l'avoient encore vue dans son ancienne splendeur. Il établit une méthode, digne de servir de modèle à la plus sage administration. Toute sa communauté fut partagée en trois classes. Les jeunes religieux, depuis leur entrée au monastère jusqu'à la

vingt-quatrième année de leur profession, étoient chargés du chœur, du réfectoire, & des autres services manuels. Ceux de la seconde classe, depuis cette vingt-quatrième année de profession jusqu'à la quarantième, s'appliquoient principalement aux affaires du dehors, & au gouvernement de la maison. Les anciens étoient dispensés des obédiences extérieures & des exercices communs, au regard desquels on s'en remettoit à leur discrétion & à leur piété. Mais pour les vieillards qui avoient cinquante ans de profession, on leur donnoit à chacun une chambre dans l'infirmerie, avec un domestique pour les servir, & un jeune frère qui mangeoit avec le père, tant pour l'instruction du jeune homme, que pour la consolation du vieillard, à qui on avoit encore l'attention de ne parler jamais d'aucune affaire fâcheuse. L'Abbé Turquetul vécut jusqu'à l'année 975, où Edouard II monta sur le trône.

Boll. 18 mart. Ce Prince, ainsi que sa sœur Edithe, étoit provenu du mariage ou concubinage du Roi Edgar avec la religieuse Ethelfrède, que ce Prince, dont les vertus eurent leur éclipse, avoit enlevée de son monastère. Après l'avoir renvoyée, il épousa Elfride qui lui donna un se-

cond fils, nommé Ethelrède. Elfride se persuada aisément que la différence de l'origine des deux fils du Roi rendoit le sien préférable à Edouard, malgré les dernières dispositions de leur père relativement au trône. N'ayant pu empêcher qu'Edouard n'y montât, elle résolut de l'en précipiter par une cruauté perfide. Comme le jeune Roi, dans une partie de chasse, passoit près de la maison de campagne d'Elfride, il l'y alla voir, avec toute la sécurité que lui inspiroit la dissimulation de cette artificieuse marâtre. Elle le reconnut de loin, & donna ordre à l'un de ses gens de l'assassiner. Elle sortit la première au devant du Roi, avec une grande affectation de tendresse; & sans le laisser descendre de cheval, elle l'entretint quelques momens, pour donner à l'assassin la facilité de le frapper par derrière. Ainsi périt Edouard II l'an 978, à l'âge de quinze ans. Prince déjà mûr pour le Ciel, & que ses vertus dignes d'un plus long regne, autant que les miracles opérés à son tombeau, ont fait mettre au nombre des saints martyrs. Sa mémoire devint si célèbre, que le martyrologe Britannique assigne à la célébration de sa fête trois différens jours, qui sont ceux de sa mort & de ses deux

translations. Sa sœur Edithe effaça comme lui la tache de sa naissance, par des vertus qui ont mérité de même un culte public. On compte pour saintes, trois autres princesses du nom d'Edithe, qui vécurent en Angleterre dans le même siècle. Celle-ci prit le voile des vierges, refusa trois abbayes que lui offrit le Roi son père, & mourut simple religieuse, à l'âge de vingt-trois ans, le 16 de septembre 984, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. La Reine Elfride fit une pénitence exemplaire de son parricide. Peu contente d'avoir fondé deux monastères de filles, elle revêtit le cilice, coucha sur la terre, & pratiqua beaucoup d'autres austérités pendant plusieurs années consécutives.

Adam. Brem. l. 2 18. Le Danemarck, si long-temps en exécration à la Chrétienté, fournit aussi des princes dignes du titre de saints & de martyrs. Le Roi Harold, depuis ses engagemens avec l'Empereur Otton le Grand, avoit soutenu avec persévérance, & même étendu la religion Chrétienne. Quand l'âge & les infirmités lui eurent ravi sa vigueur & son activité accoutumée, son fils Suénon qui s'étoit toujours obstiné dans le Paganisme, prit conseil des seigneurs qui n'avoient embrassé le Christia-

nisme que par respect humain, & résolut d'enlever la couronne à son père. Ainsi la conjuration éclata tout à la fois contre le Roi & contre la religion. Suénon, couronné par les rebelles, déclara la guerre à Harold. Le vieux Roi, autrefois si terrible, mais bien changé par les maximes de l'Evangile, avoit beaucoup de répugnance à prendre les armes contre un fils & des sujets. Il se résolut toutefois à défendre une cause qui étoit celle du Ciel, & mit toute sa confiance en Dieu, comme il avoit toujours fait depuis sa conversion. Le Seigneur avoit ses vues secrètes par rapport à l'avenir, & ne vouloit pour le présent qu'achever de sanctifier le premier Roi Chrétien du Danemarck. Harold fut vaincu & blessé, dans la première bataille qu'il livra. Il se réfugia dans une ville des Sclaves, qui, tout Païens qu'ils étoient, le reçurent avec humanité & avec respect. Mais, au bout de quelques jours, il y mourut de sa blessure, le 1 novembre 980, en des sentimens de foi & de charité, qui, joints à la cause de sa mort, l'ont fait mettre au nombre des martyrs. Son corps fut rapporté à Roschild, dans l'église de la Sainte Trinité qu'il avoit bâtie. Il n'établit pas seulement le Christianisme chez

les Danois; mais il remplit le Septentrion d'églises & d'ouvriers évangéliques.

La lumière de la foi pénétroit plus avant de jour en jour dans ces régions sauvages. Les Bohémiens l'avoient communiquée depuis quelques années aux Polonois, qui faisoient partie de la même

Ditmarc. 4. p. 45.

nation des Sclaves. La sœur de l'ancien Boleslas duc de Bohême, nommée avec justice Dubrave; c'est-à-dire bonne ou vertueuse, avoit épousé Micislas duc de Pologne. Désirant passionnément le vrai bonheur de son époux, & déplorant l'aveuglement funeste avec lequel il étoit encore attaché aux superstitions païennes, elle l'exhortoit sans cesse à quitter la voie de perdition, & s'étudioit par toutes sortes de complaisances à rendre ses exhortations efficaces. Le Seigneur bénit enfin ses vœux. Micislas reçut le baptême, avec un grand nombre de ses sujets. La religion alla toujours croissant en Pologne, depuis cet heureux changement qu'on rapporte à l'an 965. Le premier évêque des Polonois fut Jourdain, qui travailla infatigablement avec le Duc & la Duchesse à l'établissement du Christianisme.

Id. l. 7. p. 104. Cedr p. 699 & 719.

Il s'étendit jusques chez les Russes, autre nation Sclave plus nombreuse en

core & beaucoup plus farouche que les Polonois. On compte Vlodimir pour leur premier prince Chrétien. La foi néanmoins avoit pénétré en Ruſſie dès le ſiècle précédent, par les ſoins de S. Ignace patriarche de C. P. mais elle y fit alors ſi peu de progrès, ou s'y ſoutint ſi mal depuis, qu'on ne peut dater, pour un établiſſement proprement dit du Chriſtianiſme parmi ces peuples, ou du moins pour la converſion du corps de la nation, que de l'exemple que lui donna le Duc Vlodimir en 989. Quelques auteurs en attribuent la gloire à la Princeſſe Anne, femme du Duc ou Roi Vlodimir, & ſœur des Empereurs Grecs Baſile & Conſtantin : mais la fille de Boleſlas duc de Pologne, qui épouſa le fils de Vlodimir, & amena avec elle en Ruſſie Reimbern évêque de Colberg, en doit être regardée après Dieu comme la première cauſe. Ce ſaint miſſionnaire qui n'avoit pas moins de ſcience que de vertu, après s'être concilié la vénération des Païens par ſon extrême abſtinence, ſes veilles & ſes oraiſons continuelles, leur fit brûler leurs temples, & abolit les ſuperſtitions auxquelles ils étoient le plus attachés. Les mœurs du Roi Vlodimir ne répondirent pas toujours à ſa croyance.

On lui reproche de grandes cruautés, & beaucoup d'emportement dans sa passion pour les femmes: mais il fit une pénitence exemplaire, & ne cessa dès lors de racheter ses péchés par des aumônes prodigieuses, jusqu'à ce qu'il mourut dans une extrême vieillesse. Il fut enterré dans la grande ville de Kiovie; on lui dressa un tombeau fort élevé dans l'église de S. Clément, comme un objet proposé à la vénération des peuples. Les Moscovites comptent en effet ce Prince entre les saints, & le regardent comme l'apôtre de leur nation.

En Italie, l'Empereur Otton II, après s'être fait désigner pour successeur son fils Otton III dans une diète qui se tint à Vérone l'an 983, mourut à Rome le septième jour de décembre de la même année. Le Pape Benoît VII étant mort dès le 10 juillet précédent, Otton avoit fait placer sur le S. Siège, au mois de novembre, l'évêque de Pavie qui avoit été son chancelier. Il se nommoit Pierre; mais par un témoignage de respect déjà donné au Prince des Apôtres, & qui passa depuis en usage parmi tous ses successeurs, il changea son nom en celui de Jean XIV. Il ne tint le S. Siège que huit à neuf mois, encore ne fut-il rien moins

que possesseur tranquille. L'Antipape Francon ou Boniface VII étant revenu de C. P. à la nouvelle de la mort de Benoît VII dont il avoit déjà troublé l'élection, dépossédа le Pape Jean, & l'emprisonna au château S. Ange, où il le réduisit à périr de misère le 20 d'août 984. L'usurpateur se maintint dans son intrusion environ sept mois, au bout desquels il mourut tellement détesté, que la populace furieuse traîna son cadavre par les rues, & le perça de mille coups. On élut ensuite Jean XV, qu'on croit n'avoir point été sacré, & qu'on ne compte parmi les Papes que pour n'en pas déranger la suite. Enfin Jean XVI qui occupa plus de dix ans la chaire de S. Pierre, y fut élevé au mois de juillet de l'année 987.

Dans le même temps, on vit en France une révolution de premier ordre, mais peu surprenante cependant, après tous les évènemens qui l'avoient préparée. La race des Capétiens, plus puissante depuis plusieurs générations que la maison regnante, monta enfin sur le trône. Le Roi Lothaire étant mort le second jour de mars de l'an 986, son fils Louis V, qui lui succéda à l'âge de dix-neuf ans, ne sut point conserver aux princes de son sang

les foibles restes de la vénération des peuples. Il ne manquoit point de valeur : les exploits qu'il fit admirer en un an & deux mois de regne, son intrépidité au siège de la ville de Rheims dont il se rendit maître, ses dispositions pour marcher au secours du Comte de Barcelone contre les Sarasins, prouvent que c'est à tort que quelques uns de nos historiens lui ont donné le nom de fainéant. Mais entre toutes les qualités requises pour le trône, la valeur n'est pas à beaucoup près suffisante. Louis étoit tout à la fois violent & foible, & prenoit toutes les passions de ceux qui le gouvernoient. Ses ministres, en lui rendant odieuse la reine Emma sa mère, princesse uniquement digne de sa confiance, le firent haïr lui-même, avec le Prince Charle son oncle, qui l'animoit sur-tout contre la Reine. Charle se rendit personnellement méprisable aux François, en se faisant vassal de l'Empire pour la Lorraine dont il étoit Duc. Le jeune Roi étant mort sans enfans mâles au mois de mai de l'année 987, empoisonné, dit-on, par la Reine Blanche sa femme, avec qui il n'étoit pas mieux qu'avec sa mère ; la couronne, selon l'ordre de la succession, regardoit le Duc Charle, fils de Louis d'Outre-mer,

& par conſéquent héritier naturel des deſcendans de Charlemagne.

Mais la France ſe retrouvoit dans les conjonctures, où, 236 ans auparavant, le Chef qui avoit toute la puiſſance royale, étoit parvenu à ſe faire aſſurer le titre de roi. Hugues ſurnommé Capet, moins pour la groſſeur de ſa tête, alléguée par de puérils obſervateurs, que pour la grandeur de ſon génie, fils de Hugues le Grand, & plus grand que ſon père, auſſi vaillant, moins altier ou moins faſtueux, plus adroit dans ſa politique, & plus compaſſé dans ſon ambition, étoit duc de France, comte de Paris & d'Orléans, poſſeſſeur d'une quantité de riches domaines, en un mot incomparablement plus puiſſant que les foibles Carlovingiens qui porterent de ſon temps le nom de Rois. Il avoit pour frère Henri duc de Bourgogne, & pour beau-frère Richard duc de Normandie. Son aïeul Robert, & Eudes ſon grand oncle avoient déjà porté la couronne de France. En devenant élective par l'excluſion du Duc Charle ſon unique héritier, elle ne pouvoit regarder que Hugues. Auſſi les Grands, déterminés par ſes proches, & accoutumés à voir ſes ancêtres à la tête du gouvernement, le placerent ſur le

trône, d'une voix unanime, dans une assemblée tenue à Noyon en 987. Peu après il se fit sacrer à Rheims avec beaucoup de solemnité, le dimanche troisième jour de juillet de la même année. Pour assurer la couronne, & la fixer dans sa maison, il s'associa son fils Robert, qui fut sacré à Orléans le premier de janvier de l'année suivante.

Malgré tant de prompts succès, il eut à surmonter bien des obstacles, & se signala par bien des traits de valeur & de politique qui ne sont point de notre sujet. L'assemblée de S. Bâle près de Rheims, quoique décorée du nom de concile, ne fut qu'une faction politique dont les manœuvres n'entrent pas davantage dans notre plan. Il suffit de savoir qu'Arnoux, fils naturel du Roi Lothaire, & fait Archevêque de Rheims par le Roi Hugues, après lui avoir prêté serment de fidélité, fut déposé par ce concile pour avoir soutenu depuis cet engagement le parti du Duc Charle son oncle. Gerbert, moine savant & intrigant que nous verrons s'élever jusques sur la chaire de S. Pierre, obtint l'archevêché de Rheims en récompense de ce qu'il avoit été précepteur du Prince Robert fils de Hugues : mais Arnoux fut

Abbon. Flor. Ep. ad Leon. Abbat.

rétabli, dans un concile tenu sur les lieux & présidé par un légat apostolique au mois de juillet 996. Le nouveau Monarque qui ne vit pas sans peine des dispositions si contraires à ses desseins, témoigna une soumission religieuse, & toute la modération qui convenoit dans les circonstances pour affermir le trône dans sa famille : personnage d'autant plus facile à soutenir, que le Duc Charle ayant été pris à Laon, puis emprisonné à Orléans où il étoit mort, Hugues demeuroit possesseur tranquille de la couronne. Charle avoit laissé quelques enfans : mais l'infortune de leur père leur avoit tellement abattu le courage, qu'ils ne firent aucune tentative pour soutenir leurs droits.

Tom. ix. Conc p. 750.

La religion n'eut rien à souffrir de cette révolution & de tous ces mouvemens. Elle commença au contraire à reprendre en France son ancien lustre & sa première vigueur. Les Rois de la troisième race, en se resaisissant avec une habileté sans exemple des droits de la souveraineté presque anéantie par l'incapacité des Carlovingiens, & en dirigeant invariablement vers ce but leurs vues & leurs démarches, rendirent enfin au gouvernement ce nerf & cette vigueur, qui maintiennent, avec la sûreté de la République,

la paix & l'ordre dans l'Egliſe. Ces hommes ſi dignes par-là de commander aux autres, & qui, depuis huit ſiècles, fixent dans leur famille un empire que ſa durée, la plus longue incomparablement entre celles de toutes les dynaſties, n'a rendu que plus cher à leurs ſujets vraiment chrétiens ; ces pères des peuples, & ces enfans reſpectueux de l'Egliſe, ſervirent de modèles à tous les autres Princes de l'Occident, qui redoublerent leur zèle pour la religion & l'unité Catholique : révolution ou reſtauration viſiblement ménagée par la Providence, à l'époque préciſe où les Orientaux ſe replongoient dans le ſchiſme, pour ne plus l'abjurer que par intérêt ou par inconſtance, & pour le conſommer enfin ſans retour.

Fin du neuvième Volume.

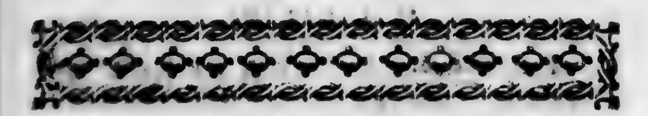


TABLE
CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 858, jusqu'à l'an 995.

TOME NEUVIÈME.

PAPES.

CIV. Nicolas I, consacré le 24 Avril 858. mort le 13 Novembre 867.

CV. Adrien II, 14 Déc. 867. mort en 872.

CVI. Jean VIII, ord. 14 Décembre 872. 15 Déc 882.

CVII. Marin, en Déc. 882. Mai 884.

CVIII. Adrien III, Mai 884. Sept. 885.

CIX Etienne V, consacré Sept. 885. 7 Août 891.

CX. § Sept. 891. Avril 896.

CXI. Boniface VI, élu en 896 mort quinze jours après son élection.

§ Formose.

SOUVERAINS.

Empereurs d'Orient.

Michel III, mort en 867.

Basile le Macédonien, 886.

Léon le Philosophe, 911.

Alexandre, 912.

Constantin-Porphyrogenète, 959.

Romain-Lécapène, 944.

Christophe, 931.

Etienne, 945.

Constantin VII, 945.

Romain II, 963.

Nicéphore-Phocas, 969.

Jean-Zimisquès, 976.

Basile II,

Constantin VIII.

PAPES.

CXII. Etienne VI, Août 896. mis à mort en 897.
CXIII. Romain, Août 897. Nov. 897.
CXIV. Théodore, consacré & mort en 898.
CXV. Jean IX, Juillet 898. 30 Nov. 900.
CXVI. Benoît IV, Déc. 900. Oct. 903.
CXVII. Léon V, ord. 28 Oct. 903. chassé en Nov. 903.
CXVIII. Christophe s'empare du Saint Siège Nov. 903. est chassé Juin 904.
CXIX. Sergius III, en 904 ou 905. mort en 911.
CXX. Anastase III, Août 911. Oct. 913.
CXXI. Landon, 913 ou 914. 26 Avr. 914.
CXXII. Jean X, Avril 914. étranglé en Mai 928.
CXXIII. Léon VI, Juin 928. 3 Févr. 929.
CXXIV. Etienne VII, Février 929. 12 Mars 931.
CXXV. Jean XI, Mars 931. mort emprisonné Janv. 936.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Louis le Bègue, mort en 875.
Charle le Chauve, 877.
Interregne, jusqu'à 880.
Charle le Gros, 887.
Arnoul le Bâtard, 899.
Bérenger de Frioul, 924.
Gui de Spolète, 894.
Lambert fils de Gui 898.
Louis III roi d'Arles, 905.
(Arnoul le Bâtard … Louis III roi d'Arles, bracketed together.)

Vacance de l'Empire jusqu'à 962.

Louis IV, roi de Germanie, 911 ou 912.
Conrad I, roi de Germanie, 918.
Henri I, roi de Germanie,
Otton I roi de Germanie. . . .
Rodolfe, roi d'Italie, 926.
Hugues, roi d'Italie, 947.
Lothaire, roi d'Italie, 950.
(Conrad I … Lothaire, bracketed together.)

Bérenger II, Adalbert, (rois d'Ital.) 961.

Otton I, couronné empereur en 962. mort en 973

PAPES.

CXXVI. Léon VII, Janv. 936. Juillet 939.
CXXVII. Etienne VIII, Juill. 939. Nov. 942.
CXXVIII. Marin ou Martin II, 9 Nov. 942. Janv. 946.
CXXIX. Agapit II, Mars 946. mort sur la fin de 955.
CXXX. Jean XII, ord. en 955 ou 956. mort 14 Mai 964.
CXXXI. Léon VIII & Benoît V: Léon ord. après la déposition de Jean XII, le 6 Déc. 963, tint le S. Siège un an & quatre mois: Benoît, élu après la mort de Jean XII, mourut le 5 Juill. 965.
CXXXII. Jean XIII, intronisé le 1 Oct. 965. mort le 5 ou 6 Sept 792.
CXXXIII. Benoît VI, 792. étranglé en prison l'an 974.
CXXXIV. Donus II, ord. & mort en 974.
CXXXV. Benoît VII, ord. sur la fin de 974, ou dans les commencemens de 975. mort 10 Juill. 983.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Otton II, 983.
Otton III.

ROIS DE FRANCE.

Charle le Chauve, mort en 877.
Louis le Bègue, 879.
Louis III,
Carloman,
Charle le Gros, déposé en 887.
Eudes, } rois intrus, 898.
Robert, } rois intrus, 923.
Raoul, } rois intrus, 936.
Charle le Simple, 929.
Louis d'Outremer, 954.
Lothaire, 986.
Louis V, 987.
Hugues-Capet.

ROIS D'ESPAGNE.

Ordogno I, mort en 866.
Alfonse le Grand, 910.
Garcias, 913.
Ordogno II, 923.
Froïla II, 924.
Alfonse IV, 927.
Ramire II, 950.
Ordogno III, 955.
Sanche le Gros, 967.
Ramire III, 982.
Bermude II.



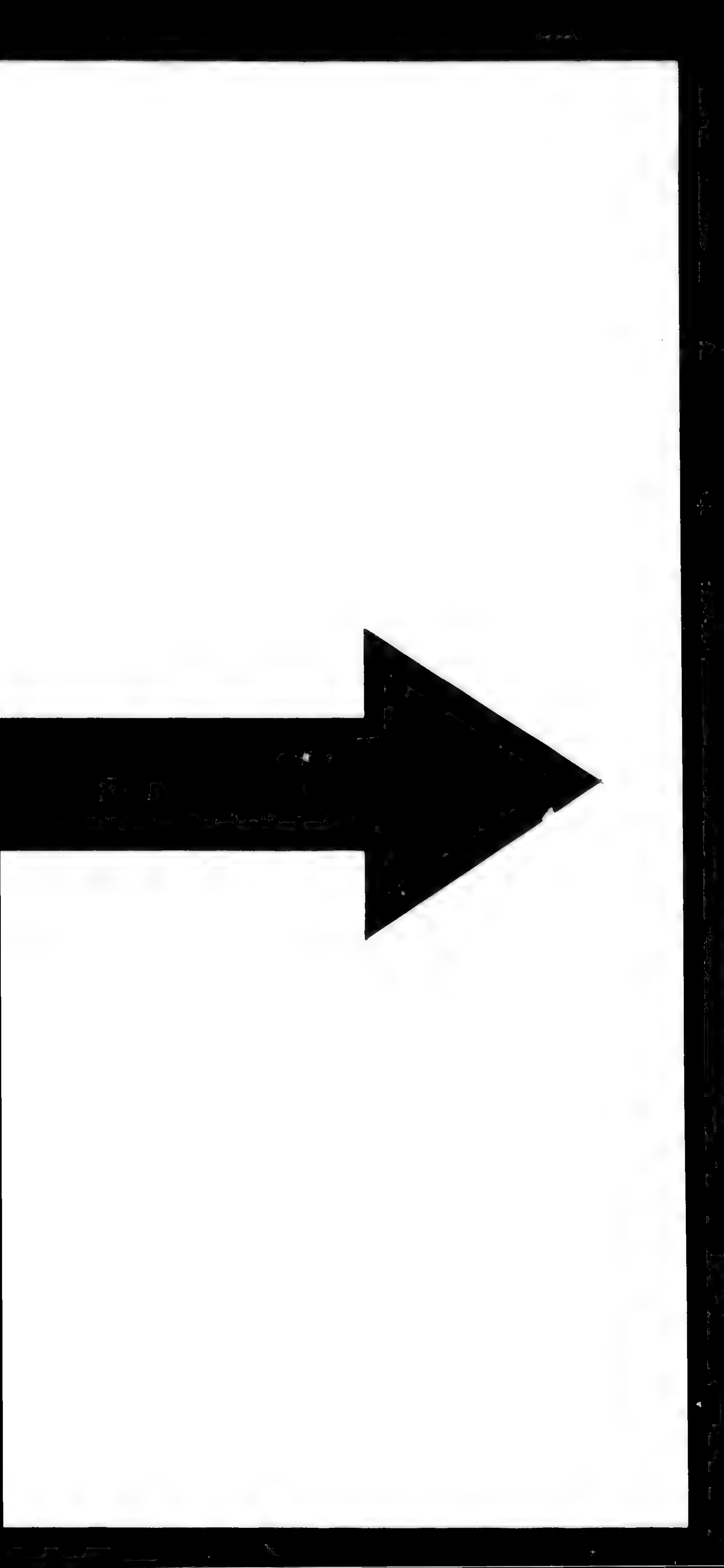
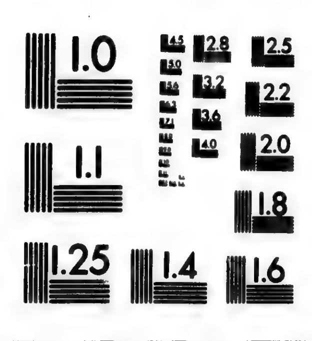


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



PAPES.	ROIS D'ANGLETERRE.
CXXXVI. Jean XIV, Nov 983. mort en prison 20 Août 984.	Ethelbald d'Oüessex, } morts en 855.
Jean XV, compté seulement pour servir de nombre parmi les Papes de son nom.	Ethelbert de Kent, } morts en 866.
CXXXVII. Jean XVI, placé sur le S. Siège au mois de Juill. 985.	Ethelred I, 871.
	Alfrède le Grand, 900.
	Edouard l'Ancien, 924.
	Aldestan, 940.
	Edmond I, 946.
	Edred, 955.

ANTIPAPES.

Sergius, 891.
Christophle, 904.
Francon, dit Boniface VII, 973.

Edwi, 959.
Edgard, 975.
Edouard le Martyr, 978.
Ethelred II.

Sectaires.

Sectaires.

PAr une providence remarquable, il ne s'éleva point d'héréſie, durant ces temps, d'ailleurs les plus malheureux de l'Egliſe: la ſainte unité ne fut guère troublée alors que par le ſchiſme des Grecs, dont l'auteur fut chaſſé en 886.

Perſécutions.

VIolentes perſécutions ſuſcitées par Photius, & exercées à pluſieurs repriſes contre S. Ignace de C. P. & tous les bons Catholiques de la Grèce.

Continuation de la fureur impie des Normands en France & en Angleterre, des Sclaves dans le Nord, & des Saraſins dans les contrées méridionales de l'Europe.

Barbarie & ſacrilèges des Hongrois en Allemagne.

Tyrannie de Marozie & de ſes complices, à l'égard de l'Egliſe Romaine.

Ecrivains Ecclésiastiques.

PRudence de Troie, honoré comme saint dans son Eglise, 801, est l'auteur des Annales de S. Bertin, ainsi nommées pour avoir été trouvées dans ce monastère. Il a composé, au sujet de Gothescalc, différens ouvrages, où il paroît peu d'accord avec lui même, & prouve uniquement que ces matières n'étoient pas encore suffisamment éclaircies.

Loup de Ferrières, 862. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages curieux & intéressans; entr'autres, cent trente lettres, & différens écrits sur la grace.

Théodore Aboucara, qui vivoit en 865, est auteur de plusieurs traités solides contre les Juifs, les Musulmans & les hérétiques.

Paschase-Ratbert, 865. Célèbre sur-tout par son traité du Corps & du

Principaux Conciles.

COncile de Savonière, au diocèse de Toul, tenu en 859. On s'y plaignit des canons du concile de Valence au sujet de Gothescalc. Tout ce qu'il y a de certain sur la suite de cette affaire, c'est qu'elle fut renvoyée à des temps plus tranquilles: ce que certains auteurs hasardent de plus, & sur-tout en compromettant le Pape Nicolas, ressent trop l'esprit de parti, pour devoir faire impression.

Concile de Tuscy, 860: encore au[illegible]ocèse de Toul, o[illegible] trouve la souscription de 58 évêques, quoiqu'il n'y en ait eu que 40 présens: ce qui montre qu'on envoyoit quelquefois les décrets des conciles aux absens, pour les leur faire souscrire.

Concile national de Pitres, près le Pont de l'Ar-

Ecrivains Ecclésiastiques.

Sang du Seigneur, & par celui de l'Enfantement de la Vierge.

Anastase, savant bibliothécaire de l'Eglise Romaine, en 872. Il a écrit les vies des Papes, qui sont d'un grand usage pour l'histoire; il a traduit le huitième concile en Latin, & fait un recueil de pièces importantes contre les Monothélites.

S. Aldric du Mans, 876. Nous avons de lui un excellent recueil des décrets des Pères & des canons des conciles, concernant principalement la police ecclésiastique.

S. Adon de Vienne, 880. Auteur d'une Chronique universelle, & d'un Martyrologe, qui dans plusieurs articles fait voir que l'art de la critique ne lui étoit pas étranger.

Hincmar de Rheims, 882. Il a laissé grand nombre d'ouvrages qui montrent un docteur plein d'érudition, fort en rai-

Principaux Conciles.

che, 861, contre les pillages & les désordres regnans. Rothade de Soissons y appela au Pape, de l'excommunication prononcée contre lui par Hincmar de Rheims.

Concile de Rome, 863, où tout ce qui avoit été fait contre S. Ignace au faux concile de C. P. deux ans auparavant, fut annullé, les légats prévaricateurs condamnés, & Photius privé de toute fonction cléricale.

Concile de Schirvan en Arménie, 864, contre les erreurs de Nestorius & d'Eutychès.

Concile de Rome, 864. On y condamna ce qui s'étoit fait en faveur du mariage adultère de Lothaire avec Valdrade, tant au concile d'Aix-la-Chapelle en 862, qu'à celui de Metz en 863, en présence des lâches représentans du Pape.

Concile de Latran, 864, où, à l'occasion de Rothade de Soissons

Ecrivains Ecclésiastiques.

sonnemens, très-instruit des prérogatives de l'Eglise de France ou des usages anciens, & entre les docteurs de tous les temps, l'un des plus versés dans la science des canons.

Jean-Scot-Erigène, vers 884. Auteur d'un livre qui s'est perdu, & qui étoit rempli de subtilités inintelligibles, mais très-mal sonantes, contre l'Eucharistie ; ce qui l'a fait condamner dans trois conciles, peu après qu'il eut paru.

Photius, vers 892. Outre ses lettres schismatiques, qui sont des chefs-d'œuvres d'éloquence, où il n'y a rien à désirer qu'un sujet meilleur, il a laissé quantité d'autres ouvrages, dont plusieurs ne sont pas encore imprimés, & qui font preuve de ses connoissances immenses en matière d'histoire, de philosophie, de théologie, de mathématiques, d'astronomie, de médecine même, ainsi que

Principaux Conciles.

qui y fut rétabli, on trouve le commencement de la prétention ultramontaine sur l'impossibilité de déposer un évêque sans l'autorité du Saint Siège.

Concile d'Attigni, 865. Un légat du Pape y obligea le Roi Lothaire à quitter Valdrade, & à reprendre Theutberge son épouse légitime.

Faux concile de C.P. 867. Photius y excommunia & déposa le Pape, & s'emporta sans aucun ménagement contre les Latins, particulièrement sur l'addition du *Filioque*. Il ne se trouva que vingt-un évêques à ce conciliabule, & le faussaire y ajouta jusqu'à mille fausses souscriptions.

Concile de Troies, 867, où furent invités tous les évêques de France & de Germanie, dont vingt-un seulement des premiers y assisterent. Ce petit nombre écrivit au Pape Nicolas, une lettre par laquelle on le

Ecrivains Eccléſiaſtiques.

de ſon goût dans la littérature. On eſtime ſurtout ſa Bibliothèque, premier modèle de nos journaux, dans làquelle il porte ſon jugement ſur cent quatre-vingts auteurs. Les fragmens conſidérables qu'il en préſente, ſont choiſis avec un ſens exquis, & d'autant plus précieux, que la plûpart des originaux ont été perdus depuis lui.

Uſuard, ſur la fin du 9me ſiécle. Savant Bénédictin, auteur d'un martyrologe eſtimé juſtement.

Notker, moine de S. Gal, 912. Auteur de pluſieurs hymnes, de pluſieurs proſes pour la meſſe, & d'un martyrologe.

Eutychius d'Alexandrie, 940. Il a fait un abrégé de l'hiſtoire univerſelle depuis la création du monde: on y trouve la ſuite des patriarches Melquites d'Alexandrie juſqu'à lui.

S. Odon de Cluny, 942. Il a laiſſé une hiſtoire de la tranſlation des re-

Principaux Conciles.

prioit de ne plus ſouffrir qu'aucun évêque fut déposé ſans la participation du S. Siége; encore y eut-il diverſité d'opinion parmi eux, ſuivant un manuſcrit de la cathédrale de Laon, auſſi ancien que ce concile.

Concile de Rome, 868. Photius y fut anathématiſé, & ſes écrits condamnés au feu. Après avoir relevé la témérité du ſchiſmatique à condamner le Pape Nicolas, Adrien, ſon ſucceſſeur, avoue qu'Honorius a été anathématiſé après ſa mort; mais il ajoute qu'on n'en peut uſer ainſi qu'en matière de foi, & qu'en cela même, ni aucun évêque, ni aucun patriarche en particulier n'a droit de prononcer.

Concile de Metz, 869. On y établit ſur différens capitulaires le droit que prétendoient les archevêques de Rhems à gouverner la province de Trèves, lorſ-

Ecrivains Ecclésiastiques.	*Principaux Conciles.*
liques de S. Martin, la vie touchante de Saint Géraud d'Aurillac, & d'autres ouvrages.	que ce dernier siège étoit vacant.
Siméon Métaphraste, 942. Fameux par son recueil des vie des Saints, où l'on retrouve le talent de sa nation pour l'art de narrer, mais où le goût du merveilleux l'entraîne souvent au delà des bornes de la vérité.	CONCILE de C. P. huitième général, tenu sous Adrien II & l'Empereur Basile, depuis le 5 oct. 869 jusqu'au 28 févr. 870. Photius y fut déposé & anathématisé, & S. Ignace rétabli. On fit vingt-sept canons, relatifs pour la plûpart à l'affaire de Photius. On dit derechef anathême aux Iconoclastes, aux Monothélites & au Pape Honorius. Après les légats d'Adrien, souscrivirent le Patriarche Ignace, puis les représentans des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem; enfin les évêques, au nombre de cent deux. C'étoit peu sans doute, vu la quantité des prélats Orientaux : mais à peine les légats des patriarches avoient-ils pu sortir des terres de leurs tyrans ombrageux; & de l'empire de C. P. on n'avoit admis au concile aucun des évê-
Atton de Verceil, vers 956. On a de lui un traité des souffrances de l'Eglise, un Capitulaire & des lettres sur différens points de discipline.	
S. Odon de Cantorbéri, 961. Il a laissé des Constitutions ecclésiastiques.	
Flodoard, chanoine de Rheims, 966. Cet historien judicieux a laissé une chronique, & une histoire de l'Eglise de Rheims, plus généralement intéressante que ce titre ne l'annonce.	
Luitprand, évêque de Crémone, 968. Il a écrit, d'une manière piquante, l'histoire de son temps,	

Ecrivains Ecclésiastiques.

& des ambassades qu'il a faites en Grèce: mais son esprit naturellement aigre, & son attrait pour la satire lui font souvent charger ses tableaux, hasarder des faits, & prendre un style dur & emporté.

S. Udalric d'Augsbourg, 973. Auteur d'une lettre sur le célibat des prêtres.

Rathier de Vérone, 974. Malgré la singularité bizarre de son style, ainsi que de son caractère, il nous a transmis des témoignages précieux sur le dogme & la discipline, dans son traité des canons & sa lettre du corps & du Sang du Seigneur.

Sévère Egyptien, qui vivoit en 977, a écrit une histoire des Sarasins, & de l'église d'Alexandrie.

S. Dunstan de Cantorbéri, 988. Il a composé sur la discipline un ouvrage qui a pour titre *la Concorde des Règles*.

Principaux Conciles.

ques ordonnés par Photius, qui avoit établi ses partisans dans la plûpart des Eglises.

Concile d'Italie, 869. Le Roi Lothaire feignit d'y reprendre sincèrement sa femme Theutberge, & reçut des mains du Pape la communion fatale, dont il eut bientôt sujet de se repentir.

Concile de Douzi au pays de la Meuse, 871, où fut déposé Hincmar de Laon

Concile de Cologne, 873, qui accorde aux chanoines de cette Eglise leur mense particulière, avec la liberté d'élire leur prévôt.

Concile de Pavie, 876, où l'on reconnoît Charle le Chauve pour empereur.

Concile de Pontion, au diocèse de Châlons sur Marne, 876, où l'on agita vivement l'affaire de l'archevêque de Sens, à qui le Pape venoit d'accorder le titre de Primat des Gaules & de Germanie, qui est demeuré sans effet.

Principaux Conciles.

Concile de Troies, 878, qui n'est mémorable que par la présence du Pape Jean VIII qui le célébra.

Concile de Rome, 879, où ce foible Pape, après la mort de S. Ignace, reconnut Photius pour patriarche de C. P.

Conciliabule de C. P. 879. Photius y fut reconnu par les légats de Jean VIII, & trois cent quatre-vingts évêques. Le schismatique parut par-tout comme un homme irréprochable, & triompha en toutes les manières. On y lut des lettres du Pape, qui acheveroient de diffamer Jean VIII, si l'on pouvoit s'en rapporter à des actes dirigés par un impudent à qui l'imposture & le mensonge ne coûtoient rien. Ce conciliabule qui condamne le huitième concile œcuménique, en tient la place chez les Grecs & tous les Orientaux schismatiques. Ces derniers approuverent le rétablissement de Photius dans leurs conciles d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, tenus la même année.

Concile de Rome, 896. Le Pape Formose y fut condamné après sa mort, pour avoir passé du siège de Porto sur celui de Rome. Son cadavre fut revêtu, puis dépouillé des ornemens pontificaux, par ordre d'Etienne VI, qui lui adressa la parole comme s'il eût été vivant, lui fit couper trois doigts & la tête; après quoi, le tronc fut jeté dans le Tibre.

Concile de Rome, 898, qui condamna tout ce qui avoit été fait dans le conciliabule précédent, & rétablit la mémoire de Formose.

Concile d'Oviedo, 900, pour l'érection de ce siège en archevêché.

Concile de Latran, 900, pour le rétablissement d'Argrim sur le siège de Langres.

Concile d'Asillan au diocèse de Narbonne, 902,

où l'on décida sur l'épreuve du feu & de l'eau, la cause de deux compétiteurs pour la même cure.

Concile de C. P. *906*, contre les quatrièmes noces de l'Empereur Léon le Philosophe.

Concile de Troli, *909*, dont les actes font voir le triste état où l'Eglise se trouvoit alors.

Concile de C. P. *920*, tenu devant les légats du Pape, afin de rendre la paix à cette Eglise, divisée par les quatrièmes noces de l'Empereur Léon. En usant d'indulgence pour le passé, on défendit de contracter à l'avenir de pareils mariages.

Concile d'Ingelheim près Mayence, *948*. On y rétablit sur le siège de Rheims, Artaud qui avoit été injustement déposé à Soissons sept ans auparavant, par la cabale du Comte de Vermandois, dont le fils nommé Hugues avoit été substitué à Artaud.

Concile ou conciliabule de Rome, *963*. Le Pape Jean XII y fut accusé d'un grand nombre de crimes, & déposé par contumace. Mais quelque coupable que fût ce Pape, & quelque droites que fussent les vues, tant des Romains que de l'Empereur Otton qui fit assembler ce concile; comme il n'étoit que particulier, il ne lui appartenoit pas de rendre un jugement qui intéressoit toute l'Eglise. L'année suivante, on vit encore deux entreprises dans le même goût.

Concile de toute l'Angleterre, *969*, tenu par Saint Dunstan, qui y prit des mesures efficaces pour remédier aux déréglemens des clercs.

Concile de Compostelle, *971*, qui érigea Tarragone en métropole, à quoi les évêques de cette partie de l'Espagne firent opposition, aussi bien que l'archevêque de Narbonne leur métropolitain.

Concile d'Ingelheim, *979*, qui nous fournit une preuve de l'antiquité des Eglises de la première

Principaux Conciles.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, le neuvième Tome de l'*Hiſtoire de l'Egliſe*, par M. l'Abbé de BERAULT. Il m'a paru digne de ſe montrer à la ſuite des Volumes précédens, qui ont déjà mérité les ſuffrages du Public. On y trouvera le même ton de ſageſſe & de vérite, le même ſoin de donner à cet Ouvrage toute la liaiſon & l'intérêt dont il eſt ſuſceptible. En Sorbonne, ce 3 Décembre 1779.

CHEVREUIL.

